

# DOCUMENT DE RÉFÉRENCE





# Message des Présidents

2012 n'a pas été une année facile. Ni pour les marchés ; ni pour nos clients – aussi bien entreprises qu'institutions publiques et privées; ni pour Ipsos.

Et pourtant 2012 aura été pour lpsos une année excitante, celle de la combinaison des activités d'Ipsos et de Synovate que notre Groupe a acquis en octobre 2011 auprès du groupe Aegis. Les équipes réunies sont aujourd'hui porteuses de plus d'expertise, plus de savoir-faire, proposés dans un plus grand nombre de pays. Bien sûr, il aura fallu du temps : du temps pour réassurer les clients ; du temps pour que les équipes se sentent confortables, partagent la même culture, les mêmes valeurs, et collaborent efficacement entre elles. Mais aujourd'hui plus fort, Ipsos est à même de proposer à un plus grand nombre de clients une offre rénovée répondant mieux à leurs attentes et à leurs besoins.

L'année 2012 aura donc été celle de la construction du nouvel Ipsos - Better Ipsos - et de la stabilisation du nouvel ensemble.

2013 sera celle du retour à la croissance. Ipsos est dans une position privilégiée, celle d'un Groupe ayant la capacité de produire et d'exploiter les mêmes flux d'informations dans le monde entier. Ipsos entend pousser cet avantage en poursuivant sa croissance dans les pays émergents, en intensifiant ses efforts dans l'exploitation des terminaux mobiles et dans la connaissance des réseaux sociaux ; en aidant nos clients à mieux maîtriser l'univers du digital, à mieux exploiter celui des Big Data ... pour, in fine, mieux comprendre leurs marchés, et agir durablement dans le monde en transformation.

**Document** de référence

Ipsos 2012

Paris, le 19 mars 2013

Jean-Marc Lech

**Didier Truchot** 



Ipsos 2012

# Document de référence



19 mars 2013



Le présent Document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 19 mars 2013 conformément à l'article 212-13 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Le présent Document de référence comprend un rapport financier annuel conforme à l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier et un rapport de gestion conforme aux articles L.225-100 et suivants du Code de commerce. Enfin, ce Document correspond au Rapport annuel qui sera remis aux actionnaires pour l'Assemblée générale du 25 avril 2013.

Le présent Document de référence est disponible auprès d'Ipsos SA, 35 rue du Val de Marne – 75013 Paris ainsi que sur le site internet d'Ipsos : www.ipsos.com et sur le site internet de l'Autorité des Marchés Financiers: wwww.amf-france.org

# Note préliminaire

Conformément à l'article 28 du Règlement européen n°809/2004 du 29 avril 2004, le présent Document de référence incorpore par référence les informations suivantes auxquelles le lecteur est invité à se reporter :

- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2011 présentés respectivement aux sections 20.3 et 20.1 du Document de référence 2011 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 14 mars 2012 sous le numéro D.12-0158;
- Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux au 31 décembre 2011 présentés respectivement aux sections 20.5 et 20.4 du Document de référence 2011 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 14 mars 2012 sous le numéro D.12-0158 ;
- Le rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 présenté à la section 19.2 du Document de référence 2011 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 14 mars 2012 sous le numéro D.12-0158 ;
- Le chapitre 3 « Informations financières sélectionnées » du Document de référence 2011 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 14 mars 2012 sous le numéro D.12-
- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010 et le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2010 présentés respectivement au 4.2 et au 4.1 du chapitre 4 du Document de référence 2010 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 16 mars 2011 sous le numéro D. 11-0137 ;
- Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2010 et le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux au 31 décembre 2010 présentés respectivement au 3.2 et 3.1 du chapitre 3 du Document de référence 2010 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 16 mars 2011 sous le numéro D. 11-0137 ;
- Le rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 présenté au 3 du chapitre 8 du Document de référence 2010 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 16 mars 2011 sous le numéro D. 11-0137;
- Le paragraphe 1.1.1 du chapitre 1 « Chiffres clés » du Document de référence 2010 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 16 mars 2011 sous le numéro D. 11-0137 ;

Les parties non incorporées par référence des documents de référence 2010 et 2011 sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par une autre section du présent Document de référence.

Les Documents de référence 2010 et 2011 sont disponibles sur le site internet d'Ipsos www.ipsos.com, ainsi que sur celui de l'Autorité des Marchés Financiers www.amf-france.org

**Document** de référence

Ipsos 2012

# Sommaire général Résultats et situation financière Responsables **Un leader** Un Groupe des études du Document de socialement référence, du contrôle responsable pour comprendre le des comptes et de monde du groupe Ipsos l'information financière 08 **78** 50 8. Informations 1. Personnes 3. Informations 9. Examen de la sociales et situation financière responsables 10 financières environnementales sélectionnées 14 et du résultat 80 2. Contrôleurs 10 4. Facteurs de 10. Trésorerie et légaux risques 15 capitaux 84 5. Informations 11. Recherche et concernant développement 85 l'émetteur 22 12. Informations sur 6. Aperçu des les tendances activités 29 13. Prévisions ou 7. Organigramme estimations du bénéfice







# Responsables

du Document de référence, du contrôle des comptes et de l'information financière

# 1. Personnes responsables

# 1.1 Personnes responsables des informations

Messieurs Didier Truchot et Jean-Marc Lech, Co-Présidents d'Ipsos SA.

# 1.2 Déclaration des personnes responsables

« Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion dont les différentes rubriques sont mentionnées à la section 27 du présent Document de référence présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Nous avons obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 présentés dans ce document ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux sans réserve, figurant en section 20.1, qui contient l'observation suivante : "Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 2.2.1 et 5.5 de l'annexe aux comptes consolidés relatives à l'ajustement du prix d'acquisition de Synovate". »

Paris, le 19 mars 2013

Les Co-Présidents d'Ipsos

Jean-Marc Lech et Didier Truchot

# 2. Contrôleurs légaux

# 2.1 Commissaires aux comptes titulaires

Messieurs Jean-François Châtel et Vincent Papazian, associés signataires respectivement du cabinet PricewaterhouseCoopers Audit et du cabinet Grant Thornton ayant certifié les comptes de la société Ipsos des six derniers exercices, ont été remplacés à l'issue de l'Assemblée générale du 5 avril 2012 par de nouveaux associés signataires pour la durée restant à courir du mandat des sociétés susvisées en qualité de commissaires aux comptes, respectivement Monsieur Marc Ghiliotti du cabinet PricewaterhouseCoopers Audit et Monsieur Pascal Leclerc du cabinet Grant Thornton.

#### PricewaterhouseCoopers Audit

Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles Représenté par Marc Ghiliotti

63, rue de Villiers - 92200 Neuilly-sur-Seine

- Date de première nomination : 31 mai 2006
- Date de renouvellement : 8 avril 2010
- Date d'expiration du mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

#### **Grant Thornton**

Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Paris Représenté par Pascal Leclerc 100, rue de Courcelles - 75017 Paris

- Date de première nomination : 31 mai 2006
- Date de renouvellement : 7 avril 2011
- Date d'expiration du mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

## 2.2 Commissaires aux comptes suppléants

#### M. Etienne Boris

63, rue de Villiers - 92200 Neuilly-sur-Seine

- Date de première nomination : 31 mai 2006
- Date de renouvellement : 8 avril 2010
- Date d'expiration du mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

#### Institut de gestion et d'expertise comptable IGEC

3, rue Léon Jost - 75017 Paris

- Date de première nomination : 31 mai 2006
- Date de renouvellement : 7 avril 2011
- Date d'expiration du mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

# Responsables

du Document de référence, du contrôle des comptes et de l'information financière





pour comprendre le monde

# 3. Informations financières sélectionnées

Les informations financières sélectionnées présentées ci-dessous ont été établies sur la base des états financiers consolidés d'Ipsos pour les exercices clos les 31 décembre 2010, 2011 et 2012.

En millions d'euros	2012	2011	2010
Chiffre d'affaires	1 798,5	1362,9	1140,8
Marge brute	1 147,2	872,3	722,7
Marge opérationnelle	178,5	160,2	119,5
Résultat net ajusté, part du Groupe (1)	118,5	115,4	86,1
Résultat net, part du Groupe	74,1	84,0	66,2
Effectif au 31 décembre	15 927	16 569	9 498

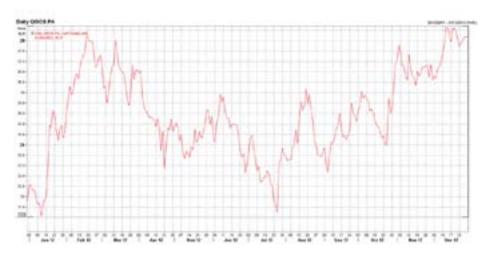
<sup>(1)</sup> Pour plus de détails, il convient de se reporter à la note 4.8.2 « Résultat net ajusté par action » des comptes consolidés figurant à la section 20.2 du présent Document de référence.

#### Situation financière

En millions d'euros	2012	2011	2010
Fonds propres totaux	928	891,6	627,9
Endettement financier net	763,7	753,0	335,2
Trésorerie et équivalent de trésorerie	132,3	161,2	150
Endettement net (2)	623,5	586	185,2
Ratio d'endettement net	67,20%	65,70%	29,50%
Total du bilan	2 349,9	2 232,6	1 344,9

<sup>(2)</sup> Pour plus de détails, il convient de se reporter à la note 5.9.1 « Endettement financier net » des comptes consolidés figurant à la section 20.2 du présent Document de référence.

## Evolution du cours de bourse sur 1 an



# 4. Principaux risques et incertitudes auxquels le groupe Ipsos est confronté

Ipsos a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-après. Néanmoins, d'autres risques, non identifiés à ce jour, ou dont la réalisation n'est pas considérée comme susceptible d'avoir un effet défavorable significatif à ce jour, peuvent exister.

Le processus de gestion des risques mis en place au sein du Groupe est décrit au paragraphe 4.4 « gestion des risques » du rapport du Président du Conseil d'Administration qui figure à la section 16.4.1 du Document de référence

## 4.1 Risques liés au secteur d'activité des études de marché

### 4.1.1 Sensibilité aux évolutions macroéconomiques

Les différents marchés sur lesquels le groupe Ipsos intervient sont sensibles à l'évolution de la conjoncture économique. Cependant, historiquement les fluctuations économiques n'ont pas eu d'impact durable sur le marché des Etudes. En effet, l'incertitude en matière économique a le plus souvent généré un besoin accru d'informations permettant aux décideurs d'arbitrer leurs choix ; cette tendance – associée à la globalisation de l'économie et à la nécessité de disposer d'informations sur tous les grands marchés – a par le passé contribué significativement à la croissance de la demande d'études de marché.

Le groupe Ipsos considère que, sauf en cas de dégradation importante dans un pays majeur, la dispersion géographique de ses activités dans 85 pays et son positionnement de multi-spécialiste devraient lui conférer une bonne capacité de résistance en cas de dégradation localisée de la conjoncture.

Une part significative du chiffre d'affaires du groupe Ipsos est générée par des contrats d'une durée de moins d'un an ou par des commandes à court terme. Dans l'éventualité d'une détérioration des conditions macroéconomiques et de la volonté des clients du groupe Ipsos de maîtriser leurs coûts variables, certains projets dont la réalisation a été confiée au groupe Ipsos pourraient être retardés ou annulés et les commandes de nouveaux projets pourraient être moins nombreuses que prévues. Le niveau d'activité du groupe Ipsos auprès de ses clients peut varier d'une année sur l'autre, et ces différences peuvent infléchir ou contribuer à faire varier les bénéfices et résultats d'exploitation du groupe Ipsos.

Si la survenance de tels risques externes ne peut être contrôlée, le groupe Ipsos a toutefois mis en place des outils de veille et d'évaluation du niveau de ces risques et de leur impact. Ainsi, des analyses comportant des données financières et des indicateurs macro-économiques sont réalisées régulièrement par les responsables des pays, des régions et des lignes de métier spécialisées et sont communiquées aux dirigeants du groupe Ipsos.

Les résultats de ces analyses et ces indicateurs sont intégrés dans le processus budgétaire et leur prise en compte peut se traduire par des mesures d'adaptation de la stratégie du Groupe aux évolutions macro-économiques.

L'acquisition de Synovate en 2011 a permis d'enrichir les expertises et l'offre produit du Groupe, d'élargir sa base de clientèle et de renforcer ses positions auprès des grands clients, lui conférant ainsi une meilleure résilience.

#### 4.1.2 Saisonnalité du chiffre d'affaires et des résultats

Traditionnellement, le groupe Ipsos affiche un chiffre d'affaires plus important au cours du second semestre de l'exercice conformément à la tendance générale pour les sociétés d'Etudes. Les résultats semestriels représentent traditionnellement moins de 50 % du chiffre d'affaires et de la marge opérationnelle annuels. En conséquence, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie du Groupe peuvent varier de manière importante au cours de tout exercice donné.

Un leader des études

pour comprendre le monde

pour comprendre le monde

Le groupe Ipsos effectue un suivi régulier de la trésorerie du Groupe et des filiales, notamment par la mise en place d'un programme d'optimisation de la trésorerie (Max cash) à travers toutes les entités du Groupe, qui est piloté par la direction de la trésorerie Groupe.

### 4.1.3 Risque client

Le groupe Ipsos sert un grand nombre de clients (plus de 5 000 clients) dans des secteurs d'activités variés. Les 10 premiers clients – tous des groupes multinationaux faisant appel à Ipsos sur plusieurs marchés – représentent 19,2% du chiffre d'affaires du Groupe. Le client le plus important représente 5,2% du chiffre d'affaires 2012 du Groupe.

Pour préserver et développer sa relation avec ses grands clients, Ipsos a mis en place dès la fin des années 90 un programme dédié – le *Global PartneRing* – qui constitue un élément clef de la sécurisation de l'activité du Groupe et de son développement. Ce programme a été renforcé par la mise en place d'autres programmes couvrant un nombre de clients plus large (pour plus de détails, se reporter à la section 6.1.8 du présent Document de référence). Par ailleurs, plusieurs mesures ont été mises en place pour assurer un suivi de la relation-clients et optimiser la qualité des prestations et de la relation commerciale, notamment l'enquête annuelle réalisée auprès des principaux clients du Groupe. Enfin, un dispositif d'enquête est mis en place à l'issue de chaque étude qui permet de remonter et de traiter très rapidement les éventuels dysfonctionnements.

### 4.1.4 Risques liés à l'intégration des nouvelles acquisitions

Ces dernières années, le groupe Ipsos a effectué de nombreuses acquisitions, dont celle de la société Synovate finalisée en octobre 2011. La croissance par acquisitions reste un élément clé de la stratégie du Groupe. L'intégration des sociétés et activités acquises présente des coûts inhérents à ce type d'opération et comporte des incertitudes parmi lesquelles les effets de leur intégration à l'organisation et à la culture du Groupe, ainsi que la disponibilité et les efforts demandés à la Direction pour superviser leur intégration et leur gestion.

Bien qu'Ipsos SA ait par le passé intégré avec succès les sociétés et activités qu'elle a acquises, il n'est pas certain que les futures acquisitions n'occasionneront pas de difficultés et coûts plus importants que prévus. Dans l'hypothèse où une opération d'intégration en cours ou à venir serait retardée ou échouerait, Ipsos SA pourrait avoir à supporter des frais supplémentaires et la valeur de son investissement dans la société acquise pourrait diminuer. Tous les retards importants, frais inattendus et autres problèmes rencontrés dans le cadre de l'intégration de sociétés et activités qui sont acquises pourraient avoir un effet négatif sur les résultats d'Ipsos SA et sa rentabilité.

Le succès de l'acquisition de Synovate s'appréciera à l'issue d'une période de combinaison de deux ans (2012-2013). Une grande partie de l'intégration a été réalisée au cours de l'exercice 2012 et les bénéfices de celle-ci sont attendus à partir de 2013. A terme, ce succès dépendra de l'efficacité de l'intégration des équipes de Synovate au sein du Groupe, de la réalisation effective des économies d'échelles et des synergies envisagées, et de la capacité du Groupe à préserver le potentiel de développement de Synovate. Il dépendra notamment de la capacité du Groupe à conserver les équipes opérationnelles de Synovate en particulier celles dédiées aux clients, à maintenir la base de la clientèle de Synovate, et à capitaliser sur le savoir-faire des deux entités de manière efficace pour optimiser les efforts de développement, notamment au niveau des opérations (recueil et traitement des données) et au niveau commercial. La capacité du Groupe à réaliser les économies escomptées est, en particulier, dépendante du succès des négociations à l'échelle mondiale avec les fournisseurs du Groupe, de la mise en commun efficace des centres de production, de la réalisation de l'insourcing et de la consolidation des ressources IT et des fonctions support.

Le prix final d'acquisition de Synovate fait l'objet d'un différend entre Ipsos et Aegis en ce qui concerne l'application des clauses contractuelles d'ajustement post-clôture sur le niveau réel de dette nette et éléments assimilés ainsi que sur le niveau réel du besoin en fonds de roulement à la date du 30 septembre 2011 (pour plus de détails sur l'acquisition Synovate, se reporter à la section 5.1.5 du présent Document de référence et à la note 2.2.1 aux Comptes consolidés figurant à la section 20.2 du présent Document de référence).

Afin de limiter les risques liés aux acquisitions, le groupe Ipsos a mis en place un processus spécifique de gestion des acquisitions et de leur intégration. Tout projet d'acquisition est examiné par le Conseil d'Administration d'Ipsos SA pour approbation, l'opportunité de chaque acquisition étant au préalable étudiée par un comité de revue des acquisitions qui se réunit tous les mois et revoit l'ensemble des problématiques liées au projet concerné. Pendant le processus d'acquisition, le groupe Ipsos s'entoure de conseils spécialisés.

Par ailleurs, lors des discussions préparatoires aux acquisitions, Ipsos porte une attention particulière à la préparation de l'intégration au sein de l'organisation du Groupe et à l'adéquation avec la culture du Groupe afin de préparer la phase post-acquisition. Pour les acquisitions de taille moyenne, principalement régionales, les équipes de management régionales du groupe Ipsos sont en charge d'organiser et de veiller à la bonne intégration, en liaison avec les équipes corporate. De plus, de façon générale, un processus de suivi des engagements contractuels a été mis en place.

#### 4.1.5 Risque concurrentiel

Le marché des Etudes est caractérisé par une très forte intensité concurrentielle tant au niveau international qu'au niveau local. Au niveau international, le groupe Ipsos est en concurrence avec d'autres acteurs tels que Nielsen, le Groupe Kantar, GfK, Information Resources, IMS Health, Westat, Arbitron ou Intage. Ces acteurs bien que n'opérant pas tous sur les mêmes segments de marché (pour plus d'information, se reporter aux sections 6.2 « Principaux Marchés » et 6.5 « Position concurrentielle » du Document de référence) pourraient développer leur offre ou procéder à des acquisitions de sociétés opérant sur des segments identiques ou différents de ceux sur lesquelles ils opèrent, renforçant ou étoffant ainsi leur offre pour gagner des parts de marché. En outre, le développement de nouveaux outils de communication, notamment numériques, et des réseaux sociaux pourrait permettre à de nouveaux entrants d'acquérir des positions ou d'atteindre certains clients du groupe Ipsos et ainsi gagner de nouvelles parts de marché.

Enfin, des acteurs internationaux ou régionaux ou de nouveaux entrants pourraient chercher à débaucher des employés du groupe Ipsos, notamment à des fonctions commerciales ou de développement, avec un effet défavorable sur l'activité.

Afin de limiter le risque concurrentiel inhérent à son activité, le groupe Ipsos s'efforce d'être un acteur de premier plan sur son marché en développant une offre produit innovante, en élargissant les segments du marché sur lesquels il intervient, en élaborant des programmes clients spécifiques (confère section 4.1.3 « Risque client » du présent Document de référence) et en poursuivant sa politique d'acquisitions ciblées. Le Groupe a également adopté et mis en place une politique de rétention des managers clés (confère section 4.1.6 « Risque de perte de chiffre d'affaires lié au départ de managers clés » du présent Document de référence).

# 4.1.6 Risque de perte de chiffre d'affaires lié au départ de managers clés

Comme toutes les activités de service aux entreprises, les relations commerciales du groupe Ipsos avec ses clients reposent fortement sur la qualité des relations entre ses managers et leurs interlocuteurs chez ses clients. Le départ d'un manager ou d'un directeur de clientèle important pourrait, par conséquent, conduire à la perte pour le Groupe de certains clients. Le groupe Ipsos considère que ce risque est atténué par la répartition du chiffre d'affaires, comme expliqué à la section 4.1.3 « Risque client » ci-dessus.

Afin de limiter ce risque, le groupe Ipsos a mis en place des mécanismes visant à (i) garantir une rémunération attractive aux managers du Groupe, y compris des systèmes de rémunération pluriannuels pour certains managers clés avec la mise en place du plan d'incentive à long terme IPF 2020 (tel que décrit à la section 21.1.4.2 du présent Document de référence), (ii) offrir à ses clients non seulement un contact privilégié avec ses équipes spécialisées mais aussi une signature reconnue, des moyens opérationnels puissants et adossés aux technologies les plus avancées et des bases de données qui leur assurent la comparabilité des résultats d'études dans le temps et entre les pays et (iii) à fidéliser la clientèle par la qualité des services, mais aussi par la mise en place de contratscadres. Par ailleurs, le Groupe a mis en place des clauses de non-concurrence dans les contrats de travail des managers clés.

#### 4.1.7 Risques liés aux changements technologiques

Certains segments de marché sur lesquels le groupe Ipsos exerce son activité sont très compétitifs. Le maintien du succès du Groupe dépendra de sa capacité à améliorer l'efficacité et la fiabilité de ses services sur les segments de marché concernés. Le groupe Ipsos pourrait éprouver des difficultés susceptibles de retarder ou d'empêcher la réussite du développement, de l'introduction ou de la commercialisation de nouveaux services et pourrait également devoir supporter des coûts supérieurs à ceux prévus si ses services et infrastructures avaient besoin d'être adaptés à ces changements à un rythme plus rapide.

Un leader des études pour comprendre le monde

pour comprendre le monde

Afin de prévenir ce risque, le groupe Ipsos dédie des moyens importants à la recherche et au développement de méthodes et solutions d'études innovantes. Suite à l'acquisition en janvier 2010 d'OTX, une des principales sociétés d'études online aux Etats-Unis, Ipsos a créé Ipsos *Open Thinking Exchange*, une structure dédiée à l'innovation qui irrigue l'ensemble des lignes de métiers d'Ipsos. Elle a permis d'explorer et développer de nouvelles méthodes et solutions d'études à partir de l'étude des neurosciences, de l'exploitation des gisements d'informations via les réseaux sociaux et les nouvelles techniques digitales. Par ailleurs, le centre Synovate dédié à la Recherche et Développement est pleinement intégré au dispositif R&D d'Ipsos sous l'appellation Ipsos Laboratories. Basé à Cape Town en République Sud-Africaine, ce centre coordonne désormais et fédère la recherche produits des différentes lignes de métier du Groupe.

### 4.1.8 Risque lié aux systèmes d'information

L'activité du groupe Ipsos comporte une forte utilisation des systèmes d'information. Un dysfonctionnement des systèmes informatiques du Groupe pourrait ainsi avoir des conséquences négatives (perte de résultats d'une enquête, indisponibilité des bases de données, etc.). En pratique, le Groupe tend cependant à limiter ce risque par l'utilisation de systèmes et de logiciels standards du marché, qui sont répartis sur plusieurs sites et la mise en place de sauvegardes ou réplications des bases de données clés. En cas de problème sur un système ou sur un site, Ipsos a organisé la possibilité de transférer l'activité sur ses autres sites.

Le réseau Ipsos utilise des équipements de sécurité de premier plan autour des technologies Cisco. Ce matériel assure la cohérence de notre réseau et minimise les risques d'intrusion. La majorité des sites sont reliés aux Ipsos *data center* en utilisant des protocoles encryptés sur Internet, s'appuyant sur la technologie VPN (*Virtual Private Network*). Ceci est en cours d'extension à toutes les sociétés du Groupe au niveau mondial.

Le groupe Ipsos a mis en place une politique de mise à jour automatique des logiciels de sécurité et d'antivirus sur toutes les machines. Enfin, chaque accès à Internet depuis les sites Ipsos est protégé par un *firewall*.

#### 4.1.9 Risque de notoriété

Compte tenu de sa présence internationale et de sa visibilité, le groupe Ipsos peut être exposé au risque d'attaques de diverse nature pouvant atteindre sa réputation, notamment à travers des moyens de communication tel qu'Internet, et dont la survenance pourrait avoir un effet défavorable sur sa situation financière ou ses résultats.

Afin de limiter ce risque, le Groupe y sensibilise ses collaborateurs par la diffusion de ses principes et valeurs (notamment le *Green Book*), ses règles de communication, en particulier sur Internet et les réseaux sociaux, et entretient un dispositif de veille.

# 4.2 Risque réglementaire

#### 4.2.1 Risques liés à la réglementation applicable à l'activité

Toutes les sociétés du Groupe sont entièrement dédiées aux études ou aux opérations qui sont sousjacentes aux études. Leurs équipes ont une connaissance détaillée des réglementations applicables à leur activité, et notamment à l'égard de la protection des données et de la diffusion des sondages d'opinion (pour plus de détail, se référer à la section 6.2 « Le Cadre réglementaire du marché des Etudes » du présent Document de référence). Toutefois, il ne peut être certain que les procédures mises en place par les sociétés du Groupe prémunissent les sociétés de toutes éventuelles infractions à la réglementation applicable.

A l'avenir, l'activité du groupe Ipsos peut également être affectée par les législations relatives à la vie privée qui permettent notamment aux consommateurs de se protéger de tout télémarketing non sollicité. Des législations protégeant contre le télémarketing par téléphone non-sollicité ont notamment été mises en œuvre aux États-Unis (Do Not Call List) et en Italie. Dans d'autres pays, la législation existante tend à être interprétée de façon restrictive par les tribunaux. Des règles similaires existent concernant les e-mails non-sollicités (SPAM). Bien qu'en règle générale ces réglementations ne s'appliquent pas aux appels relatifs aux études de marché, de nouvelles lois ou règlements ou l'interprétation des lois et règlements existants par les tribunaux pourraient étendre ces dispositifs aux

études de marché. Dans l'hypothèse où ces réglementations deviendraient applicables aux appels relatifs aux études de marché, cela pourrait avoir des effets négatifs sur le résultat d'exploitation d'Ipsos SA.

Historiquement, l'impact de telles réglementations sur l'activité d'Ipsos n'a pas été significatif.

### 4.2.2 Risque d'évolution de la législation du travail

Le groupe Ipsos emploie un nombre important de vacataires pour l'administration des questionnaires. Dans certains pays, en fonction des spécificités locales du droit du travail, ces collaborateurs peuvent avoir un statut de salarié, mais ce cas de figure reste très minoritaire. Dans de nombreux pays où le groupe Ipsos a une activité, on peut observer actuellement une évolution de la législation sociale ou de son interprétation, visant à accorder un statut plus protecteur aux salariés « intermittents ». Cette évolution fait courir un double risque au Groupe :

- Un risque juridique, dans le cas où le Groupe n'accorderait pas aux collaborateurs occasionnels certains avantages aujourd'hui réservés à ses salariés permanents, et se trouverait ainsi en contradiction avec la loi;
- Un risque économique, ces évolutions tendant à renchérir le coût de la main-d'œuvre, dans la mesure où le groupe Ipsos ne parviendrait pas à augmenter ses tarifs dans les mêmes proportions. Le Groupe considère que ce risque est néanmoins à nuancer fortement, puisqu'il concerne l'ensemble de la profession et n'induira en conséquence pas de perte de compétitivité pour le Groupe.

Afin d'anticiper et maîtriser ce risque, les équipes locales du groupe Ipsos sont responsables d'effectuer un suivi de la législation concernée et d'anticiper son évolution. Par ailleurs, deux fois par an, au 30 juin et au 31 décembre, un reporting des litiges en cours est transmis aux équipes financière et juridiques du groupe Ipsos. (Confère également la section 4.2.3 relative aux risques liés aux litiges en cours).

#### 4.2.3 Risques liés aux litiges en cours

Les procédures et litiges en cours sont détaillés à la section 20.7 du présent Document de référence.

Pour la période du 1er janvier 2012 à ce jour, Ipsos n'a connaissance d'aucun litige ou procédure gouvernementale, judiciaire ou arbitrale à son encontre (ni d'aucune procédure en suspens dont Ipsos serait menacé) qui pourrait avoir ou qui a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité d'Ipsos SA et/ou du groupe Ipsos.

Le groupe Ipsos ne peut exclure que de nouvelles procédures précontentieuses ou contentieuses voient le jour à raison d'événements ou de faits qui ne seraient pas connus et dont le risque ne serait pas déterminable ou quantifiable à la date du présent Document de référence. De telles procédures pourraient avoir un effet sur la situation financière ou la rentabilité d'Ipsos SA et/ou du groupe Ipsos.

## 4.3 Risques de marché

#### 4.3.1 Risque de taux

L'exposition du Groupe au risque de variation des taux d'intérêt de marché est liée à l'endettement financier à long terme du Groupe. La politique du Groupe consiste à gérer sa charge d'intérêts en utilisant une combinaison d'emprunts à taux fixe et à taux variable.

Au 31 décembre 2012, sur 755,55 millions d'euros d'endettement brut (hors intérêts courus et juste valeur des instruments dérivés) environ 68% étaient contractés à taux variable (après prise en compte des swaps et des tunnels). Une hausse de 1 % des taux à court terme aurait eu un impact négatif d'environ 5 millions d'euros sur le résultat financier du Groupe de l'exercice 2012.

Des *swaps* de taux ont été mis en place dans le cadre des émissions obligataires de mai 2003 et de septembre 2010, du crédit syndiqué d'octobre 2005 et du crédit syndiqué d'avril 2009. En 2012, la société a eu recours à des swaps de taux dans le cadre de son crédit syndiqué de 2011.

Un leader des études

pour comprendre le monde

pour comprendre le monde

La gestion du risque de taux est centralisée au siège du Groupe sous la responsabilité du Trésorier Groupe.

Pour plus de détails concernant le risque de taux, se référer à la note 6.2.1 aux Comptes Consolidés figurant à la section 20.2 du présent Document de référence.

#### 4.3.2 Risque de change

Le Groupe est peu exposé au risque de change transactionnel dans la mesure où ses filiales facturent presque toujours dans leur monnaie locale et que leurs coûts opérationnels sont également dans la monnaie locale. Le Groupe ne recourt donc pas habituellement à des accords de couverture.

Le risque de change transactionnel du Groupe se limite essentiellement aux redevances de marques et prestations de services et d'assistance technique facturées par Ipsos SA ou Ipsos Group GIE aux filiales, en monnaie locale.

Cependant, en raison de l'extension de ses activités internationales, une part importante et croissante du chiffre d'affaires total d'Ipsos (82% du CA) et de ses charges d'exploitation est générée dans des monnaies autres que l'euro. Les variations de cours des monnaies peuvent ainsi avoir un effet négatif sur la situation financière d'Ipsos et son résultat d'exploitation sur tout exercice donné, et également perturber la possibilité de comparer ses comptes d'un exercice à l'autre.

Toutefois, Ipsos essaie, dans la mesure du possible, d'avoir une répartition en pourcentage équivalente entre le cash libellé en devise et les financements libellés en devise, ces derniers fluctuant alors dans les mêmes proportions.

Pour plus de détail concernant l'exposition au risque de change, se reporter à la note 6.2.2 des Comptes consolidés figurant à la section 20.2 du présent Document de référence.

#### 4.3.3 Risque de liquidité

L'objectif du Groupe est de gérer ses financements de sorte que moins de 20% de ses capacités d'emprunts n'arrivent à échéance à moins d'un an. Le Groupe s'est engagé à respecter certains ratios financiers. Au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2012, le Groupe remplissait ces engagements.

Pour plus de détails sur l'endettement financier du Groupe au 31 décembre 2012, se référer à la note 5.9 aux Comptes consolidés 2012 figurant à la section 20.2 du Document de référence.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Pour plus de détails sur l'exposition au risque de liquidité, se référer à la note 6.2.5 aux Comptes consolidés 2012 figurant à la section 20.2 du Document de référence.

#### 4.3.4 Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie ainsi que le dispositif de gestion de ce risque sont décrits aux notes 6.2.3 et 6.2.4 aux Comptes consolidés figurant à la section 20.2 du présent Document de référence.

#### 4.3.5 Risque sur actions

A l'exception des actions Ipsos auto-détenues, le groupe Ipsos ne détient pas, à la date du présent Document de référence, de participations dans des sociétés cotées. Au 31 décembre 2012, Ipsos détenait 36 642 de ses actions propres dont 20 098 dans le cadre d'un contrat de liquidité mis en place avec BP2S – Exane. En conséquence, le groupe Ipsos considère ne pas être exposé à un risque sur actions de société cotée. Pour plus de détails sur l'utilisation du contrat de liquidité, se reporter à la section 21.1.3.1 « Bilan des opérations sur les actions détenues par l'émetteur au cours de l'exercice 2012 » du présent Document de référence.

Par ailleurs, Ipsos SA a consenti des options de souscription et a attribué gratuitement des actions aux salariés et mandataires sociaux du Groupe. Au 31 décembre 2012, les options en cours peuvent conduire à la souscription d'au maximum 1 973 852 actions à un prix d'exercice de 19,36 euro à 24,63 euro par action et les actions gratuites disponibles représentent un maximum de 764 237 actions. Si tout ou partie de ces actions venait à être vendu sur le marché sur une courte période,

le cours de l'action Ipsos pourrait diminuer dans l'hypothèse où le marché ne serait pas en mesure d'absorber ces actions au prix du marché. Pour plus de détails sur la dilution potentielle maximum, se reporter à la section 21.1.4.2.3 du présent Document de référence.

# 4.4 Risque lié à une éventuelle dépréciation des écarts d'acquisition (goodwills)

Les opérations de croissance externe, et en particulier l'acquisition de Synovate, traitées comme des regroupements d'entreprises, ont généré la comptabilisation de *goodwills*. (Pour plus de détail sur les *goodwills*, se reporter à la note 5.1 aux Comptes consolidés figurant à la section 20.2 du présent Document de référence).

En application des normes IFRS, le *goodwill* n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an et dès qu'il existe une indication de perte potentielle de valeur. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable du *goodwill*, une perte de valeur du *goodwill* est comptabilisée, notamment en cas de survenance d'évènements ou de circonstances comprenant des changements significatifs défavorables, présentant un caractère durable, affectant l'environnement économique ou les hypothèses ou objectifs retenus à la date d'acquisition.

La Société ne peut garantir que des évènements ou circonstances défavorables n'auront pas lieu dans le futur qui la conduiraient à revoir la valeur comptable des *goodwills* et à enregistrer des pertes de valeur importantes qui pourraient avoir un effet défavorable sur les résultats du Groupe.

Par ailleurs, dans le cadre du test de dépréciation, les goodwills sont affectés aux unités génératrices de trésorerie identifiées au sein du Groupe. Des modifications éventuelles ultérieures de l'organisation du Groupe ou des modifications des normes IFRS pourraient également conduire la Société à constater des pertes de valeur et avoir une incidence négative sur les résultats du Groupe.

### 4.5 Assurances

L'activité d'Ipsos ne génère pas de risques industriels ou écologiques. Par ailleurs, comme cela est expliqué au paragraphe 4.1.8 du présent Document de référence, en matière de systèmes d'information, la couverture des risques passe prioritairement par la répartition des activités sur plusieurs sites, la mise en place de systèmes de sauvegarde, et la sécurité.

Ipsos SA a souscrit à une police d'assurance pour les mandataires sociaux visant à assurer le groupe Ipsos ainsi que ses dirigeants et administrateurs contre tout dommage du fait d'une faute professionnelle commise par les dirigeants ou par les administrateurs des sociétés du Groupe dans l'exercice de leurs fonctions.

A l'exception de ce qui a déjà été indiqué ci-avant, il n'existe pas à ce jour de programmes d'assurances centralisés ou globaux.

Les sociétés du Groupe souscrivent localement aux assurances obligatoires et aux assurances d'usage dans chacun des pays et marchés où elles interviennent. En ce qui concerne les assurances d'usage, elles couvrent les risques liés aux activités et les montants de couverture sont revus régulièrement en fonction de l'évolution du chiffre d'affaires et/ou des risques encourus. Les sociétés du Groupe sont généralement couvertes, notamment dans les principaux pays, par des polices d'assurances responsabilité civile exploitation, responsabilité civile professionnelle, locaux, matériel informatique, et pertes d'exploitation.

Un leader des études

pour comprendre le monde

pour comprendre le monde

# 5. Informations concernant l'émetteur

### 5.1. Histoire et évolution de la Société

#### 5.1.1 Dénomination sociale

Ipsos.

#### 5.1.2 Enregistrement

La Société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 304 555 634 RCS Paris (code APE 6420 Z – Activités des sociétés holding).

#### 5.1.3 Constitution

La Société a été immatriculée le 14 novembre 1975. Sa durée de vie est de 99 ans, à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

## 5.1.4 Siège / forme juridique

Siège social : 35 rue du Val de Marne - 75013 Paris.

Tél.: +33 1 41 98 90 00.

Forme juridique: Société anonyme de droit français à Conseil d'Administration régie par le livre II du Code de commerce.

# 5.1.5 Evénements importants dans le développement des activités de l'émetteur

Comme 2011 – exercice marqué par l'acquisition de Synovate, la branche Etudes du groupe Aegis – 2012 aura été une année charnière dans l'histoire d'Ipsos. En réunissant les équipes Ipsos et Synovate, le Groupe dispose désormais d'une meilleure couverture géographique, d'une taille et de capacités opérationnelles renforcées, et est à même de proposer à ses clients des offres méthodologiques plus riches, simples et pertinentes. Ensemble, les équipes réunies forment le 3ème groupe mondial des études.

2012 a donc été une année de construction. Les capacités opérationnelles du Groupe ont été redimensionnées et ses systèmes de gestion unifiés. Les équipes fusionnées ont été réunies dans des locaux communs, sous le même nom, le même logo, avec la même adresse de messagerie et un intranet commun. Elles ont appris à travailler ensemble et elles partagent aujourd'hui une culture et des valeurs communes.

Les experts dans chacune des spécialisations du Groupe ont redéfini la nouvelle offre Ipsos ; les chargés d'études et directeurs d'études ont été formés à ces nouvelles méthodes et nouveaux produits. Enfin, une nouvelle organisation Clients a été mise en place, avec des programmes dédiés pour les principaux grands comptes et pour les comptes à fort potentiel, notamment dans les pays émergents. A chacun d'eux, ont été présentés la nouvelle organisation et la nouvelle offre d'Ipsos, le nouveau Better Ipsos.

Les fondamentaux d'Ipsos demeurent inchangés :

- Ipsos est une société indépendante, contrôlée et dirigée par des professionnels des études.
- C'est une société dédiée à **un seul métier** : la production, l'interprétation et la diffusion d'informations recueillies auprès des individus.
- La spécialisation de ses activités Mesure de l'efficacité publicitaire, Innovation Marketing, Médias et Technologie, Opinion et Recherche sociale, Gestion de la Relation-client et de la Relation salarié, Gestion des enquêtes lui confère un avantage compétitif déterminant : des équipes expertes et dédiées à chaque spécialisation travaillent en étroite relation avec les

clients – entreprises et/ou institutions – auxquels elles apportent une connaissance et un savoir faire inégalés, ainsi que la compréhension de leurs publics, de leurs marchés, et d'un monde en transformation.

- Le premier, Ipsos a initié une **politique de relation-clients** unique et mis en place une structure dédiée pour ceux d'entre eux avec lesquels il travaille à des programmes d'études multi-pays, impliquant plusieurs de ses spécialisations.
- Ipsos est fortement implanté sur tous les **grands marchés**, ainsi que dans les **pays émergents** où il réalise 35% de son activité. Présent dans 85 pays, Ipsos emploie aujourd'hui 15 927 salariés qui travaillent avec plus de 5 000 clients dans le monde. Son chiffre d'affaires consolidé s'établit en 2012 à 1789 millions d'euros.
- Croître toujours plus vite que le marché et que ses principaux concurrents est la volonté d'Ipsos depuis sa création. Entre son introduction en bourse en 1999 et 2012, son chiffre d'affaires a été multiplié par 8. Pour 2013, le Groupe confirme sa stratégie de croissance et réaffirme son objectif : assurer une croissance industrielle continue, supérieure à celle de son marché.

## Ipsos, une société de croissance

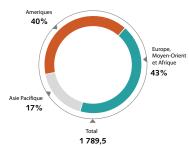
\* Pour les neuf premiers mois 2012, le calcul de la croissance organique de l'activité de l'ancien périmètre d'Ipsos n'a pas été possible, certaines prestations existantes ou nouvelles ayant été logées dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012 dans des entités juridiques différentes, situées dans l'ancien périmètre d'Ipsos ou dans l'ancien périmètre de Synovate selon la nature des contrats.



Un leader des études pour comprendre le monde

#### Contribution au chiffre d'affaires consolidé par zone géographique

(en millions d'euros)	2012	2011	Evolution 2012/2011	Croissance organique 4 <sup>ème</sup> trim seul
Europe, Moyen Orient et Afrique	768,3	587,5	+30,8%	-0,5%
Amériques	709,1	575,7	+23,2%	-4,5%
Asie Pacifique	312,1	199,7	+56,3%	+4,5%
Chiffre d'affaires annuel	1 789,5	1 362,9	+31,3%	-1%



### Contribution à la marge opérationnelle\* par région

(en milliers d'euros)	2012	2011	2010
Marge opérationnelle Europe, Moyen Orient, Afrique	81 985	64 777	47 639
Marge opérationnelle Amériques	74 410	75 247	63 583
Marge opérationnelle Asie Pacifique	23 251	18 782	11 180
Marge opérationnelle Autres	(1 198)	1 406	(2 897)
Marge opérationnelle totale	178 448	160 212	119 505

<sup>\*</sup> La marge opérationnelle est calculée en retranchant du chiffre d'affaire les coûts directs externes liés à l'exécution des contrats, les charges de personnel, les charges générales d'exploitation et les autres charges et produits opérationnels.

pour comprendre le monde

## Une naissance sous le signe de la différence

En 1975, Didier Truchot crée Ipsos à Paris avec une approche nouvelle du métier des études. Son objectif est de délivrer des informations à forte valeur ajoutée, rigoureuses et fiables, en les accompagnant de l'éclairage et du conseil aptes à les rendre immédiatement opérationnelles.

### Un développement rapide

Au cours des années 80, la société connaît une phase de forte croissance. Cette période coïncide avec l'arrivée de Jean-Marc Lech, jusqu'alors Président de l'IFOP.

La Société bénéficie du contexte favorable de l'explosion en France du secteur de la communication. La publicité est alors remarquablement dynamique, la presse pour cadres (presse économique, presse magazine) se développe, et la période d'alternance politique s'accompagne de l'émergence de la communication politique et des problématiques de gestion d'image.

Très vite, Ipsos acquiert une image d'excellence dans le domaine des études médias, de l'évaluation de l'efficacité publicitaire, des études d'opinion et de la recherche sociale. En 1989, Ipsos réalise un chiffre d'affaires de 100 millions de francs (15 millions d'euros) et occupe la cinquième position sur le marché français derrière Nielsen, Secodip, la Sofres et BVA.

Cependant, les grandes entreprises internationales, désireuses de se développer sur tous les grands marchés, veulent pouvoir travailler avec les mêmes prestataires d'études dans le monde entier, afin de disposer de données homogènes et comparables. Les dirigeants d'Ipsos perçoivent cette évolution et décident de développer le Groupe à l'international.

### L'expansion en Europe

Au début des années 90, Ipsos s'établit dans les grands pays européens (Europe du Sud, Allemagne, Royaume-Uni) et en Europe centrale. Les sociétés approchées répondent à certains critères : elles doivent être ouvertes à une cession de la totalité de leur capital, l'objectif d'Ipsos étant de constituer un véritable groupe intégré. Elles font partie des acteurs significatifs sur leur marché, parmi les trois ou quatre premiers intervenants. Le management de ces sociétés doit comprendre le projet Ipsos et y adhérer. Les prises de contrôle sont amicales, les dirigeants ayant vocation à rester à la tête des nouvelles filiales. Enfin, les sociétés doivent avoir une activité en rapport avec au moins un des métiers d'Ipsos.

Le Groupe s'étend ainsi rapidement, ce qui induit une mobilisation importante de capitaux et le renforcement de ses fonds propres. Jusqu'alors détenu aux deux tiers par les Co-Présidents et pour le tiers restant par les cadres, Ipsos, organise en juillet 1992 l'entrée de plusieurs investisseurs financiers, relayés en septembre 1997 par le groupe Artémis (M. François Pinault), via son fonds Kurun associé au fonds Amstar (M. Walter Butler).

#### La constitution d'un groupe mondial, l'introduction en Bourse

En 1999, Ipsos fait appel au marché afin de disposer des moyens nécessaires à la constitution d'un groupe de stature mondiale tout en conservant son autonomie.

L'introduction d'Ipsos sur le Nouveau marché de la Bourse de Paris le 1er juillet 1999 a été réalisée dans d'excellentes conditions.

Au total, 2 539 533 titres Ipsos ont été mis à la disposition du marché à un prix ferme de 33,5 euros (avant la division par quatre de la valeur nominale de l'action intervenue le 4 juillet 2006), dans le cadre d'un placement garanti. L'opération a été souscrite 12,6 fois. Le succès de cette opération a permis de conforter la position d'Ipsos auprès de ses grands clients internationaux face à ses concurrents déjà cotés.

Aujourd'hui, Ipsos est coté sur l'Eurolist de NYSE-Euronext SBF 120 (compartiment A).

# Ipsos intensifie sa politique de croissance externe sur tous les grands marchés

Ipsos précise sa politique d'acquisition : son objectif est à la fois d'élargir ses expertises et de compléter sa couverture géographique sur tous les grands marchés et les marchés émergents ou en développement (régions Asie-Pacifique, Amérique latine, Europe de l'Est et Afrique). Ipsos procède alors à des acquisitions ciblées, en se fondant sur les évolutions du marché des Etudes qui mettent en évidence de nouveaux segments d'activité, et sur les évolutions technologiques qui font évoluer le métier et requièrent des investissements importants.

Les années 2000 se caractérisent par la conjonction d'une croissance organique soutenue et l'intensification de la politique d'acquisition du Groupe. Ipsos réalise 12 acquisitions en Amérique du Nord dont la société Angus Reid, N°1 au Canada, 12 en Europe de l'Ouest dont la société MORI, leader pour les études d'opinion au Royaume-Uni, ainsi que 10 en Amérique latine et 8 au Moyen-Orient. Ipsos devient ainsi le leader des études par enquêtes dans ces deux régions. Enfin dans la région Asie- Pacifique, Ipsos réalise 12 acquisitions et s'établit solidement sur le marché chinois, en Asie du Sud-Est ainsi qu'au Japon et en Corée. En 2010, Ipsos réalise une acquisition majeure avec la société américaine OTX qui renforce l'expertise Ipsos dans le domaine des études online et des réseaux sociaux. Par ailleurs, Ipsos acquiert la société Apeme au Portugal et crée deux bureaux, en Malaisie et au Nigéria.

## Acquisition de Synovate

En 2011, Ipsos réalise l'acquisition de Synovate, la branche Etudes du groupe Aegis. Le Groupe conforte ainsi sa position sur le marché des Etudes dont il devient le numéro 3 mondial. Cette acquisition, la plus importante jamais réalisée par Ipsos, lui a permis de renforcer sa pénétration dans la zone Asie-Pacifique, en Amérique du Nord, et en Europe du Nord notamment, aussi bien dans les principaux marchés développés que dans les pays émergents. Elle lui a permis également, en accueillant les équipes hautement qualifiées de Synovate d'élargir son offre intellectuelle et commerciale, et d'élargir son portefeuille avec des expertises nouvelles (comme par exemple le secteur de la santé).

2012 a été une année de stabilisation, au cours de laquelle les équipes Ipsos et Synovate ont appris à travailler ensemble pour construire un Groupe plus important avec des compétences élargies, dans plus de domaines. Du fait de cette étape de stabilisation, le rythme d'acquisition a ralenti. Il est à noter cependant, qu'un nouveau bureau a été ouvert au Kazakhstan en novembre 2012.

### Les opérations de croissance externe

Europe de l'Ouest
RSL Research Services Ltd, Royaume-Uni (1991)
Makrotest, Italie (1991)
GFM-GETAS, Allemagne (1992)
ECO Consulting, Espagne (1992)
Insight, France, Belgique (1993)
WBA, Allemagne (1993)
Explorer, Italie (1993)
Création d'un bureau au Portugal (1995)
Research in Focus, Royaume-Uni (2000)
Médiangles, France (2000)
Novaction, France (2001), Italie, Allemagne (2005)
Imri, Suède (2002)
Eureka Marknadsfakta, Suède (2002)
Intervjubolaget, Suède (2002)
Sample-INRA, Allemagne, Espagne (2002)
INRA, Belgique (2003)
MORI, Royaume-Uni, Irlande (2005)
ResearchPartner, Norvège (2007)
MRBI, Irlande (2009)
Apeme, Portugal (2010)
Espaces TV Communication, France (2011)

Europe centrale et orientale, Moyen-Orient et Afrique
Szonda, Hongrie (1990)
Stat, Liban (1993) et création d'Ipsos Stat en Jordanie, Syrie et dans les pays du Golfe (2001)
Demoskop, Pologne (2001)
New Media Research, Roumanie (2002)
F. Squared, Russie, Pologne, Ukraine (2002)
Tambor Market Research & Consulting, République tchèque, Slovaquie (2006)
IMI (Research Division), Egypte (2006)
IDRS, Irak (2006)
KMG Research, Turquie (2007)
Markinor, Afrique du Sud (2007)
Strategic Puls, Serbie, Croatie, Slovénie, Albanie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine, Monténégro (2008)
Création d'un bureau au Maroc (2009)
Création d'un bureau au Nigéria (2010)
Création d'un bureau au Kenya (2011)
Création d'un bureau au Pakistan (2011)
Création d'un bureau au Kazakhstan (2012)

Un leader des études

pour comprendre le monde

pour comprendre le monde

#### Asie-Pacifique Marketing for Change, Australie (1999) Link Survey, Chine (2000) Novaction, Japon, Australie (2001) Feng & Associates Marketing Services, Chine (2002) Partner Market Research, Taïwan (2003) NCS Pearson, Australie (2003) The Mackay Report, Australie (2003) TQA Research, Australie (2004) Japan Statistics and Research Co Ltd, Japon (2004) Active Insights, Corée (2004) Guangdong General Marketing Research Company Ltd, Chine (2005) Création d'un bureau aux Philippines (2005) Joint-Venture en Thaïlande (2005) Indica Research, Inde (2007) Eureka, Australie (2007) Joint-Venture en Indonésie (2008) B-Thinking, Chine (2008) Création d'un bureau en Malaisie (2010) CBI, Vietnam (2011)

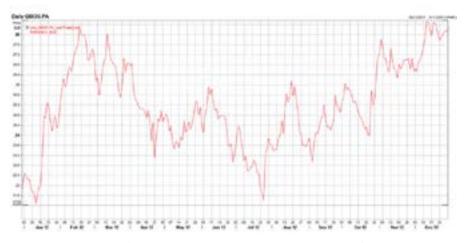
Amérique latine
Metrica, Argentine (1996)
Novaction, Argentine, Brésil, Mexique (1997)
Bimsa, Mexique (2000)
Search Marketing, Chili (2001)
Mora y Araujo, Argentine (2001)
Marplan, Brésil (2001)
Création d'un bureau Ipsos ASI Andina, Colombie (2002)
Création d'un bureau au Venezuela (2002)
Hispania Research Corporation, Porto Rico, Panama, Costa Rica (2004)
Napoleon Franco, Colombie (2005)
Apoyo Opinion y Mercado, Pérou (2006)
Livra, Argentine (2008)
Alfacom, Brésil (2008)
Punto de Vista, Chili (2009)
Observer, Argentine (2010)
TMG, Panama & Guatemala (2011)

Amérique du Nord
ASI, États-Unis (1998)
Angus Reid, Canada, États-Unis (2000)
Tandemar, Canada (2000)
NPD (Marketing Research Division), États-Unis, Canada (2001)
Riehle Research, États-Unis (2001)
AC Nielsen Vantis, États-Unis (2002)
Marketing Metrics, États-Unis (2003)
Descarie & Complices, Canada (2005)
Shifrin Research, États-Unis (2005)
Understanding UnLtd, États-Unis (2005)
Camelford Graham, Canada (2006)
Monroe Mendelsohn, États-Unis (2008)
Forward Research, États-Unis (2008)
OTX, États-Unis (2010)

#### 5.1.6 Ipsos et la Bourse

Ipsos qui est coté sur l'Eurolist de NYSE-Euronext, fait partie du SBF 120 et de l'indice CAC Mid-60 qui remplace l'indice Mid-100 depuis le 21 mars 2011. En 2010, la capitalisation boursière d'Ipsos a dépassé la barre du milliard d'euros. En conséquence, NYSE Euronext a décidé de transférer le titre Ipsos (FR0000073298) du compartiment B vers le compartiment A qui comprend les sociétés listées ayant une capitalisation boursière supérieure à 1 000 000 000 d'euros.

Le graphe ci-dessous illustre la performance de l'action Ipsos SA entre le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2012.



Notations : Ipsos n'a pas fait l'objet de notation par les agences de notation financière.

#### 5.2 Investissements

### 5.2.1 Principaux investissements historiques

Le montant des investissements en matériel, titres ou activités consolidés sur les trois dernières années se présente de la manière suivante :

En millions d'euros	2012	2011	2010
Immobilisations corporelles	14,8	12,5	8,4
Immobilisations incorporelles	9,0	5,5	3,7
Frais de recherche et de développement	2,4	1,8	1,3
A -Total des investissements en matériel	26,2	19,8	13,4
Titres et activités consolidés	28,4	616,2	54,9
B -Total des investissements en titres et activités consolidés	28,4	616,2	54,9
C -Total des investissements : A + B	54,6	636,0	68,3

Les immobilisations corporelles correspondent principalement à des acquisitions de matériel informatique et à des agencements.

Ipsos dispose d'une infrastructure globale (télécommunications, réseaux, équipement de sécurité, serveurs, centres de données, ordinateurs personnels et équipements portables) qui supporte le travail quotidien du personnel et permet la communication et l'échange d'informations entre les différentes filiales, les employés et les clients. L'infrastructure joue un rôle clé dans le succès de l'intégration des sociétés acquises et garantit la fluidité de l'information au sein d'un environnement élargi.

Les immobilisations incorporelles correspondent soit à des acquisitions de logiciels standards soit à des applications développées spécifiquement pour Ipsos. En effet, les méthodes de questionnement et les technologies propres au métier d'Ipsos reposent non seulement sur l'utilisation de logiciels et de matériels standards mais aussi spécifiques pour répondre efficacement aux besoins du Groupe.

Ipsos développe une activité de production de logiciels utilisés par ses chargés d'études et, pour certains d'entre eux, commercialisés auprès de ses clients. Ipsos considère que ces logiciels confèrent une forte valeur ajoutée à ses études, en permettant notamment aux clients du Groupe d'intégrer les données produites dans leur propre système de gestion.

L'acquisition par Ipsos de Synovate en 2011 a constitué un défi majeur : il a fallu migrer 6 500 utilisateurs, boîtes aux lettres et terminaux, ainsi que 2 000 serveurs et applications du réseau Aegis dans un délai de neuf mois. La complexité de cette migration s'est trouvée augmentée par la nécessité de maintenir l'activité et de réduire au maximum les perturbations pour l'utilisateur final. La réalisation de ce projet s'est déroulée entre novembre 2011 et juillet 2012, dans le respect du calendrier et du budget.

En 2012, Ipsos a procédé à la consolidation de ses systèmes et renforcé ses capacités dans les domaines suivants :

- Plateforme de gestion (Progiciel de Gestion Intégré JDE-Oracle)
- Chaînes de livraison de données à destination de ses clients
- Processus de collecte de données

En termes d'innovation, Ipsos continuera d'investir en 2013 dans son offre sur mobile, et poursuivra le processus d'intégration de ses systèmes pour parvenir à une plateforme mondiale unique. Le groupe engagera une stratégie de transformation de ses infrastructures informatiques afin de structurer son organisation en filières assurant des prestations pouvant être gérées par les systèmes informatiques.

Un leader des études pour comprendre

le monde

pour comprendre le monde

Ipsos effectue de façon régulière des opérations de croissance externe qui se traduisent par des investissements en titres ou activités consolidés. Les opérations de croissance externe réalisées au cours des trois dernières années sont décrites à la note 2 « Evolution du périmètre de consolidation » des comptes consolidés figurant à la section 20.2 du présent Document de référence.

Le financement des immobilisations corporelles et incorporelles est effectué soit sur les ressources propres du Groupe, soit par le biais de contrats de location de crédit-bail. Le crédit-bail est retraité dans les comptes consolidés du Groupe.

En 2012, en conséquence de l'acquisition de Synovate, nous avons procédé à un nombre significatif de déménagements afin de regrouper les équipes Ipsos et Synovate et permettre une meilleure collaboration ainsi qu'une recherche d'efficacité à travers un périmètre Ipsos élargi.

Il est prévu de continuer pour l'année en cours notre migration de plateformes, applications et système maison au *private cloud* et de plus en plus au *public cloud*, et d'intégrer l'ensemble des sociétés Ipsos dans une infrastructure toujours plus performante, résiliente et évolutive.

Les investissements réalisés au cours de l'exercice 2012 financés par la Trésorerie sont décrits aux notes 6.1.2 « Flux de trésorerie liés aux acquisitions d'immobilisations » et 6.1.3 « Flux de trésorerie liés aux acquisitions de sociétés et d'activités consolidées » des comptes consolidés figurant à la section 20.2 du présent Document de référence.

#### 5.2.2 Principaux investissement en cours

#### 5.2.2.1 Engagements liés aux acquisitions

Les engagements de rachat de minoritaires, les prix différés et compléments de prix actualisés qui sont enregistrés en autres passifs courants et non courants au 31 décembre 2012 s'élèvent à un montant total de 98,047 millions d'euros. Pour plus de détails sur ces engagements, il convient de se reporter à la note 5.12 des comptes consolidés figurant à la section 20.2 du présent Document de référence.

#### 5.2.2.2 Systèmes d'informations et IT

En 2012 Ipsos a lancé le programme de déploiement d'*IBM Dimensions* au niveau mondial. Il s'agit d'une suite intégrée d'applications installées sur une plateforme commune au niveau mondial pour assurer la fluidité de la collecte et du traitement des données. A la fin 2013, ce programme sera achevé à 80%.

Bien que la priorité soit de maintenir un niveau de prestation élevé pour les clients externes et internes, l'organisation informatique se lancera en 2013 dans un programme visant à se transformer en prestataire de service afin d'intégrer les bouleversements technologiques et répondre ainsi aux besoins de ses clients. Cette tâche portera sur 2013 et se poursuivra durant une partie de l'exercice 2014

Des initiatives en termes d'innovation sont aussi conduites par les lignes de spécialisation qui continuent de développer et d'améliorer nos produits. L'effort de développement logiciel est réalisé soit en interne, soit externalisé, mais toujours en collaboration étroite entre équipes IT et spécialisations qui travaillent également en étroite liaison avec les équipes en charge des opérations pour améliorer la productivité des systèmes de production du Groupe.

Pour plus de détails, se reporter également aux sections 4.1.7 et 4.1.8 respectivement relatives aux risques liés aux changements technologiques et aux systèmes d'informations.

#### 5.2.2.3 Panels

Ipsos investit continuellement pour développer et améliorer ses panels online (pour plus de détails, se reporter à la section 6.1.1 « Recueil, traitement et diffusion des données » du présent Document de référence). Les coûts de recrutement relativement élevés des membres de ces panels sont capitalisés et annulés comptablement lorsque les membres quittent le panel. Le renouvellement constant d'entrants et de sortants crée un flux d'ajustements permanents ; ainsi le panel reconnu à l'actif représente la valeur de la base active des membres du panel.

### 5.2.3 Principaux investissements programmés

Au 31 décembre 2012, aucun investissement significatif autre que ceux mentionnés à la note 6.4.3 « Engagements liés aux acquisitions » des Comptes consolidés figurant à la section 20.2 du présent Document de référence, n'a fait l'objet d'engagement ferme et définitif vis-à-vis de tiers.

Au cours de l'année 2013, Ipsos va poursuivre l'optimisation de sa productivité, en intégrant les dernières avancées technologiques afin d'améliorer le niveau des prestations proposées à ses clients externes et internes. Le Groupe poursuivra ses efforts d'harmonisation et d'intégration de ses plateformes, et mettra en place de nouvelles plateformes techniques permettant d'utiliser de nouveaux logiciels.

Ipsos continue à améliorer ses méthodes de collecte des données en intégrant les dernières innovations technologiques. Le Groupe poursuit également la consolidation de ses panels qui constituent une composante importante de son activité de recueil au niveau mondial. Enfin il développe des bases de données spécialisées par client, pour leur proposer des services encore plus performants.

# 5.3 Immobilisations corporelles importantes

Le Groupe est locataire de l'ensemble des immeubles utilisés pour son exploitation, y compris son siège social, à l'exception d'immeubles au Japon d'une valeur nette comptable de 3,3 millions d'euros, et depuis l'acquisition de Synovate, d'un immeuble en Belgique d'une valeur nette comptable de 0,7 million d'euros et en Italie d'une valeur nette comptable de 0,8 million d'euros. Il n'existe pas de charge majeure au titre de ces immeubles. Il n'y a pas de lien entre les différents bailleurs du Groupe et les mandataires sociaux d'Ipsos SA.

# 6. Aperçu des activités

# 6.1 Un métier, six spécialisations

Poser les bonnes questions aux bonnes personnes, au bon moment, en utilisant les techniques les plus appropriées – avec un enquêteur, à domicile ou dans la rue, sur le lieu de travail, dans les magasins, à la sortie des bureaux de vote, mais aussi par courrier, par téléphone, filaire ou mobile, par Internet – tel est le premier métier d'Ipsos.

Mais au-delà de l'enquête, c'est aussi recueillir et analyser les gisements d'informations disponibles via les réseaux sociaux ou la géo-localisation, c'est aussi recourir plus largement à la science – les neurosciences notamment – ou encore l'ethnographie pour obtenir, exploiter et comprendre les informations qui ne sont pas restituées par voie d'enquête.

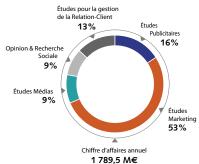
Quelles que soient les techniques et les méthodologies utilisées, Ipsos s'engage à produire des informations fiables, contrôlées et homogènes, et à les délivrer rapidement à ses clients – et ce, dans toutes ses spécialisations.

#### Contribution par secteur d'activité

(en millions d'euros)	2012	2011	Evolution 2012/2011	Croissance organique 4 <sup>ème</sup> trim seul
Etudes Publicitaires	283,9	258,3	+9,9%	+8%
Etudes Marketing	947,9	676,5	+40,1%	-3,5%
Etudes Médias	168,5	130,4	+29,2%	-12%
Opinion & Recherche Sociale	157,8	129,4	+21,9%	+6%
Etudes pour la gestion de la Relation-Client	231,5	168,3	+37,6%	+1%
Chiffre d'affaires annuel	1 789,5	1 362,9	+31,3%	-1%

Un leader des études pour comprendre

pour comprendre le monde



pour comprendre le monde

### 6.1.1 Recueil, traitement et diffusion des données

Ipsos Global Operations

**Ipsos Global Operations** est la ligne métier spécialisée dédiée à la collecte, au traitement et à la diffusion des données.



A la fois centre d'excellence et de profit, Ipsos Global Operations fédère et coordonne l'ensemble des opérations online et offline du Groupe



En 2012, Ipsos a conduit près de 75 millions d'interviews dans plus de cent pays

#### Etudes quantitatives et qualitatives

Parmi les principaux modes de recueil de données, on distingue traditionnellement :

- Les études quantitatives qui se fondent sur la constitution et l'interrogation de grands échantillons et font appel à des techniques statistiques ; Ipsos fournit un service de bout-en-bout qui couvre toutes les phases d'une étude, de la définition et de la mise en place de l'échantillon à l'analyse, l'interprétation et la diffusion des résultats.
- Les études qualitatives qui reposent sur une approche d'investigation approfondie au cours d'entretiens de groupe ou d'entretiens individuels réalisés en face à face ou online. Les études qualitatives permettent de recueillir un matériel d'études plus riche au cours d'entretiens approfondis animés par des experts de formation psychologique ou psychosociologique, formés à nos propres méthodes (groupe de confrontation *Krisis*™, intégration des nouvelles technologies dans les groupes projectifs, complémentarité quali/quanti, panel online…).

Etudes qualitatives et quantitatives sont aujourd'hui le plus souvent standardisées et constituent un protocole déclinable localement ou internationalement.

#### Le recueil des données

Le processus de réalisation d'une étude peut se décomposer en plusieurs étapes faisant intervenir d'une part les équipes spécialisées de directeurs et de chargés d'études qui travaillent en relation avec le client pour comprendre et analyser ses besoins, élaborer et proposer les meilleures méthodologies et protocoles d'enquête, et, d'autre part, les équipes techniques chargées de la formation et du suivi des enquêteurs, de la collecte des données et du traitement informatique de celles-ci.

Pour la collecte des données, on distingue traditionnellement quatre modes de recueil :

- Entretiens en face à face, au cours desquels les personnes interviewées sont consultées individuellement par un enquêteur et réagissent à des documents visuels ou audiovisuels ;
- Entretiens par téléphone :
- Réunions de groupe pendant lesquelles les citoyens-consommateurs sont consultés collectivement ;
- Enquêtes auto-administrées, réalisées sans enquêteur, les personnes interrogées devant répondre à un questionnaire envoyé par voie postale ou par Internet.

#### Enquêteurs et animateurs

La collecte des données quantitatives est effectuée par des vacataires (les enquêteurs). Des consultants spécialisés, psychologues ou sociologues, quant à eux, animent et interprètent les réunions de groupe dans le cadre des études qualitatives. La qualité des résultats dépend non seulement de la conception des questionnaires et de l'interprétation des réponses, mais aussi de la rigueur des interviews comme des protocoles d'enquête qualitatives.

La fiabilité des résultats suppose également des équipements technologiques de pointe. En constante évolution, ils ont permis d'améliorer la qualité et l'efficacité des activités de recueil. Ainsi le système CATI avec automatisation des appels pour les enquêtes téléphoniques, le système CAPI pour les interviews face à face et le système CAWI pour les enquêtes par Internet ont permis d'accroître la fiabilité et la rapidité de traitement des résultats.

## Les enquêtes face à face assistées par ordinateur

(CAPI: Computer Assisted Personal Interviews)

Cette technique a largement bénéficié des dernières évolutions technologiques permettant la diffusion de l'image au cours des interviews. Le CAPI double écran et, plus récemment, le CAPI multimédia double écran sans fil, rendent désormais possibles les enquêtes face à face au moyen d'ordinateurs portables reliés par liaison radio. Pour les questionnaires courts et ne comprenant que des questions fermées, les enquêteurs sont équipés d'assistants personnels (PDAs) qui leur permettent de recueillir et transmettre les données encore plus rapidement. Ipsos estime qu'environ six millions d'interviews mobiles seront réalisées en 2013.

### Les enquêtes téléphoniques assistées par ordinateur

(CATI: Computer Assisted Telephone Interviews)

Avec l'intégration de Synovate, Ipsos a renforcé ses capacités opérationnelles et compte plus de 6 200 stations CATI dans soixante neuf pays. Les centres d'appels sont équipés, pour la plupart, de systèmes de numérotation prédictive permettant d'optimiser la productivité et le taux de réponse. Ces capacités, parmi les plus importantes du marché, permettent à Ipsos d'offrir à ses clients un service global 24h sur 24.

Par ailleurs, dans un souci de qualité, d'efficacité et de cohérence méthodologique, Ipsos a mis en place des centres d'appels spécialisés par langue (Afrique du Sud pour l'anglais et Mexique pour l'espagnol), ainsi que plusieurs centres d'enquêtes téléphoniques multilingues dédiés à la réalisation des enquêtes internationales.

## Au-delà de l'enquête

Au-delà de l'enquête, les techniques de recueil des données continuent à évoluer. Via les téléphones mobiles, il est possible de recueillir des données de façon automatique, sans intervention directe des individus - ceux-ci ayant cependant donné au préalable leur accord - sur leur fréquentation des médias ou encore sur leurs déplacements. On parle alors de mesure passive.

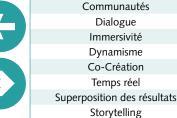
D'autre part, les informations collectées par voie d'enquête sont désormais enrichies à partir des gisements d'information révélés via les réseaux sociaux. On parle alors d'études socialisées.

# **Etudes par enquêtes**

Populations ciblées Monologue Linéarité Pre-Détermination Création Long terme Résultats en silos Reporting factuel Démographie







**Etudes socialisées** 





Social et comportemental

Un leader des études

pour comprendre . le monde

pour comprendre le monde

Ces nouvelles approches ne remettent pas en question les méthodes traditionnelles de faire de la recherche, mais elles les enrichissent en proposant des analyses plus approfondies, faisant davantage participer en aval les citoyens - consommateurs aux processus de choix des décideurs.



#### Le traitement et la diffusion des données

Le traitement des données est une étape cruciale qui mobilise des équipes spécialisées et des outils toujours plus sophistiqués.

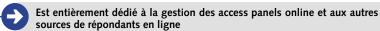
La validation, l'agrégation et l'analyse de ces données sont de plus en plus souvent réalisées à partir de plateformes régionales ou centralisées par ligne de métier ou ligne de produit. Les informations recueillies et traitées alimentent alors les bases de données historiques, à partir desquelles sont établies des normes de référence et des modèles prévisionnels qui sont un élément précieux de la valeur ajoutée de l'offre Ipsos.

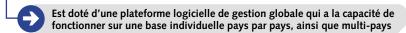
L'accès aux résultats est facilité par le déploiement de solutions multimédias innovantes : Ipsos a développé des extranets dédiés permettant de suivre les évolutions des différentes vagues d'enquêtes et d'intégrer les données dans les outils de gestion des clients. A titre d'exemple, Archway est un outil convivial et adapté à des utilisateurs non spécialistes, qui permet d'analyser et de diffuser les informations directement chez nos clients.

#### Simplifier : une plateforme de production unique

Pour simplifier le processus de réalisation des enquêtes, et singulièrement les enquêtes internationales, lpsos a mis en place une plateforme de production unique. Administrée à partir du logiciel *Dimensions* (IBM), cette plateforme a permis de couvrir 40% de l'activité de production du Groupe en 2012, capacité qui sera doublée en 2013. Elle est adossée à *Workbench*, un système de *workflow* qui permet de suivre en continu l'évolution du travail tout au long de la chaîne de production.







Les techniques de recueil d'information online sont un facteur important d'amélioration des méthodes d'enquête. Elles permettent à la fois de réduire les coûts et délais de réalisation, tout en garantissant une qualité irréprochable des informations produites. Elles requièrent l'intervention de spécialistes à chaque étape, de la conception des questionnaires, des plans d'échantillonnage jusqu'à la remise de résultats exploitables.

Pour faciliter et optimiser l'usage de ces enquêtes, Ipsos s'est doté d'access panels online, qui comptent parmi les plus importants du marché et dont la gestion en est confiée à Ipsos Interactive Services. Il s'agit de plusieurs ensembles d'individus qui sont préalablement recrutés, puis sollicités pour participer aux enquêtes Ipsos, plusieurs fois par an, selon un rythme défini à l'avance.

Ipsos compte quatre millions cinq cent mille panélistes dans quarante cinq pays, soit les principaux marchés en Europe, Amérique du Nord et Amérique latine, ainsi que dans la région Asie-Pacifique.

L'élection présidentielle américaine a été l'occasion de prouver dans les faits la fiabilité de nos échantillons en ligne. En collaboration avec notre partenaire média, Thomson Reuters, Ipsos Public Affairs a mené avec succès quotidiennement des interviews en ligne tout au long de la campagne électorale, et conduit le jour du scrutin un sondage de sortie des urnes auprès 38 442 électeurs. Une évaluation indépendante de la performance des instituts de sondage de l'Université de Fordham, a classé Ipsos N° 1 sur les vingt-huit organisations ayant mené ce même type d'interviews en ligne.

lpsos Observer

**Ipsos Observer** - The Survey Management, Data Collection and Delivery Specialists.





Marque Ipsos spécialisée dans la gestion des enquêtes, la collecte de données et livraison de résultats pour les clients qui ont besoin de prestations d'enquêtes adaptées

**Ipsos Global Operations** qui est le prestataire de toutes les lignes de métier Ipsos, propose également son expertise directement auprès de ses clients sous la marque **Ipsos Observer**. En effet, Ipsos Observer leur garantit des prestations de très haute qualité, au meilleur prix, partout dans le monde.

Les prestations d'Ipsos Observer incluent aussi bien des enquêtes sur des marchés nationaux que des enquêtes internationales, en mettant en œuvre les différentes techniques de recueil : face à face, online, téléphone - fixe et mobile - et enquêtes omnibus. On signalera tout particulièrement, les enquêtes omnibus qui sont des études syndiquées (dites aussi multi-clients) permettant de mutualiser les coûts de production en réunissant différents sujets dans une même vague d'enquête effectuée auprès d'un échantillon de personnes défini préalablement.

Ipsos Observer qui dispose d'équipes dédiées dans soixante six pays, a conduit en 2012 des études dans plus de cent pays.

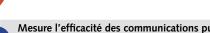
# Un leader des études

pour comprendre le monde

### 6.1.2 Mesure et compréhension de l'efficacité publicitaire

lpsos ASI

**Ipsos ASI –** The Advertising Research Specialists.





Mesure l'efficacité des communications publicitaires depuis près de 40 ans et s'appuie sur une expérience incomparable et des bases de données qui comptent plus de 95 000 tests réalisés à ce jour

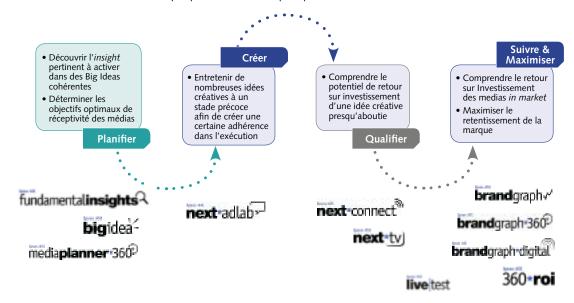


Propose une gamme complète d'études publicitaires, du copy-testing au bilan de marques

Plus exigeants qu'auparavant et moins fidèles à leurs habitudes, les consommateurs sont également devenus plus difficiles à toucher en raison de la multiplication des supports publicitaires, digitaux et mobiles. Faire les bons choix publicitaires est un exercice de plus en plus complexe qui conditionne le succès des marques. Les experts Ipsos accompagnent les annonceurs dans leurs choix pour une mise en œuvre irréprochable de leurs communications.

pour comprendre le monde

**Ipsos ASI** – *The Advertising Research Specialists* est organisé en trois pôles d'expertise : les Ingénieurs Produits en charge du développement des produits innovants ; un pôle Excellence Etudes visant à assurer à l'échelle globale une exécution parfaite des programmes suivant le credo *Better, Quicker, Cheaper* ; une équipe globale de consultants qui accompagnent nos clients avec les idées, l'éclairage et la mise en perspective nécessaires pour prendre les meilleures décisions de communication.



#### Nourrir les grandes campagnes publicitaires

L'écoute des consommateurs dès les premiers stades de développement d'une campagne publicitaire permet d'en évaluer et d'en renforcer le potentiel. Pour ce faire, Ipsos a développé des solutions associant méthodes qualitatives et quantitatives, ainsi que de nouvelles approches – comme, par exemple, la biométrie – afin d'optimiser l'impact des campagnes en termes de ventes et de valeur de marque. Ipsos qui considère qu'une grande campagne naît d'une *Big Idea*, travaille avec ses clients pour associer le consommateur dès les toutes premières étapes de la création ; ses deux produits-phares sont *Big\*Idea* et *Ad\*Lab*.

#### Qualifier efficacement les grandes campagnes publicitaires

Ipsos a d'abord développé des produits d'études qui permettaient d'évaluer l'efficacité des campagnes a posteriori, c'est-à-dire après leur diffusion. Les post-tests, qui ont grandement contribué aux premiers succès d'Ipsos, représentent encore aujourd'hui 5% de l'activité de la spécialisation.

Cependant le ticket d'entrée élevé dans les grands médias fait de la mesure a priori de l'efficacité des campagnes un préalable à tout lancement. Le développement des campagnes online qui démultiplie l'offre ne contredit pas cette tendance.

Ipsos est le numéro 1 mondial des prétests de films publicitaires (copy-testing) qui représentent plus de la moitié de l'activité d'Ipsos ASI. Ipsos propose une offre de produits permettant de mesurer de façon homogène – quelque soit le marché – les effets des campagnes et d'optimiser leur créativité.

Dans la gamme de pré-tests Ipsos, on citera principalement *Next\*TV* proposé dans 40 pays et *Next\*Connect*, une solution innovante conçue comme une véritable plateforme intégrée qui permet d'évaluer la publicité quelque soit le support utilisé.

#### Evaluer les campagnes et les marques en situation

Ipsos ASI a développé des solutions d'études à forte valeur ajoutée pour suivre l'évolution des campagnes et des marques en situation sur leur marché. Brand\*Graph est une solution déclinée en plusieurs produits, notamment Brand Graph\*360 pour comparer les interactions d'un média à l'autre, et Brand Value Creator pour évaluer le capital marque. Brand\*Graph permet de suivre en continu différents indicateurs sur la santé de la marque (Brand\*Health) et leur évolution par rapport aux actions marketing menées. Brand\*Graph constitue une source d'inspiration précieuse pour de futures actions marketing.

### 6.1.3 Etudes Marketing

lpsos Marketing **Ipsos Marketing** – *The Innovation and Brand Research Specialists* regroupe l'ensemble des expertises Ipsos permettant de répondre aux besoins croissants d'informations tactiques ou stratégiques sur les marchés, les marques et les consommateurs.

En réunissant les équipes expertes d'Ipsos et de Synovate, Ipsos a entièrement repensé et renouvelé son offre qu'il propose désormais autour de quatre marques spécialisées, dotées chacune d'équipes dédiées. Elles partagent le même objectif : aider nos clients à bâtir des marques fortes et innovantes.

# Accompagne ses clients tout au long du cycle de vie des marques

- Compréhension des marchés et des cibles
- Management des marques
- Génération d'idées et screening de concepts
- Développement de produit et détermination de potentiel
- Optimisation du mix
- Evaluation post-lancement

## 4 divisions

- Ipsos MarketQuest The Markets and Brand Specialists
- Ipsos InnoQuest The Innovation and Forecasting Specialists
- Ipsos UU The Qualitative Research Specialists
- Ipsos Healthcare The Healthcare Research Specialists

Un leader des études

pour comprendre le monde

Ipsos MarketQuest **Ipsos MarketQuest** – *The Markets and Brand Specialists*Comprendre les consommateurs et les marchés pour une croissance maîtrisée.

Nos experts aident nos clients à identifier les opportunités de marché et les pistes d'innovation, à définir le meilleur positionnement pour leurs marques, à allouer efficacement leurs investissements Marketing, et à développer des stratégies gagnantes sur le point de vente. Ipsos Marketing est la seule agence globale dotée d'une entité exclusivement dédiée à ces problématiques, guidée par une théorie globale du consommateur et de ses motivations. Nos solutions d'études s'appuient sur des indicateurs simples, pertinents et toujours corrélés aux résultats d'activité, issus de nos ateliers et de nos simulations.



The Censydiam Compass

lpsos InnoQuest

**Ipsos InnoQuest** – *The Innovation and Forecasting Specialists*Pour optimiser les programmes d'innovation et construire des marques profitables.



Innover et prévoir le retour sur investissement des programmes d'innovation est au centre des préoccupations de nos clients soucieux de développer des marques profitables. Ipsos InnoQuest les aide à optimiser leurs programmes de recherche à travers une offre complète d'accompagnement à toutes les étapes de leur processus d'innovation.

pour comprendre le monde

Les experts InnoQuest délivrent à nos clients des indicateurs potentiels, validés dès les premières phases d'innovation et accompagnés de recommandations précises leur permettant d'optimiser leur investissement. Ils proposent des outils simples et intuitifs pour les guider dans leur démarche d'innovation ; ils mettent en œuvre de puissantes plateformes de simulation ; et ils les aident à développer des produits performants grâce à des techniques itératives de co-création.



lpsos Healthcare

Ipsos Healthcare – The Healthcare Research Specialists
Comprendre les motivations, expériences, interactions et influences des différents acteurs du secteur Santé.

Ipsos Healthcare est spécialisée dans la recherche Santé où elle occupe une place de tout premier plan. Les équipes réunies d'Ipsos et de Synovate rassemblent plus de 600 spécialistes travaillant au quotidien avec les vingt plus grands groupes de l'industrie pharmaceutique dans plus de quarante pays. Ipsos Healthcare est leader sur les principaux marchés émergents.

L'offre d'études est organisée autour de deux disciplines : la première dédiée aux études customisées propose les meilleures solutions d'études à destination des principaux acteurs du marché ; la seconde dédiée aux études syndiquées qui propose des études barométriques — Global Therapy Monitors — couvrant plusieurs classes de maladies dans 31 pays, ainsi que la plus grande base de données sur l'Oncologie au niveau mondial. Ces deux disciplines qui disposent d'une plateforme d'enquêtes dédiée, sont connectées et travaillent de concert pour délivrer les enseignements les plus pointus à nos clients.

lpsos UU **Ipsos UU** – *The Qualitative Research Specialists*Replacer les études dans la vie pour mieux comprendre le monde.

Avec plus de mille spécialistes, Ipsos UU (pour *Understanding UnLtd*) est la première communauté de qualitativistes au monde, solidement implantée sur tous les grands marchés et en position de leader dans de nombreux pays. La mission d'Ipsos UU : comprendre le monde, ses différents contextes et systèmes d'influence, et les aspirations de nos concitoyens à travers le globe dans leurs différentes expressions. Ils utilisent les méthodologies les plus avancées et des approches flexibles qui permettent de conduire les études dans le contexte de la vie, comme elle est vécue, pour mieux appréhender et conduire le changement.

Ipsos UU a développé une gamme complète de solutions pour mieux comprendre les catégories et les marques, générer de nouvelles idées, et développer des mix gagnants. Nos experts disposent aussi d'une palette de méthodologies innovantes telles que les études sur mobile, l'ethnographie ou les communautés *online*.

#### 6.1.4 Etudes Media

lpsos MediaCT

**Ipsos MediaCT –** The Media, Content and Technology Research Specialists.



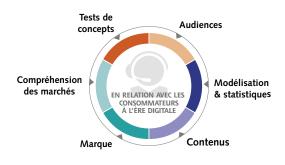
Est la ligne d'activité spécialement créée pour aider nos clients à se connecter avec les consommateurs dans l'ère digitale



Regroupe les activités liées à l'étude des médias, de leurs contenus et des technologies de l'information

A l'heure où chacun peut désormais regarder, écouter, lire, chercher et créer du contenu en utilisant les plateformes digitales, Ipsos MediaCT offre son expertise dans six domaines: Mesure d'audience, Modélisation et traitement statistique, Marque & Engagement, Etude de contenus, Compréhension des marchés et Innovation.

L'essor des nouveaux médias n'a cessé de s'amplifier ces dernières années pour devenir un phénomène mondial. Même si le rythme de progression peut varier fortement selon les régions, la plupart des



médias est aujourd'hui disponible sur de multiples plateformes (PC, Tablettes, Smartphones, Web TV...) et ils opèrent tous dans un monde en rapide transformation. Alors que les marques elles-mêmes deviennent leur propre média, que les modes de souscription couvrent les différentes plateformes, nos clients veulent comprendre comment leurs publics accèdent et communiquent avec les médias, et ils attendent de leurs prestataires Etudes de nouvelles réponses ainsi que des recommandations en temps réel.

#### Audiences

Ipsos MediaCT mesure l'audience des médias nationaux et internationaux – radio, télévision, presse écrite, web, affichage et mobilier urbain. Ipsos est également leader des études sur les populations à hauts revenus avec une offre d'études syndiquées comprenant l'enquête Affluent Survey aux Etats-Unis, l'enquête Business Elite qui mesure la consommation médias et les habitudes des Top Managers dans plus de 30 pays, et les études syndiquées PAX et EMS sur les consommateurs aisés respectivement en Asie-Pacifique et en Europe.

Ipsos MediaCT innove constamment pour proposer les meilleures solutions d'études : ainsi en 2012, Ipsos a lancé MediaCell, pour la mesure d'audience électronique passive. Cette solution qui utilise les Smartphones des utilisateurs, détecte automatiquement les signaux de radiodiffusion inaudibles.

#### Modélisation et statistiques

Ipsos MediaCT développe et propose des logiciels de pointe très performants pour accompagner son activité de mesure d'audience, et commercialise auprès des professionnels des médias des outils leur permettant d'optimiser leurs transactions d'achats et de ventes d'espaces publicitaires.

#### Marque

La capacité d'une marque à interagir avec ses consommateurs est essentielle pour son succès, notamment dans le domaine des médias, des contenus et des nouvelles technologies. Ipsos MediaCT, en s'appuyant sur des modèles validés, conseille ses clients sur les performances de leur(s) marque(s) de manière adaptée à leurs besoins et à la situation unique de leur marché, que les services offerts soient gratuits ou payants. Ipsos propose également un modèle spécifique de mesure d'attachement à la marque, spécialement adapté à l'univers des médias et de leurs contenus.

Un leader des études

pour comprendre le monde

# Un leader des études

pour comprendre le monde

#### Etudes de contenu

Ipsos MediaCT offre à ses clients la possibilité de tester leurs contenus grâce à des outils tels que les tests en ligne ou les tests de programmes. Le département *Motion Picture Group (MPG)* teste le potentiel des programmations télévisuelles et cinématographiques, ainsi que celui des scenarii. D'autre part, Ipsos a développé une application sur mobile permettant aux clients des télécoms d'en comprendre les préférences et l'usage.

#### Comprendre les marchés

Dans un marché en constante évolution, comprendre comment les consommateurs eux-mêmes changent et appréhendent les évolutions est essentiel pour cibler les efforts et les offres marketing. Ipsos MediaCT s'attache, dans le domaine des produits de haute technologie, à mettre en lumière la façon dont les marchés fonctionnent, via des études de segmentation et l'ingénierie des nouveaux produits et services. Les spécialistes d'Ipsos MediaCT s'intéressent également au taux de désabonnement (*churn* - comment attirer et fidéliser les clients -) en mettant l'accent sur la façon d'identifier et de quantifier les facteurs de propension au changement.

#### Tests de concept

En 2012, Ipsos MediaCT a lancé une offre innovante pour tester de nouveaux concepts qui détermine le rôle de la communication et des médias de masse dans l'adoption de produits et de services. Cette offre s'appuie sur l'expertise d'Ipsos MediaCT dans la compréhension des stratégies de monétisation et des business models validés.

#### 6.1.5 Etudes d'Opinion et Recherche sociale

Ipsos Public Affairs

**Ipsos Public Affairs –** The Social Research and Corporate Reputation Specialists.





Eclaire les décideurs, aussi bien dirigeants politiques que décideurs en entreprise, sur les enjeux de société et les attitudes et comportements des citoyens consommateurs

Les équipes d'Ipsos Public Affairs – The Social Research and Corporate Reputation Specialists conduisent des programmes d'études nationaux et internationaux pour suivre la formation et l'évolution des opinions sur les grands sujets de société.

Leur vocation est d'aider les entreprises et institutions à comprendre ces évolutions pour optimiser leur réputation, anticiper les changements de comportements et d'opinion, et enrichir leurs communications. Elles délivrent l'information dont elles ont besoin pour bâtir des politiques, programmes, stratégies de communication et plans d'action efficaces. Elles conduisent également des enquêtes de climat politique et des estimations de vote.



#### Etudes sur la gestion de la réputation d'entreprise et la gestion de crise

*Ipsos Global Reputation Center* propose à ses clients en entreprises et institutions des études hautement personnalisées qui leur permettent de gérer et de construire leur réputation, de planifier, de gérer et améliorer leurs communications stratégiques et de crise, de mieux comprendre leurs employés et leurs publics, ainsi que de maximiser leurs relations avec l'ensemble de leurs partenaires.

En collaboration avec leurs clients, les experts Ipsos identifient ces partenaires-clés qui peuvent impacter la performance de leur entreprise, autoriser ou faciliter ses développements, et améliorer leur compétitivité sur les marchés.

La réputation corporate est une valeur en laquelle nos experts croient. Elle aide à construire la réputation de l'entreprise au quotidien et permet une plus grande efficacité marketing et un dialogue ouvert avec les différents partenaires.

#### Etudes gouvernementales et Secteur public

Ipsos Social Research Institute (ISRI) rassemble 400 spécialistes de la recherche sociale qui proposent leur double expertise des enjeux nationaux et globaux. Ils aident ainsi les décideurs à mieux répondre aux défis des politiques publiques. Ils travaillent pour de nombreux départements ministériels, administrations et services publics ainsi que pour des organismes internationaux (comme la Banque Mondiale, un certain nombre d'agences des Nations Unies, la Communauté Européenne ou l'OTAN et d'autres institutions ou organisations non gouvernementales).

L'ISRI publie également *Understanding Society*, une revue internationale dédiée aux problématiques du pouvoir et de l'opinion, qui s'appuie sur les études Ipsos et des entretiens avec des personnalités politiques de premier plan. Les experts mondiaux d'Ipsos Public Affairs contribuent régulièrement dans les publications nationales et internationales.

#### **Etudes politiques et électorales**

Les équipes spécialisées d'Ipsos conduisent des enquêtes de climat politique, et réalisent des opérations d'estimation de vote. Elles participent aux soirées électorales organisées par les grands médias en Afrique du Sud, Argentine, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Espagne, États-Unis, France, Hongrie, Italie, Mexique, Nigeria, Péru, Royaume-Uni et en Turquie.

Une politique active de partenariat avec les grands médias permet de coproduire de nombreuses analyses de l'actualité. Ipsos est le partenaire international de *Thomson Reuters* ainsi que de *Telemundo Communications Group* qui touche une large audience hispanophone dans le monde. En France, pour couvrir les échéances électorales du printemps 2012 (élection présidentielle et élections législatives), Ipsos est également devenu le partenaire des chaines de *France Télévision*, des antennes de *Radio France* et du quotidien *Le Monde*. En Italie, Ipsos est le partenaire Etude de *RAI 3* et de son émission Ballarò pour laquelle il réalise un sondage d'opinion et d'intention de vote hebdomadaire.

#### Global@dvisor

L'enquête Global@dvisor est une enquête syndiquée mensuelle conduite dans vingt quatre pays à destinations des médias et des clients. Chaque mois, entre 500 et 1 000 interviews, selon les pays, sont conduites aux Etats-Unis, au Canada, en Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Chine, France, Royaume-Uni, Allemagne, Hongrie, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Mexique, Pologne, Russie, Arabie Saoudite, Afrique du Sud, Corée du Sud, Espagne, Suède et Turquie.

#### 6.1.6 Etudes pour la gestion de la relation client et salarié

lpsos Loyalty

**Ipsos Loyalty –** The Customer and Employee Research Specialists.



Propose des solutions d'études et les conseils d'une marque globale sur l'expérience client, et les problématiques de satisfaction et de fidélité

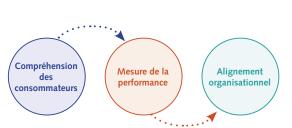
Ipsos Loyalty est le leader mondial de l'expérience client, des études de satisfaction et de mesure de la fidélité ainsi que le partenaire de confiance des principaux groupes mondiaux sur les questions relatives à la mesure, la modélisation et la gestion des relations clients et employés.

Un leader des études

pour comprendre le monde

# Un leader des études

pour comprendre le monde



#### Construire des relations plus fortes

Les experts d'Ipsos Loyalty s'attachent à comprendre les relations clients et employés, comment elles fonctionnent, et surtout comment les améliorer. La multiplication des sources et des volumes d'information disponibles complexifient les prises de décision des dirigeants, augmentant d'autant le besoin de conseils simples et fiables sur les questions relatives à la gestion de la relation client et employé.

Ipsos Loyalty propose une offre complète de produits et services afin de mesurer la performance d'une organisation aux yeux de ses clients – à l'occasion de chaque relation transactionnelle mais aussi en termes de la relation globale. Ces interventions ont de nombreuses applications concrètes dans la vie des entreprises, dès lors qu'il s'agit d'optimiser la qualité des prestations, d'établir des grilles de rémunération fondées sur le rendement, ou d'opérer un redéploiement stratégique.

#### Produire les meilleurs résultats

Pour que nos clients réussissent, ils doivent non seulement améliorer leurs propres performances, mais encore réussir mieux que leurs concurrents aux yeux de leurs propres clients. Comprendre les consommateurs, mesurer les performances des produits et services proposés, mettre en place une organisation centrée sur les clients sont des préalables indispensables pour améliorer la position de l'entreprise et lui conférer la position de leader dans l'esprit de ses clients.

Ipsos Loyalty a développé un portefeuille de solutions pour aider ses clients à améliorer leur position concurrentielle.

- Wallet Allocation Optimizer (WAO!), comment augmenter sa part de marché. Cette méthode a été publiée et distinguée dans la Harvard Business Review ;
- Ideal Customer Experience (ICE) comment aider les entreprises-clientes à définir leur stratégie-client via une approche comportementale qui utilise l'ethnographie pour comprendre comment les habitudes se forment, se renforcent et se déforment;
- Mystery Shopping pour auditer l'expérience client au moment clé de l'engagement client ;
- Employee Relationship Management pour appréhender de façon globale l'expérience salarié.

#### Apporter des solutions créatives

Les solutions créatives d'Ipsos Loyalty produisent de l'innovation en continu, tout en exploitant les nouvelles technologies et les progrès scientifiques dans la compréhension du consommateur, comme les neurosciences, la biométrie et de l'économie comportementale.

Afin de délivrer des conseils holistiques à leurs clients, les experts d'Ipsos Loyalty sont à la pointe des techniques de fusion des données issues de leurs études avec celles, structurées ou non, provenant des bases de données clients, des bases de données opérationnelles et financières, d'internet, de l'écoute des médias sociaux, et des systèmes passifs de géo-localisation. Ils intègrent également les données issues de toute autre source pertinente d'informations quantitatives et qualitatives.

Ipsos Loyalty est également leader dans les domaines de l'*Enterprise Feedback Management (EFM)*, comme de la capture et du reporting de données issues via les terminaux mobiles, ou encore des études des communautés et réseaux sociaux.

#### 6.1.7 Innovation et nouveaux produits

Ipsos jouit d'une solide tradition d'innovation qui se traduit concrètement dans chacune de ses lignes de spécialisation par des développements méthodologiques et par une offre de produits toujours renouvelés. Comme on a l'a vu dans les chapitres précédents, la combinaison des offres Ipsos et Synovate a donné naissance à des gammes de produits et de services élargis et rénovés, conçus pour le plus grand bénéfice de nos clients.

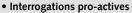
Dans chaque spécialisation, les équipes expertes des deux sociétés ont travaillé ensemble à la redéfinition de ces offres, en s'appuyant sur des structures dédiées : Ipsos OTX – Open Thinking Exchange, Ipsos Laboratories, et Ipsos Science Center.

• Ipsos OTX a pour mission de bousculer les habitudes et protocoles établis, et d'utiliser la technologie pour faire participer de façon plus immersive et plus authentique les citoyens – consommateurs à nos travaux. Ipsos OTX a développé une méthode propriétaire pour les « études socialisées », intégrant à la fois les avancées technologiques et le développement des communautés et réseaux sociaux afin de créer des solutions plus attrayantes et plus pertinentes.

Les études socialisées reproduisent les comportements et les attentes des consommateurs d'aujourd'hui, en faisant appel à différentes techniques.

Techniques actives





- Evaluer ce qui compte au bon moment
- Effectuer de manière intermittente, et souvent successivement, un examen approfondi des indicateurs de performance (KPI) pertinents

Techniques passives



- Ecoute contextuelle
- Suivi des conversations en ligne pour capter ce qui se dit sur les marques, les produits, les sujets de société, etc
- Texture riche qui permet d'entendre la vox populi

Technique interactives



Collaboration

 Activités interactives en ligne et mobiles très stimulantes, s'appuyant sur les réseaux sociaux, sur l'expérience utilisateur et sur des mécanismes de ludification dynamiques pour mobiliser les citoyensconsommateurs dans l'idéation, la co-création, etc

Toute nouvelle approche méthodologique nécessite l'ouverture de nouvelles perspectives. Pour cela, lpsos OTX a réuni des équipes pluridisciplinaires de directeurs d'études, de stratèges de marques, de précurseurs dans le domaine du numérique, et de designers. Au-delà de leurs différents profils, ils s'encouragent mutuellement à sortir de leurs zones de confort individuelles pour créer de nouvelles expériences dynamiques.

Ce processus d'Innovation s'articule autour de deux axes. Le premier – **Innover le présent** – explore et crée, en étroite collaboration avec les clients et lignes de métier Ipsos, des solutions innovantes pour répondre aux nouveaux besoins marketing dans un environnement en constante évolution.

Le second – **Créer le futur** – en adoptant une perspective à long terme, imagine, teste et crée de nouveaux produits pour les marchés de demain en croisant les expertises d'Ipsos et celles de chercheurs partenaires. Ainsi depuis 2010, Ipsos OTX a développé, intégré et lancé une série de solutions révolutionnaires :

- · Amélioration de la conception et du reporting des études
- Espaces / communautés sociaux propriétaires et syndiqués
- Systèmes de veille en ligne, à l'écoute des réseaux sociaux
- Outils stratégiques d'idéation et de collaboration
- Solutions d'études mobiles avancées (in-app) et conventionnelles
- Modules émotions et neurosciences
- « Journey research » pour comprendre l'écosystème qui influence les décisions prises par les consommateurs

En 2013, Ipsos OTX va travailler plus directement avec les clients en intégrant ces nouveaux outils et techniques de façon à répondre aux nouveaux besoins marketing.

• Ipsos Laboratories. Cette structure, basée au Cap (Afrique du Sud), a été créée par Synovate et intégrée depuis à l'organisation Ipsos. Sa mission est d'optimiser le patrimoine de propriété intellectuelle d'Ipsos et de ses clients, en concevant et développant des nouveaux produits, en liaison avec les lignes de métiers du Groupe. Ipsos Laboratories participe à la formation - produits des équipes avec lesquelles elle partagent les enseignements issus de ses expérimentations.

En se plaçant au centre de la révolution des informations marketing et en valorisant les études marketing, Ipsos Laboratories est un support actif de la dynamique commerciale. Son rôle est également d'assurer le suivi et l'analyse de nos bases de données afin de profiler le comportement des consommateurs et de proposer à nos clients des informations à forte valeur ajoutée – avantage concurrentiel inégalable.

Un leader des études

pour comprendre le monde

# Un leader des études

pour comprendre le monde

- Ipsos Science Center. Créé en 2012, ce centre qui rassemble une communauté de 375 experts Ipsos, est chargé d'optimiser l'utilisation de la Science Marketing et des modèles analytiques afin de définir une offre à forte valeur ajoutée. Sa mission est de développer des méthodes scientifiques de pointe et de les incorporer dans nos produits et services en s'appuyant sur les leviers suivants :
  - Recherche et le Développement,
  - Développement de nouveaux produits et de nouvelles solutions d'analyse,
  - Création de normes.

Les experts d'*Ipsos Science Center* développent des méthodes de référence, identifient via la cocréation les opportunités d'analyse et d'innovation. Ils développent ces techniques au sein du Groupe et en diffusent les meilleures pratiques.

L'Ipsos Science Center, à partir de ses travaux de R&D et des partenariats qu'il a noués avec des institutions académiques, est le lieu d'élaboration de solutions nouvelles pour l'ensemble des spécialisations Ipsos. Il s'agit de solutions packagées permettant de monétiser les services analytiques. L'Ipsos Science Center assure également la mise en œuvre d'initiatives dans le domaine des « Big Data ». Enfin L'Ipsos Science Center réalise des prestations directes dans des projets pour certains de nos clients.

La R&D porte sur les réseaux bayésiens, les techniques de modélisation et de simulation dynamique, les « *Big Data* », les fusions de fichiers et la modélisation de la fidélité des clients.

En 2012, une solution packagée – *IBN, Ipsos Bayes Net* – a été déployée et adoptée par un certain nombre de grands clients dans plusieurs secteurs (grande consommation, technologie) pour identifier les leviers d'action des marques dans un contexte concurrentiel. Par ailleurs, les premières phases de la R&D sur la modélisation de l'acquisition et la fidélisation des clients ont été réalisées et des expériences ont été menées afin d'établir les bases pour le développement de nouveaux produits dans d'autres domaines.

#### 6.1.8 Ipsos, partenaire de ses clients

Ipsos compte plus de 5 000 clients dans le monde, entreprises ou institutions publiques, nationales ou internationales. Avec l'acquisition de Synovate, la base de clientèle du Groupe s'est trouvée enrichie et élargie, et Ipsos peut aujourd'hui proposer plus de services, plus d'expertise à un plus grand nombre de clients à travers le monde. Nos clients peuvent désormais bénéficier du concours de professionnels plus nombreux, toujours plus compétents et expérimentés, travaillant dans plus de pays et capables de répondre à leurs besoins de façon plus satisfaisante qu'Ipsos ou Synovate ne pouvaient le faire séparément.

Face aux bouleversements que connaît le marché des Etudes, les attentes des clients évoluent. Compte tenu de sa position de leader, il appartient à Ipsos d'impulser et de définir les réponses du métier aux nouveaux besoins des clients. Le nouvel Ipsos peut s'appuyer sur des ressources considérables : sa mission est d'employer ces ressources pour orchestrer et proposer une expérience véritablement différenciée à ses grands clients globaux.

#### Objectifs:

- Optimiser notre réputation
- Améliorer l'expérience client
- Renforcer notre performance commerciale

#### **Les Programmes Clients**

En vue d'établir des relations rentables et durables avec ses clients grands comptes, Ipsos a mis en place une structure clients originale, qui s'articule de la manière suivante :

#### $\rightarrow$ Ipsos Global PartneRing

Le programme *Ipsos Global PartneRing* est dédié à quinze de nos clients internationaux sélectionnés parmi les plus importants sur les critères suivants ;

- Ils mettent en œuvre d'importants programmes d'études dans plusieurs pays ;
- Ils achètent de façon récurrente les produits et services Ipsos pour au moins deux de ses spécialisations ;
- Ils souhaitent entretenir une relation privilégiée avec Ipsos et travailler avec des équipes dédiées qui reflètent leur propre organisation.

Pour chacun d'eux, un Directeur Grand Compte (*Chief Client Director*), responsable de l'ensemble de la relation, anime une équipe dédiée, composée d'experts dans chaque spécialisation d'Ipsos.

#### → PartneRing Relationships Program

Le Partnering Relationships Program concerne trente cinq autres clients qu'Ipsos accompagne de façon prioritaire dans leurs programmes de recherche. Ces clients qui présentent un bon potentiel de croissance à l'international, travaillent en étroite relation avec un Global Account Director, responsable de la relation et qui propose des prestations semblables à celles du Global PartneRing.

#### → Le Programme Marchés Emergents

Ipsos a également mis sur pied un programme spécifique à destination des sociétés multinationales basées dans les pays émergents qui souhaitent développer leur activité à l'international. Ce programme permet d'accompagner ces clients dans leur stratégie de croissance en les aidant à clarifier leurs priorités et en mettant à leur disposition les ressources et produits les plus adaptés.

#### → Les Centres d'Excellence

Deux Centres d'Excellence dédiés au secteur des Services Financiers et à celui de l'Automobile réunissent des communautés d'experts Ipsos travaillant dans différents pays. Leur mission est de favoriser la transmission d'un patrimoine de connaissances techniques. Ils coopèrent étroitement avec les lignes de métiers d'Ipsos, jusques et y compris dans le développement de l'activité commerciale. Leur objectif est d'optimiser la mise en contexte des opportunités de nos produits et services, afin de définir plus précisément les stratégies de ciblage sectoriel et garantir ainsi le succès de nos programmes de recherche.

L'ensemble de ces dispositifs bénéficie du support d'une équipe dédiée, les *Strategy Partners*. Ces spécialistes Etudes sont responsables de la qualité des principaux programmes et sont affectés à des partenariats auprès de clients spécifiques.

#### 6.1.9 Organisation opérationnelle

Au 31 décembre 2012, Ipsos est présent dans 85 pays. L'architecture du Groupe se dessine autour de trois dimensions : géographique, par lignes de spécialisation et par centres d'expertise (Clients, Innovation et développement).

Les territoires Ipsos sont organisés en trois régions – Amérique du Nord et Amérique latine ; l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique ; la région Asie-Pacifique. Le Royaume-Uni et la France, directement rattachés aux Co-Présidents, mutualisent leurs capacités avec les autres pays de la région Europe.

Les spécialisations sont quant à elles regroupées en 4 pôles : Ipsos ASI ; Ipsos Marketing ; Ipsos Loyalty, Ipsos MediaCT et Ipsos Public Affairs ; Ipsos Global Operations/ Ipsos Observer.

# Un leader des études

pour comprendre le monde

# Un leader des études

pour comprendre le monde

Enfin, l'organisation clients telle que décrite à la section 6.1.8 et les structures dédiées à l'Innovation et aux nouveaux produits (section 6.1.7) complètent la matrice organisationnelle du Groupe.

	Présidence	
Comité exécutif		Global Headquarter Services
Global Client Relationships programmes (Programmes Grands Ipsos Open Thinking Exchange (Innovation) Ipsos Laboratories, Ipsos Science Centre, Neuro-Science & Emotions (Développ		n) '
	Specialisations	
Ipsos ASI	The Advertising Research Specialists	
Ipsos Marketing The Innovation and Brand Research Specialists		ecialists
Ipsos Public Affairs	The Media, Content and Technology Research Specialists The Social Research and Corporate Reputation Specialists The Customer and Employee Research Specialists	
Ipsos Observer	The Survey Management, Data Collection and Delivery Specialists	
Amériques	EMEA	Asie-Pacifique
Canada, Etats-Unis Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Equateur, Guatémala, Mexique, Panama, Pérou, Puerto Rico, République Dominicaine, Venezuela	Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Arabie Saoudite, Bahrein, Belgique, Bosnie Herzegovine, Bulgarie, Chypre, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, Egypte, Emirats Arabes Unis, Espagne, France, Ghana, Grèce, Hongrie, Irak, Irlande, Italie, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kosovo, Koweit, Liban, Macédoine, Maroc, Monténégro, Mozambique, Nigéria, Norvège, Ouganda, Pakistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Qatar, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tanzanie, Tunnisie, Turquie, Ukraine, Zambie	Australie, Chine, Corée du Sud, Hong Kong, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Nouvelle- Zélande, Philippines, Singapour, Taiwan, Thaïlande, Vietnam

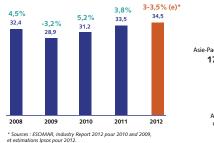
### 6.2 Principaux marchés

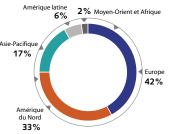
Selon le Rapport Esomar 2012, le marché mondial des Etudes a continué à progresser en 2011: les dépenses Etudes mondiales représentaient 33,5 millions de dollars US, en hausse de 3,8%. En dépit d'une apparente stabilité les performances ont été très inégales : certaines régions ont progressé de façon très nette tandis que d'autres ont été sévèrement affectées par la crise économique.

- Les dépenses Etudes ont progressé dans 51 pays ou zones d'activité et ont décliné dans 32.
- L'Amérique du Nord a poursuivi son rétablissement avec un chiffre d'affaires de 11,2 milliards de dollars.
- L'Amérique latine continue à progresser mais a dû renoncer à sa position de champion de la croissance, devancée par la région Asie Pacifique et l'Amérique du Nord.
- L'Europe est toujours en tête des dépenses Etudes (14,1 milliards de dollars, soit 42% du marché total); cependant, elle n'a progressé que très modérément (+1,8%) affectée par les effets de la situation économique au Royaume Uni et dans les pays du Sud.

Pour 2012, Ipsos estime que le marché des Etudes devrait progresser dans une fourchette de 3 à 3,5%.

Dépenses Etudes dans le monde (en milliards de dollars US) et croissance en %





#### Cadre réglementaire du marché des Etudes

L'activité de l'industrie n'est pas régie, au plan international, par un corps de normes spécifiques clairement établies. Elle est cependant soumise à un ensemble de règles déontologiques mises en place par les entreprises groupées en organisations professionnelles. Il s'agit principalement du Code Esomar (ICC/Esomar – International Chamber of Commerce, European Society for Opinion and Marketing Research) qui met en avant les principes de l'anonymat de la personne interrogée et précise les responsabilités des demandeurs d'études et des chercheurs. Il précise également les règles à respecter concernant l'enregistrement des données.

En France, le corps de normes françaises suivant s'applique aux sociétés d'Etudes et à leur activité :

- La loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée notamment par la loi du 6 août 2004 qui transpose en droit français la Directive européenne n° 95/46/CE du 24 octobre 1995;
- La loi n°77-808 du 19 juillet 1977, relative à la publication et à la diffusion de certains sondages d'opinion, modifiée notamment par la loi n°2002-214 du 19 février 2002 ;
- Les dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives à la propriété littéraire et artistique ;
- La délibération de la CNIL n° 82-097 du 1er juin 1982 portant adoption d'une recommandation relative à la collecte et au traitement d'informations nominatives recueillies par sondage en vue de procéder à des études de marché ou de produits ;
- Les recommandations générales de l'Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité (ARPP) portant notamment sur l'étude de marché et d'opinion.

lpsos déclare à la CNIL ses traitements d'informations nominatives réalisés au titre de ses enquêtes en France. Ces déclarations se font dans le cadre de la recommandation de la CNIL n° 82-097 du 1<sup>er</sup> juin 1982. Cette recommandation autorise des déclarations par catégorie d'objets qui doivent être renouvelées chaque année. A titre individuel, les filiales du Groupe participent aux associations professionnelles représentatives dans les principaux marchés.

### 6.3 Dépendance à l'égard de brevets, licences ou contrats

En raison de la nature de son métier, le groupe Ipsos ne développe pas d'activité en matière de recherche et développement donnant lieu au dépôt de brevets.

La politique d'Ipsos en matière de propriété intellectuelle est de protéger la marque Ipsos ainsi que ses noms de domaines, pour la plupart dérivés de la marque Ipsos. Ainsi, Ipsos SA effectue des dépôts ou des réservations locaux, régionaux ou internationaux afin de couvrir l'ensemble des pays où il opère ou envisage sérieusement d'opérer, le cas échéant pour les noms de domaines à vocation large.

Un leader des études

pour comprendre le monde

### Un leader des études

pour comprendre le monde

#### 6.4 Position concurrentielle

Selon le classement établi par Esomar sur la base des chiffres d'affaires 2011, Ipsos occupe le troisième rang mondial du marché des Etudes, après l'Américain Nielsen et le Britannique Kantar (WPP).

Les Big 4 (qui incluent le groupe allemand GfK) représentent 40% du marché mondial. Ces sociétés se distinguent des autres acteurs du Top 10, par leur taille qui leur confère la capacité à travailler avec les principaux clients sur tous les grands marchés.

Ensemble les dix premiers acteurs représentent près de la moitié du marché mondial.

2010	2011	Compagnies	Revenus 2011 millions USD	
		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		
1	1	The Nielsen Company	5 353	Des sociétés de taille mondia
2	2	Kantar Group	3 332	ayant la capacité de travaille
5	3	Ipsos	2 495	avec les principaux clients su
4	4	GfK	1 914	tous les grands marchés
7	5	Symphony IRI	764	T)
3	6	IMS Health	750	
8	7	Westat	507	Les Big 4
9	8	Intage	460	représentent
10	9	Arbitron	422	près de 40%
11	10	The NPD Group	265	du marché
		Total Top Ten 2011	16 262	
		% total market	48,5%	

**The Nielsen Company** est le principal groupe de recherche au monde constitué par la réunion d'AC Nielsen (leader mondial de la mesure des ventes de produits de grande consommation dans la distribution, des études de marchés et de l'analyse du comportement du consommateur) et de Nielsen Media Research (spécialisé dans la mesure d'audience de la télévision principalement aux Etats-Unis). En 2012, The Nielsen Company a réalisé un chiffre d'affaires de 5 612 millions de dollars US.

**The Kantar Group** est la holding pour les filiales de WPP qui exercent leur activité sur le marché des Etudes et de la gestion de l'information. Cette structure comprend d'une part les activités de Millward Brown et d'autre part celles résultant de la fusion de Research International et de TNS Sofres, suite au rachat de cette dernière par WPP.

**WPP** ne communique pas les résultats de The Kantar Group, mais ceux de sa division Consumer Insight qui agrège les activités études et activités de conseil. Le chiffre d'affaires de cette division en 2012 s'élevait à 2 460 millions de livres sterling.

**GfK** est un acteur majeur des systèmes d'information pour la mesure des ventes de biens durables et électroniques dans la grande distribution. Avec l'acquisition de la société NOP en 2005, la société allemande a élargi son territoire d'intervention au Royaume-Uni et aux États-Unis, et a intégré de nouvelles expertises (études médias, études automobiles et pharmaceutiques). En 2012, GfK a réalisé un chiffre d'affaires de 1 514 millions d'euros.

**Symphony Information Resources Inc.** est une société américaine spécialisée dans la collecte d'informations marketing basées sur la technologie du scanner (mesure des ventes de produits de grande consommation dans la distribution). Elle est directement concurrente de *The Nielsen Company*. Au cours de l'exercice 2011, Symphony IRI a réalisé un chiffre d'affaires de 764,2 millions de dollars US.

IMS Health est le leader des études dans le secteur de la pharmacie et de la santé pour lesquels il mesure les ventes de médicaments à travers les différents canaux. Il a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 750 millions de dollars US.

Westat est une société américaine dont le capital est détenu par ses salariés. Partant d'une expertise dans le domaine des études statistiques, elle a développé un savoir-faire dans les études pour les administrations. Elle a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 506,5 millions de dollars US.

**Intage** est une société japonaise spécialisée dans les études marketing (panels consommateurs, distribution, études ad hoc). Au cours de l'exercice 2011-2012, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 36,7 milliards de yens.

**Arbitron** est une société américaine spécialisée dans les études médias et marketing, plus principalement dans la mesure d'audience radio. Elle a réalisé en 2012 un chiffre d'affaires de 449,9 millions de dollars US. (Abitron a été acheté par Nielsen, le 18 décembre 2012).

### 7. Organigramme

#### 7.1 Ipsos SA - Le groupe Ipsos

Ipsos SA est la société mère cotée du Groupe, présent dans 85 pays.

Elle n'a pas d'activité commerciale. Ipsos SA définit les orientations et la stratégie du groupe Ipsos ; elle a un rôle de gestion de ses participations. Ipsos SA est la tête de l'intégration fiscale française mise en place le 30 octobre 1997.

Ipsos SA est propriétaire de la marque Ipsos, de son logo et en concède l'usage à ses filiales en contrepartie d'une redevance de marque sur la base de contrat de licence de marque. Le montant de cette redevance s'est élevé à 29,43 millions d'euros pour l'exercice 2012.

Le groupe Ipsos comprend Ipsos SA et ses filiales. Les activités opérationnelles du groupe Ipsos sont exercées à travers les filiales d'Ipsos SA, avec une organisation par ligne de métiers et par zone géographique (se reporter au paragraphe 6.1.9 du présent Document de référence).

#### 7.2 Principales filiales

Les principales filiales opérationnelles directes ou indirectes d'Ipsos SA, représentant plus de 3% du chiffre d'affaires du groupe Ipsos, sont décrites ci-dessous. Aucune de ces filiales ne détient d'actifs stratégiques du groupe Ipsos. Les informations comptables sectorielles, par ligne de métiers et par secteur géographique figurent à la section 9.2 Résultats du Groupe et en note 3 de la section 20.2 comptes consolidés du présent Document de référence.

- Ipsos (France) est une société par actions simplifiée de droit français au capital de 43 710 320 euros, dont le siège social est situé 35 rue du Val de Marne à Paris 13ème, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 392 901 856. Ipsos SA détient 100% du capital d'Ipsos (France). Ipsos (France) réalise des études par enquête dans toutes les lignes de métiers du groupe Ipsos.
- Ipsos Mori UK Ltd est une société (« *limited company* ») de droit anglais au capital de 1 300 001 livres sterling, dont le siège social est situé à Mori House, 79-81 Borough Road, SE1 1FY Londres, Royaume Uni, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés britannique sous le numéro 01640855. Ipsos SA détient directement et indirectement 100% d'Ipsos Mori UK Ltd. Ipsos Mori UK Ltd réalise des études par enquête dans toutes les lignes de métiers du groupe Ipsos.
- Market and Opinion Research International Ltd est une société (« limited company ») de droit anglais au capital de 1 040 livres sterling, dont le siège social est situé à MORI House, 79-81 Borough Road, SE1 1FY à Londres, Royaume Uni, immatriculée sous le numéro 00948470. Ipsos SA détient indirectement 100% de Market and Opinion Research International Ltd. Market and Opinion Research International Ltd réalise des études par enquête dans toutes les lignes de métiers du groupe Ipsos.

Un leader des études

pour comprendre le monde

# Un leader des études

pour comprendre le monde

- Ipsos ASI LLC est une société de droit américain (Delaware) exerçant principalement ses activités au 301 Merrti 7, CT 06851 à Norwalk, Etats-Unis. Ipsos SA détient indirectement 100% d'Ipsos ASI LLC. Ipsos ASI LLC réalise des études par enquête dans toutes les lignes de métiers du groupe Ipsos.
- Synovate Inc. est une société (« Incorporation ») de droit américain exerçant ses activités au 222 South Riverside Plaza, 60606 Chicago. Ipsos SA détient directement et indirectement 100% de Synovate Inc. Synovate Inc réalise des études par enquête dans toutes les lignes de métiers du groupe Ipsos.
- Ipsos Insight LLC est une société (« *Limited Liability Company* ») de droit américain exerçant ses activités au 1600 Stewart Ave., Suite 500, Westbury, NY 11590, à New-York, Etats-Unis. Ipsos détient indirectement 100% d'Ipsos Insight LLC. Ipsos Insight LLC réalise des études par enquête dans toutes les lignes de métiers du groupe Ipsos.
- Ipsos Brasil Pesquisas de Mercado Ltda est une société de droit brésilien, dont le siège social est situé Avenida Nove de Julho 4865, Jardim Paulista CEP 01407 200 à Sao Paulo, Brésil, immatriculée sous le numéro 04 270 642/0001-61. Ipsos SA détient directement et indirectement 100% d'Ipsos Brasil Pesquisas de Mercado Ltda. Ipsos Brasil Pesquisas de Mercado Ltda réalise des études par enquête dans toutes les lignes de métiers du groupe Ipsos.
- Beijing Ipsos Market Consulting Co. Ltd est une société (« Limited Company ») de droit chinois dont le siège social se situe au Room 201 202, No.2 Building, Chengzixi Avenue, Mentougou District, Beijing, Chine. Ipsos détient indirectement 87% de Beijing Ipsos Market Consulting Co. Ltd. Beijing Ipsos Market Consulting Co. Ltd réalise des études par enquête dans toutes les lignes de métiers du groupe Ipsos.
- Ipsos Reid Limited Partnership est société en commandite (« *Limited Partnership* ») de droit canadien dont le siège social se situe au 2900-550 Burrard Street Vancouver, BC V6C 0A3. Ipsos SA détient indirectement 100% d'Ipsos Reid Limited Partnership. Ipsos Reid Limited Partnership réalise des études par enquête dans toutes les lignes de métiers du groupe Ipsos.

Par ailleurs, certaines sociétés holding ou opérationnelles détiennent tout ou partie des participations du groupe Ipsos en France (Ipsos France), en Europe (MORI Group Ltd), aux Etats- Unis (Ipsos America Inc. et Synovate Market Research Holding Corp), au Moyen-Orient (Ipsos Stat), en Amérique Latine (Ipsos-Reid Corporation), en Amérique Centrale (Ipsos CCA, Inc) et en Asie (Ipsos Asia Itd, Synovate Holdings BV). Ipsos SA détient directement ou indirectement 100% des sociétés Ipsos (France), MORI Group Ltd, Ipsos America Inc., Synovate Market Research Holding Corp , Ipsos Reid corp, Ipsos Asia Ltd et Synovate Holdings BV et 51% des sociétés Ipsos Stat et Ipsos CCA, Inc.

Les éléments financiers concernant Ipsos SA et les filiales dont le chiffre d'affaires dépasse 3,5% du chiffre d'affaires consolidé sont résumés dans le tableau ci-dessous :

	31/12/2012				
en milliers d'euros	Chiffre d'affaires	Actifs non courants	Endettement financier hors Groupe	Trésorerie au bilan	Flux de trésorerie provenant de l'exploitation
	:	:	: :		:
Ipsos SA (Société cotée)	-	1 526 327	759 466	20 689	173 271
Ipsos Insight US	168 152	125 182	-	(89)	(651)
Ipsos MORI UK Ltd	146 870	36 851	()	2 643	(4 009)
Ipsos (France)	104 576	41 018	104	-	3 305
Beijing Ipsos Market Consulting	84 348	6 093	-	5 275	8 447
Synovate Inc	83 441	259 522	265	1 160	6 379
Ipsos ASI	81 510	76 410	-	(247)	5 308
Ipsos Brasil Ltda	76 620	35 868	740	1 211	(1 841)
Market and Opinion Research International Ltd	66 750	2 224	-	2 875	(1 736)
Autres filiales et éliminations de consolidation	977 254	(579 212)	3 125	98 736	(137 017)
Total consolidé	1 789 521	1 530 283	763 699	132 254	51 456

Les dividendes versés au cours de l'exercice 2012 à la société mère figurent à la note 4.1.3 « liste des filiales et des participations » des Comptes sociaux figurant à la section 20.4 du présent Document de référence.

Enfin, Ipsos Group GIE est un groupement d'intérêt économique de droit français dont le siège social est situé 35 rue du Val de Marne à Paris 13ème, immatriculé au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 401 915 608. Ipsos Group centralise les directions fonctionnelles et les directions des lignes de métier du Groupe. Ipsos Group a conclu des contrats de prestations de services avec certaines filiales du groupe Ipsos au titre desquels il réalise des prestations de services (direction et gestion, stratégie, financement, ressources humaines, juridique, *Global PartneRing*, etc. au niveau global et par spécialisation).

#### 7.3 Liste des filiales

La liste des filiales et participations détenues par Ipsos SA (avec indication notamment du capital, des capitaux propres, de la quote-part de capital détenue par Ipsos SA, du pourcentage de détention du chiffre d'affaires) est donnée à la note 4.1.3 « Liste des filiales et participations » aux Comptes sociaux d'Ipsos SA figurant à la section 20.4 du présent Document de référence.

La liste des filiales consolidées par Ipsos SA est donnée à la note 7.1 « Périmètre de consolidation » de l'annexe aux Comptes consolidés d'Ipsos SA figurant à la section 20.2 du présent Document de référence. Les informations relatives à l'évolution du périmètre de consolidation d'Ipsos sont indiquées à la note 2 « Evolution du périmètre de consolidation » de l'annexe aux Comptes consolidés d'Ipsos SA figurant à la section 20.2 du présent Document de référence.

Un leader des études pour comprendre le monde





#### Introduction

Si le concept de Responsabilité sociale, sociétale et environnementale remonte à loin, ce n'est qu'à compter du début des années 1990 qu'il commence à être vraiment reconnu, tout en restant pour beaucoup un sujet de peu d'importance.

Or, la Responsabilité sociale, sociétale et environnementale a, depuis, gagné ses lettres de noblesse et constitue désormais pour les entreprises un enjeu majeur. C'est ce que viennent confirmer des termes aussi divers que « Responsabilité », « Transparence », « Développement durable » ou encore « Responsabilité sociétale » qui, tous, renvoient clairement à un même message : les entreprises se doivent désormais d'assumer la responsabilité de leurs actions et se comporter de façon éthiquement responsable.

Cette responsabilité nous engage à l'égard de toutes les parties prenantes, qu'il s'agisse de la communauté financière et des investisseurs, de nos clients, fournisseurs et partenaires, comme de nos salariés. Toutes ces communautés attendent de notre part un certain type de comportement, un engagement clair et durable qui mobilise l'ensemble de la communauté Ipsos.

Avec le lancement de notre programme « Taking Responsibility » en 2009, nous avons été la première société d'études internationale à rejoindre le Pacte Mondial des Nations Unies. Par cette initiative, Ipsos s'engage à adopter, soutenir et mettre en œuvre des pratiques responsables envers les communautés, l'environnement, les Droits de l'Homme et les normes de travail. Pour donner corps à cette action, Ipsos a, en 2012, nommé Richard Silman au poste de Directeur des programmes Responsabilité Sociale et Environnementale du Groupe.

Notre ralliement au Pacte Mondial des Nations Unies transparaît clairement dans les objectifs de notre Charte « Fiers d'être Ipsos », à savoir :

- 1. Maintenir l'excellence dans tous les aspects de la relation clients et mesurer régulièrement leur point de vue.
- 2. Créer et maintenir une organisation qui promeut la formation, qui reconnaît les contributions individuelles, et qui conçoit des programmes de développement personnel pour soutenir notre vision, nos valeurs et initiatives.
- **3. Poursuivre une stratégie de croissance** avec nos clients et par l'intégration des meilleurs talents ; être proactifs ; agir avec le sens de l'urgence dans notre développement, le renforcement de notre organisation et l'amélioration de notre profitabilité.
- **4. Communiquer l'impact de nos plans stratégiques** et créer une culture collaborative à travers la communauté Ipsos.
- **5. Poursuivre un développement responsable,** soucieux de la bonne utilisation des moyens et ressources Ipsos.
- 6. Maintenir des performances financières solides.

A mesure que cette vision prend corps, nos engagements en termes de responsabilité sociale et sociétale trouvent une expression concrète dans nos actions.

Didier Truchot, Jean-Marc Lech Co-Présidents La Charte « Fiers d'être Ipsos » résume l'essence même de notre Groupe tel qu'il est aujourd'hui, et exprime clairement notre projet pour demain : croître et bâtir.

Le programme global « *Taking Responsibility* », qui définit l'ensemble de nos actions en matière de Responsabilité sociale, sociétale et environnementale (RSE), a pour objet de donner corps à cette charte dans le but de la diffuser auprès de l'ensemble des salariés, et ainsi optimiser la contribution positive d'Ipsos auprès de son environnement. Cette démarche comporte quatre volets :

- Soutenir activement les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;
- Minimiser l'impact environnemental et l'empreinte carbone d'Ipsos ;
- Créer une approche équitable et constructive régissant les rapports d'Ipsos avec le reste de la société ;
- S'associer à la Charte Ipsos et lui donner une résonance, dans le respect du Code international Esomar (ICC / Esomar International Chamber of Commerce, European Society for Opinion and Marketing Research), définissant les grandes règles de conduite professionnelle.

**Structure de la démarche** « *Taking Responsibility* »

\* Signalons que le pilier Communauté est celui des trois piliers qui contient les dimensions « sociale » et « sociétale », telles que définies par la *Global Reporting Initiative (GRI)*, qui crée un cadre référent de reporting en matière de développement durable.



un Groupe socialement responsable

En 2012 une série d'initiatives clés a été définie pour donner au programme « *Taking Responsibility* » un élan supplémentaire. Elles sont reprises dans la Lettre de mission en introduction du programme 2013 - 2015 :

**Lettre de mission** « *Taking Responsibility* »

- Créer un cadre et une plateforme pour les initiatives du groupe Ipsos en matière de Responsabilité sociale au niveau mondial
- S'appuyer sur les piliers « Taking Responsibility » actuels et sur les actions mises en œuvre par chaque pays en définissant un cadre mondial cohérent pour réaliser et promouvoir cette démarche
- Définir des orientations et mettre en place des réseaux internationaux pour définir nos actions en matière de Responsabilité sociale pour parvenir à accomplir le projet « Better lpsos » partout dans le monde

## socialement responsable

Un certain nombre d'actions ont été menées en 2012 en vue de favoriser cette évolution :

- Un nouveau poste de « Directeur des programmes Responsabilité Sociale et Environnementale du groupe Ipsos » a été créé ;
- Ipsos a chargé Accenture de définir une approche lui permettant de communiquer sur ses émissions de gaz à effet de serre en 2012 au niveau international ;
- Les Co-Présidents ont passé en revue le programme stratégique « *Taking Responsibility 2013* 2015 » en décembre 2012 en vue de son introduction en 2013.

Le programme « *Taking Responsibility* » définit un modèle pour l'ensemble des aspects de la politique d'Ipsos se rapportant au Pacte Mondial des Nations Unies, à l'environnement et aux communautés. Ce modèle est conçu spécifiquement pour faciliter la mise en œuvre dans les pays qui n'ont pas encore défini une politique en la matière. En 2013, nous nous donnons pour objectif de mettre en œuvre l'initiative « *Taking Responsibility* » dans plus de la moitié de nos pays.

#### Périmètre du rapport RSE 2012

Les indicateurs et autres informations qualitatives contenues dans ce rapport visent à satisfaire les informations requises au titre des dispositions de la loi Grenelle II (art. 225 et son decret d'application n°2012-557 du 24 avril 2012), incorporée dans le Code de commerce français, et portant obligation de présenter un bilan social et environnemental, à condition que les informations présentées soient significatives et pertinentes pour le Groupe.

Le rapport RSE 2012 a pour vocation de se conformer aux exigences en matière de Communication sur le Progrès du Pacte Mondial des Nations Unies. De fait, il reprend les lignes directrices pour le reporting en matière de développement durable du GRI ainsi que les principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

Les données qui ont servi à la réalisation de ce rapport proviennent des sources suivantes :

- L'enquête comparative « *Taking Responsibility* » 2012 sur les pratiques des différents pays en matière de développement durable effectuée en 2012.
- Cette enquête compile les réponses fournies par 59 responsables pays d'Ipsos interrogés, ce qui représente un taux de réponse de 82 % et plus de 90 % du chiffre d'affaires d'Ipsos.
- L'enquête de 2012 couvre la période comprise entre janvier et septembre 2012, les données ayant ensuite fait l'objet d'une extrapolation pour représenter l'année 2012 toute entière.
- Le Rapport pilote sur les émissions de gaz à effet de serre d'Ipsos en 2012 ;
  - La méthodologie adoptée se conforme à la norme mondialement reconnue ISO14064-1, et le bilan ainsi réalisé dans 17 pays représente 73  $\,\%$  du chiffre d'affaires d'Ipsos ;
- Les données extraites des systèmes de gestion et de reporting d'Ipsos ;
- Le rapport RSE 2012 d'Ipsos s'inscrit dans le cycle annuel de publication du groupe Ipsos et a vocation à être consulté conjointement avec le Rapport annuel 2012 du groupe Ipsos.

Il importe de préciser que seules les sections du reporting GRI jugées directement pertinentes pour rendre compte de l'activité de services aux entreprises d'Ipsos ont été prises en considération dans ce rapport.

### Les collaborateurs Ipsos, notre politique

Les études de marché sont une activité de services et comme c'est le cas pour toute entreprise intervenant dans ce secteur d'activité, nos salariés en sont la principale richesse. Ipsos, qui a pour ambition d'attirer les meilleurs talents de la profession, offre à ses équipes le cadre d'une entreprise performante.

Le souhait de ses dirigeants est que les salariés d'Ipsos soient fiers et heureux d'y travailler. C'est aussi permettre à chacun d'atteindre le maximum de son potentiel. C'est enfin partager avec eux les fruits de sa réussite.

#### Notre engagement

Publié par le Groupe à l'intention de ses clients et de ses salariés, « Fiers d'être lpsos » résume la vision du métier ainsi que les valeurs, les objectifs et la différence Ipsos. Cette brochure, publiée pour la première fois à l'été 2007 et traduite dans les principales langues parlées au sein du Groupe, est remise à chaque nouvel arrivant.

« Ipsos est aujourd'hui un acteur de tout premier plan parmi les sociétés d'études internationales. Nous travaillons avec les plus grands groupes mondiaux et nous partageons avec nos clients la même passion pour la qualité et l'excellence. Partout, grâce au savoir-faire et à l'expertise de nos équipes, le nom d'Ipsos est reconnu et respecté. [...] Nous transformons notre organisation de façon à faire d'Ipsos une société à la croissance soutenue et profitable. Cependant, alors que nos missions se diversifient et que nous travaillons dans plus de pays, il nous est apparu qu'il manquait à notre organisation un document qui exprime simplement et clairement nos valeurs. Avec le concours de nombre d'entre vous, nous avons rédigé cette nouvelle charte qui permet désormais à chacun de retrouver et de partager nos fondamentaux.

Cette charte résume notre vision, nos valeurs, nos buts et – ce qui compte le plus à nos yeux – ce qui nous différencie. Ce qui est écrit ici n'est pas nouveau mais nous sommes convaincus que c'est parce que nous avons toujours respecté ces principes que nous sommes devenus une société efficace et prospère. Nous recrutons de nouveaux talents, nous développons notre activité avec nos clients, nous travaillons dans de nouveaux pays. Il est donc important que nous agissions comme une seule et même entité, et que nous partagions les mêmes valeurs. « Fiers d'être Ipsos » résume l'essence de notre Groupe et notre volonté de faire d'Ipsos une société de croissance et de succès.

Nous voulons que chacun d'entre vous lise et fasse sienne cette charte. En la respectant et en la faisant partager à nos clients, nous pourrons continuer à faire d'Ipsos une société toujours plus forte ».

Ainsi, Ipsos place au premier rang de ses valeurs :

- L'Intégrité nos relations avec nos clients et nos collègues sont franches, honnêtes, et loyales.
- L'Engagement client en tant que leader, nous nous engageons à délivrer à nos clients le meilleur service, avec l'objectif de les satisfaire au-delà de leurs attentes.
- Le Leadership nous recherchons l'excellence dans tout ce que nous faisons, et nous établissons ainsi les nouveaux standards de notre profession.
- La Culture entrepreneuriale professionnels curieux et passionnés, nous savons également prendre les risques qu'exige chaque situation. Nous encourageons les initiatives et les idées nouvelles. Nous mobilisons notre savoir-faire, nos compétences et notre intelligence pour mettre en œuvre sans délai les solutions innovantes pour nos clients et pour notre entreprise.
- La Responsabilité nous sommes responsables et dignes de la confiance de nos clients et de nos collègues. Nous respectons nos engagements. Nous ne renonçons pas, nous allons jusqu'au bout.
- Partenariat ensemble nous contribuons à la réussite de nos clients et de notre entreprise. Nous savons que nous pouvons compter les uns sur les autres. Nous apprécions et respectons nos différences.

**Un Groupe** socialement responsable

## socialement responsable

Parmi les valeurs d'Ipsos figure également l'enquête interne annuelle *Ipsos Pulse*, qui mesure le degré d'engagement des employés vis-à-vis du Groupe et de son management. (cf. Focus à la section 8.1.2 du présent rapport RSE).

#### Ipsos Green Book

Le *Green Book* est l'ouvrage de référence pour tous les salariés d'Ipsos. Il présente de manière synthétique l'organisation Ipsos, ses objectifs, ses valeurs, son code éthique et les règles de comportement qu'il convient de respecter. Edité pour la première fois en 1998, il a fait l'objet de plusieurs rééditions, la dernière étant parue après l'acquisition de Synovate, en octobre 2011. Il est remis à tout nouvel arrivant au sein de la Société et accessible sur l'Intranet Ipsos.

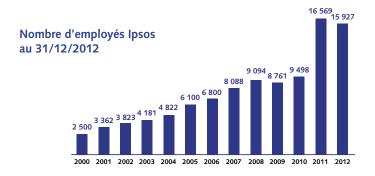
#### Book of Policies and Procedures

Le Book of Policies and Procedures complète le Green Book, en présentant de manière détaillée les principes, règles et procédures en vigueur au sein d'Ipsos et que chaque salarié est tenu de respecter. Egalement disponible sur l'Intranet Ipsos, il est l'ouvrage de référence pour toute question d'ordre réglementaire ou liée à l'organisation Ipsos.

#### 8.1 Pratiques de travail et valorisation des salariés

### 8.1.1 Emploi

Ipsos a connu depuis sa création une très forte croissance de ses effectifs. Société française, devenue européenne dans les années 90, elle se déploie aujourd'hui au niveau mondial.

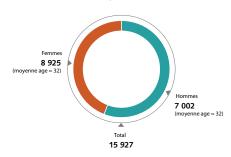


Au 31 décembre 2012, le Groupe emploie 15 927 salariés dans le monde, contre 16 569 en 2011 et 9 498 en 2010. L'augmentation de 67 % observée entre 2010 et 2011 est principalement le fait de l'acquisition de Synovate. En 2012, le plan de combinaison du Groupe s'était donné pour objectif de réduire les effectifs des fonctions support et des opérations. Cet objectif a pratiquement été atteint au 31/12/2012, en parallèle d'une réduction des effectifs des spécialistes Etudes, et représente une diminution de 3,9 % de l'effectif global.

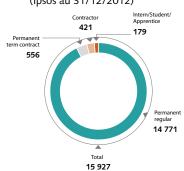
Définition des effectifs : Ipsos adopte une définition large des effectifs qui comprennent l'ensemble des employés réguliers et permanents, qu'ils soient sous contrat à durée indéterminée (CDI), à durée déterminée (CDD), stagiaires, étudiants et apprentis, ainsi que les sous-traitants ayant une adresse e-mail Ipsos.

Par ailleurs, le groupe Ipsos emploie un nombre important de vacataires pour l'administration des questionnaires (les enquêteurs). Ces vacataires ne sont pas pris en compte dans les effectifs et les coûts variables qu'ils représentent sont inclus dans les coûts directs du compte de résultat consolidé d'Ipsos.

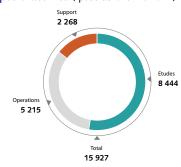
#### Répartition hommes / femmes dans les effectifs (Ipsos au 31/12/2012)



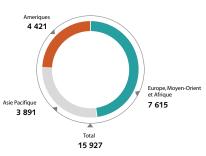
Types de contrat (lpsos au 31/12/2012)



Types d'activité (Ipsos au 31/12/2012)



Par région (Ipsos au 31/12/2012)



Nouveaux arrivants au 31/12/2012 : 3 846

Départs au 31/12/2012 : 4 616

Taux de turnover\* au 31/12/2012 : 28,4%

\*sous-traitants exclus

Méthode de calcul : le groupe Ipsos définit le taux de turnover comme le total des départs volontaires et involontaires de salariés – sous-traitants exclus – au cours de l'exercice rapporté à l'effectif total

Conscient du niveau élevé auquel se situe ce taux de turnover, le Groupe s'est donné pour objectif pour l'année en cours de le ramener en deçà de 20 %.

#### Mobilité interne et mobilité internationale

Ipsos encourage la mobilité interne et la mobilité internationale. La mobilité interne donne à tous les employés l'occasion de renforcer leur développement professionnel et permet à Ipsos de fidéliser ses employés talentueux. Les employés peuvent exprimer leur souhait d'être affectés à un autre secteur lors de leur entretien annuel d'évaluation ou en effectuant une candidature spontanée auprès du service des ressources humaines.

#### Politique de rémunération

à l'ouverture de l'exercice.

La politique de rémunération du Groupe est fondée sur les principes courants, appliquée de manière décentralisée et adaptée au marché du travail et à la législation sociale locaux. Cette politique a pour ambition:

- D'attirer et de retenir les talents ;
- De récompenser la performance (individuelle et collective) à travers un modèle de rémunération flexible et motivant;
- D'assurer un traitement équitable et de respecter les objectifs financiers et opérationnels du Groupe.

**Un Groupe** socialement responsable

# socialement responsable

Ipsos applique donc au niveau mondial une grille salariale comportant 10 niveaux de rémunération (de 0 à 9). Les niveaux 0-3 correspondent à la Direction générale et aux Directions des principales unités opérationnelles, et ces rémunérations sont examinées au niveau du siège.

Le montant total des rémunérations du groupe Ipsos, à savoir les rémunérations, primes d'intéressement et avantages, s'élève à 739 millions d'euros pour l'exercice 2012. Pour plus d'informations, veuillez vous référer au compte de résultats consolidé (section 20.2.1 du présent Document de référence).

#### Participations et stock-options

Afin de renforcer l'unité du Groupe, Ipsos a mis en place une politique globale de rémunération pour ses principaux cadres qui comprend une rémunération composée d'une partie fixe et d'une partie variable et un intéressement au développement de l'entreprise. La partie variable de la rémunération est assise sur des critères quantitatifs liés à la performance du pays, de la région et/ou du Groupe selon le cas – et reflétant les axes stratégiques d'Ipsos et sur des critères qualitatifs liés à la performance individuelle.

L'intéressement au développement de l'entreprise se traduit par l'attribution d'options de souscription ou d'achat d'action(s) Ipsos et/ou par l'attribution gratuite d'action(s) Ipsos. Ainsi, Ipsos a développé des pratiques de rémunération communes à l'ensemble du Groupe dans le domaine de la gestion de la performance. L'association au capital de ses collaborateurs est un principe fort de la gestion des ressources humaines. Dès 1999, lors de son introduction en Bourse, puis en 2000 lors de son augmentation de capital, Ipsos a offert à ses salariés la possibilité d'investir dans des actions de la Société dans le cadre d'un plan d'épargne Groupe. En 2002, le Groupe a mis en place un instrument de motivation et de fidélisation, l'*Ipsos Partnership Fund*, auquel ont souscrit 80 cadres dirigeants. Ce programme a permis de créer une réelle communauté d'intérêts entre les principaux dirigeants et cadres du Groupe et l'ensemble des actionnaires d'Ipsos.

En septembre 2012, le Conseil d'Administration a approuvé le lancement d'un nouveau plan d'intéressement à long-terme « IPF 2020 », conduisant à l'attribution gratuite d'actions et d'options de souscription d'actions à environ 179 cadres dirigeants, sous réserve qu'ils acquièrent un certain nombre d'actions lpsos sur le marché. Ce plan donne à ses bénéficiaires la possibilité de bénéficier de l'accroissement de la valorisation d'Ipsos auquel ils contribuent grâce à leurs compétences, à leur motivation et à leur performance (des informations supplémentaires sur le programme IPF 2020 sont fournies à la section 21.1.4.2 du Document de référence).

Les cadres dirigeants du Groupe bénéficient d'attributions d'actions de performance, qui reflètent les objectifs stratégiques du Groupe et repose sur la rentabilité de chaque entité. Ce plan est ajusté en tant que de besoin pour refléter au mieux les axes stratégiques d'Ipsos. Ces attributions sont renouvelées chaque année. Pour les autres cadres clés du Groupe, un plan d'allocation d'options de souscription Ipsos a été mis en place en 2003, puis en 2004 et 2005. En 2006, Ipsos a décidé de substituer à ces plans d'options de souscription des plans d'attribution gratuite d'actions Ipsos en faveur des cadres clefs du groupe Ipsos ayant réalisé d'excellentes performances et démontré un réel potentiel de développement. Ces plans sont renouvelés chaque année. (Des informations supplémentaires sur les plans d'attributions gratuites d'actions et d'options de souscriptions d'actions sont fournies aux sections 15.1.2.1 et 21.1.4.2 du présent Document de référence).

#### Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur

Consécutivement à la mise en place de l'accord de participation en 1997 et du plan d'épargne d'entreprise établi en 1999, les sociétés françaises du Groupe ont constitué un fonds commun de placement d'entreprise « *Ipsos Actionnariat* », destiné à recevoir les sommes attribuées aux salariés des sociétés au titre de leur participation aux résultats et versées dans le cadre du plan d'épargne du Groupe.

#### 8.1.2 Relations employés / management

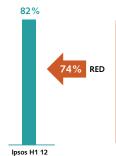
#### Organisation du temps de travail

Ipsos prête une attention particulière au bon équilibre entre vie privée et vie professionnelle. De fait, le Groupe a mis en place des systèmes d'organisation des horaires de travail dans chaque pays conformément à la législation locale (travail à temps partiel, télétravail, accord sur la réduction des horaires de travail dans certains pays conformément à législation locale en vigueur).

#### → FOCUS : IPSOS PULSE

*Ipsos Pulse* est l'outil de pilotage de la politique des Ressources Humaines d'Ipsos. Cette enquête annuelle réalisée auprès de l'ensemble des salariés permet à chacun d'exprimer son opinion sur son environnement de travail, le management et les orientations stratégiques du Groupe. L'enquête *Ipsos Pulse* est conduite par les équipes d'Ipsos Loyalty, spécialistes des enquêtes internes en entreprise. L'enquête est réalisée en ligne dans les différentes langues du Groupe. Le traitement statistique des données garantit une parfaite confidentialité.

Suite à l'acquisition de Synovate et la réunion des deux sociétés, l'atmosphère interne est restée très positive et nos salariés ont confiance dans leur management. Ils se rallient aux orientations stratégiques décidées par le Groupe : 82 % des salariés du Groupe déclarent qu'ils sont fiers de travailler pour Ipsos.



Les indicateurs clés sont au-dessus ou en ligne avec le benchmark RED (Ipsos Representative Employee Database)

- 73% aiment la culture et les valeurs de leur entreprise
- 83% ont confiance dans les décisions prises par leur manager
- 82% sont optimistes sur le futur de l'entreprise
- 82% sont fiers de travailler pour Ipsos

Organisation du dialogue social au sein de l'entreprise – en particulier règles et procédures régissant la manière dont la société informe et consulte ses salariés, et négocie avec eux

Ipsos a mis en œuvre des procédures de consultation appropriées pour chaque employé dans chacune de ses filiales conformément à la législation locale. Toutefois, il est difficile de décrire les règles et procédures régissant la manière dont la Société informe et consulte ses salariés, et négocie avec eux au niveau du Groupe, compte tenu de la nature de l'organisation du travail elle-même. De fait, la réglementation et le cadre juridique qui définissent les règles et l'organisation du dialogue social diffèrent d'un pays à l'autre.

#### → FOCUS : LES CONVENTIONS COLLECTIVES EN FRANCE

En 2012, l'équipe dirigeante française a signé trois conventions avec les syndicats.

- En juin, un accord de participation dérogatoire a été signé visant à assurer une indemnité minimale à partir d'une réserve spéciale constituée par Ipsos au bénéfice de l'ensemble de ses employés en France.
- En septembre, un autre accord a été signé en vue de garantir le principe d'égalité entre hommes et femmes.

Par cet accord, le management et les partenaires sociaux ont voulu rappeler leur engagement au respect du principe de non-discrimination fondée sur le sexe dans les domaines du recrutement, de la mobilité, des qualifications, de la rémunération, de la promotion, de la formation et des conditions de travail. De manière générale, ils ont affirmé l'importance primordiale du principe de non-discrimination dans tous les aspects de la vie professionnelle.

un Groupe socialement responsable Cet accord a identifié quatre thèmes : le recrutement, la formation, la promotion et la rémunération et l'équilibre entre la vie professionnelle et les responsabilités familiales.

• Toujours en septembre, un accord visant à assurer le suivi des postes et des compétences a été signé : il a été décidé d'étudier des moyens de parvenir à ces objectifs et d'accorder partout dans le monde les besoins de l'entreprise en termes de croissance et les aspirations des employés en termes de carrière et de développement professionnel.

#### 8.1.3 Hygiène et sécurité au travail

Étant une société de services dont les employés travaillent très majoritairement dans des bureaux, l'activité d'Ipsos n'est pas dangereuse en soi. Toutefois, le Groupe accorde une très grande importance à l'hygiène et à la sécurité.

Beaucoup d'employés du Groupe travaillent dans des bâtiments dans lesquels Ipsos n'est pas le seul locataire. En fonction des réglementations locales, la plupart de nos bureaux ont constitué des comités, avec représentation égale ou multipartite, pour régler les questions d'hygiène et de sécurité. La structure de l'organisation pour traiter les questions d'hygiène et de sécurité peut donc varier d'un pays à l'autre, de même que les responsabilités des différents comités dédiés.

Toutefois, plusieurs grands sujets sont communs à toutes ces organisations :

- Maintien d'un environnement de travail sûr et sans risque pour la santé des salariés
- Assurer le confort des salariés dans leur environnement de travail.

Le Groupe applique les réglementations en vigueur, notamment celles qui encadrent les conditions de travail sur écran.

Dans chaque pays, Ipsos a mis en place une politique d'hygiène et de sécurité couvrant un certain nombre de domaines tels que le travail sur site, les incendies et la formation au secourisme par exemple. En revanche, compte tenu de la nature de son activité, Ipsos n'a pas jugé utile de mettre en place de programme global de prévention des risques médicaux au niveau du Groupe.

Toutefois, le Groupe encourage ses responsables pays à régler ces questions en employant par exemple les méthodes suivantes sur la base du volontariat :

- Pour les épidémies saisonnières telles que la grippe, une campagne de vaccination peut être organisée (comme c'est le cas en France, par exemple, où se trouve le siège du Groupe);
- Des campagnes d'information peuvent être organisées et déployées en coordination avec les programmes nationaux de prévention, tels que les programmes de lutte contre le tabagisme ou l'alcoolisme, ou le dépistage de certaines pathologies.

#### Questions d'hygiène et de sécurité couvertes par des accords formels avec les syndicats

Tous les pays ne disposent pas de comités d'hygiène et de sécurité. De fait, les obligations légales diffèrent d'un pays à l'autre rendant inappropriée la création d'un indicateur pour le Groupe tout entier. Ipsos exerce son activité dans 85 pays, et il ne paraît pas utile de recenser tous les accords formels couvrant les questions liées à l'hygiène et à la sécurité dans la mesure où cette liste ne serait pas valable au niveau du Groupe dans son ensemble.

Toutefois, Ipsos respecte les obligations locales et les législations nationales en vigueur pour veiller à ce que tous ses employés travaillent dans un environnement sûr.

La France se place parmi les pays les plus avancés d'Europe à cet égard, Ipsos (France) ayant mis en place des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

#### → FOCUS : LE CHSCT FRANÇAIS

Le CHSCT a pour mission de contribuer à la protection de la santé physique et mentale et à la sécurité des travailleurs de l'établissement. Il participe à l'amélioration des conditions de travail et veille au respect des prescriptions légales de son domaine de compétence.

Pour réaliser ses missions, le CHSCT est chargé des actions suivantes :

- Analyser les risques professionnels auxquels peuvent être exposés les salariés ;
- Procéder à des inspections des lieux de travail ;
- Réaliser des enquêtes notamment à la suite d'accidents du travail, en cas de maladies professionnelles ou de danger grave et imminent ; ces enquêtes sont réalisées par une délégation composée au moins de la personne responsable du bâtiment, ou d'un représentant désigné par celle-ci, et d'un salarié représentant le CHSCT. Une note d'information est alors adressée à l'inspection du travail dans un délai de 15 jours.

Le CHSCT contribue à la promotion de la prévention des risques professionnels, en proposant toute initiative qu'il juge utile dans ce contexte et formule des propositions d'amélioration.

# Taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, nombre de journées de travail perdues et nombre total d'accidents du travail mortels, par région

Ipsos n'est pas en mesure de publier le taux d'absentéisme pour l'exercice 2012. Toutefois, le Groupe a entrepris d'élaborer une définition adéquate. Pour la France, le taux d'absentéisme est le nombre de jours d'absence (maternité, longue maladie, maladie, congés parentaux, paternité, absences exceptionnelles, absences pour mariage, accidents de travail) divisé par le nombre de jours travaillés annuels théoriques rapporté à l'effectif moyen annuel. Ce taux était de 5,63% en 2012.

#### Accidents du travail, notamment fréquence et gravité, et maladies professionnelles

Compte tenu de la nature des activités d'Ipsos à travers le monde, le reporting sur les accidents du travail ou les maladies professionnelles ne semble pas réellement pertinent du point de vue de la transparence de notre politique en matière d'hygiène et de sécurité. De fait, nous n'assurons pas le suivi systématique de cet indicateur. Toutefois, Ipsos veille à ce que tous ses employés aient la possibilité de signaler tous les types d'incidents. Le Groupe veille également à prévenir les risques psychosociaux.

#### 8.1.4 Formation

#### Nombre moyen d'heures de formation par an, par salarié et par catégorie professionnelle

Recruter et former des experts des marchés locaux est pour Ipsos la condition première d'une bonne compréhension des phénomènes de société et d'une bonne analyse des comportements des citoyens-consommateurs. Ainsi, Ipsos a mis en place des programmes de formation complets couvrant nos principaux domaines d'expertise, mais aussi des programmes de formation destinés à accompagner les employés individuellement tout au long de leur carrière. Ipsos a mis l'accent sur cette démarche avec l'acquisition de Synovate, et ces nouveaux employés ont fait l'objet d'une attention particulière.

Ces programmes peuvent être mis en œuvre à travers des séminaires ad hoc ou être déployés en ligne, et profiter ainsi au plus grand nombre possible de salariés. C'est la raison pour laquelle il est difficile de publier un nombre total d'heures par employé au niveau du Groupe.

Toutefois, le Groupe veille à respecter la législation locale si celle-ci détermine le nombre d'heures de formation dont peuvent bénéficier les employés (en France par exemple).

Ipsos peut se prévaloir d'un niveau de participation élevé de ses salariés aux différents programmes de l'Ipsos Training Center (ITC), son institut d'e-learning.

un Groupe socialement responsable

#### → FOCUS : IPSOS TRAINING CENTER

Ipsos a créé l'Ipsos Training Center (ITC) dans le but de promouvoir une culture de l'apprentissage. L'ITC est l'institut d'e-learning du Groupe, accessible via un site intranet disponible pour l'ensemble des salariés d'Ipsos dans le monde. Son offre de formation s'organise autour de trois publics : Nouveaux arrivants, Spécialisations, Management et Leadership à travers la philosophie d'apprentissage et de développement qui régit l'ensemble de nos pratiques en matière de formation.

L'ITC a pour vocation d'offrir des solutions de formation actualisées et de qualité, qui contribuent à la croissance de l'entreprise et au développement personnel, au profit de l'ensemble des employés d'Ipsos.

L'ITC propose une formation complète aux Etudes, au Management et au Leadership :

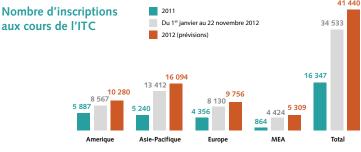
- Nouveaux arrivants : séances d'intégration pour les nouveaux salariés ou les salariés n'ayant pas d'expérience dans le domaine des études.
- Spécialisations : une palette plus large de contenu étroitement liée aux sujets d'études. L'ITC offre un programme riche de formation en ligne aligné sur les outils et les méthodologies des lignes de métier et les stratégies d'étude.
- Management et *Leadership*: une offre de plus en plus riche de formations aux compétences générales et non techniques. Plusieurs sujets sont proposés, tels que la gestion des clients, le *leadership*, la diversité culturelle et l'efficacité personnelle au travail.

L'ITC offre actuellement 246 formations en ligne aux salariés.



Nombre total d'heures de formation – 2012	57 706
Nombre total de salariés ayant reçu une formation en ligne en 2012	4 628
Nombre moyen d'heures de formation par salarié en 2012	12 heures

En 2012, le volume de formation a déjà plus que doublé par rapport à 2011.



Registrations to webinar recordings not included (up to Nov 22nd = 6,950)

Programmes de développement des compétences et de formation tout au long de la vie destinés à assurer l'employabilité des salariés et à les aider à gérer leur fin de carrière

Comme indiqué plus haut, Ipsos considère que le recrutement et la formation d'experts locaux en matière d'études et de gestion, sont les conditions premières de la réussite collective du Groupe.

De fait, une série d'initiatives locales comme l'*Ipsos Managers' Day* en France (cf. Focus ci-après) ont été mises en œuvre pour permettre aux salariés de valoriser leurs compétences et ainsi de faire évoluer leur carrière en prenant plus de responsabilités. Dans l'industrie du savoir à laquelle nous appartenons, il est essentiel pour nos managers d'acquérir des compétences solides en management afin de diffuser leur expertise et leur enthousiasme à leurs équipes.

Il incombe au service des ressources humaines d'Ipsos de les accompagner dans leur développement personnel.

#### → FOCUS : IPSOS MANAGERS' DAY

Un programme de formation au management a été mis en œuvre pour aider les managers français à développer leurs compétences managériales. Cette formation, dispensée en deux vagues consécutives, a profité à 50 managers au total.

Ce programme s'organise en quatre séances, et se donne les objectifs suivants :

- Travailler dans un esprit de communauté avec les équipes et les autres managers afin de promouvoir la coopération horizontale au sein d'Ipsos:
- Epouser la vision du Groupe : comprendre et adopter la stratégie de l'entreprise en vue de la diffuser de manière convaincante aux équipes ;
- Favoriser la performance : avoir la capacité de définir des objectifs clairs et ambitieux, partagés par les employés, qui les aideront à s'accomplir et à se surpasser.
- Développer les compétences : être capable de dire, de manière constructive, ce qui marche et ce qui ne marche pas, écouter, bâtir la confiance, déléguer, reconnaître le talent et donner aux collaborateurs les moyens adéquats de se développer.
- Conduire une équipe : être capable de créer des conditions réalistes et transparentes d'un travail efficace, dans la reconnaissance et le respect de chacun.

#### Pourcentage de salariés bénéficiant d'entretiens périodiques d'évaluation et d'évolution de carrière

Le Groupe a pour politique de permettre à chaque employé de bénéficier d'un entretien formel d'évaluation en vue de mieux gérer ses attentes professionnelles et le développement de sa carrière.

### 8.1.5 Diversité et égalité des chances

A l'instar de la profession des études largement féminisée, Ipsos emploie une population majoritairement féminine (56 % de femmes). Ipsos, dont les équipes se déploient dans 85 pays, encourage la diversité dans ses recrutements. Dans le respect de l'ensemble des lois nationales, fédérales et locales applicables, Ipsos veille au principe d'égalité salariale entre ses employés masculins et féminins.

Cette politique d'égalité des chances a plusieurs applications concrètes : promouvoir l'égalité des chances et des salaires entre les hommes et les femmes, des promotions et de la progression des carrières, créer des conditions de travail laissant une place à la vie de famille autant que possible, ou pour le moins assurer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Ipsos prête une attention toute particulière au respect de ces règles internes et le Groupe se donne les moyens de suivre attentivement les problèmes éventuels.

#### % de femmes par catégorie professionnelle

Etudes	60%
Opérations	54%
Support	46%

Ipsos s'assure également que les femmes sont bien représentées parmi les niveaux élevés de la hiérarchie. Ainsi, environ 30% des cadres du Ipsos Partnership Group, qui regroupe les principaux managers d'Ipsos, sont des femmes.

#### Combattre la discrimination

Ipsos considère les différences comme un facteur de progrès et de performance. A ce titre, le Groupe est résolu à assurer l'équité en matière d'emploi et à créer un environnement de travail dans lequel tous les employés sont traités avec respect et dans la dignité. Nous nous engageons à assurer l'égalité des chances à l'ensemble des salariés et des candidats.

**Un Groupe** socialement responsable



## socialement responsable

Le Groupe a mis en œuvre des politiques de ressources humaines incitant nos employés à agir de façon respectueuse et responsable, qui comprennent notamment des codes de bonnes pratiques en matière de Droits de l'Homme, de diversité et de handicap. Nos politiques d'emploi répondent quant à elles, non seulement aux conditions et aux exigences légales et réglementaires, mais aussi aux meilleurs standards de tous les pays dans lesquels nous opérons.

Nous nous engageons à traiter tous les employés ainsi que toutes les personnes qui postulent dans notre société de façon correcte et équitable. Les décisions en matière d'emploi sont basées sur le mérite, l'expérience et le potentiel, sans tenir compte de l'origine ethnique, de la nationalité, du sexe, du statut marital, de l'âge et de la religion.

#### Ipsos et le handicap

La Société n'applique aucune discrimination liée au handicap et mène une politique active de recrutement de personnes handicapées. Notre démarche s'appuie sur trois mesures principales : a communication et la sensibilisation auprès de l'ensemble du personnel pour lutter contre les idées reçues ; l'aide au recrutement de personnes en situation de handicap en faisant appel à des organismes spécialisés ; le maintien dans l'emploi d'un collaborateur reconnu travailleur handicapé, ou en cours de reconnaissance, se trouvant en situation de difficulté professionnelle pour raison de santé suite à un accident du travail, de trajet, une maladie professionnelle, un accident de la vie, ou une maladie invalidante

# 8.2 Promotion et respect des dispositions des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail

#### 8.2.1 Liberté d'association et droit de négociation collective

#### Respect de la liberté d'association et reconnaissance du droit de négociation collective

La liberté d'association et le droit de négociation collective exprimés au titre du Principe 3 du Pacte Mondial font partie des Droits de l'Homme fondamentaux, et le Groupe est particulièrement soucieux du respect de ces principes. Dans tous les pays dans lesquels il opère, le Groupe veille au respect inconditionnel de ce principe.

#### 8.2.2 Pratiques en matière d'investissement et d'achat

Dans tous les pays dans lesquels il opère, honorant sa signature du Pacte Mondial, le Groupe veille au respect inconditionnel des Droits de l'Homme, et au respect absolu des grands principes défendus par l'OIT (Organisation Internationale du Travail). Nous veillons également à ce que personne, au sein de l'organisation, ne se rende complice de violations de ces droits. Ceci s'applique à l'ensemble des salariés et des fournisseurs d'Ipsos. Toutefois, Ipsos ne peut pas contrôler entièrement ses fournisseurs (cf. section 2.2).

# Fournisseurs et sous-traitants majeurs dont le respect des Droits de l'Homme a fait l'objet d'un contrôle

Compte tenu de la structure du Groupe en termes d'achat, qui est entièrement décentralisée et gérée au niveau de chaque pays, Ipsos n'est pas en mesure de produire un pourcentage centralisé des fournisseurs et des sous-traitants majeurs dont le respect des Droits de l'Homme a fait l'objet d'un contrôle. Toutefois, les instructions données aux services des achats locaux respectent scrupuleusement les principes 1 et 2 du Pacte Mondial, relatifs au respect des Droits de l'Homme et des droits fondamentaux.





## Formation des salariés sur les politiques et procédures relatives aux Droits de l'Homme applicables dans leur activité

Le respect des Droits de l'Homme figure parmi les valeurs d'Ipsos. Cette valeur figure dans notre charte « Fiers d'être Ipsos ». Ces valeurs sont présentées à l'ensemble des salariés, notamment aux nouvelles recrues lors des sessions d'accueil initiales, par des sessions de formation en ligne ou, pour les nouveaux arrivants, en séminaire.

#### 8.2.3 Non-Discrimination

En 2012, aucun incident de discrimination n'a été rapporté au niveau du Groupe.

Dans tous les pays dans lesquels il opère, le Groupe veille au respect inconditionnel du Principe 3 du Pacte Mondial lié à la non-discrimination. (Pour plus d'informations sur la politique d'Ipsos, veuillez vous référer à la section 8.1.5 du présent document).

#### 8.2.4 Travail forcé ou obligatoire

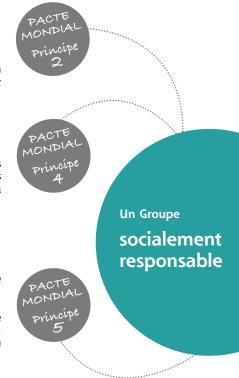
En ce qui concerne le travail forcé, compte tenu de la nature des activités d'Ipsos, nous ne sommes pas directement exposés au risque de contribuer à de telles pratiques. Dans tous les pays dans lesquels il opère, le Groupe veille au respect inconditionnel du Principe 4 du Pacte Mondial lié à l'abolition du travail forcé ou obligatoire.

#### 8.2.5 Travail des enfants

Activités identifiées comme présentant un risque significatif d'incidents impliquant le travail d'enfants, et mesures prises pour contribuer à interdire ce type de travail

Compte tenu de la nature des activités d'Ipsos, qui consiste à réaliser des prestations d'études de marché, nous ne sommes pas directement exposés au risque de contribuer au travail des enfants. Par ailleurs, dans tous les pays dans lesquels il opère, le Groupe veille au respect inconditionnel du Principe 5 du Pacte Mondial lié à l'abolition du travail des enfants.

Par ailleurs, Ipsos est particulièrement prudent lors des entretiens avec les enfants et les jeunes, conformément au Code ESOMAR. Le consentement des parents et des adultes qui sont responsables doit être obtenu avant toute interview de ce type.



# Une action responsable vis-à-vis de la société et des communautés

Le pôle Communauté de la charte « *Taking Responsibility* » d'Ipsos couvre à la fois l'aspect « *Social* » et la dimension « *Sociétale* » de la structure GRI. Cette dimension « *Sociétale* » est un domaine dans lequel Ipsos s'est pleinement investi, et la présente section vise à mettre en évidence la diversité des actions menées par Ipsos.

#### 8.3 Impact sur les communautés et politiques humanitaires

## Impact territorial, économique et social sur le développement régional et les communautés riveraines

Compte tenu du degré de décentralisation des activités du Groupe et de la dispersion géographique de ses effectifs, Ipsos n'a pas d'impact direct significatif sur l'emploi local. L'impact direct économique et social du Groupe est donc celui d'une société multinationale employant 16 000 personnes dans 85 pays.

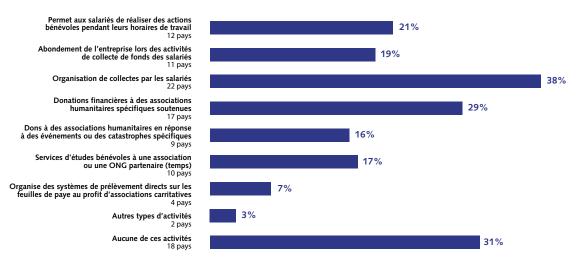
Toutefois, nous favorisons le recrutement de populations locales dans la mesure où nous sommes convaincus que leur compréhension des thématiques sociales, économiques et culturelles est un facteur déterminant de réussite auprès de notre clientèle locale. Néanmoins, dans les différents pays où nous sommes présents, différentes nationalités sont représentées dans nos bureaux.

Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations locales

Beaucoup de pays où Ipsos est présent ont mis en place des politiques formelles vis-à-vis des associations humanitaires, des communautés et des associations bénévoles : dans 36 % des pays audités, les équipes locales ont connaissance de l'existence de certaines politiques formelles dans leur pays en 2012.

Ipsos permet à ses salariés, voire les encourage à participer à différents types d'activités humanitaires. De fait, en 2012, les collaborateurs Ipsos ont participé aux activités suivantes :

#### Activités RSE menées par Ipsos en 2012



Au total en 2012, parmi les pays audités, les salariés d'Ipsos ont consacré 250 jours à des œuvres bénévoles. Lorsqu'une valeur est attribuée aux activités connues entreprises par Ipsos dans le domaine « sociétal », la valeur cumulée est significative – elle a atteint l'équivalent d'environ 450 000 euros en 2012.

Toutefois, le Groupe ne se satisfait pas de ces chiffres et considère qu'il peut avoir un impact plus positif dans ce domaine. De fait, la nouvelle stratégie « *Taking Responsibility* » d'Ipsos s'intéresse précisément aux actions propres à accroître l'efficacité d'Ipsos à cet égard. Il s'agit notamment d'augmenter le nombre des pays concernés (en dernière analyse, l'ensemble des pays audités ayant une politique RSE) et le nombre d'activités caritatives (et leur valeur).

Cette démarche trouve un certain nombre de justifications : non seulement elle a un impact positif sur les communautés locales, mais de plus, elle procure aux salariés une source de fierté et de motivation.

Il est impossible de quantifier l'impact positif de ces activités et le nombre de vies individuelles sur lesquelles elles ont eu un impact positif, mais leur portée et leur couverture géographique peuvent pour le moins être soulignées.

#### Associations humanitaires et actions soutenues

Pays	Verbatim
Afrique du Sud	The Heart foundation Amathole Football academy CANSA Shavathon Communinity Provision and Social Services Animaux en détresse Ekukhanyeni Médecins sans frontières Nkanyezi
Allemagne	Arche Hamburg, Arche Berlin, Möllner Tafel
Argentine	Fundación Garraham
Australie	Alzheimer Australia / Benevolent Society / Cancer Council / Australian Literacy and Numeracy Foundation. Matching fundraising (CanToo, Movember, Leukemia Foundation, Sids for Kids, Down Syndrome Australia, Batyr)
Belgique	Nkanyezi stimulation centre - Afrique du Sud
Bolivie	Collecte destinée à aider un enquêteur et sa famille, ce dernier souffrant d'une maladie très grave.
Brésil	Instituto Airton Senna
Canada	Pancreatic Cancer, CIBC Run for the Cure, Share the Warmth, Bitchmount Bluffs Neighborhood Centre Christmas Share, British Columbia Children's Hospital, Women Again Violence Against Women (WAVAV), British Columbia SPCA, Covenant House, Wildlife Reserve Save the Owls, Winnipeg Harvest, Christmas Cheer Board, Sick Kids Foundation, YMCA, Salvation Army, Alzheimer Society, Sleeping Children Around the World, Michael Sarrazin Foundation.
Chili	Manos y Naturaleza Fundation
Corée	Collecte de fonds au profit des salariés affectés par le typhon de 2012
Etats-Unis	Greater Chicago Food Depository, Lighthouse Youth Services, League for Animal Welfare, Toys Tots, Maryland Food Bank, Food Bank for NYC, New York Cares, Kids in Distressed Situations, Coalition for the Homeless, Treats for the Troops, Blessings in a Backpack, Norwalk Emergency Shelter, United Way, Department of Children & Family Services, Norwalk Human Services Council, Bridgeport Rescue Mission, Prostate & Testicular Cancer Research, Verizon Wireless Corporate Classic for New Jersey Battered Women, American Cancer Research, Interfaith Food Pantry, Children's Hospital Oakland, Catholic Charities, St. Vincent DePaul, Hurricane Sandy Disaster Relief, Long Island Harvest, Jeffrey Pride foundation, America Heart Association, Geena Davis Foundation, Multiple Sclerosis Foundation, Avon Walk for Breast Cancer, Juvenile Diabetes Research
Grande Chine / Chine	Guangzhou HUILING Community Service for People with Learning Difficulty, une des premières ONG de Chine
Hong Kong	World Wide Fund Nature Hong Kong Helping Hand Hong Kong Hope World Wide Hong Kong The Community Chest of Hong Kong
Indonésie	ProLife, SLB Tri Asih
Irlande	Jack and Jill Foundation Blackrock Hospice
Italie	Association of Multiple Sclerosis
Jordanie	King Hussein cancer Foundation & University of Jordan
Kenya	Kibera Children's Home et Kenyan for Kenyan Campaign
KSA	Soutien aux personnes nécessitant une assistance médicale
Nouvelle Zélande	Women's Refuge Savong School (Cambodge), NZ Volunteer Fire Service NZ Police Bluelight fund
Ouganda	Uganda Cancer Institute, Mulago Referral Hospital-Children's ward Displaced Bududa people (aide à l'installation de l'eau courante) Rotary Club of Kampala Africa (soutien aux personnes atteintes de cancer).
Pays-Bas	Donation de 1 800 euros à Oxfam ; 2 études d'image de marque pour Novib d'une valeur de 17 500 euros au profit de War Child ; Donation de 12 500 euros à 15 organisations caritatives différentes à la demande des membres d'un panel en ligne faisant donation de leur récompense pour leur participation au panel.
Pérou	Soutien aux personnes souffrant de problèmes de santé et autres
Pologne	Financement d'une excursion pour 40 orphelins

un Groupe socialement responsable

Pays	Verbatim
République dominicaine, Panama	Croix rouge
République tchèque	Breille, Krtecek, collecte 3 Kings
Roumanie	Family Homes from Giurgiu
Russie	Fonds de bienfaisance «Life Line», orphelinat «Solnishko», Stupino City, Région de Moscou, Projet de nouvel an en soutien à un orphelinat à Pechory, Art therapy Center pour jeunes orphelins de StArt, Collecte humanitaire pour venir en aide aux victimes des inondations à Krymsk, Financement et participation au projet de ballet et collecte de fonds pour le groupe de jeunes danseurs et chorégraphes talentueux, Dons de sang pour le Children Cancer Center, Kermesse interne de soutien organisé pour lutter contre la fibrose kystique, Soutien à l'organisation du concours annuel des jeunes auteurs de science-fiction, et participation aux prix
Singapour	Club Rainbow Singapore, The Red Cross Singapore pour les inondations aux Philippines en 2012.
Slovaquie	Sloboda zvierat SK
Suède	Society of the Deaf Homeless
Ukraine	Donations directes de médicaments pour les enfants

Par ailleurs, Ipsos Hong Kong vient d'obtenir la « Caring Company Award » pour ses réalisations dans le domaine de la RSE. Cette récompense a été décernée par le Hong Kong Council of Social Services en reconnaissance de l'engagement d'Ipsos vis-à-vis de la communauté, de l'environnement et de ses employés.

#### 8.4 Sous-traitants et fournisseurs

Conformément au Pacte Mondial, Ipsos s'assure autant que possible que ses fournisseurs et ses soustraitants (le cas échéant) respectent les principes de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Ils doivent éviter d'utiliser des équipements fabriqués en violation de ces droits. Par ailleurs, même s'il faut reconnaître que les coutumes, traditions et pratiques locales peuvent être différentes, nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent pour le moins les législations locales, nationales et internationales. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail. Toutefois, Ipsos ne peut pas contrôler directement ses fournisseurs.

Les principes qui régissent nos relations avec nos fournisseurs s'appliquent également aux sphères sociales et environnementales : les fournisseurs doivent s'abstenir de toute discrimination dans le recrutement, la rémunération, l'accès à la formation, la promotion, et la cessation d'emploi ou la retraite, et ils doivent tout mettre en œuvre pour respecter et protéger l'environnement. Cet engagement revêt une grande importance pour Ipsos lorsqu'il choisit de travailler avec un fournisseur.



#### 8.5 Anti-Corruption

En application du Principe 10 du Pacte Mondial lié au refus de toute corruption dans ses activités, le Groupe prête une attention toute particulière aux pratiques destinées à lutter contre la corruption. En 2012, un système de communication des fraudes (e-mails) a été mis en place, assurant le suivi et la mise en œuvre de mesures correctrices.

Le Groupe a pour politique d'encourager ses employés à signaler toute irrégularité ne pouvant pas être communiquée par les canaux internes formels de la Société. Ipsos envisage également de mettre en place un dispositif d'alerte (whistle-blowing) par courrier, par e-mail et par téléphone intégré dans un système de gestion des dossiers permettant à l'employé concerné de suivre les actions menées.

#### 8.6 Responsabilité du fait des produits

#### Santé et sécurité des consommateurs

L'activité du Groupe consiste à fournir une prestation intellectuelle.

La notion d'impact sur la santé et la sécurité des consommateurs peut seulement être évaluée à la lumière des principes appliqués par lpsos dans la réalisation de ses études : indépendance, intégrité, qualité et positions non-partisanes.

#### Pratiques relatives à la satisfaction client

La qualité est au cœur des priorités du groupe Ipsos. Pour reprendre la formulation du *Green Book* : « Il incombe à chaque employé d'assurer et de maintenir les normes de qualité que Ipsos promet à ses clients ».

Pour assurer le suivi de la satisfaction des clients, Ipsos a mis en place deux systèmes dédiés :

- Un système de suivi de la satisfaction des clients. Chaque étude éligible conduit à l'envoi d'un questionnaire au client. La production de rapports après l'exécution des projets permet d'obtenir un suivi régulier de la qualité de nos services et de réagir rapidement si des problèmes surviennent ou si un client éprouve des préoccupations.
- Une enquête mondiale auprès des clients. Cette enquête annuelle (ou semestrielle) permet de mesurer notre relation globale avec nos principaux clients. Elle évalue leur perception d'Ipsos en tant que société et en tant que marque.

Le résultat de ces deux études est analysé avec soin et des plans d'action dédiés sont mis en place le cas échéant.

### 8.7 Politiques publiques

Par sa nature, l'activité d'Ipsos – Etudes de marché et d'opinion – lui impose de maintenir constamment une position neutre non-partisane. Parmi les 55 responsables pays ayant répondu à cette question spécifique, aucun n'a indiqué avoir versé de contributions à des partis politiques, des responsables politiques, ni à aucune institution connexe.

Ipsos est membre actif d'ESOMAR qui, à travers son Code d'Etudes sociales et de marché rédigé conjointement avec la Chambre de Commerce Internationale, définit les grandes lignes en matière de régulation et de déontologie au niveau mondial. Tous les membres d'ESOMAR souscrivent à ces normes qui sont adoptées ou avalisées par plus de 60 associations nationales d'études de marché au niveau mondial. En tant que membre, Ipsos adhère par conséquent aux principes de bonne conduite des études tels que définis par ce code.

Cette question revêt une importance primordiale pour Ipsos. De fait, depuis l'audit de 2012, durant lequel le Groupe a déclaré avoir enquêté sur d'éventuels efforts de lobbying et les avoir immédiatement identifiés, aucun manquement à ces règles n'a eu lieu. 5 responsables pays (parmi les 55 qui ont répondu à cette question particulière) ont indiqué qu'Ipsos avait participé à la formulation de politiques publiques et/ou à des efforts de lobbying dans leur pays. Il s'agit des pays suivants : Allemagne, Colombie, Kenya, Nouvelle Zélande et Pérou.

#### 8.8 Comportement anti-concurrentiel

Ipsos n'a été impliqué dans aucune action en justice pour des pratiques monopolistiques, pour un comportement anticoncurrentiel, ou pour infraction aux lois anti-trust.

#### 8.9 Respect des textes

Pour conclure, dans tous les pays dans lesquels il opère, honorant sa signature du Pacte Mondial, le Groupe veille au respect inconditionnel des Droits de l'Homme, et au respect absolu des grands principes défendus par l'OIT (Organisation Internationale du Travail). Nous veillons également à ce que personne au sein de notre organisation ne se rende complice de violations des Droits de l'Homme. Ceci s'applique à l'ensemble des salariés et des fournisseurs d'Ipsos.

En 2012, le groupe Ipsos ne s'est vu imposer aucune amende ou sanction non financière pour non-respect des lois et des réglementations.

un Groupe socialement responsable

### Une attitude responsable vis-à-vis de l'environnement et des générations futures



#### Politique générale et organisation

Etant une société de dimension internationale, Ipsos tient compte dans sa stratégie de croissance de l'impact écologique et environnemental de ses activités. Dans plusieurs pays, Ipsos a mis en place des politiques environnementales visant à sensibiliser ses équipes à la nécessité de réduire les déchets et l'empreinte carbone, ainsi que la consommation d'énergie. Autant que possible, Ipsos cherche à réduire les retombées de ses activités sur l'environnement en favorisant l'utilisation des ressources renouvelables.

Ipsos a décidé de communiquer sur ses émissions de gaz à effet de serre en 2012 au plan international. Cette décision s'appuie sur quatre piliers stratégiques :

- Nous voulons satisfaire nos clients partout dans le monde qui nous demandent de publier notre performance en matière d'émissions ;
- Nous voulons gérer nos activités de manière responsable et contribuer à l'atténuation des changements climatiques ;
- Nous voulons gérer activement les émissions de gaz à effet de serre dans le but d'améliorer notre performance économique globale ;
- Nous voulons anticiper les réglementations nationales sur les émissions de gaz à effet de serre en dépassant les exigences qui sont imposées progressivement (France 2012, Royaume-Uni 2013).

Nous avons appliqué une méthodologie suivant la norme ISO 14064-1 reconnue au niveau mondial. Pour la première fois, notre reporting porte sur 17 pays, qui représentent 73 % du chiffre d'affaires Ipsos et, sur la plupart des sources d'émissions de notre activité. Nous avons mené cette action avec Accenture.

Au cours des années à venir, cette méthode d'évaluation et de reporting de l'impact du Groupe sur ses collaborateurs, sur sa communication et sur l'environnement, permettra à Ipsos de mieux orienter sa politique RSE et de mieux atteindre ses objectifs de réduction.

#### L'organisation d'Ipsos prendra en compte les questions environnementales, et le cas échéant, prendra des mesures d'évaluation ou de certification environnementale

Ipsos a créé un nouveau poste de « Directeur des Programmes Responsabilité Sociale et Environnementale » pour l'ensemble du Groupe au niveau mondial en 2012 qui travaillera en étroite coopération avec les Co-Présidents pour concevoir la politique RSE d'Ipsos et s'appuiera sur les structures internes locales pour sa mise en place.

De fait, compte tenu du caractère international de la thématique Responsabilité Sociale et Environnementale, certaines directions pays au sein du Groupe ont déjà une structure dédiée. Leur tâche consistera également à assurer la supervision du processus de certification environnementale au niveau mondial (normes ISO le cas échéant par exemple) suivant les particularités locales. Pour ce faire, ils devront également travailler en étroite collaboration avec les équipes sur site.

La structure RSE d'Ipsos bénéficiera d'un budget central qui a pour vocation de faciliter le déploiement des différentes initiatives à travers le monde. Parallèlement, les projets locaux bénéficient également d'un soutien financier local le cas échéant. Il est difficile de procéder à un calcul au niveau mondial étant donné la nature de certains de ces investissements, qui peuvent parfois en réalité répondre à la classification des dons aux associations caritatives ou d'une rémunération versée aux employés pour différentes campagnes locales. De fait, Ipsos n'est pas en mesure de communiquer de chiffres fiables. Toutefois, nous comptons pallier ce problème au cours des prochaines années.

Dans le cadre de notre audit environnemental, nous suivons pays par pays l'avancement de notre démarche de réduction de notre impact global au niveau mondial. Les initiatives de recyclage et d'économies d'énergie revêtent des formes de plus en plus nombreuses, à savoir le recyclage du papier, des cartouches d'encre, des produits électroniques, ainsi que les économies d'énergie comme des dispositifs visant à réduire les déplacements professionnels, les économies d'éclairage et d'électricité.

#### 8.10 Consommation de matières

Ipsos mesure pour la première fois en 2012 les matières utilisées, et a l'intention de fournir une évaluation plus complète au cours des années à venir.

Au fil des années, cet indicateur sera utilisé activement pour renseigner la stratégie sur la manière de réduire la consommation de matières et utiliser un pourcentage plus élevé de sources recyclées.

Le déchet principal produit par Ipsos est le papier. Au niveau des pays, Ipsos a réalisé des progrès importants dans le recyclage de cette source majeure de déchet. Ce type d'initiative rencontre ordinairement un soutien actif auprès des différents pays, où les équipes locales sont toujours très disposées à mener une action concrète.

En 2012, les différents pays concernés par le reporting d'Ipsos ont recyclé ensemble plus de 4 000 tonnes de papier.

Le plus souvent, nous faisons appel à des entreprises de recyclage ou à des organisations spécialisées garantissant un processus de recyclage suivant les normes adéquates.

Notre initiative consiste à passer progressivement d'une politique de « non-recyclage » dans les pays, à une situation de recyclage « occasionnel » pour aboutir finalement à une politique de recyclage « systématique ». À l'heure actuelle, nous évaluons la situation de chaque pays dans ce cycle, une donnée qui sera publiée au cours des années à venir. Notre objectif est de parvenir à une situation de recyclage « systématique » dans tous les pays.

#### 8.11 Energie

Le montant total de la consommation finale d'énergie électrique connue est de 33 034 000 kWh. Ces données sont extraites du projet pilote d'Accenture sur les gaz à effet de serre. Ce chiffre est appelé à croître au cours des années à venir à mesure que le projet couvrira un plus grand nombre de pays où Ipsos est présent.

Une fois que le Groupe disposera d'une image plus précise de sa consommation d'énergie directe, les données seront utilisées pour mettre en place des programmes de réduction de sa consommation d'énergie.

Ces dernières années, Ipsos s'est employé à introduire des programmes de recyclage et d'efficacité énergétique. Certes, beaucoup d'efforts restent à accomplir dans ce domaine, mais étant une société mondiale disposant de bureaux dans 85 pays, le Groupe a les moyens de contribuer à l'amélioration de la situation.

C'est la raison pour laquelle les initiatives d'économies d'énergie seront de plus en plus appliquées entre les différentes sociétés du Groupe pour faire l'objet d'une analyse et d'une communication à l'avenir.



# socialement responsable



#### Initiatives pour réduire la consommation d'énergie indirecte et réductions obtenues

En tant qu'organisation de services aux entreprises, l'essentiel de notre consommation d'énergie provient des déplacements professionnels et de l'électricité consommée dans les bâtiments (éclairage, chauffage, climatisation et systèmes informatiques).

Une initiative majeure pour Ipsos a consisté à mettre en place un programme de virtualisation des serveurs permettant de réaliser des économies d'énergie. A la fin 2012, Ipsos avait virtualisé plus de 1 900 serveurs physiques, d'où une réduction annuelle de la consommation d'énergie de près de 220 000 kWh.

En ce qui concerne les déplacements professionnels, le Groupe a accompli des efforts significatifs pour réduire les dépenses dans ce domaine, et cette initiative fait l'objet d'un suivi pays par pays.

Parallèlement à ces deux mesures principales, le dernier audit « *Taking Responsibility* » montre qu'à tous les niveaux du Groupe, d'autres initiatives de réduction de la consommation d'énergie et des émissions ont été misses en œuvre, par exemple des initiatives concernant l'éclairage ou l'utilisation d'appareils permettant de réaliser des économies d'énergie.

#### 8.12 Eau

Compte tenu de la nature des activités d'Ipsos, notre consommation d'eau correspond uniquement à l'utilisation quotidienne de nos bureaux. De fait, ces données ne font pas l'objet d'un suivi global de sorte que nous ne sommes pas en mesure de communiquer des informations fiables.

#### 8.13 Biodiversité

#### Stratégies, actions en cours et plans futurs de gestion des impacts sur la biodiversité

Aucun des bureaux d'Ipsos ou des sites qu'il exploite n'est concerné par ces problématiques et jusqu'à présent, compte tenu de la nature de son activité, le Groupe n'a élaboré aucun plan d'action pour gérer l'impact de son activité sur la biodiversité.

Toutefois, certaines initiatives locales sont apparues dans certains pays, motivées par les sensibilités et les priorités locales. Le Groupe soutient ces actions locales.



#### 8.14 Rejets de gaz à effet de serre

En 2012, Ipsos a décidé de piloter un projet lui permettant de communiquer, pour la première fois, sur ses émissions de gaz à effet de serre au niveau international.

Les données sont uniquement disponibles dans les 17 pays sélectionnés sur la période comprise entre le quatrième trimestre 2011 et le troisième trimestre 2012 et cette analyse porte donc sur cette période. Ces pays ont été sélectionnés en fonction de leur impact économique, leur contribution au chiffre d'affaires d'Ipsos s'élevant à 73 %. Les pays membres de l'OCDE et les pays non-membres sont représentés de manière équivalente.

# D'après cette analyse, l'empreinte carbone mondiale d'Ipsos s'élève à 40 456 tonnes de ${\rm CO^2}$ par an

Les résultats de ce premier rapport sur les émissions de gaz à effet de serre montrent que les déplacements professionnels des employés, l'envoi de colis et la consommation d'électricité sont les principaux responsables de l'empreinte carbone mondiale du Groupe.

Au cours des années à venir, la stratégie d'Ipsos en la matière doit viser à obtenir les résultats suivants :

- Augmenter la portée, la fiabilité et la visibilité du reporting ;
- Définir des objectifs de réduction des émissions ;
- Réduire les émissions en donnant la priorité sur l'optimisation des déplacements ;
- Suivre l'avancement des efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'une année sur l'autre, ainsi que la valeur créée par la réduction des émissions à travers des actions visant à améliorer l'efficacité carbonique.

80 % des émissions totales proviennent de 2 sources :

- 43 % Déplacements professionnels : pour le transport aérien, les données sont assez précises car elles proviennent des relevés des systèmes de cartes de paiement. Pour le transport terrestre, la précision des données varie d'un pays à l'autre.
- 37 % Électricité consommée dans les bâtiments : les données sont de bonne qualité car elles se fondent sur les factures. Les coefficients d'émission nationaux proviennent de la base de données Bilan Carbone®.

Les données des champs 1 et 2 sont cohérentes et exhaustives dans tous les

pays circularisés. Toutefois, en fonction des particularités locales en matière de réglementation, de marché, de système et d'organisation, les données du champ 3 sont très variables d'un pays à l'autre.

Sur la base de l'estimation du degré d'incertitude de chaque élément, le degré d'incertitude global des calculs est le suivant :

- 44 % pour les champs 1+2+3
- 10 % pour les champs 1+2.

## 8.15 Montant des provisions et garanties pour risques environnementaux

Ipsos n'est impliqué dans aucune action en justice liée au risque environnemental susceptible de lui causer de tort sérieux. Le Groupe ne constitue pas de provisions à ce titre.

#### 8.16 Divers

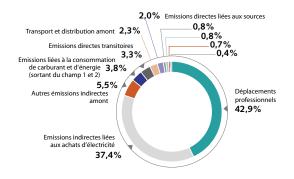
#### Sensibilisation et formation des employés à la protection de l'environnement

Très soucieux de l'impact de ses activités professionnelles sur l'environnement, Ipsos s'efforce de sensibiliser ses employés. De fait, chaque nouvel arrivant est sensibilisé à l'engagement RSE d'Ipsos.

Parallèlement à cette initiative, le management local nous apporte depuis de nombreuses années un soutien enthousiaste et saisit chaque occasion de souligner l'importance de la Responsabilité sociale et environnementale pour Ipsos et la responsabilité de tous les salariés dans la protection de l'environnement.

L'importance de cette question est mise en avant chaque année lors des conférences mondiales du Groupe (destinées aux cadres dirigeants de la Société) au cours desquelles une présentation spécifique est consacrée au développement de la politique RSE.

Emissions de gaz à effet de serre par source (en %)



un Groupe socialement responsable





#### socialement responsable

Par ailleurs, un programme spécifique sur la Responsabilité Sociale et Environnementale sera ajouté à l'Ipsos Training Centre, permettant ainsi à l'ensemble des employés de connaître et de comprendre l'approche d'Ipsos en matière de RSE et l'importance de la RSE pour la Société, ses clients et ses salariés.

## Moyens mis en œuvre pour prévenir les risques environnementaux et les risques de pollution

Compte tenu de la nature des activités d'Ipsos, les risques encourus ainsi que les risques générés peuvent être considérés comme limités. Néanmoins, étant une société internationale implantée dans de nombreux pays, nous veillons à prévenir les risques environnementaux et les risques de pollution (de l'air, de l'eau, etc.) qui pourraient être générés directement par notre activité. Ainsi, nous travaillons en collaboration étroite avec les organisations nationales chargées de veiller au respect de la réglementation locale sur ces questions.

En tant qu'organisation de services aux entreprises, notre cœur d'activité n'engendre pas de rejet direct de déchets dans l'atmosphère, dans l'eau et dans les sols ayant un impact significatif sur l'environnement. Cette observation s'applique également à la pollution sonore. Le fait qu'une grande majorité de nos collaborateurs travaille dans des bureaux limite les préjudices que nous pouvons causer à la nature.

De fait, le Groupe n'a pas élaboré de politique mondiale en matière d'utilisation des sols par exemple, ou de consommation d'eau. Ipsos n'a pas non plus pris de mesures pour s'adapter aux conséquences des changements climatiques.

Ainsi, la stratégie environnementale d'Ipsos se concentre en grande partie sur les intrants et les extrants : consommation de carburant et d'énergie, bureaux, systèmes informatiques, produits à base de papier, transport de colis, déplacements et déchets.

L'audit de 2012 montre que si certains pays ont déjà formellement défini une politique environnementale, la plupart d'entre eux mènent déjà des activités de protection de l'environnement.

### Table de concordance Indicateurs GRI

Le tableau de référence ci-dessous se réfère aux indicateurs GRI auxquels une attention particulière a été accordée – Les autres indicateurs GRI sont moins ou ne sont pas pertinents pour notre activité.

Indicateurs GRI		Section du Rapport RSE	Indicateur retenu	
EN1	Consommation de matières en poids ou en volume	8.10	Non disponible, p.71	
EN2	Pourcentage de matières consommées provenant de matières recyclées	8.10	Matières recyclées (tonnes métriques de papier), p.71	
EN3	Consommation d'énergie directe répartie par source d'énergie primaire	8.11	Consommation d'énergie directe (kWh), p.71	
EN5	Energie économisée grâce à l'efficacité énergétique	8.11	Description des initiatives, p.71	
EN7	Initiatives pour réduire la consommation d'énergie indirecte et réductions obtenues	8.11	Réduction d'énergie (par kWh), p.72	
EN8	Volume total d'eau prélevé par source	8.12	Non pertinent pour l'activité d'Ipsos p.72	
EN12	Description des impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité des zones protégées ou des zones riches en biodiversité en dehors de ces zones protégées	8.13	Non pertinent pour l'activité d'Ipsos p.72	
EN16	Emissions totales, directes ou indirectes, de gaz à effet de serre, en poids	8.14	Emission de gaz par Teq CO <sub>2</sub> par an e par source, p.72	
EN18	Initiatives pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et réductions obtenues	8.14	Description des initiatives, p.72	
EN 26	Initiatives pour réduire les impacts environnementaux des produits et des services, et portée de celles-ci	8.11	Description des initiatives, p.72	
EN30	Total des dépenses et des investissements en matière de protection de l'environnement, par type	8.16	Description de la politique, p.73	
HR2	Pourcentage de fournisseurs et de sous-traitants majeurs dont le respect des Droits de l'Homme a fait l'objet d'un contrôle ; mesures prises	8.4 ; 8.2.2	Description de la politique, p.68 ; 64	
HR 3	Nombre total d'heures de formation des salariés sur les politiques et procédures relatives aux Droits de l'Homme applicables dans leur activité ; pourcentage de salariés formés	8.2.2	Description de la politique – le nombre total d'heures de formation par an et par employé, p.65	
HR 4	Nombre total d'incidents de discrimination et mesures prises	8.2.3 ; 8.1.5	Description de la politique, p.65 ; 63	
LA1	Effectif total par type d'emploi, contrat de travail et zone géographique, par sexe	8.1.1 ; 8.1.5	Effectif total par type d'emploi, contra de travail, activité, région et sexe, p.57; 63	
LA2	Turnover du personnel en nombre de salariés et en pourcentage par tranche d'âge, sexe et zone géographique et sexe	8.1.1	Turnover du personnel – pourcentage de turnover des employés, p.57	
LA7	Taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, nombre de journées de travail perdues et nombre total d'accidents du travail mortels, par zone géographique	8.1.3	Information non disponible, p.61	
LA10	Nombre moyen d'heures de formation par an, par salarié, par sexe et par catégorie professionnelle	8.1.3	Nombre total de formations par an, p salarié et nombre moyen d'heures de formation par salarié, p.61	
LA9	Questions de santé et de sécurité couvertes par des accords formels avec les syndicats	8.1.3	Description des initiatives, p.60	
LA11	Programmes de développement des compétences et de formation tout au long de la vie destinés à assurer l'employabilité des salariés et à les aider à gérer leur carrière	8.1.4	p.61	
PR5	Pratiques relatives à la satisfaction client et notamment les résultats des enquêtes de satisfaction client	8.6	Description des pratiques liées à la satisfaction client, p.69	
SO 1	Nature, portée et efficacité de tout programme et pratique d'évaluation et de gestion des impacts des activités, à tout stade d'avancement, sur les communautés	8.3	Opérations sur les communautés et le politiques de charité – Répartition par activité CSR, avec le nombre des pays impliqués et le nombre de jours de travail bénévole, p.66	
SO 2	Pourcentage et nombre total de domaines d'activité stratégique soumis à des analyses de risques en matière de corruption	8.5	Nombre des incidents et description d la politique, p.68	
SO 4	Mesures prises en réponse à des incidents de corruption	8.5	Description de la politique, p.68	

Un Groupe socialement responsable responsable

Le tableau ci-dessous présente la correspondance entre les 10 Principes du Pacte Mondial et les indicateurs GRI retenus par Ipsos.

Principes du Pacte Mondial	Indicateurs correspondants de la GRI retenus par Ipsos
Principe 1:	
Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme dans leur sphère d'influence.	HR 2 • HR 3 • HR 4 • LA7 • LA8 • LA9
Principe 2.	
A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des Droits de l'Homme.	HR 2 • HR 3 • HR 4
Principe 3:	
Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.	HR 2 • HR 3
Principe 4:	HR 2 • HR 3
A éliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.	HK 2 • HK 3
Principe 5:	UD 2 - UD 2
A abolir effectivement le travail des enfants.	HR 2 • HR 3
Principe 6:	
A éliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession.	LA2
Principe 7:	
Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.	Introduction Section 3 • EN30
Principe 8:	FNA - FNO - FNO - FNE - FNE - FNO -
A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.	EN1 • EN2 • EN3 • EN5 • EN7 • EN8 • EN12 • EN16 • EN18 • EN26
Principe 9:	ENIE - ENIZ - ENIZ
A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.	EN5 • EN7 • EN26
Principe 10:	
Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.	SO2 • SO4

un Groupe socialement responsable





#### 9. Examen de la situation financière

L'analyse des résultats et de la situation financière 2011 et 2010 est consultable respectivement au paragraphe 9.2 du Document de référence 2011 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 14 mars 2012 sous le numéro D.12-0158, et au paragraphe 2 du chapitre 3 du Document de référence 2010 déposé le 16 mars 2011 sous le numéro D.11-0137.

#### 9.1 Situation financière

La situation financière d'Ipsos SA est présentée aux sections 3 « Informations financières sélectionnées », 20.2 « Comptes consolidés » et 20.4 « Comptes sociaux » du présent Document de référence.

Les faits marquants de l'exercice 2012, sont décrits à la section 5.1.5 du présent Document de référence et à la note 1 des comptes sociaux figurant à la section 20.4 du présent Document de référence.

Il convient également de se référer à la section 4.1.4 « Risques liés à l'intégration de nouvelles acquisitions » du présent Document de référence.

Les éléments de résultats sont présentés en section 9.2 ci-dessous.

#### 9.2 Résultats du Groupe

#### 9.2.1 Présentation des Comptes consolidés

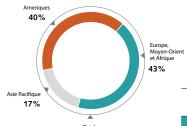
Le chiffre d'affaires 2012 s'établit à 1789 millions d'euros, soit le même montant que le pro forma lpsos + Synovate calculé pour 2011.

Pour le seul  $4^{\text{ème}}$  trimestre en 2012, il est en baisse de 1% par rapport à 2011, à méthodes comptables, taux de change et périmètre constants. Les pays émergents font mieux avec une progression organique de 5,9%.

Au total, le volume d'activité d'Ipsos est inférieur pendant les derniers mois de l'année à ce qui avait été envisagé. L'aggravation de l'environnement macro-économique, les incertitudes américaines et les fausses routes européennes pèsent sur les perspectives de croissance économiques et donc sur le climat des affaires.

Des facteurs spécifiques au marché des Etudes et à Ipsos ont également contribué à reporter de quelques mois le retour à la croissance de la société.

Du côté des marges, les performances d'Ipsos sont meilleures. Le taux de marge brute a progressé tout au long de l'année. Il s'établit à 64,1% contre 63,4% pour le premier semestre 2012 et à 62,9% pour Ipsos+Synovate pro forma sur l'ensemble de l'année 2011. Par voie de conséquence, Ipsos a atteint son objectif d'une marge opérationnelle courante de 10%, 120 points de base au-dessus du résultat pro forma de 2011. Il faut noter que cette amélioration, certes prévue, s'est presque en totalité produite au second semestre, la progression du premier semestre n'étant que de 30 points de base (5,8% versus 5,5%).



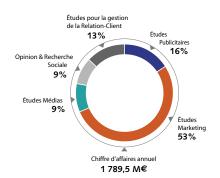
#### Evolution de l'activité par région et par ligne de métier

Contribution au chiffre d'affaires consolidé par zone géographique

(en millions d'euros)	2012	2011	Evolution 2012/2011	Croissance organique 4 <sup>ème</sup> trim seul
Europe, Moyen Orient et Afrique	768,3	587,5	+30,8%	-0,5%
Amériques	709,1	575,7	+23,2%	-4,5%
Asie Pacifique	312,1	199,7	+56,3%	+4,5%
Chiffre d'affaires annuel	1 789,5	1 362,9	+31,3%	-1%

Les performances respectives des différentes régions reflètent le poids des marchés émergents en leur sein. L'Asie Pacifique progresse parce que la majorité du chiffre d'affaires d'Ipsos y est réalisée dans les pays en développement. A l'inverse, la zone Amérique décroît au quatrième trimestre en raison de l'importance spécifique des USA qui représentent à eux seuls 60% du chiffre d'affaires de la région.

Par ligne de métier, les évolutions d'activité pour le seul quatrième trimestre ne sont pas totalement représentatives des ventes annuelles. C'est au sein de la ligne de métier Marketing, la plus diverse, et jusqu'à cette année la moins spécifique et la moins spécialisée, que l'érosion annuelle du chiffre d'affaires est la plus nette. Les autres lignes de métier, y compris MediaCT dont la mauvaise performance au dernier trimestre est ponctuelle, ont mieux tenu et contribueront à la croissance d'Ipsos en 2013.



#### Contribution par secteur d'activité

(en millions d'euros)	2012	2011	Evolution 2012/2011	Croissance organique 4 <sup>ème</sup> trim seul
Etudes Publicitaires	283,9	258,3	+9,9%	+8%
Etudes Marketing	947,9	676,5	+40,1%	-3,5%
Etudes Médias	168,5	130,4	+29,2%	-12%
Opinion & Recherche Sociale	157,8	129,4	+21,9%	+6%
Etudes pour la gestion de la Relation-Client	231,5	168,3	+37,6%	+1%
Chiffre d'affaires annuel	1 789,5	1 362,9	+31,3%	-1%

#### La rentabilité

La marge opérationnelle du Groupe s'établit à 178,5 millions d'euros, soit une augmentation de 11,4% par rapport à la marge statutaire de l'exercice 2011 qui avait été impactée positivement par l'intégration de Synovate sur le seul quatrième trimestre de l'année.

En effet, compte tenu de la saisonnalité traditionnelle de l'activité dans le métier des études (environ 30% du chiffre d'affaires est reconnu au dernier trimestre, tandis que les coûts opérationnels – hors coûts directs liés à la collecte des données – sont enregistrés de façon plus linéaire), la rentabilité du quatrième trimestre de Synovate était la plus élevée des quatre trimestres de l'exercice 2011.

En millions d'euros	2012	2011 statutaire	Evolution 2012/2011	2011 pro forma
Chiffre d'affaires	1789,5	1 362,9	+31,3%	1 789,9
Marge brute	1147,2	872,3	+31,5%	1125,3
Marge brute / CA	64,1%	64,0%		62,9%
Marge opérationnelle	178,5	160,2	+11,4%	157,2
Marge opérationnelle / CA	10%	11,8%		8,8%
Résultat net, part du Groupe	74,1	84,1	-11,9%	
Résultat net ajusté*, part du Groupe	118,5	115,3	+2,7%	

\*Le résultat net ajusté est calculé avant les éléments non monétaires liés à l'IFRS 2 (rémunération en actions), avant l'amortissement des incorporels liés aux acquisitions (relations clients), avant les impôts différés passifs relatifs aux goodwills dont l'amortissement est déductible dans certains pays et avant l'impact net d'impôts des autres produits et charges non courants. Résultats et situation financière du groupe Ipsos

#### Résultats et situation financière

du groupe Ipsos

L'amélioration de la marge brute (qui se calcule en retranchant du chiffre d'affaires des coûts directs variables et externes liés à l'exécution des contrats) est l'une des principales clés de l'amélioration de la rentabilité, avec les bénéfices du plan de combinaison qui ont commencé à générer des effets positifs à partir du second semestre. Elle s'établit à 64,1% contre 62,9% en pro forma pour l'exercice précédent. Cette amélioration de 120 points de base provient de la poursuite d'une politique d'insourcing des capacités de production de Synovate et d'une bonne capacité à maintenir les prix dans tous les pays.

En dessous de la marge opérationnelle, les dotations aux amortissements des incorporels liés aux acquisitions concernent la partie des écarts d'acquisition affectée aux relations clients au cours des 12 mois suivant la date d'acquisition et faisant l'objet d'un amortissement au compte de résultat selon les normes IFRS sur plusieurs années. Cette dotation s'élève à 4,9 millions d'euros sur 2012, contre 2,3 millions en raison du poids des relations clients Synovate sur 12 mois.

Autres charges et produits non courants. Le solde net de ce poste s'établit à -36,6 millions d'euros contre -26,3 millions d'euros en 2011. Il prend en compte des éléments à caractère inhabituel non liés à l'exploitation et inclut les coûts d'acquisition depuis le changement des normes IFRS applicables à compter du 1er janvier 2010 (norme « IFRS3 révisée »). Les frais liés à l'acquisition de Synovate se montaient à environ 10 millions d'euros en 2011 et à 3 millions en 2012, tandis que les coûts du plan de combinaison entre Ipsos et Synovate étaient de 13 millions d'euros en 2011, et de 33 millions en 2012.

Les charges de financement. Elles s'élèvent à 23,9 millions d'euros contre 8,2 millions d'euros en 2011 compte tenu des charges financières liées à l'acquisition de Synovate sur une année pleine.

**Impôts.** Le taux effectif d'imposition au compte de résultat en norme IFRS s'établit à 25% comme au 30 juin 2012. Il intègre, comme par le passé, une charge d'impôts différés passifs de 5,8 millions d'euros qui vient annuler l'économie d'impôts réalisée grâce à la déductibilité fiscale des amortissements d'écarts d'acquisition dans certains pays, alors même que cette charge d'impôts différés ne serait due qu'en cas de cession des activités concernées, et qui est par conséquent retraitée dans le résultat net ajusté.

Le Résultat net ajusté, part du Groupe s'établit à 118,5 millions d'euros, en hausse de 2,7% par rapport à 2011 et le résultat net part du Groupe s'établit à 74,1 millions d'euros en baisse de 11,9% compte tenu du poids des coûts du plan de combinaison.

#### La structure financière

Le 12 octobre 2011, l'acquisition de Synovate avait donné lieu à un décaissement correspondant à une valeur d'entreprise de 525 millions de livres (599,7 millions d'euros – coût au 12 octobre 2011 : 1 euro = 0,87535 GBP) et avait été financée pour un tiers par une augmentation de capital et pour deux tiers par de la dette.

Des ajustements de prix contractuels font l'objet d'un différend avec Aegis et l'expert indépendant qui a été nommé en juillet 2012 n'a pas rendu ses conclusions à ce jour.

Par ailleurs, Ipsos a investi 28 millions d'euros au total sur l'exercice dans son programme d'acquisition en procédant, d'une part, au rachat de minoritaires dans des pays émergents (Turquie, Inde, Arabie Saoudite, Maroc, Afrique du Sud, Pérou, Hongrie et Thaïlande) et, d'autre part, au paiement d'un montant de 8,5 millions d'euros, différé du prix d'acquisition d'OTX, le leader américain des études digitales acheté en 2010.

Enfin, Ipsos a investi 6,7 millions d'euros dans son programme de rachat d'actions afin de limiter les effets de dilution de ses plans d'attribution d'actions gratuites.

Les capitaux propres s'élèvent désormais à 927,6 millions d'euros contre 891,6 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Les dettes financières nettes sont de 623,5 millions d'euros au 31 décembre 2012 d'où un ratio d'endettement de 67,2 % contre 680 millions d'euros au 30 juin 2012 et 585,9 millions d'euros au 31 décembre 2011.

La capacité d'autofinancement s'établit à 169,7 millions d'euros, identique à celle de 2011. Elle a été partiellement compensée par la hausse de la variation du besoin en fonds de roulement liée à la progression des activités dans les pays émergents, mais aussi aux effets de la combinaison. En effet,

la migration sur l'ERP d'Ipsos des entités Synovate a créé un décalage ponctuel dans les facturations clients (poste qui augmente de 55 millions d'euros) et donc des encaissements. Cette tendance s'est renversée dès janvier 2013.

La trésorerie à la clôture de l'exercice s'établit à 131,3 millions d'euros et il sera proposé à l'Assemblée générale une distribution de **dividendes** de 64 centimes par action, en hausse de 1,6% par rapport à la distribution précédente.

#### 9.2.2 Présentation des Comptes sociaux

Ipsos SA est la société holding du groupe Ipsos. Elle n'a pas d'activité commerciale. Elle est propriétaire de la marque Ipsos et facture aux filiales des redevances de marque pour son utilisation.

Les états financiers présentés ont été établis conformément aux règles généralement admises en France et sont homogènes par rapport à l'exercice précédent. Ces règles figurent principalement dans les textes suivants : articles L.123-12 à L.123-18 et R.123-172 à R.123-208 du Code de commerce, et Règlement CRC 99-03 du 29 avril 1999 relatif au Plan comptable général.

Au cours de l'exercice social 2012, Ipsos SA a enregistré un bénéfice net de 25 253 034 euros.

Le total des produits d'exploitation, des produits financiers et des produits exceptionnels s'est élevé à 211 471 502 euros alors qu'il ressortait à 140 017 381 euros pour l'exercice précédent.

Le total des charges d'exploitation, financières et exceptionnelles (avant impôt sur les bénéfices) s'est élevé à 184 476 147 euros, contre 95 554 697 euros, pour l'exercice précédent.

Ipsos SA, formant un groupe fiscal avec sa filiale Ipsos (France) SAS et certaines de ses sous-filiales françaises, constate une dette d'impôt de 1 742 321 euros. [Aucune charge d'Ipsos SA n'est non déductible fiscalement au titre de l'article 39-4 du Code général des impôts].

En conséquence, après déduction de toutes charges, impôts et amortissements, le résultat d'Ipsos SA se solde par un bénéfice de 25 253 034 euros.

Le tableau qui suit fait apparaître les résultats financiers d'Ipsos SA au cours des cinq derniers exercices :

Date d'arrêté	31/12/12	31/12/11	31/12/10	31/12/09	31/12/08	
Durée de l'exercice (mois)	12 12		12	12	12	
Capital en fin d'exercice						
Capital social*	11 331 646	11 310 717	8 532 572	8 465 535	8 443 385	
Nombre d'actions ordinaires	45 326 587	45 242 869	34 130 287	33 862 140	33 773 540	
Opérations et résultats						
Chiffre d'affaires hors taxes	416 771	497 324	372 165	377 658	1 044 038	
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements & provisions	27 101 253	30 432 731	43 106 046	19 733 197	18 829 826	
Impôt sur les bénéfices	1 742 321	1 764 479	(358 952)	658 077	(814 086	
Dot. amortissements & provisions	10 536 950	34 401 905	1 176 445	2 152 943	(155 476	
Résultat net	25 253 034	42 698 206	42 288 553	16 922 177	19 488 436	
Résultat distribué	29 009 016	28 503 007	20 478 172	17 269 691	16 886 770	
Résultat par actions						
Résultat après impôt, participation, et avant dot. amortissements & provisions	0,56	0,63	1,27	1	0,58	
Résultat net	0,56	0,94	1,24	0	0,58	
Dividende attribué	0,64	0,63	0,6	0,51	0,50	
Personnel						
Effectif moyen	3	3	3	3	3	
Masse salariale	1 853 000	1 128 390	1 617 719	1 188 618	1 220 667	
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales)	628 696	363 054	584 395	392 929	435 818	

\*Capital social en fin d'exercice

Résultats et situation financière du groupe Ipsos du groupe Ipsos

#### 10. Trésorerie et capitaux

Les informations concernant la trésorerie et les capitaux pour 2011 et 2010 figurent respectivement au chapitre 10 du Document de référence 2011 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 14 mars 2012 sous le numéro D12-0158 et à la section 4.2 du chapitre 4 du Document de référence 2010 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 16 mars 2011 sous le numéro D.11.0137. Pour l'exercice 2012, les informations concernant la trésorerie et les capitaux sont indiquées ci-dessous.

## 10.1 Capitaux de l'émetteur (à court terme et à long terme)

Les informations relatives aux capitaux propres d'Ipsos SA au cours des deux derniers exercices figurent à la note 4.7.2. « Capitaux propres » de l'annexe aux Comptes sociaux figurant à la section 20.4 du Document de référence. Pour une information plus détaillée, veuillez vous référer au point 5. « Etat des variations des capitaux propres consolidés » et à la note 5.8 « Capitaux propres » des Comptes consolidés figurant à la section 20.2 du présent Document de référence.

## 10.2 Source et montant des flux de trésorerie de l'émetteur et description de ces flux de trésorerie

Les montants des flux de trésorerie au cours des deux derniers exercices sont résumés au point 3. « Tableau des flux de trésorerie » des Comptes sociaux figurant à la section 20.4 du Document de référence.

Pour une information détaillée, veuillez vous référer au point 4. « Etat des flux de trésorerie consolidés » et à la note 6.1 « Notes sur l'état des flux de trésorerie consolidés » des Comptes consolidés figurant à la section 20.2 du présent Document de référence.

## 10.3 Conditions d'emprunts et structure de financement de l'émetteur

Pour une information détaillée, veuillez vous référer aux notes 5.9 « Endettement financier » et 6.4.2 « Engagements sur contrats de location financement » des comptes consolidés figurant à la section 20.2 du présent Document de référence ainsi qu'à la section 22 « Contrats importants » du présent Document de référence.

## 10.4 Restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur

N/A.

## 10.5 Sources de financement attendues pour honorer les engagements relatifs aux décisions d'investissement

Pour une information détaillée, veuillez vous référer à la note 6.2.5 « Exposition au risque de liquidité » des Comptes consolidés figurant à la section 20.2 du présent Document de référence.

#### 11. Recherche et développement

Pour optimiser durablement sa structure de coûts, Ipsos investit dans la recherche des meilleures solutions d'études. L'utilisation appropriée des nouvelles techniques d'enquête à forte composante technologique renforce la qualité de nos prestations. Elle contribue également à l'amélioration de notre rentabilité.

Pour plus d'information sur la recherche et le développement, se reporter aux sections 5.2 « Investissements » et 6.1.7 « Innovation et nouveaux produits » du présent Document de référence et à la note 5.2 « Autres immobilisations incorporelles » des Comptes consolidés figurant à la section 20.2 du présent Document de référence.

#### 12. Informations sur les tendances

L'Europe va mal – les acteurs économiques sont à la peine, le chômage et les politiques de rigueur affectent le moral des populations – et ses difficultés risquent d'entraîner à leur tour d'autres économies. Les Etats-Unis, première puissance économique mondiale, se lancent dans des politiques restrictives à l'excès dont la seule conséquence évidente devrait être une chute brutale de la demande finale.

Dans ce contexte, Ipsos estime qu'il serait surprenant que les entreprises dérogent en 2013 à la prudence dont elles ont su faire preuve depuis 2008. Certes, le marché des fusions-acquisitions apparait à nouveau plus actif mais, le plus souvent, il s'agit davantage de contribuer à la rationalisation d'un marché – comme a pu le faire Ipsos avec Synovate – ou encore de bénéficier de conditions de financement à nouveau très favorables. Par contre, dès qu'il s'agit de croissance interne, les entreprises, le plus souvent, privilégient la protection de leurs marges et la génération de cash flow à d'hypothétiques développements.

La croissance du marché de la recherche d'informations sur les citoyens / consommateurs / clients a donc ralenti. Moins d'initiatives marketing génèrent moins de besoin d'informations. Depuis 2008, les dépenses marketing progressent moins vite que l'économie en général, signe évident qu'elles n'échappent plus aux efforts de productivité des entreprises qui ne veulent plus perdre ici les bénéfices qu'elles retirent par ailleurs de l'amélioration des performances de leurs usines, de leurs réseaux et de l'organisation de leurs relations avec leurs fournisseurs.

Ipsos et ses confrères du « Big 4 » (Nielsen, Kantar, Ipsos et GfK) sont dans une position privilégiée : il s'agit de groupes, leaders sur leur marché, qui ont pu, au fil des ans, construire des plateformes capables de produire et d'exploiter le même flux d'information dans le monde entier. Ils doivent aujourd'hui, a minima, tenir leurs promesses d'efficience opérationnelle et de consistance de leurs prestations d'une période à l'autre et d'une région à l'autre, condition sine qua non pour bénéficier de la volonté de leurs clients (entreprises et institutions) de gérer au mieux la consolidation de leurs partenariats. Ceci suffit à maintenir la base d'activité des « Big 4 » et devrait leur permettre progressivement d'améliorer leurs marges. Mais cela reste insuffisant s'ils veulent mettre en place une politique de croissance rentable.

C'est dans cette perspective que, une fois la combinaison Ipsos+Synovate achevée, Ipsos a décidé de développer de nouveaux services répondant aux nouveaux besoins de ses clients.

#### lpsos, une société tournée vers la croissance

2012 n'a pas été une année facile. Ipsos a perdu des parts de marché. Certaines de ces pertes étaient volontaires quand elles correspondaient à des activités ou à des contrats qu'Ipsos a estimé ne pas pouvoir poursuivre, soit parce qu'ils ne rentraient pas dans son champs de compétence, soit parce qu'ils étaient incompatibles avec ses ratios financiers. D'autres pertes ont découlé des décisions prises par les clients eux-mêmes, en raison de conflits d'intérêts, de manque de proximité avec Ipsos ou

Résultats et situation financière du groupe Ipsos

#### Résultats et situation financière

du groupe Ipsos

tout simplement par crainte de confier certains programmes à une société occupée à se réorganiser. Enfin, en Asie et aux USA notamment, des équipes sont parties, parfois lourdement sollicitées par des concurrents directs, rendant impossible de préserver la totalité des contrats dont elles avaient la charge.

Au total, ces pertes sont restées limitées et réversibles. Ipsos n'a perdu aucun client important. Bien au contraire, Ipsos a pu, dans la majorité des cas, accroître son volume d'activité avec ses grands clients internationaux.

Si Ipsos a surestimé son potentiel d'activité pour le dernier trimestre 2012, c'est parce que le marché est resté attentiste face à un environnement incertain. Les dernières semaines de l'année calendaire sont souvent particulièrement actives, les clients souhaitant 'épuiser' leurs budgets annuels. En 2012, Ipsos n'a pas bénéficié de ces décisions de dernière minute, soit parce que ses clients ont décidé d'annuler plutôt que dépenser leurs soldes budgétaires, soit parce que ses équipes n'ont pas pu répondre à ces demandes spécifiques.

Cette erreur de prévision aura permis de vérifier qu'une opération telle que la combinaison lpsos+Synovate prend du temps, même si son exécution physique et formelle a été rapide. Il faut du temps pour ré-assurer les clients, du temps surtout pour que les professionnels, les équipes se sentent confortables, capables de bien collaborer entre elles et donc disponibles pleinement pour saisir les opportunités que tout marché, même morose, offre aux plus entreprenants.

Chaque mois qui passe, les choses vont mieux. La confiance issue d'expériences communes se construit. Les équipes de *Better Ipsos* ont élaboré, ensemble, un budget de croissance pour 2013.

#### En 2013, Ipsos

- Poursuivra sa croissance dans les pays émergents en s'appuyant sur des positions déjà fortes en Amérique latine, au Moyen-Orient, en Europe Centrale et de l'Est, en particulier en Turquie et en Russie, en Asie, bien sûr en Chine mais aussi en Inde, en Indonésie et dans les hubs de Hong Kong et de Singapour, et enfin en Afrique Sub-saharienne où le marché commence à prendre forme ;
- S'inscrira de multiples façons dans l'explosion du marché des terminaux mobiles : ils représentent un moyen évident de révolutionner l'accès aux individus tout comme les protocoles de recueil d'information qu'ils soient actifs via les enquêtes ou passifs via des logiciels logés dans ces terminaux ; ils sont également eux-mêmes objets d'études nouvelles, notamment sur le repérage des liens entre contenus et plateformes ;
- Intensifiera ses efforts dans la connaissance des réseaux sociaux, source d'informations précieuses pas seulement dans la gestion des crises mais aussi support de nouveaux protocoles d'enquêtes visant, notamment par la constitution de communautés ad-hoc, à mieux comprendre les citoyens / consommateurs / clients et à les faire participer à l'élaboration de stratégies différentiantes permettant aux entreprises de mieux définir leurs offres et leurs communications ;
- Aidera ses clients à mieux maîtriser leurs actions dans l'univers digital et, singulièrement, à les relier à ce qu'ils font dans les marchés traditionnels – chacun comprend l'intérêt de la cohérence et de l'interaction entre les différents canaux de communication, encore faut-il gérer tous les points de contacts entre les idées, les marques et les gens;
- Affirmera ses positions et ses compétences dans l'univers des Big Data et des modèles analytiques. A dire vrai, l'abondance d'informations n'est pas source de savoir, en tout cas de savoir exploitable dans la gestion d'un marché, d'un produit ou d'une marque. La combinaison des données existantes sur les comportements des individus avec des informations également existantes ou à créer sur leurs attitudes, leurs demandes mal servies, leurs opinions et connaissances, est un but recherché depuis des années.

La multiplication des bases de données comportementales et le développement de modèles analytiques efficients rendent aujourd'hui possible le développement dans ce marché. Ipsos y réalise déjà une quinzaine de millions d'euros de revenus et compte bien s'y développer davantage.

 Aidera ses clients à mieux comprendre leurs marchés, leurs challenges et leurs options en les accompagnant dans la mise en relation des informations dont ils disposent, dans la mise en place de tableaux de bord, de séminaires d'activation, de revues stratégiques, etc... Il s'agit ici de travailler sur l'actionnabilité des données, d'en améliorer l'usage et ainsi d'en accroître la valeur.

#### Ipsos reconnaît qu'il lui importe de pérenniser cette croissance.

C'est pourquoi Ipsos va intensifier ses efforts dans le recrutement, la formation et l'animation de ses équipes, avec la mise en place d'une nouvelle politique de ressources humaines. Ipsos va également poursuivre son travail de simplification de ses offres et de ses process opérationnels. Ainsi dès cette année, plus de 10% de ses activités seront conduites en utilisant des technologies et des méthodologies qui réduisent de moitié le temps de livraison. Ipsos qui n'est pas seul à s'être engagé dans cette direction, a pour ambition d'avancer dans cette direction de façon déterminée et systématique, notamment pour ce qui concerne la gestion des programmes d'études en continu, là où sont les contrats les plus importants par la taille et le nombre de marchés couverts.

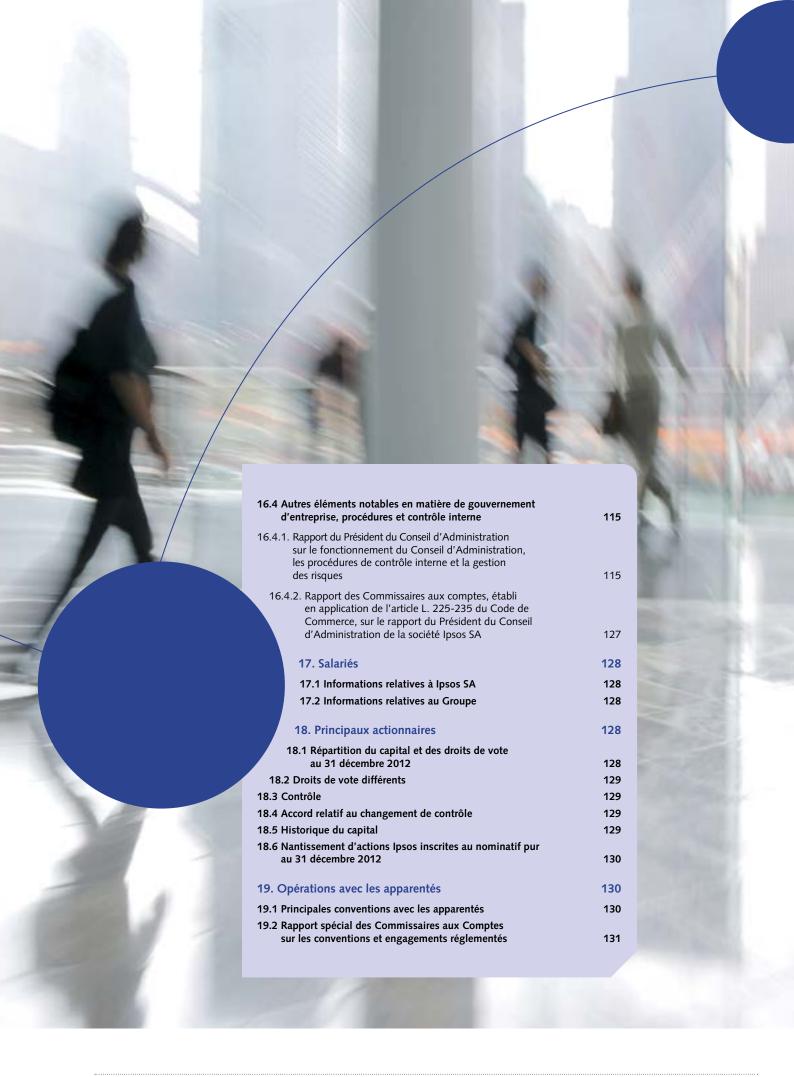
Ipsos ne manque ni de projets, ni de volonté pour les mener à bien. Dans la période de combinaison Ipsos+Synovate, l'immense majorité des clients ont manifesté leur soutien. Dans cette même période, un immense travail a été réalisé par les équipes. Au-delà des organisations, des structures, des process, elles ont voulu et su trouver un langage commun, partager une vision commune, avec une même ambition : faire d'Ipsos la société d'études préférée de ses clients dans chacun de ses domaines choisis de spécialisation. C'est plus que jamais leur objectif pour 2013.

#### 13. Prévisions ou estimations du bénéfice

Pour 2013, Ipsos prévoit de croître plus vite que son marché et de réaliser une marge opérationnelle de 11%, en progression de 100 points de base.

Résultats et situation financière du groupe Ipsos





#### 14. Organes d'administration, de direction

## 14.1 Information concernant les membres des organes d'administration et de direction

Le Conseil d'Administration, au 27 février 2013, est composé de :

- Monsieur Didier Truchot, Président et Directeur général,
- Monsieur Jean-Marc Lech,
   Vice-Président et Directeur général délégué;
- · Monsieur Patrick Artus;
- Monsieur Jean-Michel Carlo;
- Monsieur Xavier Coirbay;
- Monsieur Yann Duchesne ;
- Madame Mary Dupont-Madinier;
- Madame Marina Eloy-Jacquillat ;
- La société FFP Invest, représentée par Monsieur Sébastien Coquard ;
- Monsieur Brian Gosschalk;
- Monsieur Carlos Harding, Directeur général délégué;
- Monsieur Pierre Le Manh, Directeur général délégué ;
- Monsieur Henry Letulle ;
- La société LT Participations, représentée par Monsieur Pascal Cromback ;
- Madame Laurence Stoclet, Directeur général délégué ;
- Monsieur Hubert Védrine ;
- et Monsieur Henri Wallard, Directeur général délégué.

Le 3 septembre 2012, Monsieur Wladimir Mollof a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la Société.

Lors de la séance du 4 septembre 2012, le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Monsieur Wladimir Mollof de son mandat d'administrateur. Lors du Conseil d'Administration du 10 janvier 2013, Madame Mary Dupont-Madinier a été cooptée en remplacement de Monsieur Wladimir Mollof, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'Assemblée générale des actionnaires qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015, à tenir en 2016.

La cooptation de Madame Mary Dupont-Madinier sera soumise à la ratification de l'Assemblée générale d'Ipsos qui se tiendra le 25 avril 2013.

Une liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par chacun de ces mandataires ainsi que pour les administrateurs démissionnaires au cours de l'exercice, leurs mandats antérieurs au cours des cinq dernières années, la date de début de leur mandat, l'expiration du mandat, leur âge, et le nombre d'actions détenues dans Ipsos SA figure dans le tableau ci-après.

d'entreprise

Didier Truchot								
	Fonctions principa	lles exercées au sein du Groupe						
Date de première nomination :	Président et Directeur général							
AG du 23 février 1988	Fonctions principa	les exercées en dehors du Groupe						
B. H. C. P.	Néant							
Date d'expiration du mandat :	Mandats exercés au sein du Groupe							
AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015	France	Président et Directeur général Représentant permanent d'Ipsos (France), Administrateur Administrateur	Ipsos SA; Ipsos Observer SA; Espaces TV; Communication SA; GIE Ipsos; Ipsos Group GIE; Ipsos Stat SA					
Nombre d'actions détenues : 20 295	Belgique	Administrateur	Ipsos Belgium SA					
Age : 66 Adresse professionnelle :	Canada	Président du Conseil d'Administration  Administrateur	Ipsos Canada Inc. ; Ipsos-Reid Corporation ; Ipsos-NPD Canada Inc. ; Ipsos ASI Ltd ; Ipsos-Camelford Graham Inc. ; Ipsos-Descarie Corporation					
35 rue du Val de Marne 75013 Paris	États-Unis	Président du Conseil d'Administration  Administrateur	Ipsos America, Inc.; Ipsos-Insight, LLC; Ipsos Loyalty, Inc.; Ipsos ASI, LLC.; Ipsos Qualitative, LLC.; Ipsos Ogenations US, Inc.; Ipsos Mendelsohn, Inc.; Mendelsohn Media Research, Inc; Ipsos Forward Research, Inc.; Ipsos-Insight Corp.; Ipsos USA, Inc.; Ipsos FMC, Inc., Ipsos OTX Corp.; Synovate Management Analytics, Inc; Ipsos MMA, Inc; Synovate, Inc; Synovate Market Research Holding Corp.; Ipsos-Descarie Corporation					
	Italie	Administrateur	Ipsos Srl ; Ipsos Operations Srl ; Ipsos Italy Srl					
	Espagne	Administrateur	Ipsos Estudios Internacionales SA; Ipsos Operaciones SA; Ipsos Investigacion de Mercado SA; Synovate Espana SA; Ipsos Understanding Unlimited Research SA					
	Portugal	Administrateur	Ipsos (Portugal) - Estudos de Mercado Lda					
	Suisse	Président du Conseil d'Administration	Ipsos (Suisse) SA					
	Royaume-Uni	Président du Conseil d'Administration Administrateur	Price Search Ltd ; Ipsos Cati Centre Ltd ; MORI Group Ltd ; Ipsos OTX UK Ltd. Ipsos MORI UK Ltd ; Market & Opinion Research International Limited					
	Hong Kong	Président du Conseil d'Administration	Ipsos Asia Ltd					
	0 0	en dehors du Groupe	·					
	France	Directeur général délégué et administrateur	LT Participations SA					
	Mandats exercés a	au cours des cinq dernières années au sein du Gro	oupe					
	France	Président du Conseil et Directeur général Administrateur Représentant permanent d'Ipsos (France) Administrateur	Ipsos Media SAS ; Ipsos Opérations SA ; Ipsos Marketing SA ; Ipsos Music SA Ipsos Loyalty SA					
	Italie	Administrateur	Ipsos ASI Srl					
	Mandats exercés a	au cours des cinq dernières années en dehors du	Groupe					
	Néant							

#### Jean-Marc Lech

Date de première nomination AG du 23 février 1988

Date d'expiration du mandat : AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Nombre d'actions détenues : 20 595

Age : 68

Adresse professionnelle : 35 rue du Val de Marne 75013 Paris

Fonctions principales exercées au sein du Groupe

Vice-Président et Directeur général délégué

Fonctions principales exercées en dehors du Groupe

Néant

Royaume-Uni

Mandats exercés au sein du Groupe

Directeur général délégué Ipsos SA Président Ipsos (France) SAS Ipsos DOM SAS Représentant permanent d'Ipsos SA, Représentant permanent d'Ipsos (France), Popcorn Media SAS

Administrateur Ipsos Observer SA Administrateur Ipsos MORI UK Ltd

Mandats exercés en dehors du Groupe

France Président et Directeur général LT Participations SA

Mandats exercés au cours des cinq dernières années au sein du Groupe

Président du Conseil et Directeur général Ipsos Music SA

Représentant permanent d'Ipsos (France), Président Représentant permanent d'Ipsos SA

. Ipsos ASI, Ipsos Public Affairs SA Ipsos Opérations SA, Ipsos Media SAS Ipsos Marketing SA

Mandats exercés au cours des cinq dernières années en dehors du Groupe

Administrateur

Néant

#### Carlos Harding

Date de première nomination : AG du 27 mars 1992

Date d'expiration du mandat : AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Nombre d'actions détenues : 30 801

Age : 65

Adresse professionnelle : 35 rue du Val de Marne 75013 Paris

Fonctions principales exercées au sein du Groupe

Directeur général délégué

Fonctions principales exercées en dehors du Groupe

Néant

Mandats exercés au sein du Groupe France

Directeur général délégué Président et Directeur général Président Ipsos Stat SA Administrateur . Ipsos Strategic Puls SAS Espaces TV Communication

Mexique Président du Conseil d'Administration Buro de Investigacion de Mercado SA de CV Argentine Membre du Conseil d'Administration Ipsos Argentina SA ; Livra.com SA  $\,$ Ipsos Observer SA: Process&Line SA

Australie Président du Conseil d'Administration I-view Pty. Ltd,

Ipsos Australia Pty. Ltd; Ipsos Public Affairs Pty. Ltd; Administrateur Ipsos Loyalty Pty Ltd; Synovate Pty Ltd

Ipsos SA

Belgique Administrateur Ipsos Belgium SA; Synovate (Holdings) Belgium SA; British Virgin Islands Administrateur Synovate (Asia-Pacific BVI) Ltd

Canada Administrateur Ipsos Canada, Inc.; Ipsos NPD Canada, Inc. Président du Conseil d'Administration Ipsos (Chile) SA; Ipsos Observer (Chile) SA; Ipsos Insight Corp.

Chine Administrateur Beijing Ipsos Market Consulting Co. Ltd; Synovate (China) Ltd

Danemark Administrateur Ipsos AS Equateur Ipsosecuador SA;

Grèce Président du Conseil d'Administration Censydiam Hellas AE; Ipsos AE Administrateur Nouvelle Zélande Synovate Ltd; Ipsos Ltd

## Gouvernement d'entreprise

Panama	Président Directeur général	Ipsos CCA, Inc.
Pays-Bas	Administrateur	Ipsos BV ; Synovate Interview NSS BV
Porto Rico	Administrateur	Ipsos Hispania, Inc.
Roumanie	Administrateur	Ipsos Research Srl
Russie	Administrateur	OOO Synovate Comcon
Arabie Saoudite	Administrateur	Synovate Saudi Ltd
Espagne	Président du Conseil d'Administration Administrateur	Ipsos Estudios Internacionales SA; Ipsos Operaciones SA; Ipsos Investigacion de Mercado SA Synovate Espana SAU; Ipsos Understanding Unlimited Research SAU
États-Unis	Directeur général et administrateur Président du Conseil d'Administration Administrateur et Vice Président Administrateur	Ipsos America, Inc. Ipsos FMC, Inc. Ipsos USA, Inc.; Ipsos ASI, LLC; Ipsos Insight, LLC; Ipsos Loyalty, Inc.; Ipsos Reid Public Affairs, Inc.; Ipsos Qualitative, LLC; Ipsos Interactive Services US, Inc.; Ipsos Operations US, Inc.; Ipsos Mendelsohn, Inc.; Mendelsohn Media Research, Inc; Ipsos Forward Research, Inc.; Latin Internet Ventures, Inc.; Ipsos OTX Corp.; Synovate Management Analytics, Inc.; Ipsos MMA, Inc; Synovate, Inc.; Synovate Market Research Holding Corp.
Indonésie	Président du Conseil de surveillance	PT Ipsos Indonesia
Italie	Administrateur	Ipsos Srl ; Ipsos Operations Srl ; Ipsos Italy Srl
Liban	Représentant d'Ipsos Stat, administrateur Représentant d'Ipsos SA, administrateur	Stat SAL ; Ipsos MENA Offshore SAL
Portugal	Administrateur	Ipsos (Portugal) Estudos de Mercado Lda.
Royaume-Uni	Administrateur	Ipsos Cati Centre Ltd; Ipsos Novaction & Vantis Ltd; Ipsos Interactive Services Ltd; Livra Europe Ltd; Ipsos Access Panels Ltd.; Ipsos Novacion UK, Ltd.; OTX Europe Ltd.; Synovate (holdings) Ltd; Synovate Healthcare Ltd
Irlande	Administrateur	Ipsos Central Eastern Europe Ltd ; MRBI Market Research Ltd
Suède	Administrateur	Intervjubolaget IMRI AB ; Ipsos Sweden AB ; New Media Research AB ; Ipsos Observer Sweden AB ; Synovate Sweden AB ;
Hong Kong	Président du Conseil d'Administration Administrateur	Ipsos China Ltd ; Ipsos Asia Ltd ; Ipsos Hong Kong Ltd Synovate Ltd
Corée	Administrateur et Directeur général	Ipsos Korea, Inc.
Thaïlande	Administrateur	Ipsos (Thailand) Ltd ; IJD Limited ; Synovate Ltd
Taïwan	Administrateur	Ipsos Taiwan Ltd
Singapour	Administrateur	Ipsos Singapore Pte Ltd ; Synovate Pte Ltd
Japon	Administrateur	Ipsos Japan Holdings KK ; Ipsos JSR Co. Ltd ; Ipsos KK ; Japan Marketing Organisation KK ; Ipsos Novaction KK
Colombie	Président	Ipsos Napoleon Franco SA
Cyprus	Administrateur	Portdeal Ltd
République Dominicaine	Vice-Président	Ipsos Dominicana SRL
Norvège	Administrateur Président du Conseil d'Administration	Ipsos (Norway) AS Ipsos MMI AS
Inde	Administrateur	Ipsos (India) Pvt. Ltd ; Ipsos Research Pvt. Ltd ; Indica Research Practices and Consulting Pvt. Ltd ; Market Tracs Indica Pvt. Ltd
Afrique du Sud	Administrateur	Oakleigh Investments (Pvt) Ltd ; Markinor (Pvt) Ltd
Pérou	Administrateur Président du Conseil d'Administration	Ipsos Apoyo Opinion y Mercado SA ; Synovate (Peru) SAC
Turquie	Administrateur Président du Conseil d'Administration	Ipsos KMG Arastirma ve Danismanlik Hizmetleri AS ; Recon Arastirma Danismanlik AS ; Synovate Arastirma Danismanlik AS

#### Gouvernement

d'entreprise

#### Carlos Harding

Pologne	Administrateur	Ipsos Sp.z.oo ; Ipsos Research Sp zoo			
République tchèque	Membre du Conseil de surveillance	Ipsos Tambor, sro			
Nigéria	Administrateur	Ipsos Nigeria Ltd			
Kenya	Administrateur	Ipsos East Africa Limited			
Panama	Administrateur	Ipsos TMG			
Mandats exercés en del	nors du Groupe				
France	Administrateur	LT Participations SA			
Mandats exercés au cours des cinq dernières années au sein du Groupe					
France	Représentant permanent d' <i>Ipsos Access</i> Panels Holding, administrateur	Ipsos Observer SA			
Australie	Administrateur	Ipsos Marketing Pty. Ltd			
Chili	Administrateur	Ipsos Punto de Vista SA			
Malaisie	Administrateur	Ipsos Sdn Bhd			
Italie	Administrateur	Ipsos ASI srl			
Suède	Administrateur	Ipsos Facts AB, Ipsos Eureka AB ; Ipsos ASI AB			
Mandats exercés au cou	urs des cinq dernières années en dehors du Gr	oupe			
Néant					

#### Henri Wallard

Date de première nomination : AG du 18 décembre 2002

Date d'expiration du mandat: AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Nombre d'actions détenues : 27 976

Age : 55

Adresse professionnelle : 35 rue du Val de Marne 75013 Paris

#### Fonctions principales exercées au sein du Groupe

Directeur général délégué

Fonctions principales exercées en dehors du Groupe

Néant		
Mandats exercés a	u sein du Groupe	
France	Directeur général délégué	Ipsos SA
Australie	Administrateur	I-view Pty. Ltd ; Ipsos Australia Proprietary Ltd ; Ipsos Loyalty Pty Ltd ; Ipsos Public Affairs Pty Ltd
Japon	Administrateur	Ipsos Japan Holdings KK ; Ipsos JSR Co Ltd ; Japan Marketing Organisation KK
Chine	Administrateur	Beijing Ipsos Market Consultant Co Ltd
Taïwan	Administrateur	Ipsos Taiwan Ltd
Corée	Administrateur	Ipsos Korea, Inc.
Indonésie	Membre du Conseil de surveillance	PT Ipsos Indonesia
Philippines	Administrateur	Ipsos (Philippines), Inc.
Royaume-Uni	Administrateur	Ipsos Novaction & Vantis Ltd
Hong Kong	Administrateur	Ipsos Asia Limited ; Ipsos China Limited ; Ipsos Hong Kong Limited.
Thailand	Administrateur	Ipsos (Thailand) Ltd
Mandats exercés e	n dehors du Groupe	

Néant

Mandats exercés au cours des cinq dernières années au sein du Groupe Etats-Unis Directeur général Ipsos Loyalty, Inc. France Président et Directeur général Ipsos Loyalty SA Mandats exercés au cours des cinq dernières années en dehors du Groupe Néant

#### Brian Gosschalk

Date de première nomination : AG du 8 avril 2010

Date d'expiration du mandat : AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Nombre d'actions détenues : 45 478

Age : 57

Adresse professionnelle : Ipsos Mori House 79-81 Borough Road, London SE1 1FY

Fonctions principal	es exercées au sein du Groupe	
Directeur du bureau	u des Présidents	
Fonctions principal	es exercées en dehors du Groupe	
Néant		
Mandats exercés au	u sein du Groupe	
France	Administrateur	Ipsos SA
Royaume-Uni	Administrateur	MORI Group Limited, MORI Limited; MORI Financial Services Ltd Market Dynamics Limited; On-Line Surveys Limited; MORI International Limited; Market & Opinion Research International Limited; Ipsos MORI North Ltd; On-Line Services Ltd; PR Test Ltd
Suède	Président du Conseil d'Administration	Ipsos Sweden AB, Intervjubolaget IMRI AB, Ipsos NMR AB ; Ipsos Observer Sweden AB
Italie	Administrateur	Ipsos Srl, Ipsos Operations Srl ; Ipsos Italy Srl
Irlande	Administrateur	Ipsos MORI Ireland Ltd
Mandats exercés er	n dehors du Groupe	
Néant		
Mandats exercés au	u cours des cinq dernières années au sein du Gi	roupe
Suède	Président du Conseil d'Administration	Ipsos ASI AB ; Ipsos Eureka AB
Royaume-Uni	Administrateur	Ipsos MORI Ireland Ltd
Mandats exercés au	u cours des cinq dernières années en dehors du	Groupe
Néant		

#### Pierre Le Manh

Date de première nomination : AG du 29 avril 2009

Date d'expiration du mandat : AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Nombre d'actions détenues : 30 808

Age : 46

Adresse professionnelle : 35 rue du Val de Marne 75013 Paris

Foncti	ions p	rinci	ipales	exerce	ées au	sein	du (	Groupe

Directeur général délégué

Fonctions principales exercées en dehors du Groupe

Néant

Mandats exercés au sein du Groupe

France	Directeur général délégué	Ipsos SA
République tchèque	Membre du Conseil de surveillance	Ipsos Tambor ; sro
Royaume Uni	Administrateur	MORI Group Limited ; Ipsos Interactive Services Limited ; Test Research Limited
Turquie	Administrateur	Ipsos KMG Arastirma ve Danismanlik Hizmetleri AS
Irlande	Administrateur	Ipsos Central Eastern Europe Limited
Norvège	Administrateur	Ipsos (Norway) AS
Pologne	Président du Conseil Administrateur	Ipsos Sp.z.oo Ipsos Polska Sp zoo

#### Mandats exercés en dehors du Groupe

Néant

Néant

ndats exercés au cours des cinq dernières années au sein du Groupe

Manuals Cacico	s au cours des emq dermeres armees au sem du c	noupe					
Suède	Président du Conseil d'Administration	Ipsos ASI AB ; Ipsos Sweden AB ; Intervjubolaget IMRI AB ; Ipsos NMR AB					
France	Président et Directeur général Gérant	Ipsos Marketing SA Ipsos Access Panel Holding SC					
Italie	Président du Conseil d'Administration Administrateur	Ipsos Srl, Ipsos Operations Srl ; Ipsos ASI srl, Ipsos Public Affair Srl					
Mandats exercés au cours des cinq dernières années en dehors du Groupe							

<code>lpsos</code> | Rapport annuel 2012 | www.ipsos.com ightarrow 95

#### Laurence Stoclet

Date de première nomination : AG du 18 décembre 2002

Date d'expiration du mandat :

AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Nombre d'actions détenues : 38 682

Age : 46

Adresse professionnelle : 35 rue du Val de Marne 75013 Paris Fonctions principales exercées au sein du Groupe

Directeur général délégué

Fonctions principales exercées en dehors du Groupe

Néant

Pays-Bas

Etats-Unis

Mandats exercés au sein du Groupe

Co-gérant Ipsos Latin America BV ;
Administrateur Synovate Holdings BV ; Synovate Treasury BV

Administrateur Ipsos Insight, LLC.

Mandats exercés en dehors du Groupe

Néant

Mandats exercés au cours des cinq dernières années au sein du Groupe

Néant

Mandats exercés au cours des cinq dernières années en dehors du Groupe

Néant

#### Patrick Artus

Date de première nomination : AG du 29 avril 2009

Date d'expiration du mandat : AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Nombre d'actions détenues : 792

Age : 61

Adresse professionnelle : 47, Quai d'Austerlitz 75013 Paris

Fonctions principales exercées au sein du Groupe

Néant

Fonctions principales exercées en dehors du Groupe

Directeur de la recherche et des études de Natixis, Professeur associé à l'Université de Paris I-Sorbonne

Mandats exercés au sein du Groupe

France Administrateur Ipsos SA

Mandats exercés en dehors du Groupe

France Administrateur Total SA\*

Mandats exercés au cours des cinq dernières années au sein du Groupe

Néant

Mandats exercés au cours des cinq dernières années en dehors du Groupe

Néant

\* Société cotée

#### Jean-Michel Carlo

Date de première nomination : AG du 6 mars 2002

Date d'expiration du mandat : AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Nombre d'actions détenues : 100

Age : 67

Adresse professionnelle : 27, rue Saint-Guillaume 75007 Paris

Fonctions principales exercées au sein du Groupe

Néant

Fonctions principales exercées en dehors du Groupe

Directeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris-Sciences Po

Mandats exercés au sein du Groupe

Néant

Mandats exercés en dehors du Groupe

France Administrateur Gérant

ministrateur Gérant Philip Plisson Pixel Art SAS ; Time Investors SC Elros

Mandats exercés au cours des cinq dernières années au sein du Groupe

Néant

Mandats exercés au cours des cinq dernières années en dehors du Groupe

France Président-directeur général et administrateur Vice-Président et Directeur général Administrateur BBDO Services SA Havas SA\* View

\* Société cotée

## Gouvernement

d'entreprise

#### LT Participations Fonctions principales exercées au sein du Groupe Date de première Néant nomination : AG du 30 mars 1990 Fonctions principales exercées en dehors du Groupe Date d'expiration du Mandats exercés au sein du Groupe mandat : AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 Mandats exercés en dehors du Groupe Nombre d'actions Néant détenues : 11 861 976 Mandats exercés au cours des cinq dernières années au sein du Groupe Adresse professionnelle : 35 rue du Val de Marne Mandats exercés au cours des cinq dernières années en dehors du Groupe 75013 Paris Néant Néant Néant

#### Pascal Cromback représentant permanent de LT Participations

Date de première nomination : AG du 30 mars 1990

Date d'expiration du mandat : AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Nombre d'actions détenues : N/A

Age: 64

Billancourt

Adresse professionnelle : 66, rue Escudier 92100 Boulogne-

Fonctions principales exercées au sein du Groupe

Néant

Fonctions principales exercées en dehors du Groupe

Directeur général de la Sofetec

Mandats exercés au sein du Groupe

Néant

Mandats exercés en dehors du Groupe

France Directeur général et administrateur

Administrateur LT Participations

Sofetec

Balta

Mandats exercés au cours des cinq dernières années au sein du Groupe

Neant

Mandats exercés au cours des cinq dernières années en dehors du Groupe

Pays-Bas Administrateur Bunbeg

#### Yann Duchesne

Date de première nomination : AG du 18 décembre 2002

Date d'expiration du

mandat : AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Nombre d'actions détenues : 40

Age : 56

Adresse professionnelle : Doughty Hanson, 45 Pall Mall London, SWI Y5JG Fonctions principales exercées au sein du Groupe

Néant

Fonctions principales exercées en dehors du Groupe

Directeur général de Doughty Hanson

Mandats exercés au sein du Groupe

Néant

Néant

Mandats exercés en dehors du Groupe

France Président du Conseil d'Administration KP1
Président du Conseil de surveillance Saft\*
Membre du Conseil de surveillance Laurent-Perrier\*

Belgique Administrateur

Mandats exercés au cours des cinq dernières années au sein du Groupe

Mandats exercés au cours des cinq dernières années en dehors du Groupe

Allemagne Administrateur Moeller

Pays-Bas Administrateur Impress

Irlande Administrateur TV3

Etats-Unis Président du Conseil NAMG
Administrateur Tumi

\* Société cotée

#### Gouvernement

d'entreprise

#### Marina Eloy-Jacquillat

Date de première nomination : AG du 29 avril 2009

Date d'expiration du mandat AG statuant sur les comptes de l'exercice

clos le 31 décembre 2014 Nombre d'actions

détenues: 1320

Adresse professionnelle:

Néant

Fonctions principales exercées au sein du Groupe

Néant

Fonctions principales exercées en dehors du Groupe

Co-fondatrice de Women Corporate Directors en France - Association à but non lucratif

Mandats exercés au sein du Groupe

Néant

Mandats exercés en dehors du Groupe

Mandats exercés au cours des cinq dernières années au sein du Groupe

Mandats exercés au cours des cinq dernières années en dehors du Groupe

Néant

#### Henry Letulle

Date de première AG du 31 mai 2006

Date d'expiration du mandat: AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Nombre d'actions détenues : 11 827

Age: 37 Adresse professionnelle :

3. rue Montalivet 75008 Paris

Fonctions principales exercées au sein du Groupe

Néant

Fonctions principales exercées en dehors du Groupe

Notaire

Mandats exercés au sein du Groupe

Néant

Mandats exercés en dehors du Groupe

LT Participations SA France Secrétaire

Mandats exercés au cours des cinq dernières années au sein du Groupe

Auditor Ipsos Japan Holdings KK Japon Taiwan Supervisor Ipsos Taiwan Ltd

Mandats exercés au cours des cinq dernières années en dehors du Groupe

Néant

#### Hubert Védrine

Date de première nomination AG du 29 avril 2009

Date d'expiration du

mandat : AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Nombre d'actions détenues : 4

Age : 65  $\label{eq:Adresse} \mbox{Adresse professionnelle}:$ 21 rue Jean Goujon 75008 Paris

Fonctions principales exercées au sein du Groupe

Néant

Fonctions principales exercées en dehors du Groupe

Gérant de la société Hubert Védrine Conseil et Président de l'Institut François Mitterrand

Mandats exercés au sein du Groupe

Néant

Mandats exercés en dehors du Groupe

LVMH\* France Administrateur

Mandats exercés au cours des cinq dernières années au sein du Groupe

Néant Néant

Mandats exercés au cours des cinq dernières années en dehors du Groupe

\* Société cotée

#### Administrateurs nommés en 2012

#### FFP Invest

Date de première nomination : CA du 10 ianvier 2012

Date d'expiration du mandat : AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Nombre d'actions détenues : 10

Siège social : 75, avenue de la Grande Armée 75116 Paris Fonctions principales exercées au sein du Groupe

Néant

Fonctions principales exercées en dehors du Groupe

Néant

Mandats exercés au sein du Groupe

Néant

France

Mandats exercés en dehors du Groupe

Administrateur LT Participations ; IDI\* ; ORPEA\* Gérant FFP-Les Grésillons ; Valmy-FFP

Mandats exercés au cours des cinq dernières années au sein du Groupe

Néant

Mandats exercés au cours des cinq dernières années en dehors du Groupe

Néant

\* Société cotée

#### Sébastien Coquard, Représentant permanent de FFP Invest

Date de première nomination : CA du 10 janvier 2012

Date d'expiration du mandat : AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Nombre d'actions détenues : NA

Age : 37

Adresse professionnelle : 75, avenue de la Grande Armée 75116 Paris Fonctions principales exercées au sein du Groupe

Néant

Fonctions principales exercées en dehors du Groupe

Directeur des Investissements FFP

Mandats exercés au sein du Groupe

Néant

Mandats exercés en dehors du Groupe

France Représentant permanent FFP Invest, administrateur de LT Participations
Luxembourg Membre du Conseil de surveillance IDI Emerging Market

Mandats exercés au cours des cinq dernières années au sein du Groupe

Néant

Mandats exercés au cours des cinq dernières années en dehors du Groupe

Néant

#### Xavier Coirbay

. . . . . . . . . . . . .

Date de première nomination : CA du 10 janvier 2012

Date d'expiration du mandat : AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Nombre d'actions détenues : 10

Age : 47

Adresse professionnelle : 31 rue de l'Industrie 1040 Bruxelles (Belgique) Fonctions principales exercées au sein du Groupe

Néant

Fonctions principales exercées en dehors du Groupe

Membre du comité exécutif du Groupe Sofina Mandats exercés au sein du Groupe

Néant

Mandats exercés en dehors du Groupe

 Royaume-Uni
 Administrateur non exécutif
 B&W Loudspeakers plc

 Suisse
 Administrateur
 Trufiswiss S.A.

 Luxembourg
 Administrateur Délégué
 Trufilux S.A.; Truficar S.A.; Sofina Multistrategy S.A.

Belgique Administrateur Sidro S.A.; Sofindev S.A.; Finabru S.A.

Mandats exercés au cours des cinq dernières années au sein du Groupe

Néant

Mandats exercés au cours des cinq dernières années en dehors du Groupe

Royaume-Uni Administrateur non exécutif RAB Capital plc

#### Administrateurs nommés en 2013

Fonctions prin	ncipales exercées au sein du Groupe				
Néant					
Fonctions prin	ncipales exercées en dehors du Group				
Associée Valtu	is Transition, responsable du développe	ement du marché anglo-saxon, pôle défense et technologie			
Mandats exer	cés au sein du Groupe				
France	Administrateur	Ipsos SA			
Mandats exercés en dehors du Groupe					
Mandats exer	cés au cours des cinq dernières année	s au sein du Groupe			
Mandats exer	cés au cours des cinq dernières année	s en dehors du Groupe			
	Néant Fonctions prir Associée Valtu Mandats exer France Mandats exer Mandats exer	Fonctions principales exercées en dehors du Groupe Associée Valtus Transition, responsable du développe Mandats exercés au sein du Groupe France Administrateur			

#### Personnes dont le mandat a expiré au cours de l'exercice 2012

Wladimir Mollof								
	Fonctions prin	cipales exercées au sein du Groupe						
Date de première nomination :	Néant							
AG du 23 juin 2004	Fonctions prin	cipales exercées en dehors du Groupe						
Date d'expiration du	Président d'Ar	il et Président de ACG Private Equity						
mandat :	Mandats exercés au sein du Groupe							
Démission en date du 3 septembre 2012	Néant							
·	Mandats exercés en dehors du Groupe							
Nombre d'actions détenues : 12	France	Président	Altium Capital SAS ; ACG Private Equity SAS ; Arjil SAS					
Age : 71	Mandats exercés au cours des cinq dernières années au sein du Groupe							
Adresse professionnelle :	Néant							
Altium Capital	Mandats exercés au cours des cinq dernières années en dehors du Groupe							
84, avenue d'Iéna 75116 Paris	France	Administrateur Administrateur	LTI SA Révillon SAS					

Pour plus d'information sur les membres du Conseil d'Administration, il convient de se reporter à la section 2.2.3 du Rapport du Président figurant à la section 16.4.1 du présent Document de référence.

#### Management

Deux Co-Présidents.

Ipsos est dirigée et contrôlée par ses fondateurs, tous deux professionnels expérimentés et reconnus des études : Didier Truchot et Jean-Marc Lech.

Economiste de formation, Didier Truchot a initié la politique d'offre de produits d'études standardisés et a développé les activités du Groupe dans les domaines de la mesure de l'efficacité publicitaire et des médias. Jean-Marc Lech, diplômé en philosophie, sociologie et sciences politiques, a notamment mis en œuvre le développement du Groupe dans le domaine de la recherche sociale.

#### Comité exécutif

Le Comité exécutif (MBEC), qui définit les orientations stratégiques du Groupe, compte dix-sept membres au 1er février 2013 :

- Didier Truchot, Co-Président d'Ipsos et fondateur du Groupe ;
- Jean-Marc Lech, Co-Président d'Ipsos depuis 1982 ;
- Shane Farrell, Chief Executive Officer Europe, Moyen-Orient et Afrique;
- Campbell Fitch, Directeur Ressources Humaines;
- Brian Gosschalk, Directeur du Bureau des Présidents ;
- Carlos Harding, Directeur général délégué d'Ipsos en charge du développement corporate, Chairman Amérique Latine;
- Stewart Jones, Chairman & Chief Executive Officer Ipsos Global Operations;
- Pierre Le Manh, Directeur général délégué d'Ipsos, Chief Executive Officer Amérique du Nord, Chairman & Chief Executive Officer Ipsos Marketing;
- Lifeng Liu, Chief Executive Officer Asie-Pacifique;
- Ged Parton, Chief Executive Officer Global Client Relationships and Total Customer Experience;
- Robert Skolnick, Président Global Client Industries ;
- Jim Smith, Conseiller spécial des Présidents ;
- Laurence Stoclet, Directeur général délégué d'Ipsos et Directeur Financier Groupe ;
- Carlo Stokx, Deputy Chief Executive Officer Ipsos Global Operations;
- Dave Ubachs, Chief Information Officer;
- Henri Wallard, Directeur général délégué d'Ipsos, Président Ipsos Loyalty, Ipsos MediaCT et Ipsos Public Affairs ;
- Shelley Zalis, Chief Executive Officer Ipsos Open Thinking Exchange.

#### Sanctions applicables aux membres du Conseil d'Administration et principaux dirigeants

A la connaissance d'Ipsos, aucun des membres du Conseil d'Administration, ni aucun des principaux dirigeants du Groupe n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années. Aucun de ces membres n'a participé en qualité de dirigeant à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation au cours des cinq dernières années, et aucun n'a fait l'objet d'une incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire. Aucun de ces membres n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années

#### 14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction

A la connaissance de la Société, il n'y a aucun conflit d'intérêt entre les obligations envers Ipsos S.A. des mandataires sociaux et leurs intérêts personnels ou leurs autres obligations.

En outre, les mandataires sociaux s'engagent à se conformer aux règles Groupe applicables aux opérations sur titres Ipsos qui prévoient notamment une obligation d'abstention d'opérations sur titres Ipsos 10 jours de bourse avant la publication des résultats trimestriels, semestriels et annuels.

## 15. Rémunération et avantages

La rémunération des membres du Comité exécutif (MBEC) est revue chaque année par le Conseil d'Administration après examen des propositions du Comité des nominations et des rémunérations.

La rémunération annuelle des membres du MBEC comporte une partie fixe et une partie variable fondée sur le degré d'atteinte d'un certain nombre d'objectifs qualifiés et quantifiés.

Le Conseil d'Administration détermine en début d'année la part fixe de la rémunération des membres du MBEC pour l'année en cours et la part variable de la rémunération payable au titre de l'année précédente après évaluation de l'atteinte des objectifs collectifs et individuels fixés l'année précédente. Cette évaluation fait l'objet d'un examen et de recommandations de la part du Comité des nominations et des rémunérations. Lors de ce même Conseil de début d'année sont déterminés les objectifs qualitatifs de chacun des membres du MBEC pour l'année en cours.

#### 15.1 Rémunérations et avantages versés

#### 15.1.1 Indemnités de révocation

Aux termes d'une délibération du Conseil d'Administration du 22 mars 2005, Messieurs Didier Truchot et Jean-Marc Lech ont chacun droit, sauf acte contraire à l'intérêt social, en cas de révocation avant la fin de leur mandat social, au versement d'une indemnité égale à deux fois leur rémunération brute perçue au cours de l'année civile précédant la cessation de leurs fonctions au sein d'Ipsos SA. Ces indemnités ont été revues par le Conseil d'Administration du 18 mars 2008, qui les a soumises à une condition de performance. La condition de performance applicable à Messieurs Didier Truchot et Jean-Marc Lech depuis le 1er janvier 2009 est décrite au Tableau 10 de la section 15.1.3 « Tableaux de synthèse établis conformément à la recommandation de décembre 2008 de l'Autorité des Marchés Financiers relative à l'information à donner dans les Documents de référence sur la rémunération des mandataires sociaux » du présent Document de référence.

Ces engagements ont été confirmés par le Conseil lors du renouvellement des fonctions de Messieurs Didier Truchot et Jean-Marc Lech le 8 avril 2010.

Madame Laurence Stoclet et Messieurs Carlos Harding, Pierre Le Manh et Henri Wallard bénéficient d'une clause de conscience au titre de laquelle ils peuvent bénéficier d'une indemnité de licenciement égale à l'indemnité légale augmentée de douze mois de rémunération en cas de modification dans la structure de l'actionnariat, dans la composition du Conseil d'Administration ou dans l'organisation de la Direction d'Ipsos SA ou du groupe Ipsos qui aurait pour effet direct de modifier la nature des attributions ou des pouvoirs de Messieurs Lech et Truchot de sorte qu'ils ne seraient plus en mesure de fixer la stratégie du groupe Ipsos.

Le paiement des indemnités susvisées en cas de cessation de fonctions à chacun de Messieurs Carlos Harding et Henri Wallard est, depuis le 1er janvier 2009, soumis à une condition de performance décrite en plus de détails au dernier tableau du point 15.1.3 ci-après. Leur clause de conscience et les conditions de performance ont été approuvées par le Conseil dans sa séance du 8 avril 2010. Lors de leur nomination en tant que Directeurs généraux délégués le 8 avril 2010 le Conseil a également approuvé la clause de conscience de Madame Stoclet et de Monsieur Pierre Le Manh et il a soumis le paiement des indemnités à une condition de performance. Cette condition de performance est décrite au Tableau 10 de la section 15.1.3 « Tableaux de synthèse établis conformément à la recommandation de décembre 2008 de l'Autorité des Marchés Financiers relative à l'information à donner dans les Documents de référence sur la rémunération des mandataires sociaux » du présent Document de référence.

Tous ces engagements sont décrits dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés.

Madame Laurence Stoclet et Messieurs Carlos Harding, Pierre Le Manh et Henri Wallard ont par ailleurs souscrit à une interdiction temporaire de concurrence au profit du groupe Ipsos d'une durée de douze mois, compensée par une indemnité égale à la rémunération reçue durant l'année civile précédente ou les douze mois précédents, versée sur une base mensuelle. Ipsos SA ou Ipsos Group GIE, le cas échéant, a la faculté de renoncer au bénéfice de cette interdiction temporaire de concurrence.

15.1.2 Information nominative relative à la rémunération totale et aux avantages de toute nature versés par Ipsos SA et par les sociétés contrôlées par Ipsos SA à chacun des mandataires sociaux

#### 15.1.2.1 Administrateurs exerçant des fonctions exécutives au sein du groupe Ipsos

#### Rémunération fixe et variable globale\*

#### Durant l'exercice 2012 :

- Didier Truchot, Président et Directeur général, a perçu la somme de 390 000 euros pour 2012, contre 535 000 euros pour 2011;
- Jean-Marc Lech, Vice-Président et Directeur général délégué, a perçu la somme de 390 000 euros pour 2012 contre 535 000 euros pour 2011;
- Carlos Harding, Directeur général délégué et administrateur, a perçu la somme de 362 364 euros dont 2 364 euros en avantages en nature pour 2012, contre 512 364 euros dont 2 364 euros en avantages en nature pour 2011;
- Brian Gosschalk, administrateur, a perçu la somme de 295 866 euros pour 2012, contre 393 006 euros pour 2011;
- Pierre Le Manh, Directeur général délégué et administrateur a perçu la somme de 402 479 euros dont 2 479 euros en avantages en nature pour 2012, contre 547 479 euros dont 2 479 euros en avantages en nature pour 2011;
- Laurence Stoclet, Directeur général délégué et administrateur, a perçu la somme de 390 000 euros pour 2012, contre 535 000 euros pour 2011;
- Henri Wallard, Directeur général délégué et administrateur a perçu la somme de 420 000 euros pour 2012, contre 570 000 euros pour 2011.
- \* Les rémunérations indiquées ci-dessus s'entendent hors primes de vacances et paiement compensatoire de congés pays non pris le cas échéant.

En euros	Rémunération fixe perçue en 2012*	Rémunération variable perçue en 2012 au titre de l'exercice 2011	Rémunération variable due au titre de l'exercice 2012**
Didier Truchot	390 000	0	36 116
Jean-Marc Lech	390 000	0	36 116
Brian Gosschalk	295 866	0	30 698
Carlos Harding	362 364	0	30 698
Pierre Le Manh	402 479	0	30 698
Laurence Stoclet	390 000	0	30 698
Henri Wallard	420 000	0	34 109

<sup>\*</sup> Pour 2011 et 2012, ces montants s'entendent hors primes de vacances et paiement compensatoire de congés payés non pris le cas échéant. Les montants de ces primes de vacances et indemnités de congés payés étaient non significatifs.

<sup>\*\*</sup> A verser en 2013. Pour 2012, les objectifs du Partnership Pool ont été atteints à 85%

La rémunération fixe de chacune de ces personnes est revue à chaque début d'exercice par le Conseil d'Administration sur recommandation du Comité des nominations et des rémunérations.

#### Modalités de détermination de la rémunération variable

Chacune de ces personnes peut recevoir un bonus dont le montant est déterminé par le Conseil d'Administration sur recommandation du Comité des nominations et des rémunérations. Sans qu'il s'agisse d'engagements contractuels, la politique d'Ipsos SA est de procéder à un calcul d'un niveau de bonus exprimé en pourcentage d'une enveloppe dénommée « Partnership Pool » calculée en fonction du résultat opérationnel consolidé du groupe Ipsos avant bonus Partnership (OP BPP), par rapport au budget post acquisitions, avec une fourchette de 80 à 110 %. En dessous de 80 % aucun bonus n'est versé. Le montant de bonus alloué à chaque membre du MBEC est ensuite déterminé en fonction du pourcentage d'atteinte des objectifs individuels réalisés pour l'exercice écoulé.

#### Attribution gratuite d'actions et attributions d'options

Le Conseil d'Administration a, dans sa séance du 25 juillet 2012, procédé à l'attribution gratuite d'actions au profit de Messieurs Didier Truchot, Jean Marc Lech, Carlos Harding, Pierre Le Manh et Henri Wallard et Madame Laurence Stoclet. Des actions gratuites ont par ailleurs été attribuées à M. Brian Gosschalk par le Conseil d'Administration, dans sa séance du 5 avril 2012.

L'acquisition définitive des actions attribuées gratuitement à Messieurs Didier Truchot, Jean-Marc Lech, Carlos Harding, Pierre Le Manh, Henri Wallard, Brian Gosschalk et Madame Laurence Stoclet est soumise aux conditions suivantes :

- Croissance organique d'Ipsos pour 2013 supérieure à celle du marché des Etudes par enquête.
- Marge opérationnelle courante du Groupe (avant éléments non récurrents) pour 2013 supérieure à celle de 2012 et la marge opérationnelle courante du Groupe (avant éléments non récurrents) pour 2012 supérieure à celle de 2011.

Le Conseil d'Administration a par ailleurs fixé à 25 % la proportion d'actions reçues par Messieurs Didier Truchot, Jean-Marc Lech, Carlos Harding, Pierre Le Manh, Henri Wallard, Brian Gosschalk et Madame Laurence Stoclet dans le cadre de l'attribution gratuite consentie qu'ils seront individuellement tenus de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions, conformément à l'article L.225-185 du Code de commerce.

Le Conseil d'Administration a par ailleurs, dans sa séance du 4 septembre 2012, procédé à l'attribution gratuite d'actions et de stock options au profit de Messieurs Brian Gosschalk, Pierre Le Manh, Henri Wallard et Madame Laurence Stoclet dans le cadre du programme *IPF 2020*. Ce programme est un plan à long terme soumis à une condition d'investissement personnel. Pour plus de détails, se référer à la section 21.1.4 du présent Document de référence.

Un tableau de synthèse montrant les attributions et acquisitions d'actions gratuites des mandataires sociaux figure à la section 15.1.3 « Tableaux de synthèse établis conformément à la recommandation de décembre 2008 de l'Autorité des Marchés Financiers relative à l'information à donner dans les Documents

de référence sur la rémunération des mandataires sociaux » du présent Document de référence.

#### Engagements de retraite complémentaire

Il n'existe aucun régime de retraite complémentaire spécifique pour les mandataires sociaux d'Ipsos SA.

#### 15.1.2.2 Administrateurs externes

Au titre de leur mandat d'administrateur, Monsieur Xavier Coirbay, Monsieur Patrick Artus, Monsieur Jean-Michel Carlo, Monsieur Pascal Cromback, Monsieur Yann Duchesne, Monsieur Henry Letulle, Madame Marina Eloy-Jacquillat, Monsieur Sébastien Coquard, Monsieur Wladimir Mollof et Monsieur Hubert Védrine n'ont pas perçu de rémunération au titre de l'exercice 2012 autre que des jetons de présence.

Conformément aux règles fixées par le Conseil d'Administration et le Comité d'audit, les administrateurs n'exerçant pas de fonctions exécutives au sein du groupe Ipsos perçoivent des jetons de présence après la fin de chaque semestre sur la base :

- D'un jeton de 1 500 euros par participation effective durant l'exercice à une réunion du Conseil d'Administration ou à l'un de ses comités spécialisés;
- D'un demi-jeton de 750 euros pour une participation par téléphone durant l'exercice à une réunion du Conseil d'Administration ou à l'un de ses Comités spécialisés ;
- D'une compensation annuelle de 10 000 euros pour le Président du Comité d'audit ;
- Dans la limite de l'enveloppe fixée par l'Assemblé générale. Le montant de l'enveloppe à répartir entre les membres du Conseil d'Administration à titre de jetons de présence a été fixé par l'Assemblée générale du 5 avril 2012 à 120 000 euros par an.

Le détail des jetons de présence versés en 2011 et en 2012 figure au tableau 3 du paragraphe 15.1.3 du présent Document de référence.

# 15.1.3 Tableaux de synthèse établis conformément à la recommandation de décembre 2008 de l'Autorité des Marchés Financiers relative à l'information à donner dans les Documents de référence sur la rémunération des mandataires sociaux

Vous trouverez ci-après les tableaux de synthèse établis conformément à la recommandation de décembre 2008 de l'Autorité des Marchés Financiers relative à l'information à donner dans les Documents de référence sur la rémunération des mandataires sociaux

Tableau 1 : Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant

Mandataire social	2011	2012
Didier Truchot, Président et Directeur général		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (1)	375 000	426 116
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (2)	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (3)	219 035	154 426
Valorisation des actions gratuites attribuées au cours de l'exercice	0	0
Total	594 035	580 542
Jean Marc Lech, Vice-Président et Directeur général délégué		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (1)	375 000	426 116
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (2)	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (3)	219 035	154 426
Valorisation des actions gratuites attribuées au cours de l'exercice	0	0
Total	594 035	580 542
Carlos Harding, Directeur général délégué		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (1)	352 364	393 062
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (2)	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (3)	214 278	135 113
Valorisation des actions gratuites attribuées au cours de l'exercice	0	0
Total	566 642	528 175
Brian Gosschalk		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (1)	265 006	326 564
/alorisation des options attribuées au cours de l'exercice (2)	0	148 434
/alorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (3)	95 940	163 643
Valorisation des actions gratuites attribuées au cours de l'exercice (4)	0	66 519
Total	360 946	705 160
Pierre Le Manh, Directeur général délégué		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (1)	387 479	433 177
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (2)	0	227 522
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (3)	95 212	135 113
Valorisation des actions gratuites attribuées au cours de l'exercice (4)	0	99 194
Total	482 691	895 006
Laurence Stoclet, Directeur général délégué		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (1)	375 000	420 698
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (2)	0	227 522
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (3)	95 212	135 113
Valorisation des actions gratuites attribuées au cours de l'exercice (4)	0	99 194
Total	470 212	882 527
Henri Wallard, Directeur général délégué		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (1)	410 000	454 109
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (2)	0	227 522
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (3)	95 212	135 113
Valorisation des actions gratuites attribuées au cours de l'exercice (4)	0	99 194
Total	505 212	915 938

<sup>(1)</sup> Les rémunérations dues au titre des exercices 2011 et 2012 à chaque dirigeant mandataire social sont détaillées dans le tableau 2 ci-après « Tableau récapitulatif des rémunérations de dirigeant mandataire social ». Ces rémunérations s'entendent hors primes de vacances et indemnités de congés payés.

<sup>(2)</sup> Les options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe lpsos sont détaillées dans le tableau 4 ci-après « Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe ».

<sup>(3)</sup> La valorisation des actions de performance attribuées à chaque mandataire social est détaillée dans le tableau 6 ci-après « Actions de performance attribuées à chaque mandataire social ».

<sup>(4)</sup> La valorisation des actions gratuites attribuées à chaque mandataire social est détaillée dans le tableau 6 bis ci-après « Attributions gratuites d'actions à chaque mandataire social ».

Tableau 2 : Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

	2	2011		2012	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés	
Didier Truchot, Président et Directeur général					
Rémunération fixe*	375 000	375 000	390 000	390 000	
Rémunération variable	0	160 000	36 116	0	
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0	
Jetons de présence	0	0	0	0	
Avantages en nature	0	0	0	0	
Total	375 000	535 000	426 116	390 000	
Jean-Marc Lech, Vice-Président et Directeur général délé	gué				
Rémunération fixe*	375 000	375 000	390 000	390 000	
Rémunération variable	0	160 000	36 116	0	
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0	
Jetons de présence	0	0	0	0	
Avantages en nature	0	0	0	0	
Total	375 000	535 000	426 116	390 000	
Carlos Harding, Directeur général délégué					
Rémunération fixe*	350 000	350 000	360 000	360 000	
Rémunération variable	0	160 000	30 698	0	
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0	
Jetons de présence	0	0	0	0	
Avantages en nature**	2 364	2 364	2 364	2 364	
Total	352 364	512 364	393 062	362 364	
Brian Gosschalk					
Rémunération fixe*	265 006	265 006	295 866	295 866	
Rémunération variable	0	128 000	30 698	0	
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0	
Jetons de présence	0	0	0	0	
Avantages en nature	0	0	0	0	
Total	265 006	393 006	326 564	295 866	
Pierre Le Manh, Directeur général délégué					
Rémunération fixe*	385 000	385 000	400 000	400 000	
Rémunération variable	0	160 000	30 698	0	
Rémunération exceptionnelle	0	0			
Jetons de présence	0	0			
Avantages en nature	2 479	2 479	2 479	2 479	
Total	387 479	547 479	433 177	402 479	
Laurence Stoclet, Directeur général délégué					
Rémunération fixe*	375 000	375 000	390 000	390 000	
Rémunération variable	0	160 000	30 698	0	
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0	
Jetons de présence	0	0	0	0	
Avantages en nature	0	0	0	0	
Total	375 000	535 000	420 698	390 000	
Henri Wallard, Directeur général délégué					
Rémunération fixe*	410 000	410 000	420 000	420 000	
Rémunération variable	0	160 000	34 109	0	
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0	
Jetons de présence	0	0	0	0	
	9		Ŭ	;	
Avantages en nature	0	0	0	0	

<sup>\*</sup> Ces montants s'entendent hors prime de vacances et indemnités de congés payés. Les montants de ces primes de vacances et indemnités de congés payés étaient non significatifs. \*\* Voiture de fonction.

Tableau 3 : Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

Mandataires sociaux non dirigeants (1)	Montants bruts versés au cours de l'exercice 2011	Montants bruts versés au cours de l'exercice 2012
Patrick Artus		
Jetons de présence	9 975 €	6 000 €
Autres rémunérations	0	0
Jean-Michel Carlo		
Jetons de présence	11 475 €	13 500 €
Autres rémunérations	0	0
Xavier Coirbay		
Jetons de présence	N/A	7 110 €
Autres rémunérations	N/A	0
Sébastien Coquard représentant de FFP Invest		
Jetons de présence	N/A	10 500 €
Autres rémunérations	N/A	0
Pascal Cromback		
Jetons de présence	12 975 €	15 000 €
Autres rémunérations	0	0
Yann Duchesne		
Jetons de présence	20 725 €	19 000 €
Autres rémunérations	0	0
Marina Eloy-Jacquillat		
Jetons de présence	12 975 €	13 500 €
Autres rémunérations	0	0
Henry Letulle		
Jetons de présence	9 225 €	9 000 €
Autres rémunérations	0	0
Wladimir Mollof		
Jetons de présence	9 168,75 €	2 100 €
Autres rémunérations	0	О
Hubert Védrine		
Jetons de présence	2 475 €	2 250 €
Autres rémunérations	0	О
TOTAL	88 993,75 €	97 960 €

(1) Ce tableau ne tient compte que des personnes ayant été administrateur au cours de l'année 2012.

Tableau 4 : Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe

Les attributions décrites ci-dessous ont été réalisées dans le cadre du programme *IPF 2020* (se référer à la section 21.1.4.2 du présent Document de référence).

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
Brian Gosschalk	N°9 04/09/2012	Souscription	148 434	32 480	24,63	04/09/2016 – 04/09/2020
Pierre Le Manh	N°9 04/09/2012	Souscription	227 522	48 720	24,63	04/09/2016 – 04/09/2020
Laurence Stoclet	N°9 04/09/2012	Souscription	227 522	48 720	24,63	04/09/2016 – 04/09/2020
Henri Wallard	N°9 04/09/2012	Souscription	227 522	48 720	24,63	04/09/2016 – 04/09/2020

Tableau 5 : Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

	Nom du dirigeant mandataire social	N° et d	late du plan		Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice
	N/A		N/A	:	N/A	N/A
•	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •			• •		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •

Tableau 6 : Actions de performance attribuées à chaque mandataire social\*

Actions de performance attribuées par l'Assemblée générale des actionnaires durant l'exercice 2012 à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe (liste nominative)	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
Didier Truchot	N° : 8 Date : 25/07/2012	7 764	154 426	25/07/2014	25/07/2016	Présence + croissance organique du groupe Ipsos de l'année 2013 soit supérieure à la croissance organique du marché+ marge opérationnelle courante du Groupe (avant éléments non récurrents) pour 2013 supérieure à celle de 2012 et la marge opérationnelle courante du Groupe (avant éléments non récurrents) pour 2012 supérieure à 2011.
Total		7 764	154 426			
Jean-Marc Lech	N° : 8 Date : 25/07/2012	7 764	154 426	25/07/2014	25/07/2016	Présence + croissance organique du groupe Ipsos de l'année 2013 soit supérieure à la croissance organique du marché+ marge opérationnelle courante du Groupe (avant éléments non récurrents) pour 2013 supérieure à celle de 2012 et la marge opérationnelle courante du Groupe (avant éléments non récurrents) pour 2012 supérieure à 2011.
Total		7 764	154 426			
Carlos Harding	N°:8 Date: 25/07/2012	6 793	135 113	25/07/2014	25/07/2016	Présence + croissance organique du groupe Ipsos de l'année 2013 soit supérieure à la croissance organique du marché+ marge opérationnelle courante du Groupe (avant éléments non récurrents) pour 2013 supérieure à celle de 2012 et la marge opérationnelle courante du Groupe (avant éléments non récurrents) pour 2012 supérieure à 2011.
Total		6 793	135 113			
Brian Gosschalk	N° : 8 Date : 5/04/2012	6 793	163 643	5/04/2014	5/04/2014	Présence + croissance organique du groupe Ipsos de l'année 2013 soit supérieure à la croissance organique du marché+ marge opérationnelle courante du Groupe (avant éléments non récurrents) pour 2013 supérieure à celle de 2012 et la marge opérationnelle courante du Groupe (avant éléments non récurrents) pour 2012 supérieure à 2011.
Total		6 793	163 643			
Pierre Le Manh	N°:8 Date: 25/07/2012	6 793	135 113	25/07/2014	25/07/2016	Présence + croissance organique du groupe Ipsos de l'année 2013 soit supérieure à la croissance organique du marché+ marge opérationnelle courante du Groupe (avant éléments non récurrents) pour 2013 supérieure à celle de 2012 et la marge opérationnelle courante du Groupe (avant éléments non récurrents) pour 2012 supérieure à 2011.
Total		6 793	135 113			

Actions de performance attribuées par l'Assemblée générale des actionnaires durant l'exercice 2012 à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe (liste nominative)	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
Laurence Stoclet	N° : 8 Date : 25/07/2012	6 793	135 113	25/07/2014	25/07/2016	Présence + croissance organique du groupe Ipsos de l'année 2013 soit supérieure à la croissance organique du marché+ marge opérationnelle courante du Groupe (avant éléments non récurrents) pour 2013 supérieure à celle de 2012 et la marge opérationnelle courante du Groupe (avant éléments non récurrents) pour 2012 supérieure à 2011.
Total		6 793	135 113			
Henri Wallard	N° : 8 Date : 25/07/2012	6 793	135 113	25/07/2014	25/07/2016	Présence + croissance organique du groupe Ipsos de l'année 2013 soit supérieure à la croissance organique du marché+ marge opérationnelle courante du Groupe (avant éléments non récurrents) pour 2013 supérieure à celle de 2012 et la marge opérationnelle courante du Groupe (avant éléments non récurrents) pour 2012 supérieure à 2011.
Total		6 793	135 113			
GRAND TOTAL		49 493	1 012 947			

<sup>\*</sup> Ce tableau ne reprend que ceux des mandataires sociaux qui ont effectivement reçu des actions de performance.

#### Tableau 6 bis : Attributions gratuites d'actions à chaque mandataire social\*

Les attributions décrites ci-dessous ont été réalisées dans le cadre du programme *IPF 2020* (se référer à la section 21.1.4.2 du présent Document de référence).

Actions gratuites attribuées durant l'exercice 2012 à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe (liste nominative)	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité
	:				:
Brian Gosschalk	N° : 9 Date : 04/09/2012	3 248	66 519	04/09/2014	04/09/2016
Total		3 248	66 519		
Pierre Le Manh	N° : 9 Date : 04/09/2012	4 872	99 194	04/09/2014	04/09/2016
Total		4 872	99 194		
Laurence Stoclet	N° : 9 Date : 04/09/2012	4 872	99 194	04/09/2014	04/09/2016
Total		4 872	99 194		
Henri Wallard	N° : 9 Date : 04/09/2012	4 872	99 194	04/09/2014	04/09/2016
Total		4 872	99 194		
GRAND TOTAL		17 864	364 101		

<sup>\*</sup> Ce tableau ne reprend que les mandataires sociaux qui ont effectivement reçu des actions gratuites.

### Tableau 7 : Actions de performance devenues disponibles pour les dirigeants mandataires sociaux

Actions de performance devenues disponibles pour les dirigeants mandataires sociaux	N° et date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice 2012*	Conditions d'acquisition
Didier Truchot	N°: 5 Date : 08/04/2010	7 674	Présence+croissance organique du groupe Ipsos de l'année 2011 supérieure à la croissance organique du marché des Etudes par enquête + Accomplissement des objectifs personnels à au moins 80%
Total		7 674	
Jean-Marc Lech	N°: 5 Date : 08/04/2010	7 674	Présence + croissance organique du groupe Ipsos de l'année 2011 supérieure à la croissance organique du marché des Etudes par enquête + Accomplissement des objectifs personnels à au moins 80%
Total		7 674	
Carlos Harding	N°: 5 Date : 08/04/2010	6 715	Présence + croissance organique du groupe Ipsos de l'année 2011 supérieure à la croissance organique du marché des Etudes par enquête + Accomplissement des objectifs personnels à au moins 80%
Total		6 715	
Brian Gosschalk	N°: 5 Date : 08/04/2010	6 715	Présence + croissance organique du groupe Ipsos de l'année 2011 supérieure à la croissance organique du marché des Etudes par enquête + Accomplissement des objectifs personnels à au moins 80%
Total		6 715	
Pierre Le Manh	N°: 5 Date : 08/04/2010	6 715	Présence + croissance organique du groupe Ipsos de l'année 2011 supérieure à la croissance organique du marché des Etudes par enquête + Accomplissement des objectifs personnels à au moins 80%
Total		6 715	
Laurence Stoclet	N°: 5 Date : 08/04/2010	6 715	Présence + croissance organique du groupe Ipsos de l'année 2011 supérieure à la croissance organique du marché des Etudes par enquête + Accomplissement des objectifs personnels à au moins 80%
Total		6 715	
Henri Wallard	N°: 5 Date : 08/04/2010	6 715	Présence + croissance organique du groupe Ipsos de l'année 2011 supérieure à la croissance organique du marché des Etudes par enquête + Accomplissement des objectifs personnels à au moins 80%
Total		6 715	
GRAND TOTAL		48 923	

<sup>\*</sup> Des obligations de conservation au nominatif s'appliquent.

### Tableau 7 bis : Actions gratuites devenues disponibles pour les dirigeants mandataires sociaux

Actions gratuites devenues disponibles pour les dirigeants mandataires sociaux	N° et date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice 2012	Conditions d'acquisition
N/A	N/A	N/A	N/A

Tableau 8 : Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

Date d'Assemblée	11/06/03	11/06/03	05/04/2012
Date du Conseil d'Administration ou du Directoire selon le cas et numéro du plan	02/03/04 N° : 7	22/04/05 N° : 8	04/09/2012 N° : 9
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	558 000	96 000	1 969 370
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées par les mandataires sociaux :	0	0	178 640
Brian Gosschalk			32 480
Pierre Le Manh			48 720
Laurence Stoclet			48 720
Henri Wallard			48 720
Point de départ d'exercice des options	02/03/07 et 02/03/08	22/04/08 et 22/04/09	04/09/2015 et 04/09/2016
Date d'expiration	02/03/12	22/04/13	04/09/2020
Prix de souscription ou d'achat	17,96*	19,36*	24,63
Modalités d'exercice	En une ou trois tranches	En une ou trois tranches	
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2012	311 150	51 288	0
Nombre cumulé d'options de souscription ou achat d'actions annulées ou caduques	255 556	34 144	7 310
Options de souscription ou d'achats restantes à livrer en fin d'exercice	0**	11 792**	1 962 060

Tableau 9 : Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires, et options levées par ces derniers

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires, et options levées par ces derniers	Nombre total d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré	Plan N°7	Plan N°8	Plan N°9
Options consenties, durant l'exercice 2012, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	345 220	24,63			345 220
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé (information globale)*	35 375	18,13	31 087	4 288	

<sup>\*</sup> Plusieurs salariés ayant exercé le même nombre d'options, il s'agit de onze salariés de l'émetteur et de ses filiales, dont le nombre d'actions ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé.

<sup>\*</sup> Les prix de souscription ont été ajustés pour tenir compte de l'augmentation de capital du 30 septembre 2011. \*\* Après ajustement du nombre d'options arrondi à l'unité près pour tenir compte de l'augmentation de capital du 30 septembre 2011.

### Tableau 10 : Synthèse des informations concernant les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnités relatives à une clause de non concurrence
Didier Truchot Président et Directeur général Début premier mandat : 23/02/1988 Début mandat actuel : 8/04/2010 Fin mandat : AG statuant sur exercice clos le 31/12/2015	Non	Non	Indemnité égale à deux fois sa rémunération brute perçue au cours de l'année civile précédant la cessation de ses fonctions au sein d'Ipsos SA. Cette indemnité est soumise à la condition de performance suivante : - si la cessation de fonctions intervient en année N, l'un des trois chiffres d'affaires N-1, N-2 ou N-3 du Groupe, doit être supérieur au chiffre d'affaires de l'année qui précède (respectivement N-2, N-3 ou N-4), à taux de change constants.	Non
Jean-Marc Lech Vice-Président Directeur général délégué Début premier mandat : 23/02/1988 Début mandat actuel : 8/04/2010 Fin mandat : AG statuant sur exercice clos le 31/12/2015	N/A	Non	Indemnité égale à deux fois sa rémunération brute perçue au cours de l'année civile précédant la cessation de ses fonctions au sein d'Ipsos SA. Cette indemnité est soumise à la condition de performance suivante :  - si la cessation de fonctions intervient en année N, l'un des trois chiffres d'affaires N-1, N-2 ou N-3 du Groupe, doit être supérieur au chiffre d'affaires de l'année qui précède (respectivement N-2, N-3 ou N-4), à taux de change constants.	Non
Carlos Harding Directeur général délégué Début premier mandat : 27/03/1992 Début mandat actuel : 8/04/2010 Fin mandat : AG statuant sur exercice clos le 31/12/2015	N/A	Non	Clause de conscience au titre de laquelle il peut bénéficier d'une indemnité de licenciement égale à l'indemnité légale augmentée de douze mois de rémunération en cas de modification dans la structure de l'actionnariat, dans la composition du Conseil d'Administration ou dans l'organisation de la Direction d'Ipsos SA ou du groupe Ipsos qui aurait pour effet direct de modifier la nature des attributions ou des pouvoirs de Messieurs Lech et Truchot de sorte qu'ils ne seraient plus en mesure de fixer la stratégie du groupe Ipsos. Cette indemnité est soumise à la condition de performance suivante :  - si la cessation de fonctions intervient en année N, l'un des trois chiffres d'affaires N-1, N-2 ou N-3 du Groupe, doit être supérieur au chiffre d'affaires de l'année qui précède (respectivement N-2, N-3 ou N-4), à taux de change constants.	Oui
Pierre Le Manh Directeur général délégué Début premier mandat : 29/04/2009 Début mandat actuel : 29/04/2009 Fin mandat : AG statuant sur exercice clos le 31/12/2014	N/A	Non	Clause de conscience au titre de laquelle il peut bénéficier d'une indemnité de licenciement égale à l'indemnité légale augmentée de douze mois de rémunération en cas de modification dans la structure de l'actionnariat, dans la composition du Conseil d'Administration ou dans l'organisation de la Direction d'Ipsos SA ou du groupe Ipsos qui aurait pour effet direct de modifier la nature des attributions ou des pouvoirs de Messieurs Lech et Truchot de sorte qu'ils ne seraient plus en mesure de fixer la stratégie du groupe Ipsos. Cette indemnité est soumise à la condition de performance suivante :  - si la cessation des fonctions intervient en année N, l'un des trois chiffres d'affaires N-1, N-2 ou N-3, doit être supérieur au chiffre d'affaires de l'année qui précède (respectivement N-2, N-3 ou N-4), à taux de change constants.	Oui

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnités relatives à une clause de non concurrence
Laurence Stoclet Directeur général délégué Début premier mandat : 18/12/2002 Début mandat actuel : 29/04/2009 Fin mandat : AG statuant sur exercice clos le 31/12/2014	N/A	Non	Clause de conscience au titre de laquelle elle peut bénéficier d'une indemnité de licenciement égale à l'indemnité légale augmentée de douze mois de rémunération en cas de modification dans la structure de l'actionnariat, dans la composition du Conseil d'Administration ou dans l'organisation de la Direction d'Ipsos SA ou du groupe Ipsos qui aurait pour effet direct de modifier la nature des attributions ou des pouvoirs de Messieurs Lech et Truchot de sorte qu'ils ne seraient plus en mesure de fixer la stratégie du groupe Ipsos. Cette indemnité est soumise à la condition de performance suivante : - si la cessation des fonctions intervient en année N, l'un des trois chiffres d'affaires N-1, N-2 ou N-3, doit être supérieur au chiffre d'affaires de l'année qui précède (respectivement N-2, N-3 ou N-4), à taux de change constants.	Oui
Henri Wallard Directeur général délégué Début premier mandat : 18/12/2002 Début mandat actuel : 29/04/2009 Fin mandat : AG statuant sur exercice clos le 31/12/2014	N/A	Non	Clause de conscience au titre de laquelle il peut bénéficier d'une indemnité de licenciement égale à l'indemnité légale augmentée de douze mois de rémunération en cas de modification dans la structure de l'actionnariat, dans la composition du Conseil d'Administration ou dans l'organisation de la direction d'Ipsos SA ou du groupe Ipsos qui aurait pour effet direct de modifier la nature des attributions ou des pouvoirs de Messieurs Lech et Truchot de sorte qu'ils ne seraient plus en mesure de fixer la stratégie du groupe Ipsos. Cette indemnité est soumise à la condition de performance suivante :  - si la cessation de fonctions intervient en année N, l'un des trois chiffres d'affaires N-1, N-2 ou N-3 du Groupe, doit être supérieur au chiffre d'affaires de l'année qui précède (respectivement N-2, N-3 ou N-4), à taux de change constants.	Oui

### 15.1.4 Opérations des dirigeants sur les titres émis par Ipsos SA (article L.621-18-2 du Code monétaire et financier)

Les dirigeants et les personnes qui ont des liens personnels étroits avec eux (mention « personne liée à ») ont déclaré à l'Autorité des Marchés Financiers les opérations suivantes effectuées durant l'exercice 2012 sur des titres d'Ipsos SA :

Nom	Date	Type d'opération	Prix unitaire en euros	Montant de l'opération
Mike Everett	23/01/2012	Cession d'actions	25,25	53 479,50
Mike Everett	26/03/2012	Cession d'actions	25,325	86 789,00
Brian Gosschalk	10/04/2012	Cession d'actions	25,0659	50 131,91
Didier Truchot	30/05/2012	Cession d'actions	25,0024	199 644,85
Didier Truchot	31/05/2012	Cession d'actions	25,1028	50 582,27
Carlos Harding	10/08/2012	Cession d'actions	24,32	169 263,00
Henri Wallard	31/10/2012	Cession d'actions	26,37	78 635,34
Henri Wallard	02/11/2012	Cession d'actions	27,27	37 840,51
Henri Wallard	08/11/2012	Cession d'actions	26,80	7 858,56
Henri Wallard	09/11/2012	Cession d'actions	26,80	1 971,30
Henri Wallard	12/11/2012	Cession d'actions	26,80	70 087,74

### 15.1.5 Tableau de synthèse relatif aux actions, options et droits de vote des mandataires sociaux

Le tableau suivant présente la participation au capital d'Ipsos SA pour chaque mandataire social en nombre d'actions et de droits de vote, ainsi que le nombre d'actions pouvant être acquis par exercice d'options de souscription d'actions et d'options d'achat d'actions, ainsi que le nombre d'actions pouvant être acquis au titre des actions attribuées gratuitement au 31 décembre 2012 pour chaque mandataire social.

Mandataire social	Nombre d'actions Ipsos SA	Nombre de droits de vote d'Ipsos SA	Nombre d'actions pouvant être acquises par exercice d'options de souscription d'actions	Nombre d'actions pouvant être acquises par exercice d'options d'achat d'actions	Nombre d'actions pouvant être acquises au titre des actions attribuées gratuitement*
			7		,
Didier Truchot	20 295	20 395	0	0	26 731
Jean-Marc Lech	20 595	20 995	0	0	26 731
Patrick Artus	792	1 392	0	0	0
Jean-Michel Carlo	100	200	0	0	0
Xavier Coirbay	10	10	0	0	0
Yann Duchesne	40	80	0	0	0
Marina Eloy-Jacquillat	1 320	1 820	0	0	0
FFP Invest	10	10	0	0	0
Brian Gosschalk	45 478	72 991	32 480	0	24 093
Carlos Harding	30 801	42 844	0	0	24 349
Pierre Le Manh	30 808	42 451	48 720	0	29 361
Henry Letulle	11 827	20 686	0	0	0
LT Participations	11 861 976	20 848 320	0	0	0
Laurence Stoclet	38 682	51 388	48 720	0	25 717
Hubert Védrine	4	8	0	0	0
Henri Wallard	27 976	37 987	48 720	0	25 717

<sup>\*</sup> Lors de ses séances des 29 avril 2008 et 29 avril 2009, le Conseil d'Administration a décidé de fixer à 25% la proportion d'actions reçues par Messieurs Didier Truchot, Jean-Marc Lech, Carlos Harding et Henri Wallard, dans le cadre des attributions gratuites faites à ces dates, qu'ils seront individuellement tenus de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions de Directeur général ou Directeur général délégué. Lors de ses séances des 8 avril 2010, 7 avril 2011 et 25 juillet 2012, le Conseil d'Administration a décidé de fixer à 25% la proportion d'actions reçues par Messieurs Didier Truchot, Jean-Marc Lech, Carlos Harding, Pierre Le Manh, Henri Wallard et Madame Laurence Stoclet dans le cadre de l'attribution faite à ces dates, qu'ils seront individuellement tenus de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions de Directeur général ou Directeur général délégué.

#### 15.2 Montant provisionné

N/A.

#### 16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction

#### 16.1 Date d'expiration du mandat

Il convient de se reporter à la section 14 « Organes d'administration, de direction » du présent Document de référence.

### 16.2 Informations sur les contrats de service liant les membres

Il n'existe pas de contrat de service liant un quelconque des mandataires sociaux à Ipsos S.A. ou à une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme de ce contrat.

## 16.3 Conformité de l'émetteur au régime de gouvernement de l'AFFP-MFDFF

Le 17 décembre 2008, le Conseil d'Administration d'Ipsos a adopté comme référentiel de gouvernement d'entreprise le Code de gouvernement d'entreprise de l'AFEP-MEDEF tel que modifié par les recommandations de l'AFEP-MEDEF d'avril 2010 portant sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé.

Il convient de se reporter à la section 16.4.1 du présent Document de référence « Rapport du Président du Conseil d'Administration sur le fonctionnement du Conseil d'Administration, les procédures de contrôle interne et la gestion des risques ».

# 16.4 Autres éléments notables en matière de gouvernement d'entreprise, procédures et contrôle interne

16.4.1. Rapport du Président du
Conseil d'Administration sur
le fonctionnement du Conseil
d'Administration, les procédures de
contrôle interne et la gestion des
risques

#### 1. Introduction

Le présent rapport est établi en application de l'article L.225-37 du Code de commerce, afin de rendre compte de la composition du Conseil d'Administration, de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par Ipsos SA (« Ipsos ») au sein du groupe Ipsos dont celle-ci est la société faîtière (le « Groupe »).

Ce rapport a été établi par le Président du Conseil d'Administration en collaboration avec la Direction financière, la Direction juridique, la Direction des technologies de l'information et des systèmes, la Direction des ressources humaines, la Direction du développement corporate et la Direction de l'audit et de la qualité du Groupe sur la base des travaux effectués en 2012 par le Groupe en matière de contrôle interne et de gestion des risques.

Ce rapport a été approuvé par le Conseil d'Administration du 27 février 2013 en présence des représentants des commissaires aux comptes d'Ipsos.

## 2. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

Ipsos est une société anonyme à Conseil d'Administration dont les statuts délèguent au Conseil d'Administration le choix du mode de direction entre une Présidence et une Direction générale jointe ou duale.

Le Conseil d'Administration d'Ipsos réuni le 12 décembre 2001 a décidé que Monsieur Didier Truchot, Président du Conseil d'Administration, assumerait également la Direction générale d'Ipsos et que Monsieur Jean-Marc Lech, Vice-Président, assumerait les fonctions de Directeur général délégué. Cette organisation est motivée par la volonté de permettre un fonctionnement en binôme des deux Co-Présidents.

Les Conseils d'Administration d'Ipsos réunis les 23 juin 2004 et 8 avril 2010 ont décidé de maintenir cette organisation bicéphale jusqu'à l'expiration du mandat du Président du Conseil d'Administration (renouvelé jusqu'à l'expiration de son mandat d'administrateur), soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

La principale mission de Monsieur Jean-Marc Lech en tant que Vice-Président est de suppléer le Président en cas d'empêchement de ce dernier, notamment pour présider les séances du Conseil. Par ailleurs, quatre autres administrateurs ont la qualité de Directeurs généraux délégués (se référer au paragraphe 2.2.3. ci-dessous sur la composition du Conseil d'Administration) et sont en charge de missions spécifiques.

#### 2.1 Les règles et les principes applicables

Le Conseil d'Administration est organisé et accomplit les missions qui lui sont dévolues par la loi et les règlements applicables, les statuts d'Ipsos et son règlement intérieur.

### 2.1.1 Le règlement intérieur du Conseil d'Administration

Le règlement intérieur du Conseil d'Administration tel que modifié le 8 avril 2010 a pour objectif de compléter et préciser les dispositions légales, réglementaires et statutaires régissant l'organisation, le fonctionnement et la composition du Conseil d'Administration et de ses comités spécialisés ainsi que les droits et devoirs de leurs membres.

Le règlement intérieur du Conseil d'Administration précise notamment les missions et attributions du Conseil d'Administration, l'organisation et le fonctionnement des réunions du Conseil d'Administration et de ses comités spécialisés, la composition du Conseil d'Administration, la déontologie du Conseil d'Administration, les critères d'indépendance des administrateurs, la rémunération des membres du Conseil d'Administration et de ses comités. Il édicte également une charte des administrateurs.

Le texte intégral de ce règlement figure sur le site Internet du Groupe à l'adresse suivante :

www.ipsos.com/french/Conseil\_Administration.

#### 2.1.2 Le référentiel de gouvernement d'entreprise

Le 17 décembre 2008, le Conseil d'Administration d'Ipsos a adopté comme référentiel de gouvernement d'entreprise le Code de gouvernement d'entreprise de l'AFEP et du MEDEF tel que modifié par les recommandations de l'AFEP et du MEDEF d'avril 2010 portant sur le renforcement de la présence des femmes dans les conseils. Cette décision a fait l'objet d'un communiqué en date du 17 décembre 2008.

Ipsos estime se conformer aux principes de gouvernement d'entreprise définis par le Code de gouvernement d'entreprise de l'AFEP et du MEDEF, dans la mesure où ces principes sont compatibles avec le mode de fonctionnement et de direction par des professionnels du métier des études de marchés, l'organisation, la taille et les moyens du Groupe Ipsos, à l'exception des éléments suivants :

- Le Conseil d'Administration a adopté le mode de direction d'une Présidence et d'une Direction générale jointe (voir ci-dessus).
- La durée du mandat des membres du Conseil d'Administration est de six ans et le renouvellement du mandat des administrateurs n'intervient pas de manière échelonnée. Ipsos considère que la stabilité résultant de la durée de six ans du mandat des administrateurs est une garantie de meilleure connaissance des problématiques de l'entreprise et d'efficacité et que l'avantage résultant d'un échelonnement des mandats serait insuffisant au regard de ces exigences.
- Les indemnités de départ dont bénéficient les administrateurs exerçant des fonctions de direction au sein d'Ipsos ou du groupe Ipsos ne sont pas soumises aux conditions cumulatives suivantes : (i) cas de départ contraint et (ii) changement de contrôle et/ou de stratégie.

En effet, Messieurs Didier Truchot et Jean-Marc Lech peuvent recevoir une indemnité en cas de révocation avant la fin de leur mandat en cours égale à deux fois la rémunération totale brute perçue au cours de l'exercice précédant la cessation de leur fonction, sous réserve de l'application de conditions de performance (voir la section 15.1.3 du Document de référence relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012).

• Madame Laurence Stoclet, Messieurs Carlos Harding, Henri Wallard et Pierre Le Manh bénéficient d'une clause de conscience en cas de modification dans la structure de l'actionnariat, dans la composition du Conseil d'Administration, dans l'organisation de la direction de la Société ou du Groupe qui aurait pour effet direct de modifier la nature des attributions et des pouvoirs de Messieurs Didier Truchot et Jean-Marc Lech de sorte qu'ils ne seraient plus en mesure de fixer la stratégie du Groupe. L'indemnité qu'ils pourraient percevoir au titre de cette clause de conscience est calculée sur la base de l'indemnité légale de licenciement augmentée de douze mois de rémunération totale brute perçue au cours de l'exercice précédant la cessation de leur fonction, sous réserve de l'application de conditions de performance (voir la section 15.1.3 du présent Document de référence).

• Par ailleurs, Madame Laurence Stoclet et Messieurs Didier Truchot, Carlos Harding, Henri Wallard et Pierre Le Manh bénéficient d'une clause de non-concurrence d'une durée de douze mois en contrepartie de laquelle ils percevraient chacun une indemnité égale à la rémunération totale brute reçue durant l'année civile précédente ou les douze mois précédant la cessation de leur fonction (voir la section 15.1.3 du Document de référence relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012).

Ipsos considère que les clauses de non-concurrence constituent un impératif lui permettant de protéger les intérêts de la Société et du Groupe. Ainsi, en cas de départ ou de mise à la retraite, de démission ou de licenciement, des clauses de non-concurrence pourraient être applicables. Ipsos est libre de renoncer à toute clause de non-concurrence auquel cas aucune indemnité ne serait due.

- La rémunération fixe des dirigeants mandataires sociaux est revue tous les ans par le Conseil d'Administration après examen du Comité des nominations et des rémunérations dans le cadre de la revue de la politique générale de rémunération par le Comité des nominations et des rémunérations. La rémunération fixe n'inclut pas les avantages en nature le cas échéant (voir la section 15.1.2 du Document de référence relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012).
- Au 10 janvier 2013, le Conseil d'Administration est composé de 17 membres dont trois femmes, représentant 17,6%. Ipsos se conformera à l'obligation d'avoir 20% de femmes au sein du Conseil d'Administration en 2014.
- Le Comité d'audit est composé de quatre membres dont deux sont indépendants. Précédemment à la démission de M. Wladimir Mollof le 3 septembre 2012, le comité était composé de cinq membres dont trois étaient indépendants. Ipsos envisage de nommer prochainement un cinquième membre indépendant.

## 2.1.3 Modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée générale

Les modalités concernant la participation des actionnaires à l'Assemblée générale figurent aux articles 20 et suivants des statuts d'Ipsos SA. Les statuts de la société sont disponibles sur le site Internet d'Ipsos à l'adresse suivante :

www.ipsos.com/french/autre\_information\_reglementee

### 2.2 L'organisation et le fonctionnement du Conseil d'Administration

#### 2.2.1 Les missions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Conformément à son règlement intérieur, le Conseil d'Administration se saisit notamment des questions concernant :

- a. L'ensemble des décisions relatives aux grandes orientations stratégiques, économiques, sociales, financières ou technologiques de la Société et du Groupe.
- b. La souscription ou la conclusion d'emprunts significatifs, obligataires ou non.
- c. La création de joint-venture(s) ou toute acquisition d'activité(s), d'actif(s) ou de participations significatives.
- d. Le budget annuel et l'approbation du business plan du Groupe.
- e. La nomination ou la révocation des commissaires aux comptes ou de l'un d'entre eux.
- f. Toute opération ou projet de fusion concernant la Société ou plus généralement toute opération emportant transfert ou cession de la totalité ou de la quasi-totalité des actifs de celle-ci.
- g. La mise en œuvre de toute délégation de pouvoir ou de compétence relative à l'émission ou au rachat d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et de toute opération entraînant une augmentation ou une réduction du capital social de la Société, en ce compris l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital ou d'actions de préférence.
- h. Toute création de droits de vote double, ou toute modification des droits de vote attachés aux actions de la Société.
- i. Toute modification de la gouvernance d'entreprise y compris toute modification des règles de gouvernement d'entreprise en vigueur au sein de la Société.
- j. Toute proposition de modification des statuts de la Société.
- k. Toute nouvelle admission aux négociations des titres de la Société ou de tout instrument financier émis par la Société sur un autre marché réglementé que le marché Eurolist by Euronext.
- I. Toute dissolution volontaire ou mise en liquidation amiable de la Société, et toute décision ayant pour conséquence la mise en œuvre d'une procédure collective ou la nomination d'un mandataire ad hoc à l'encontre de celle-ci.

- m. En cas de litige, la conclusion de tous traités ou transactions, ou l'acceptation de tous compromis, dès lors que les montants sont significatifs.
- n. Les projets de plans d'options et d'actions gratuites et, de manière générale, la politique d'intéressement des dirigeants et salariés du Groupe aux résultats de celuici, sur proposition du comité des rémunérations et des nominations.
- La qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'au marché, à travers les comptes ou à l'occasion d'opérations importantes.

Toute opération significative se situant hors de la stratégie annoncée de l'entreprise doit faire l'objet d'une approbation préalable par le Conseil d'Administration. Une fois par an, en septembre, le Conseil d'Administration se réunit afin d'examiner la stratégie du Groupe.

En dehors des limitations imposées par la loi et les règlements, aucune limitation n'a été apportée par le Conseil d'Administration aux pouvoirs du Directeur général. En revanche, les Directeurs généraux délégués ont été désignés pour chapeauter les lignes de métiers, la finance et les fonctions supports (se reporter au paragraphe 2.2.3 du présent rapport).

#### 2.2.2 L'information du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation. Les convocations, qui peuvent être transmises par le secrétaire du Conseil, sont faites par lettre, télécopie ou par courrier électronique ou, en cas d'urgence, verbalement. Sous réserve des dispositions légales, les réunions du Conseil d'Administration peuvent intervenir par moyen de visioconférence, de télécommunication ou de télétransmission dans les conditions prévues par le règlement intérieur du Conseil d'Administration.

En fin d'année, le planning prévisionnel des réunions du Conseil d'Administration pour l'exercice suivant est arrêté.

Les réunions du Conseil d'Administration sont précédées par la communication en temps utile d'éléments d'information sur les points de l'ordre du jour nécessitant une analyse particulière et une réflexion préalable. L'administrateur peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles pour la préparation d'une réunion, sous réserve d'en faire la demande dans des délais raisonnables. Lorsque le respect de la confidentialité l'exige, et notamment lorsque des informations financières sensibles sont en jeu, le dossier peut faire l'objet d'une communication en séance

Le Conseil d'Administration est régulièrement informé de la situation financière, de la situation de trésorerie ainsi que des engagements de la Société.

Les administrateurs peuvent rencontrer les principaux dirigeants de l'entreprise, y compris hors la présence des Co-Présidents. Dans ce dernier cas, ceux-ci doivent en avoir été informés au préalable.

Les membres du Conseil d'Administration peuvent bénéficier de formations pour mieux les familiariser avec le métier des études de marchés et le fonctionnement du Groupe.

### 2.2.3. La composition du Conseil d'Administration

Au 31 décembre 2012, le Conseil d'Administration était composé de 16 membres :

- Monsieur Didier Truchot, Président et Directeur général,
- Monsieur Jean-Marc Lech, Vice-Président et Directeur général délégué,
- · Monsieur Patrick Artus,
- Monsieur Jean-Michel Carlo,
- · Monsieur Xavier Coirbay,
- · Monsieur Yann Duchesne,
- Madame Marine Eloy-Jacquillat,
- Monsieur Brian Gosschalk,
- Monsieur Carlos Harding, Directeur général délégué,
- Monsieur Pierre Le Manh, Directeur général délégué,
- Monsieur Henry Letulle,
- La société FFP Invest, représentée par Monsieur Sébastien Coquard,
- La société LT Participations, représentée par Monsieur Pascal Cromback
- Madame Laurence Stoclet, Directeur général délégué,
- Monsieur Hubert Védrine,
- Monsieur Henri Wallard, Directeur général délégué.

Lors de la séance du 4 septembre 2012, le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Monsieur Wladimir Mollof de son mandat d'administrateur. Lors du Conseil d'Administration du 10 janvier 2013, Madame Mary Dupont-Madinier a été cooptée en remplacement de Monsieur Wladimir Mollof, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015, à tenir en 2016. La cooptation de Madame Mary Dupont-Madinier sera soumise à la ratification de l'Assemblée générale d'Ipsos qui se tiendra le 25 avril 2013.

Ainsi, à l'issue du Conseil d'Administration du 10 janvier 2013, le Conseil d'Administration était composé de 17 membres :

- Monsieur Didier Truchot, Président et Directeur général,
- Monsieur Jean-Marc Lech, Vice-Président et Directeur général délégué,
- Monsieur Patrick Artus,
- Monsieur Jean-Michel Carlo,
- Monsieur Xavier Coirbay
- Monsieur Yann Duchesne,
- · Madame Mary Dupont-Madinier,
- · Madame Marine Eloy-Jacquillat,
- Monsieur Brian Gosschalk,
- Monsieur Carlos Harding, Directeur général délégué,
- Monsieur Pierre Le Manh, Directeur général délégué,
- Monsieur Henry Letulle,
- La société FFP Invest, représentée par Monsieur Sébastien Coquard

- La société LT Participations, représentée par Monsieur Pascal Cromback
- Madame Laurence Stoclet, Directeur général délégué,
- Monsieur Hubert Védrine,
- Monsieur Henri Wallard, Directeur général délégué.

Le Conseil d'Administration comprend 17,6% de femmes. L'intention d'Ipsos est de favoriser la nomination de femmes à son Conseil d'Administration afin de se conformer à la réglementation applicable en la matière dans les délais légaux requis.

#### Les membres indépendants du Conseil d'Administration

Le règlement intérieur du Conseil d'Administration précise les critères d'indépendance. Ainsi, un administrateur indépendant du Conseil d'Administration ne doit pas :

- Etre salarié ou mandataire social d'Ipsos ou d'une autre société du Groupe, salarié ou administrateur d'un actionnaire détenant le contrôle seul ou de concert, d'Ipsos, au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce, et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes;
- Etre mandataire social d'une société dans laquelle lpsos détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social d'Ipsos (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur;
- Etre lié directement ou indirectement à un client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement significatif d'Ipsos ou du Groupe, ou pour lequel Ipsos ou le Groupe représente une part significative de l'activité;
- Avoir un lien familial proche avec un dirigeant d'Ipsos ou du Groupe ;
- Avoir été auditeur de l'entreprise ou d'une société du Groupe au cours des cinq années précédentes;
- Etre administrateur d'Ipsos depuis plus de douze ans.

Ainsi, est réputé indépendant l'administrateur qui n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec Ipsos, la direction ou le Groupe, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement ou être de nature à le placer en situation de conflit d'intérêts avec la direction, Ipsos ou le Groupe.

Les administrateurs représentant des actionnaires importants, directs ou indirects, d'Ipsos, peuvent être considérés comme indépendants lorsque ces actionnaires ne contrôlent pas Ipsos, au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce. Cependant, dès lors qu'un administrateur représente un actionnaire d'Ipsos détenant directement ou indirectement plus de 10 % du capital ou des droits de vote d'Ipsos, il convient que le Conseil, sur rapport du Comité des nominations et des rémunérations, s'interroge systématiquement sur la qualification d'indépendant en tenant compte de la composition du capital d'Ipsos et de l'existence d'un conflit d'intérêts potentiel.

La qualité d'indépendant est débattue chaque année par le Comité des nominations et des rémunérations qui établit un rapport à ce sujet. Chaque année, le Conseil d'Administration examine, au vu de ce rapport, la situation de chaque administrateur au

regard des critères d'indépendance. Il ressort de cet examen effectué lors de la séance du Conseil d'Administration du 29 février 2012 qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, sept administrateurs étaient indépendants : Monsieur Patrick Artus, Monsieur Jean-Michel Carlo, Monsieur Yann Duchesne, Madame Marina Eloy-Jacquillat, Monsieur Wladimir Mollof, Monsieur Gilbert Saada et Monsieur Hubert Védrine.

A la suite de la démission de Messieurs Yves-Claude Abescat et de Gilbert Saada et de la cooptation de Monsieur Xavier Coirbay et de la société FFP Invest représentée par Monsieur Sébastien Coquard en qualité d'administrateurs en date du 10 janvier 2012, le nombre d'administrateurs indépendants de la société est passé à 6. Ce nombre est resté inchangé avec le remplacement de Monsieur Wladimir Mollof par Madame Mary Dupont-Madinier, déclarée indépendante lors du Conseil du 27 février 2013.

Ainsi, un tiers au moins des administrateurs d'Ipsos est indépendant.

### Conditions applicables aux membres du Conseil d'Administration

L'article 12 des statuts prévoit que les administrateurs sont nommés pour une durée de six années et sont indéfiniment rééligibles sous réserve des dispositions relatives à la limite d'âge. Le nombre des administrateurs personnes physiques ou représentants permanents de personnes morales administrateurs ayant dépassé l'âge de 75 ans ne pourra être supérieur au tiers des administrateurs composant le Conseil d'Administration. Si cette proportion est dépassée, le plus âgé sera réputé démissionnaire d'office.

Chaque administrateur doit être propriétaire de quatre actions au moins pendant toute la durée de son mandat, conformément à l'article 13 des statuts d'Ipsos SA.

A la connaissance d'Ipsos, aucun des membres du Conseil d'Administration, ni aucun des principaux dirigeants du Groupe n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années. Aucun de ces membres n'a participé en qualité de dirigeant à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation au cours des cinq dernières années, et aucun n'a fait l'objet d'une incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire. Aucun de ces membres n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

### Informations sur les membres du Conseil d'Administration (exercice 2012)

### Administrateurs exerçant des fonctions exécutives au sein du Groupe

Le Conseil d'Administration comprend sept dirigeants mandataires sociaux du Groupe :

**Didier Truchot**, 66 ans, français, Président et Directeur général d'Ipsos depuis sa fondation en 1975.

**Jean-Marc Lech**, 68 ans, français, Vice-Président et Directeur général délégué d'Ipsos depuis 1982, après avoir été Président et Directeur général de l'IFOP.

**Brian Gosschalk,** 57 ans, britannique, Directeur du bureau des Co-Présidents.

Monsieur Brian Gosschalk a exercé les fonctions de CEO Western Europe d'Ipsos et CEO d'Ipsos MORI. Avant de rejoindre Ipsos dans le cadre de l'acquisition par Ipsos de la société MORI en 2005, il a d'abord été en charge des études politiques et sociales de la société MORI avant d'être nommé Managing Director puis CEO de cette même société. Durant cette période, il a piloté les deux MBOs dont MORI a fait l'objet. Il a également été Président de la World Association for Public Opinion Research (WAPOR) de 2000 à 2001.

Carlos Harding, 65 ans, français, Directeur général délégué.

Monsieur Carlos Harding a rejoint Ipsos en 1991 et a depuis dirigé la mise en oeuvre de son programme d'acquisitions.

Pierre Le Manh, 46 ans, français, Directeur général délégué.

Monsieur Pierre Le Manh a rejoint Ipsos en 2004 pour y exercer successivement les fonctions de Directeur général d'Ipsos Europe, Président-directeur général d'Ipsos Marketing et Directeur général d'Ipsos en Amérique du Nord. Avant de rejoindre Ipsos, il a été consultant chez Accenture, Directeur financier d'Adami et PDG d'Encyclopaedia Universalis et exercé plusieurs fonctions de direction au sein de la société Consodata dont il a été nommé Directeur général en 2002.

Laurence Stoclet, 46 ans, française, Directeur général délégué.

Madame Laurence Stoclet a été manager dans un grand cabinet d'audit international avant d'exercer des fonctions au sein des directions financières de Groupes européens. Elle a rejoint Ipsos en qualité de Directeur financier en 1998.

Henri Wallard, 55 ans, français, Directeur général délégué.

Monsieur Henri Wallard a exercé diverses fonctions dans la haute fonction publique. Avant de rejoindre la Direction générale d'Ipsos en 2002, il a participé à la direction de la Sofres et a été administrateur exécutif de Taylor Nelson Sofres Plc.

Administrateurs n'exerçant pas de fonctions exécutives au sein du Groupe et non dépourvus de lien d'intérêt particulier avec Ipsos SA, Ipsos, sa Direction

**Xavier Coirbay**, 47 ans, belge, membre du Comité exécutif et responsable des fonctions opérationnelles du groupe Sofina ainsi que des investissements dans le domaine des fonds alternatifs.

Avant de rejoindre Sofina en 1992, il a commencé sa carrière comme analyste financier dans le département gestion d'actifs de la Générale de banque, intégrée depuis au groupe BNP Paribas Fortis.

**Sébastien Coquard**, 37 ans, français, Directeur des Investissements de FFP depuis 2006.

Auparavant il a occupé des postes chez Paribas puis Oddo avant de travailler, pendant 5 ans, à la Direction des Investissements Long Terme du groupe AGF.

Henry Letulle, 37 ans, français, notaire.

Avant de rejoindre l'étude notariale Letulle Letulle-Joly Deloison, Henry Letulle a exercé la profession d'avocat durant trois années au sein du bureau de Pékin du cabinet Gide Loyrette Nouel, puis a été Directeur délégué à la Direction générale – Group Secretary d'Ipsos jusqu'au 31 décembre 2006.

LT Participations, représentée par Pascal Cromback, 63 ans, français, Directeur général de la Sofetec.

Monsieur Pascal Cromback a été Président-directeur général d'ETAI durant de nombreuses années.

#### Administrateurs indépendants

Patrick Artus, 61 ans, français, Directeur de la recherche et des études de Natixis.

Monsieur Patrick Artus est Directeur de la recherche et des études de Natixis, Professeur à l'Ecole Polytechnique et Professeur associé à l'Université de Paris I-Sorbonne. Il a auparavant exercé les fonctions de Directeur des études de l'ENSAE (1982-1985), puis de Conseiller scientifique à la Direction générale des études de la Banque de France (1985-1988). Il a été élu meilleur économiste de l'Année 1996 par le Nouvel Economiste.

**Jean-Michel Carlo,** 67 ans, français, Directeur à l'Institut d'études politiques de Paris-Sciences Po.

Monsieur Jean-Michel Carlo a été Président de Young&Rubicam, partenaire et Directeur général de BDDP puis d'Havas. Il a été Directeur général d'Ipsos Europe et Directeur général délégué d'Ipsos SA de 2002 à 2004. Il a été ensuite Président-directeur général France de BBDO. Il est aujourd'hui Directeur de l'Ecole de la Communication de Sciences Po.

**Yann Duchesne,** 56 ans, français, Directeur général de Doughty Hanson.

Monsieur Yann Duchesne est Directeur général du fonds d'investissement Doughty Hanson depuis 2003, après avoir été Directeur général France de McKinsey.

Mary Dupont-Madinier, 57 ans, franco-américaine, Associée de Valtus Transition

Diplômée d'un BA de Rutgers University aux USA suivi d'un Programme de Master à l'Université George Washington, Madame Mary Dupont-Madinier est actuellement dirigeant associé chez Valtus Transition, société spécialisée dans le management de transition. Elle a débuté sa carrière chez Thalès à New York puis à Paris, en tant que Directrice Adjointe puis Directrice Commerciale. Elle intègre ensuite Cable & Wireless à Londres où elle devient Vice President Desktop & Intranet Services. En 2002, elle intègre EDS à Chicago au poste de Vice President Client Executive. De retour en France en 2007 Madame Mary Dupont-Madinier rejoint Thalès Raytheon Systems où elle est Vice President du Business Development. En 2011, elle est conseil et « business angel » de 2 start-ups avant de rejoindre Valtus Transition en janvier 2012.

Madame Mary Dupont-Madinier a été cooptée en qualité d'administrateur lors du Conseil d'Administration du 10 janvier 2013. Sa nomination sera soumise à la ratification de l'Assemblée générale des actionnaires d'Ipsos le 25 avril 2013.

Marina Eloy-Jacquillat, 66 ans, française.

Madame Marina Eloy-Jacquillat a été Directeur des Ressources Humaines du Groupe ING à Amsterdam ainsi que Membre du Comité de Direction jusqu'en 2008, après avoir été DRH du Groupe en Europe. Elle a auparavant exercé les fonctions de Directeur International des Ressources Humaines de Paribas à Paris. Avant de rejoindre Paribas elle a assumé de nombreuses fonctions à la direction des Ressources Humaines de JPMorgan à Paris, Londres et New-York et ce, pendant 20 ans.

**Wladimir Mollof,** 71 ans, français, Président d'Arjil et Président d'ACG Private Equity.

Monsieur Wladimir Mollof est Président d'Arjil et du groupe Altium. Après avoir occupé des fonctions de direction au sein du groupe Dupont de Nemours aux États-Unis et en Europe de 1965 à 1983, Monsieur Mollof participe depuis 1984 à la création et à la gestion de fonds d'investissement européens ainsi que d'opérations de fusions et acquisitions notamment Baring Brothers Hambrecht & Quist, Argos Soditic, Apax Partners Finance.

Monsieur Wladimir Mollof a démissionné de son mandat d'administrateur le 3 septembre 2012.

**Hubert Védrine**, 65 ans, français, gérant de la société Hubert Védrine Conseil.

Monsieur Hubert Védrine est gérant de la société Hubert Védrine Conseil et Président de l'Institut François Mitterrand. Ancien Ministre des Affaires étrangères, Monsieur Védrine a également exercé des fonctions de conseiller diplomatique (1981-1987), a été porte-parole de la Présidence de la République et conseiller pour les affaires stratégiques (1988-1991), puis Secrétaire général de l'Elysée (1991-1995). En 2007, le Président de la République Nicolas Sarkozy lui a confié le Rapport sur la Mondialisation.

Une liste des mandats et fonctions exercés dans toute société au cours de l'exercice 2012 et des cinq dernières années, par chacun des administrateurs (avec indication de la date de début et d'expiration de leur mandat, leur âge, et le nombre d'actions détenues dans lpsos) figure à la section 14.1 du Document de référence relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012.

### 2.2.4 L'évaluation du fonctionnement du Conseil d'Administration

Conformément à son règlement intérieur, le Conseil d'Administration du 27 février 2013 a consacré un point de son ordre du jour à une discussion sur son organisation et ses modalités de fonctionnement.

Il a été rappelé que des évaluations anonymes sur l'organisation et les modalités de fonctionnement du Conseil ont été réalisées concernant les travaux au cours des années 2010 et 2011. Les résultats de ces évaluations avaient été présentés lors des réunions du 27 février 2011 et du 29 février 2012. Ces résultats montraient la satisfaction du Conseil quant à l'efficacité dans la conduite de ses missions et de l'information communiquée avec toutefois un souhait de recevoir la documentation plus tôt. Les membres du Conseil d'Administration avaient également confirmé leur satisfaction quant au rôle et aux modalités du fonctionnement du Conseil d'Administration, notamment la transparence de la direction générale et la confidentialité des débats. Enfin, ils avaient considéré que les comités spécialisés étaient en nombre suffisant et que leur fonctionnement assurait une bonne information à destination du Conseil d'Administration. Par ailleurs, les

membres du Conseil d'Administration étaient convenus que le renouvellement de ses membres devrait continuer à favoriser la nomination de femmes afin de se conformer à la réglementation applicable à la matière et de refléter leur forte présence au sein des équipes d'Ipsos. Les membres du Conseil d'Administration avaient également exprimé avoir une bonne compréhension des métiers d'Ipsos et des attentes des marchés financiers et des actionnaires d'Ipsos et être satisfaits de la contribution du Conseil d'Administration pour déterminer la stratégie de l'entreprise. Il a été rappelé que le Conseil d'Administration se réunit une fois par an pour examiner la stratégie du Groupe.

Le Conseil d'Administration a décide lors de sa réunion du 27 février 2013 de procéder courant mars 2013 à une nouvelle évaluation sur son organisation et ses modalités de fonctionnement, sur la base d'un questionnaire anonyme.

Le taux de présence aux réunions du Conseil d'Administration était de 86,5%.

### 2.2.5 Les comités spécialisés du Conseil d'Administration

Afin de mener à bien sa mission et de faciliter ses débats et décisions, le Conseil d'Administration a créé deux comités spécialisés chargés de lui faire part de leurs avis, propositions ou recommandations chacun dans leur domaine respectif : un Comité d'audit et un Comité des nominations et des rémunérations.

Le Conseil d'Administration examine lui-même les opérations d'importance stratégique, notamment les opérations de croissance externe, les cessions, les investissements importants de croissance organique et les opérations de restructuration interne. Le Conseil d'Administration est informé en temps utile de la situation de liquidité de la Société et du Groupe de sorte qu'il soit à même de prendre toute décision relative au financement et à l'endettement.

Les Comités ont uniquement un rôle consultatif et exercent leurs attributions sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Les Comités rendent compte régulièrement au Conseil d'Administration de l'exercice de leurs missions et l'informent sans délai de toute difficulté rencontrée.

Chaque Comité a adopté un règlement intérieur approuvé par le Conseil d'Administration dont les principales stipulations qui en fixent les modalités de fonctionnement sont reproduites dans les paragraphes suivants.

Aucun administrateur dirigeant ne peut être membre d'un Comité.

Les Comités se réunissent autant de fois que nécessaire. Dans le cas où un Comité ne s'est pas réuni autant de fois que requis par son règlement intérieur, les Co-Présidents peuvent convoquer une réunion de ce Comité. Ils peuvent également saisir un Comité en vue d'obtenir un avis, une proposition ou une recommandation pour le Conseil d'Administration sur un sujet précis.

#### Le Comité d'audit

Le Comité d'audit a été créé par le Conseil d'Administration le 1<sup>er</sup> octobre 1999 et était composé, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, et jusqu'à la démission de Monsieur

Wladimir Mollof, constatée par le Conseil du 4 septembre 2012, de cinq membres dont trois étaient indépendants : Monsieur Yann Duchesne (Président et indépendant), Monsieur Patrick Artus (indépendant), Monsieur Pascal Cromback, Monsieur Wladimir Mollof (indépendant) et Monsieur Xavier Coirbay.

Depuis le départ de Monsieur Wladimir Mollof, le Conseil est composé de quatre membres, dont deux sont indépendants.

Conformément à son règlement intérieur, et sans préjudice des compétences du Conseil d'Administration, le Comité d'audit est notamment chargé d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les Commissaires aux comptes et de l'indépendance des Commissaires aux comptes. Il émet une recommandation sur les Commissaires aux comptes proposés à la désignation par l'Assemblée générale.

Ainsi, le Comité d'audit a pour principales missions (i) de procéder à l'examen des comptes sociaux et consolidés afin de vérifier les conditions de leur établissement et de s'assurer de la pertinence et de la permanence des principes et des règles comptables adoptés, (ii) d'examiner les méthodes d'intégration et le périmètre de consolidation des comptes, (iii) de s'assurer du traitement adéquat des opérations significatives au niveau du Groupe, (iv) de prendre connaissance régulièrement de la situation financière, de la situation de la trésorerie et des engagements significatifs de la Société et du Groupe, (v) de veiller à la pertinence et à la qualité de la communication financière de l'entreprise, (vi) d'examiner les risques et engagements hors-bilan significatifs, (vii) d'apprécier le suivi de l'efficacité et la qualité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques du Groupe, (viii) d'entendre le responsable de l'audit interne et d'être informé de son programme de travail, (ix) de piloter la procédure de sélection des Commissaires aux comptes en examinant les questions relatives à la nomination, au renouvellement ou à la révocation des Commissaires aux comptes de la société, (x) d'examiner le montant et le détail des rémunérations qui leur sont versées par le Groupe, (xi) d'examiner les mesures de sauvegarde prises pour atténuer les risques pesant sur leur indépendance et (xii) d'assurer le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières.

Le Comité d'audit s'est réuni quatre fois au cours de l'exercice 2012, dont deux fois préalablement aux réunions du Conseil d'Administration appelées à statuer sur les comptes et a rendu compte de ses travaux au Conseil d'Administration.

Le Directeur financier du Groupe, le Directeur financier adjoint, le Directeur Comptabilité, Consolidation, Reporting et Fiscalité ainsi que les Commissaires aux comptes ont participé à chacune de ces réunions. Le responsable de l'audit interne participe en tant que de besoin aux réunions du Comité d'audit.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, les travaux du Comité d'audit ont porté principalement sur (i) l'examen des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, des comptes semestriels au 30 juin 2012, (ii) la revue de la bonne application des principes comptables, (iii) la revue des travaux de l'audit interne, et (v) la revue des conclusions des Commissaires aux Comptes sur leur revue du contrôle interne.

Les Commissaires aux comptes ont présenté leurs conclusions dans le cadre de l'audit des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, et sur la revue des comptes semestriels au 30 juin 2012.

Le taux de présence aux réunions du Comité d'audit était de 67.65%.

#### Le Comité des nominations et des rémunérations

Le Comité des nominations et des rémunérations a été créé par le Conseil d'Administration le 1er octobre 1999 et était composé, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, de trois membres dont deux sont indépendants : Madame Marina Eloy-Jacquillat (Présidente et indépendante), Monsieur Jean-Michel Carlo (indépendant) et Monsieur Sébastien Coquard. Il est rappelé que Monsieur Sébastien Coquard a été nommé en tant que membre du Comité des nominations et des rémunérations, sur proposition de ce comité, par le Conseil d'Administration du 29 février 2012.

Madame Marina Eloy-Jacquillat et Monsieur Jean-Michel Carlo sont indépendants à l'égard des critères édictés par le Conseil. Le Président-directeur général d'Ipsos, le Directeur des ressources humaines du Groupe et le Directeur Juridique du Groupe et le Secrétaire du Conseil d'Administration participent à ces réunions.

Conformément à son règlement intérieur, et sans préjudice des compétences du Conseil d'Administration, le Comité des nominations et des rémunérations a pour principales missions (i) la préparation des décisions du Conseil d'Administration sur les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux, des membres du Comité exécutif, ainsi que des éléments composant cette rémunération (en particulier la définition et la mise en œuvre des règles de fixation des éléments variables de la rémunération et des avantages de toute nature), (ii) de formuler des recommandations sur la politique de rémunération du Groupe, (iii) d'émettre un avis sur la politique d'attribution des options de souscription et/ou d'achat d'actions ou d'actions gratuites et formuler des recommandations sur la périodicité des attributions et leurs modalités d'attribution, (iv) de formuler des recommandations sur toute nomination d'un mandataire social d'Ipsos, notamment sur l'indépendance des candidats et (v) d'analyser dans un rapport la qualité d'indépendant des administrateurs.

Par ailleurs, le Comité des nominations et des rémunérations examine les questions de succession aux fonctions de Président, Directeur général et membres du Comité exécutif (MBEC). Le Comité des nominations et des rémunérations est assisté d'un prestataire extérieur sur la question de la succession aux fonctions de Président-directeur général.

Le Comité des nominations et des rémunérations s'est réuni trois fois au cours de l'exercice 2012, afin d'examiner (i) la politique générale de rémunération d'Ipsos, (ii) les propositions de rémunération fixe et variable des Co-Présidents et des autres membres du Comité exécutif, (iii) les jetons de présence, (iv) les propositions d'attribution gratuite d'actions et d'actions de performance, (v) la mise en place du programme IPF 2020, (vi ) la composition du Conseil d'Administration et (vii) les questions des successions aux fonctions de Président, Directeur général et membre du Comité exécutif (MBEC). Il a par ailleurs émis un rapport sur la qualité d'indépendant des administrateurs à l'attention du Conseil d'Administration.

Le taux de présence aux réunions du Comité des nominations et des rémunérations était de 100%.

### 2.3 Les travaux du Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2012

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, le Conseil d'Administration s'est réuni cinq fois au siège d'Ipsos sur convocation effectuée conformément aux statuts et à son règlement intérieur. Le taux de présence aux réunions du Conseil d'Administration était de 86,5%. La durée moyenne d'une séance du Conseil d'Administration était de deux heures.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, le Conseil d'Administration a examiné et s'est prononcé sur :

- L'évolution de la marche des affaires du Groupe ;
- Le suivi du programme « Better Ipsos » ;
- L'arrêté des comptes annuels sociaux et consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 ;
- La revue des comptes semestriels sociaux et consolidés au 30 juin 2012 ;
- L'examen du rapport annuel 2011;
- La préparation de l'Assemblée générale des actionnaires de la Société du 5 avril 2012 ;
- L'examen des travaux des Comités spécialisés du Conseil d'Administration :
- L'évaluation des travaux et du fonctionnement du Conseil d'Administration :
- Les opérations de croissance externe projetées ou réalisées, et notamment l'acquisition du Groupe Synovate ;
- La revue du budget ;
- La rémunération des Co-Présidents et la rémunération des autres membres du Comité exécutif ;
- Les jetons de présence ;
- L'attribution gratuite d'actions ;
- La mise en place du plan à long terme IPF 2020 ;
- L'autorisation de conventions réglementées et des cautions, avals et garanties.

Le Conseil d'Administration a par ailleurs été informé de l'évolution des principaux projets menés par les filiales du Groupe.

Les Commissaires aux comptes étaient présents aux réunions du Conseil d'Administration des 10 janvier, 29 février et 25 juillet

### 3. Rémunération des membres du Conseil d'Administration

L'Assemblée générale des actionnaires de la Société peut allouer aux membres du Conseil d'Administration des jetons de présence. Le Conseil d'Administration répartit librement les jetons de présence entre ses membres, fixe la rémunération du Président et du Vice-Président du Conseil d'Administration et des Directeurs généraux délégués, cette rémunération pouvant être fixe et variable, peut allouer des rémunérations exceptionnelles pour les missions ou mandats confiés à des membres du Conseil

d'Administration et peut autoriser le remboursement de frais de voyages et de déplacement et des dépenses engagées par ses membres dans l'intérêt de la Société.

## 3.1 La rémunération des membres du Conseil d'Administration n'exerçant pas de fonctions exécutives au sein du Groupe Ipsos

L'Assemblée générale des actionnaires de la Société du 5 avril 2012 a alloué à titre de jetons de présence au Conseil d'Administration une enveloppe globale annuelle d'un montant de 120.000 euros pour l'année 2012 et chacune des années suivantes.

Sur recommandation du Comité des nominations et des rémunérations, le Conseil d'Administration du 27 février 2013 a décidé de maintenir inchangé le montant de l'enveloppe globale ainsi que les règles de calcul des jetons de présence, versés aux seuls administrateurs non dirigeants du Conseil d'Administration dont les modalités sont précisées à la section 15.1.2.2 du Document de référence relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Le montant des jetons de présence et les autres rémunérations perçues par chacun des mandataires sociaux non dirigeants figurent à la section 15.1.3 du Document de référence relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012.

## 3.2 La rémunération des membres du Conseil d'Administration exerçant des fonctions exécutives au sein du groupe Ipsos

Leur rémunération est fixée par le Conseil d'Administration sur recommandation du Comité des nominations et des rémunérations. Conformément à la politique de la Société en matière de rémunération, les membres du Conseil d'Administration exerçant des fonctions exécutives au sein du Groupe bénéficient d'une rémunération fixe annuelle dont le montant est déterminé en fonction de critère propres à la personne concernée (expérience, ancienneté, responsabilités) et de critères liés à la taille de l'entreprise, au secteur d'activité et à l'environnement économique général. En outre, ils reçoivent une rémunération variable annuelle prise à l'intérieur d'une enveloppe spécifique (« Partnership Pool ») dont le montant est déterminé en fonction du taux de marge opérationnelle courante (avant éléments exceptionnels) sur le chiffre d'affaires consolidé du Groupe, qui pour l'exercice 2012, était de 10,6%.

Le détail de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux en 2012 figure à la section 15.1.3 du Document de référence relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012. Le détail de la rémunération des autres mandataires sociaux en 2012 figure à la section 15.1.3 du Document de référence relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Messieurs Didier Truchot et Jean-Marc Lech ne bénéficient pas d'un contrat de travail.

Aucun mandataire social d'Ipsos et aucun membre du comité exécutif du Groupe ne bénéficie d'un régime supplémentaire de retraite à prestations définies.

### 3.3 Options de souscription et/ou d'achat d'actions et attribution gratuite d'actions

Les plans d'options de souscription ou d'action et d'attribution gratuite d'actions dont bénéficient certains mandataires sociaux sont décrits à la section 26 du présent Document de référence et dans le rapport spécial sur les options de souscription d'actions et d'attribution gratuite d'actions.

### 4. Procédures de contrôle interne et de gestion des risques

#### 4.1 Introduction

#### 4.1.1 Cadre de référence du contrôle interne

La méthodologie adoptée par le groupe Ipsos s'appuie sur le cadre de référence de l'Autorité des Marchés Financiers concernant les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne publié le 22 juillet 2010.

Il définit le contrôle interne comme le dispositif établi par ou à la demande de la Direction générale et mis en œuvre sous sa responsabilité par l'ensemble du personnel du Groupe. Il comprend un ensemble de moyens, de comportements, de procédures, et d'actions adaptés au caractéristiques propres de chaque société qui contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources, et doit lui permettre de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs, qu'ils soient opérationnels, financiers, de conformité ou de réputation.

Le dispositif vise plus particulièrement à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par la Direction générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes du Groupe, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières.

### 4.1.2 Périmètre et objectifs du contrôle interne au sein d'Ipsos

L'objectif général du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité, ainsi que les risques d'erreur ou de fraude, en particulier dans les domaines financier et comptable. L'atteinte de cet objectif passe par la mise en place d'une politique de gestion des risques (se reporter au 4.4 du présent rapport) permettant l'identification et la mesure de ces risques. Comme tout système de contrôle, il ne peut fournir une garantie absolue que ces risques sont éliminés, et dépend largement du respect par les individus des procédures mises en place.

Le Groupe tend à maîtriser ces risques en s'efforçant de mettre en œuvre des mesures ayant pour objet de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations et les comportements des personnels s'inscrivent dans un cadre défini par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les règles internes à l'entreprise.

Ces procédures ont également pour objet de s'assurer que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux reflètent avec sincérité l'activité et la situation d'Ipsos et du Groupe.

Ipsos veille à ce que ces mesures soient appliquées au niveau de ses filiales.

### 4.2 Acteurs ou structures exerçant des activités de contrôle interne au sein du groupe Ipsos

Au niveau central, outre le Conseil d'Administration et les Comités dont le rôle et le fonctionnement ont été décrits précédemment, la Direction générale du Groupe s'appuie sur un Comité exécutif qui supervise tous les domaines de la matrice organisationnelle d'Ipsos, à savoir les Régions, les Lignes de métiers et les Directions relatives aux fonctions supports et dont l'un des rôles est l'élaboration, et le suivi : I) des politiques et procédures permettant d'atteindre les différents buts poursuivis par le Groupe, et II) des procédures de contrôle permettant de veiller au respect de ces règles internes, et plus généralement des règles applicables à l'activité et à la vie du Groupe.

Parmi ces Directions, les suivantes sont plus particulièrement impliquées dans le contrôle interne : la Direction financière, la Direction juridique, la Direction des technologies de l'information et des systèmes, la Direction des ressources humaines, la Direction du développement et la Direction de l'audit et de la qualité.

A l'exception de la Direction du développement et de la Direction de l'audit et de la qualité, des structures similaires sont généralement mises en place au niveau des régions et des pays.

#### La Direction financière

La Direction financière du Groupe regroupe les fonctions du contrôle de gestion, de la comptabilité, de la fiscalité et de la consolidation, de la trésorerie, et de la gestion des systèmes d'information financière. Elle est relayée par des équipes financières locales, au niveau régional et national.

Le contrôle de gestion est responsable de la qualité de l'information économique incluant la surveillance de la qualité des opérations de clôture et de reporting. D'autre part, il effectue un suivi des performances des unités opérationnelles sur la base des prévisions établies au travers du processus budgétaire et peut suggérer le déclenchement de plans d'action correctifs. Enfin, il a vocation à évaluer en toute objectivité la qualité du contrôle interne financier à tous les niveaux de l'organisation.

La direction de la fiscalité s'assure de la conformité aux lois et règlements en matière fiscale.

Les responsables de la comptabilité conduisent les travaux des équipes comptables et s'assurent de la qualité des informations comptables produites.

Le Directeur financier du Groupe met également en œuvre la politique de financement du Groupe et en organise l'application dans les filiales.

Les Directeurs financiers des filiales, pays et régions, sont garants de la qualité de l'information comptable et financière remontée par les entités qu'ils supervisent vers le Groupe. Depuis le 1er janvier 2007, ils rapportent au financier du niveau supérieur et fonctionnellement aux responsables opérationnels.

Les postes de Directeur financier sont définis comme des postes clés au niveau des régions et pays, et les nominations à ces fonctions font l'objet d'un examen par la Direction financière du Groupe, permettant de s'assurer du niveau de compétence adapté des personnes retenues.

#### La Direction juridique

La Direction juridique du Groupe a notamment comme missions de (i) contribuer à défendre et protéger les intérêts du Groupe, (ii) définir, mettre en œuvre et piloter la gouvernance du Groupe – notamment grâce à la mise en place de procédures et contrôles – et (iii) conseiller la direction générale, les directions fonctionnelles et les directions opérationnelles du Groupe.

La Direction juridique du Groupe est organisée en quatre régions - (a) France, Moyen-Orient et Afrique du Nord, (b) Amériques (c) Europe & Afrique Sub-saharienne et (c) Asie-Pacifique et est dotée d'un pôle corporate. Les directeurs juridiques de régions et le responsable du pôle corporate rapportent hiérarchiquement au Directeur juridique du Groupe ; les juristes pays rapportent hiérarchiquement au Directeur juridique de leur région. Dans les pays où il n'y a pas de juristes, les questions juridiques relèvent de la responsabilité des Directeurs financiers ou des patrons de pays assistés de conseils externes locaux placés sous la supervision directe de la Direction juridique de la région concernée.

### La Direction des technologies de l'information et des systèmes

La Direction des technologies de l'information et des systèmes contribue activement à la maîtrise des risques en (i) assurant la supervision des investissements d'infrastructure technologique et des solutions, (ii) élaborant et veillant à la mise en place des règles, normes et politiques applicables au Groupe en matière de choix et de gestion des technologies de l'information, des systèmes et des données, (iii) approuvant et contrôlant la mise en place des projets multinationaux et des importants projets régionaux et (iv) mettant en place les mesures nécessaires pour assurer la fiabilité et la sécurité des opérations technologiques du Groupe. Par ailleurs, elle établit en collaboration avec la Direction juridique du Groupe les procédures de gestion des risques concernant la sécurité des informations et la protection des données et supervise la mise en œuvre et leur bonne application.

#### La Direction des Ressources humaines

Les missions de la Direction des Ressources humaines comprennent (i) le développement des méthodes et règles de gestion des ressources humaines, (ii) la surveillance des différents programmes de rémunération variable au sein du Groupe, et (iii) la surveillance de la cohérence de la politique de ressources humaines des différentes sociétés du Groupe.

Outre la mise en place des différents systèmes et politiques de ressources humaines, la Direction des Ressources humaines du Groupe est directement impliquée dans le suivi de l'ensemble des cadres dirigeants du Groupe.

#### La Direction du développement

La Direction du développement a pour mission d'identifier des cibles de croissance externe et de sécuriser avec la Direction financière et la Direction juridique, les opérations de croissance externe entreprises par le Groupe.

d'entre<u>prise</u>

A l'occasion de chaque opération de croissance externe, une revue détaillée des sociétés cibles est menée avec l'assistance des Directions des pays et régions concernées, de la Direction juridique et de la Direction financière, ainsi que de conseils externes, notamment pour veiller à la véracité des éléments financiers et du système d'information financière et auditer les différents risques de toute nature. Tout projet d'acquisition est étudié et validé par le Comité de revue des acquisitions avant engagement et est discuté au sein du Conseil d'Administration d'Ipsos. Les sociétés nouvellement intégrées font l'objet d'une attention particulière durant les premières années afin de s'assurer de la mise en place des différentes politiques internes. Des audits d'acquisition sont réalisés systématiquement par des auditeurs externes ou par la Société pour des opérations de moindre importance. Dans le cas de l'acquisition de Synovate, une équipe dédiée - Better Ipsos - ainsi que des outils de suivi des plans d'intégration et des synergies ont été mis en place.

#### La Direction de l'audit et de la qualité

La Direction de l'audit interne a été créée au début de l'année 2007 afin de contribuer au renforcement du contrôle interne au sein du Groupe. Auparavant, la fonction d'audit interne était comprise dans la fonction contrôle de gestion, budget et audit interne. Depuis avril 2011, la fonction qualité a intégré cette direction, devenant ainsi la Direction de l'audit et de la qualité.

Depuis avril 2011, la Direction de l'audit et de la qualité exerce ses fonctions sous la supervision du Directeur du Bureau des Présidents, en sa qualité de membres du Comité exécutif.

Un plan d'audit interne 2012 prenant en compte les risques spécifiques du Groupe et la combinaison des activités entre Ipsos et Synovate a été développé après avoir été approuvé par les Co-Présidents et la Direction financière puis présenté au Comité exécutif et au Comité d'audit du 5 avril 2012. Les missions d'audit interne peuvent être organisées par filiale ou pays, ou sur des sujets transversaux couvrant plusieurs pays.

La Direction de l'audit et de la qualité contribue, par l'intermédiaire de ses missions, au respect et à l'amélioration de l'efficacité des procédures de contrôle interne en place au sein du Groupe.

Une première synthèse des activités 2012 d'audit interne a été présentée au Comité d'Audit du 10 janvier 2013. Le responsable de l'audit interne présentera au Comité d'audit en avril 2013 son plan d'audit interne pour 2013.

### 4.3 Mesures de contrôle significatives mises en place

Ipsos a mis en place un ensemble de règles d'organisation, de politiques, de procédures et de dispositifs qui contribuent à l'efficacité du contrôle interne.

### 4.3.1 Valeurs, règles et procédures générales du groupe Ipsos

Le Groupe a adopté un livre vert (*Green Book*), qui rend compte de l'organisation, des structures et des procédures en place au sein du Groupe. Il décrit également les obligations professionnelles, règles, et principes qui doivent y être suivis, notamment les principes et codes déontologiques. Ce livre vert a été mis à jour en 2010.

Les missions et responsabilités des différents échelons et des principaux acteurs de l'organisation du Groupe sont détaillées dans un document intitulé « *Ipsos Organisation Book* », actualisé en février 2012, complété par celui relatif à l'organisation de la Direction financière, acteur clé dans cette organisation, précisant certaines règles applicables en matière de répartition des pouvoirs et de gouvernance.

En 2010, le Groupe a mis en place un livre de procédures (*Ipsos Book of Policies and Procedures*) qui est constamment mis à jour. Ce document recense l'ensemble des procédures générales liées à la finance, aux questions juridiques, à la gestion des ressources humaines, à la communication, à l'informatique et à la réalisation des études, qui contribuent de façon générale au contrôle interne. Figurent notamment dans ce livre, des procédures spécifiques en matière d'acquisition, de pouvoirs bancaires, de délégation et limitation de pouvoirs, de gestion des flux de numéraire, de suivi des litiges, d'examen et d'approbation des investissements, de préparation et de mise en œuvre du budget, de règles et méthodes comptables et de calendrier et outils de consolidation.

En 2010, de nouvelles procédures visant à mieux encadrer les opérations du Groupe ont été mises en place, notamment le lancement d'une politique de sécurisation de l'information instaurant des règles de confidentialité intra-groupe, la mise en œuvre de contrats de travail standards et une procédure en termes d'approbations (*Approval limit guidelines*) instaurée par la Direction juridique et applicable aux niveaux du Groupe, des régions et de chaque pays.

Le Groupe veille à la mise à jour régulière de ces procédures. L'ensemble de ces documents est diffusé et accessible à tous les collaborateurs du Groupe sur l'intranet d'Ipsos.

Afin de s'assurer du respect de ces procédures et notamment de détecter les cas de fraudes, le Groupe a récemment décidé de mettre en place un dispositif d'alerte (whistle-blowing) permettant d'exprimer notamment des doutes ou préoccupations relatives à des fraudes avérées ou suspectes, des conflits d'intérêts, des problèmes d'éthique, par différents moyens de communication (par courrier, par email ou par téléphone). Ce système permettra aussi d'effectuer un suivi des investigations en utilisant un système intégré de gestion des cas.

## 4.3.2 Procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière pour les comptes sociaux et les comptes consolidés

Les filiales préparent mensuellement un reporting financier détaillé, et quatre fois par an une liasse de consolidation exhaustive nécessaire à la préparation des comptes consolidés. Des revues de résultats et de prévisions sont effectuées très régulièrement de façon à s'assurer que les objectifs fixés seront atteints et à prendre les mesures nécessaires si tel n'était pas le cas.

Il existe un manuel Groupe précisant les règles comptables. Des notes d'instruction sont émises pour chaque arrêté et mettent l'accent sur les sujets à considérer avec une attention particulière en fonction de l'évolution des règles comptables, ou bien des problèmes qui ont pu être détectés lors des clôtures précédentes.

La consolidation des données comptables s'appuie sur un système informatique de consolidation statutaire largement connu et déployé dans de nombreux groupes cotés.

Un calendrier des différentes remontées d'informations est diffusé au sein du Groupe afin que les différentes équipes comptables puissent s'organiser et très tôt identifier des retards ou difficultés éventuels.

Les données remontées par les différentes filiales sont conformes aux normes IFRS. Ces liasses de consolidation sont contrôlées par une équipe centrale qui valide tout au long de l'année les options comptables retenues et qui procède aux opérations d'éliminations et de consolidation, ainsi qu'à la validation des postes présentant le plus de risques.

Toutes les filiales significatives du Groupe font l'objet d'un audit de leurs comptes ou d'une revue limitée au moins une fois par an par un cabinet comptable extérieur.

Enfin, chaque filiale assure un suivi du contrôle interne et peut être amenée à mettre en place des procédures spécifiques, en fonction de son activité propre et des risques qui peuvent en résulter.

#### 4.3.3 Les systèmes d'information

Au-delà des outils de bureautique utilisés par les collaborateurs, le Groupe dispose d'un système global d'information et de gestion utilisé par 90% des pays représentant 95% de l'activité d'Ipsos. Ce système sera déployé dans le reste des pays du Groupe en 2013.

Ce système comprend différents outils qui contribuent à la maîtrise des opérations de chaque activité. Il comporte en particulier un outil de reporting et de consolidation sécurisé et partagé dans l'ensemble du Groupe. Un processus de gestion des accès à ce système permet de s'assurer que les rôles des utilisateurs sont définis selon les bonnes pratiques en matière de séparation des tâches.

#### 4.3.4 Surveillance du dispositif de contrôle interne

Pour la clôture 2012, l'approche sur le contrôle interne a été renouvelée.

Les processus clés en place dans les entités ont été couverts grâce à une grille d'analyse, élaborée en commun avec l'audit interne d'Ipsos, couvrant différents sujets comptables, de gouvernance et de procédures.

Des revues spécifiques axées sur les cycles « Revenu » et « trésorerie » ont été menées en parallèle.

Cette nouvelle approche a été appliquée à l'ensemble des sociétés étant en scope « full audit externe » couvrant ainsi 65% des revenus externes du groupe. Les résultats obtenus ont été notés afin d'identifier des faiblesses et d'avoir une opinion sur la qualité de contrôle interne dans les pays.

Le déploiement de cette approche à l'ensemble des filiales du Groupe est prévu pour 2013.

De plus, les audits internes effectués durant l'année comprennent une analyse du contrôle interne de chaque filiale et permettent d'en évaluer la fiabilité. Chaque audit donne lieu à des plans d'actions d'amélioration des contrôles conformes aux exigences du Groupe.

L'audit interne a procédé à l'audit de 8 pays en 2012. Les rapports d'audit ont proposé des actions correctives partagées avec le management sous forme de plan d'action soumis à des suivis réguliers quant à leur mise en place dans le temps.

#### 4.4 Gestion des risques

#### 4.4.1 Objectifs et périmètre de la gestion des risques

La gestion des risques est un levier de management qui contribue à (i) créer et préserver de la valeur, les actifs et la réputation de la Société, (ii) sécuriser la prise de décision et les processus de la Société pour favoriser l'atteinte des objectifs, (iii) favoriser la cohérence des actions avec les valeurs de la Société et (iv) mobiliser les collaborateurs de la Société autour d'une vision commune des principaux risques et les sensibiliser aux risques inhérents à leur activité.

La politique de gestion des risques s'applique à toutes les activités et tous les biens du Groupe.

#### 4.4.2 Organisation générale de la gestion des risques

En 2007, Ipsos a engagé une démarche de gestion des risques supervisée et animée par le responsable de l'audit interne.

#### 4.4.3. Le management des risques

Une première analyse de risques a été menée en 2007 sur la base d'entretiens avec les membres du Comité exécutif et d'autres responsables du Groupe (une quarante d'entretiens au total).

Début 2010, une mise à jour a été réalisée sur la base d'un questionnaire adressé à 170 managers clés d'Ipsos visant à évaluer les risques préalablement identifiés et détecter la survenance de nouveaux risques.

Les principaux risques identifiés ont été classés en fonction de leur probabilité d'occurrence et leur impact.

Cette analyse a été présentée aux Co-Présidents, au Comité exécutif et au Comité d'audit du 8 avril 2010 par le responsable de l'audit interne.

Cette analyse sert également en partie de base au plan d'audit interne. Chaque risque identifié lors des audits donne lieu à un plan d'action et à un suivi systématique par pays et des mesures sont prises afin de prévenir tout risque similaire dans la continuité du business. Cette démarche conduit également à la mise en place d'outils et de nouvelles procédures adaptés visant à maîtriser ces risques (se reporter à la section 4.3 du présent rapport du Président du Conseil d'Administration).

L'analyse des risques est également prise en compte dans l'étude des principaux risques mentionnés dans le Document de référence relatif à l'exercice 2012 auquel est joint le présent rapport (se reporter au chapitre 4 du Document de référence relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 « Principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté ») qui précise les mesures de prévention et de traitement mises en œuvre.

Un suivi de cette analyse de risques est effectué régulièrement afin de mettre à jour les risques identifiés précédemment (évolution, disparition) et d'ajouter de nouveaux risques éventuellement relevés.

## 16.4.2. Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société Ipsos SA

#### **Ipsos SA**

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Ipsos SA et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion de risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient:

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

 $Nous \ avons \ effectu\'e \ nos \ travaux \ conform\'ement \ aux \ normes \ d'exercice \ professionnel \ applicables \ en \ France.$ 

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

#### Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce

Fait à Paris et Neuilly-sur-Seine, le 18 mars 2013 Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton Membre français de Grant Thornton International

> Pascal Leclerc Associé

PricewaterhouseCoopers Audit

Marc Ghiliotti Associé

#### 17. Salariés

#### 17.1 Informations relatives à Ipsos SA

L'effectif total d'Ipsos SA est de un salarié qui a un contrat à durée indéterminée.

Les deux Co-Présidents d'Ipsos SA sont mandataires sociaux d'Ipsos SA et rémunérés en tant que tels par Ipsos SA. Aucun d'entre eux n'a de contrat de travail. La rémunération des Co-Présidents est indiquée à la section 15.1.2 « Information nominative relative à la rémunération totale et aux avantages de toute nature versés par Ipsos et par les sociétés contrôlées par Ipsos SA à chacun des mandataires sociaux » du présent Document de référence. Ipsos SA n'emploie pas de main d'œuvre extérieure au groupe Ipsos et Ipsos SA n'a procédé à aucun licenciement au cours de l'exercice 2012.

Les informations concernant d'éventuelles réductions d'effectifs, la sauvegarde de l'emploi, le reclassement, l'organisation du temps de travail, la sous-traitance ne sont pas applicables à Ipsos SA

#### 17.2 Informations relatives au Groupe

Les informations relatives aux salariés du Groupe sont décrites à la section 8 « Informations sociales et environnementales » du présent Document de référence.

#### 18. Principaux actionnaires

#### 18.1 Répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2012

La répartition du capital et des droits de vote d'Ipsos SA au 31 décembre 2012 était la suivante :

	Nombre d'actions	% actions	Nombre de droits de vote	% de droits de vote	
	1		1		
LT Participations	11 861 976	26,17	20 848 320	37,52	
SG Capital Développement	514 272	1,13	903 872	1,63	
Salvepar	655 520	1,45	1 152 880	2,07	
Salariés	796 580	1,76	1 059 956	1,91	
dont FCPE	32 956	0,07	32 956	0,06	
Auto-détention	36 642	0,08	-	-	
Public	31 461 597	69,41	31 606 342	56,87	
Total	45 326 587	100	55 571 370	100	

LT Participations, qui détient 37,52% des droits de vote d'Ipsos, est une Holding animatrice détenue majoritairement par Messieurs Didier Truchot et Jean-Marc Lech à hauteur de 50,38% du capital et de 65,72% des droits de vote, aux côtés de cadres dirigeants du Groupe (1,74% du capital et 2,32% des droits de vote), de la société belge Sofina (37,77% du capital et 25,21% des droits de vote) et de la société FFP Invest (10,10% du capital et 6,74 % des droits de vote). Messieurs Didier Truchot et Jean-Marc Lech sont Co-Présidents et administrateurs d'Ipsos SA; LT Participations est également administrateur d'Ipsos SA (confère section 14.1 du présent Document de référence).

Suite à la réalisation d'augmentations de capital réservées et dans le cadre d'un plan d'épargne Groupe, trois tranches ont été proposées aux salariés du Groupe en 1999 et 2000. De plus, certains managers du Groupe ont acquis directement des titres lpsos au prix d'introduction (inscrits ou non au nominatif). Dans le cadre de l'acquisition de MORI en 2005, Ipsos SA a remis à des managers actionnaires de MORI des actions Ipsos en

rémunération de leurs actions MORI. Depuis 2008, des livraisons d'actions sont effectuées chaque année au profit de salariés du Groupe dans le cadre de plans d'attribution gratuites d'actions arrêtés par les Conseils d'Administration des 26 avril 2006, 2 mai 2007, 29 avril 2008, 29 avril 2009, 8 avril 2010 et 7 avril 2011. Ne sont comptabilisées sur cette ligne que les actions détenues par des salariés du Groupe inscrites au nominatif.

Les salariés du groupe Ipsos détiennent 1,91% des droits de vote, dont 0.06% via le Fonds de placement d'entreprise (FCPE) « Ipsos actionnariat ». Les salariés du Groupe détenteurs à titre individuel d'actions Ipsos, peuvent exercer leurs droits de vote attachés aux actions Ipsos, en toute indépendance. S'agissant des droits de vote attachés aux actions Ipsos détenues par le FCPE, ceux-ci, qui représentent 0.06% de l'ensemble des droits de vote, sont exercés après délibération au sein du Conseil de surveillance du fonds, dont la moitié des membres sont des représentants des porteurs de parts, conformément à son règlement.

SG Capital Développement (1,13% du capital et 1,63% des droits de vote) fait partie du groupe Société Générale qui est l'une des principales banques du groupe Ipsos. SALVEPAR (1,45% du capital et 2,07% des droits de vote) est, depuis le 28 décembre 2012, détenue à 92,18% par Tikehau Participations & investissements (groupe TIKEHAU). Ce groupe, créé en 2004, est détenu majoritairement par ses dirigeants, aux côtés de Crédit Mutuel Arkéa et Unicredit.

Les actions auto-détenues perdent le droit de vote en Assemblée. A titre d'information, l'ensemble des droits de vote attaché aux actions, y compris celles privées de droits de vote, à prendre en compte conformément à l'article 223-11 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers pour le calcul des franchissements de seuils exprimés en droits de vote est de : 55 607 262.

Par ailleurs, la société FIL Limited détenait au 26 juillet 2012 2 217 043 actions Ipsos représentant autant de droits de vote, soit 4,89% du capital et 3,98% des droits de vote (confère paragraphe Franchissements de seuils ci-dessous).

#### Franchissements de seuils au cours de l'exercice

Conformément à l'article L.233-7 du Code de commerce la société FIL Limited a informé l'Autorité des marchés financiers, par courrier reçu le 27 juillet 2012, avoir franchi en baisse, le 26 juillet 2012, le seuil de 5% du capital de la société Ipsos et détenir 2 217 043 actions Ipsos représentant autant de droits de vote, soit 4,89% du capital et 3,98% des droits de vote.

#### Autres participations significatives dans le capital

Ipsos SA n'a pas connaissance d'autres participations dans son capital supérieures à 5 % du capital ou des droits de vote.

#### 18.2 Droits de vote différents

Conformément à l'article 10 des statuts d'Ipsos SA, les actions détenues au nominatif depuis plus de deux années bénéficient d'un droit de vote double. Au 31 décembre 2012, 10 280 675 actions bénéficient d'un droit de vote double. A l'exception de

ces droits de vote double, il n'existe pas de titres comportant des droits de vote différents.

#### 18.3 Contrôle

LT Participations, qui détient 37,52% des droits de vote de la Société au 31 décembre 2012, est une société holding animatrice détenue majoritairement par Messieurs Didier Truchot et Jean-Marc Lech, Co-Présidents d'Ipsos et dont les mandats au sein du Groupe sont détaillés à la section 14.1 « Information concernant les membres des organes d'administration et de direction » du présent Document de référence. LT Participations est également administrateur de la Société.

La Société estime qu'il n'y a pas de risque que le contrôle soit exercé de manière abusive compte tenu des règles de gouvernance mises en place et décrites au point 4 du « Rapport du Président du Conseil d'Administration sur le fonctionnement du Conseil d'Administration, les procédures de contrôle interne, la gestion des risques et le gouvernement d'entreprise pour l'exercice 2012 » figurant à la section 16.4.1 du présent Document de référence.

En particulier, plus du tiers des membres du Conseil d'Administration de la Société sont indépendants et le Conseil d'Administration a mis en place des comités spécialisés, le Comité d'audit et le Comité des nominations et des rémunérations. La moitié des membres du Comité d'audit sont indépendants et lpsos prévoit de revoir la composition pour avoir plus de la moitié d'indépendants. Plus de la moitié des membres du Comité des nominations et rémunérations sont indépendants.

### 18.4 Accord relatif au changement de contrôle

#### Pactes et conventions d'actionnaires

A la connaissance d'Ipsos SA, il n'existe pas de pacte d'actionnaires portant sur au moins 0,5 % du capital ou des droits de vote ni d'action de concert relatif à Ipsos SA.

#### 18.5 Historique du capital

A la connaissance d'Ipsos SA, la répartition du capital et des droits de vote d'Ipsos SA au cours des trois dernières années était la suivante :

	31 décembre 2012			31 décembre 2011			31 décembre 2010		
	Actions	% du capital	% des droits de vote	Actions	% du capital	% des droits de vote	Actions	% du capital	% des droits de vote
LT Dartisinations	11 861 976	26.17%	37.52%	11 861 976	26.22%	27.629/	9 204 344	26,97%	44 308/
LT Participations	11001970		37,32%	11001970	20,22 %	37,63%	9 204 344	26,97%	41,39%
SG Capital Développement	514 272	1,13%	1,63%	514 272	1,14 %	1,63%	389 600	1,14 %	1,75 %
SALVEPAR	655 520	1,45%	2,07%	656 520	1,45%	2,09%	497 360	1,46 %	2,24 %
Salariés	796 580	1,76%	1,91%	649 735	1,43%	1,54%	480 080	1,41%	1,44%
Auto détention	36 642	0,08%	-	40 516	0,09%	-	11 698	0,03%	-
Public	31 461 597	69,41%	56,87%	31 519 850	69,67%	57,11%	23 547 205	68,99%	53,19%
Total	45 326 587	100%	100 %	45 242 869	100 %	100 %	34 130 287	100 %	100 %

Pour plus de détails sur l'actionnariat d'Ipsos SA, il convient de se référer à la section18.1 « Répartition du

capital et des droits de vote au 31 décembre 2012 » du présent Document de référence.

### 18.6 Nantissement d'actions Ipsos inscrites au nominatif pur au 31 décembre 2012

Nom de l'actionnaire	Bénéficiaires	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Conditions de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties	% du capital nanti
LT Participations	LCL, Société Générale, Natixis, Banque Palatine	28/07/2008	28/07/2013	Paiement et remboursement complet des obligations garanties	4 670 859	10,32%
LT Participations	LCL, Société Générale	23/09/2011	28/07/2013	Paiement et remboursement complet des obligations garanties	1 219 043	2,69%

### 19. Opérations avec les apparentés

## 19.1 Principales conventions avec les apparentés

Une présentation des opérations avec les apparentés figure à la note 7.6 « Transaction avec les parties liées » des Comptes consolidés figurant à la section 20.2 du présent Document de référence.

### 19.2 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

#### **Ipsos SA**

Assemblée générale d'approbation des comptes clos le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée générale

#### Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

#### 1. Cession d'actions par Ipsos SA à certaines de ses filiales

Le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 5 avril 2012, a autorisé la société Ipsos SA à conclure avec les filiales concernées un contrat de cession des actions nécessaires à la livraison des actions attribuées dans la cadre du plan d'attribution gratuite d'actions autorisé par le Conseil d'administration lors de sa séance du 8 avril 2010.

Le prix de cession des actions facturé à chaque filiale concernée au cours de l'exercice est le coût moyen auquel Ipsos SA a acheté sur le marché les actions à livrer aux bénéficiaires du plan susvisé, multiplié par le nombre d'actions à livrer aux bénéficiaires employés par chaque filiale.

Administrateurs concernés : Didier Truchot, Jean-Marc Lech, Carlos Harding, Pierre Le Manh, Laurence Stoclet, Henri Wallard.

#### 2. Contrat de refacturation d'achat d'actions par Ipsos SA à certaines de ses filiales

Le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 4 septembre 2012, a autorisé la société Ipsos SA à conclure avec les filiales concernées un contrat de refacturation du prix d'achat des actions gratuites qui seront livrées dans le cadre du plan IPF 2020 autorisé par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 4 septembre 2012.

Le prix de cession des actions aux filiales sera le coût moyen auquel Ipsos SA aura acheté sur le marché les actions à livrer aux bénéficiaires du plan susvisé.

Cette convention n'a pas eu d'effet sur l'exercice en cours.

Administrateurs concernés : Didier Truchot, Jean-Marc Lech, Carlos Harding, Pierre Le Manh, Laurence Stoclet, Henri Wallard.

#### Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée générale

#### Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs sans exécution au cours de l'exercice écoulé

Nous avons été informés de la poursuite des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, qui n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

#### 1. Conventions d'abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune

Votre Conseil d'Administration a autorisé l'octroi d'abandons de créances avec clause de retour à meilleure fortune à des filiales d'Ipsos SA. Le tableau ci-dessous détaille les conditions d'octroi de ces abandons.

Filiales ayant bénéficié d'un abandon de créances d'Ipsos SA	Date du Conseil ayant autorisé l'abandon ou modifié ses conditions	Administrateurs concernés (1)	Devises	Montant en devises locales de l'abandon de créances consenti par Ipsos SA à la filiale	Montant des capitaux propres de la filiale à partir duquel celle-ci doit rembourser (clause retour à meilleure fortune)	Date limite du reconstitution des capitaux propres de la filiale pour procéder au remboursement de la subvention
Ipsos UK	18/05/05	DT, JML	GPB	900 000	10 000 000	31/12/14
Ipsos Sweden AB	29/04/09	СН	SEK	2 720 843	2 874 000 <sup>(2)</sup>	31/12/12 (4)
Ipsos Hong Kong Ltd	17/12/09	CH, HW	HKD	915 184 <sup>(5)</sup>	0 (3)	31/12/12 (4)
Ipsos Belgium	17/12/09	CH, HW	EUR	2 275 513	O (3)	31/12/14
Ipsos Korea	17/12/09	CH, HW	WON	1 500 000 000	1 060 538 000	31/12/12 (4)
Ipsos Belgium	16/12/10	CH, HW	EUR	497 308	775 682	31/12/15
Ipsos Korea	16/12/10	CH, HW	WON	3 424 373 258	1 060 538 000	31/12/15
Ipsos Singapore	16/12/10	CH	SGD	2 500 000	100 000	31/12/15
Ipsos Hong Kong Ltd	23/02/11	CH, HW	HKD	10 851 233	10 851 233	31/12/14

<sup>(1)</sup> Didier Truchot (DT), Jean-Marc Lech (JML), Carlos Harding (CH) et Henri Wallrd (HW).

#### 2. Avenant au contrat de travail de Monsieur Carlos Harding

Votre Conseil d'Administration, lors de sa séance du 22 mars 2005, a autorisé la signature d'un avenant au contrat de travail de Monsieur Carlos Harding contenant une interdiction temporaire de concurrence post-contractuelle d'une durée de douze mois. Cette interdiction est compensée par une indemnité égale à la rémunération reçue durant l'année civile précédente, versée sur une base mensuelle. Ipsos Group GIE a la faculté de renoncer à cette interdiction temporaire de concurrence et en conséquence de ne pas procéder au paiement de cette indemnité.

Administrateur concerné: Carlos Harding.

<sup>(2)</sup> Capitaux propres hors capital social.(3) Hors abandon de créances.

<sup>(4)</sup> Condition de remboursement non remplie au 31 décembre 2012.

<sup>(5) 829 072</sup> HKD et 7 500 €.

#### 3. Indemnités de révocation

Le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 8 avril 2010, a autorisé l'allocation d'une indemnité de révocation au bénéfice des personnes suivantes et aux conditions suivantes :

Administrateurs concernés	Conditions de versement de l'indemnité de révocation
Monsieur Didier Truchot	Paiement d'une indemnité égale à deux fois le montant de la rémunération brute perçue au cours de
Monsieur Jean-Marc Lech	l'année civile précédant la cessation des fonctions au sein d'Ipsos.
Madame Laurence Stoclet	Paiement d'une indemnité de licenciement égale à l'indemnité légale augmentée de douze mois
Monsieur Carlos Harding	de rémunération en cas de modification dans la structure de l'actionnariat, dans la composition du Conseil d'Administration ou dans l'organisation de la direction d'Ipsos SA ou du groupe Ipsos qui
Monsieur Henri Wallard	aurait pour effet de modifier la nature des attributions ou des pouvoirs de Messieurs Lech et Truchot
Monsieur Pierre Le Manh	de sorte qu'ils ne seraient plus en mesure de fixer la stratégie du groupe Ipsos.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a décidé de maintenir en vigueur le critère de performance tel qu'adopté lors de sa séance du 18 mars 2008. Si la cessation de fonction des personnes susvisées intervient en année N, le critère de performance proposé est que l'un des trois chiffres d'affaires N-1, N-2 ou N-3 du Groupe, soit supérieur au chiffre d'affaires de l'année qui précède (respectivement N-2, N-3 ou N-4), à taux de change constants.

#### Conventions et engagements autorisés depuis la clôture

Nous avons été avisés de la convention suivante, autorisée depuis la clôture de l'exercice écoulé, qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration du 27 février 2013.

Convention cadre de cession d'actions par Ipsos SA à certaines de ses filiales

Cette convention a pour objet la cession d'actions Ipsos par Ipsos SA aux filiales employant les bénéficiaires de plans d'attribution d'actions gratuites afin de pouvoir livrer les actions attribuées dans le cadre de ces plans à compter d'avril 2013. Ces cessions donneront lieu à facturation des filiales concernées à l'issue de la livraison des actions gratuites.

Cette convention n'a pas eu d'effet sur l'exercice en cours.

Administrateurs concernés : Didier Truchot, Jean-Marc Lech, Carlos Harding, Pierre Le Manh, Laurence Stoclet, Henri Wallard.

Fait à Paris et Neuilly-sur-Seine, le 18 mars 2013 Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton Membre français de Grant Thornton International Pascal Leclerc Associé PricewaterhouseCoopers Audit

Marc Ghiliotti Associé





## 20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

#### 20.1. Rapport des Commissaires aux comptes sur les Comptes consolidés

#### **Ipsos SA**

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- Le contrôle des comptes consolidés de la société Ipsos SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- La vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### 1- Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 2.2.1 et 5.5 de l'annexe aux comptes consolidés relatives à l'ajustement du prix d'acquisition de Synovate.

#### 2- Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 1.2.25 de l'annexe aux comptes consolidés décrit la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons testé les modalités de reconnaissance du revenu et des coûts directs et nous nous sommes assurés que la méthode appliquée par le groupe n'induisait pas de déviation significative au regard de l'avancement technique des études.
- Les notes 1.2.8, 1.2.15, 2.2 et 5.1 de l'annexe aux comptes consolidés décrivent les principes appliqués en matière de regroupements d'entreprises et de valorisation des goodwill. Nos travaux ont consisté d'une part à examiner la détermination de l'écart d'acquisition définitif lié à l'acquisition de Synovate et, d'autre part, s'agissant des tests de dépréciation des goodwill et des actifs à durée de vie indéfinie, à examiner les modalités de mise en œuvre de ces tests, les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées ainsi que les évaluations qui en résultent. Nous nous sommes par ailleurs assurés que ces notes donnent une information appropriée.



Comptes consolidés

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

#### 3- Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris et Neuilly-sur-Seine, le 18 mars 2013 Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton Membre français de Grant Thornton International Pascal Leclerc Associé PricewaterhouseCoopers Audit

Marc Ghiliotti Associé

### 20.2 Comptes consolidés

### pour l'exercice clos le 31 décembre 2012

1. Compte de résultat consolidé	139	4.4. Autres charges et produits non courants	157
<b>,</b>		4.5. Charges et produits financiers	157
2. Etat du résultat global consolidé	140	4.6. Impôts courants et différés	158
<b>G</b>		4.7. Résultat net ajusté	160
3. Etat de la situation financière		4.8. Résultat net par action	161
consolidée	141	4.9. Dividendes payés et proposés	161
4. Etat des flux de trésorerie		5. Notes sur l'état de la situation financière	162
consolidés	142	5.1. Goodwills	162
		5.2. Autres immobilisations incorporelles	163
5. Etat des variations des capitaux		5.3. Immobilisations corporelles	164
propres consolidés	143	5.4. Participation dans les entreprises associées	164
		5.5. Autres actifs financiers non courants	165
Notes aux états financiers consolidés	144	5.6. Clients et comptes rattachés	165
1. Informations générales et principales		5.7. Autres actifs courants	165
méthodes comptables	144	5.8. Capitaux propres	166
1.1. Informations générales	144	5.9. Endettement financier	168
1.2. Principales méthodes comptables	144	5.10. Provisions courantes et non courantes	169
·		5.11. Engagements de retraite et assimilés	170
2. Evolution du périmètre de consolidation	152	5.12. Autres passifs courants et non courants	172
2.1. Opérations réalisées sur l'exercice 2012	152	C. Informations commismontains	173
2.2. Regroupement d'entreprises en 2012	152	6. Informations complémentaires	1/3
2.3. Opérations réalisées sur l'exercice 2011	154	6.1. Notes sur l'état des flux de trésorerie consolidés	173
2.4. Opérations réalisées sur l'exercice 2010	155	6.2. Objectifs et politiques de gestion des risques	173
2.5. Regroupement d'entreprises en 2010	155	financiers	173
3. Information sectorielle	156	6.3. Instruments financiers	177
3.1. Information sectorielle au 31 décembre 2012	156	6.4. Engagements hors bilan	179
3.2. Information sectorielle au 31 décembre 2011	156	6.5. Effectifs à la clôture	180
3.3. Réconciliation des actifs sectoriels		6.6. Transactions avec les parties liées	181
avec le total des actifs du Groupe	156	6.7. Evénements postérieurs à la clôture	181
4. Notes sur le compte de résultat	157	6.8. Informations sur les comptes sociaux	
4.1. Coûts directs	157	d'Ipsos SA	181
4.2. Autres charges et produits opérationnels	157	7. Périmètre de consolidation	
4.3. Dotations aux amortissements des incorporels		au 31 décembre 2012	182
liés aux acquisitions	157	7.1. Périmètre consolidé	182
•			

### 1. Compte de résultat consolidé

n milliers d'euros	Notes	31/12/2012	31/12/2011
hiffre d'affaires	3	1 789 521	1 362 895
Coûts directs	4.1	(642 342)	(490 611)
Marge brute		1 147 179	872 284
Charges de personnel - hors rémunération en actions		(730 780)	(528 076)
Charges de personnel - rémunération en actions	5.8.3	(8 396)	(6 115)
Charges générales d'exploitation		(229 874)	(172 565)
Autres charges et produits opérationnels	4.2	318	(5 316)
Marge opérationnelle	3	178 448	160 212
Dotations aux amortissements des incorporels liés aux acquisitions	4.3	(4 920)	(2 304)
Autres charges et produits non courants	4.4	(36 638)	(26 331)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	5.4	(14)	13
Résultat opérationnel		136 876	131 590
Charges de financement	4.5	(23 895)	(8 156)
Autres charges et produits financiers	4.5	(3 738)	1 353
Résultat net avant impôts		109 243	124 787
Impôts - hors impôts différés sur amortissement du goodwill	4.6	(21 451)	(29 643)
Impôts différés sur amortissement du goodwill	4.6	(5 823)	(4 765)
Impôt sur les résultats	4.6	(27 274)	(34 408)
Résultat net		81 969	90 379
Dont part du Groupe		74 070	84 048
Dont part des minoritaires		7 899	6 331
Résultat net part du Groupe par action de base (en euros)	4.8	1,64	2,22
Résultat net part du Groupe par action dilué (en euros)	4.8	1,62	2,20

### 2. Etat du résultat global consolidé

en milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net	81 969	90 379
Autres éléments du résultat global		
Investissements nets à l'étranger et couvertures afférentes	7 681	(3 465)
Impôts différés sur investissements nets à l'étranger	(3 553)	2 582
Variation des écarts de conversion	(7 955)	8 552
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(3 828)	7 668
Résultat global	78 142	98 048
Dont part du Groupe	70 507	91 386
Dont part des minoritaires	7 635	6 662

### 3. Etat de la situation financière consolidée

en milliers d'euros	Notes	31/12/2012	31/12/2011
ACTIF			
Goodwills	5.1	1 199 024	1 119 798
Autres immobilisations incorporelles	5.2	90 450	81 755
Immobilisations corporelles	5.3	47 442	50 300
Participation dans les entreprises associées	5.4	478	493
Autres actifs financiers non courants	5.5	154 077	148 962
Impôts différés actifs	4.6	38 812	43 061
Actifs non courants		1 530 283	1 444 368
Clients et comptes rattachés	5.6	606 643	564 992
Impôts courants	4.6	16 307	9 910
Autres actifs courants	5.7	56 416	46 262
Instruments financiers dérivés	5.9	7 968	5 853
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.9	132 254	161 203
Actifs courants		819 587	788 220
TOTAL ACTIF		2 349 870	2 232 588
PASSIF			
Capital	5.8	11 332	11 311
Primes d'émission		540 017	538 405
Actions propres		(983)	(1 019)
Ecarts de conversion		4 171	7 735
Autres réserves		361 556	322 707
Capitaux propres - part du Groupe		916 093	879 139
Intérêts minoritaires		11 556	12 437
Capitaux propres		927 648	891 576
Emprunts et autres passifs financiers non courants	5.9	675 855	680 574
Provisions non courantes	5.10	25 103	1 616
Provisions pour retraites	5.11	20 751	16 458
Impôts différés passifs	4.6	101 979	84 334
Autres passifs non courants	5.12	89 742	52 599
Passifs non courants		913 431	835 581
Fournisseurs et comptes rattachés		259 349	259 800
Emprunts et autres passifs financiers courants	5.9	87 844	72 460
Impôts courants	4.6	10 042	6 752
Provisions courantes	5.10	6 171	3 041
Autres passifs courants	5.12	145 384	163 379
Passifs courants		508 791	505 431
TOTAL PASSIF		2 349 870	2 232 588

### 4. Etat des flux de trésorerie consolidés

en milliers d'euros	Notes	31/12/2012	31/12/2011
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
RESULTAT NET		81 969	90 379
Eléments sans incidence sur la capacité d'autofinancement			
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		29 075	19 625
Résultat net des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus		14	(13)
Moins-value (plus-value) sur cessions d'actifs		776	332
Variation nette des provisions		(3 799)	2 301
Rémunération en actions		7 246	6 115
Autres produits et charges calculés		183	2 061
Frais d'acquisition de sociétés consolidées		3 022	6 454
Charge de financement		23 895	8 157
Charge d'impôt		27 274	34 408
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT AVANT CHARGES DE FINANCEMENT ET IMPOT		169 655	169 821
Variation du besoin en fonds de roulement	6.1	(66 275)	(29 520)
Intérêts financiers nets payés		(23 814)	(12 855)
Impôts payés		(28 110)	(25 800)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION		51 456	101 646
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	6.1.2	(26 219)	(19 719)
Produits des cessions d'actifs corporels et incorporels		251	128
Augmentation / (diminution) d'immobilisations financières		(2 430)	(2 510)
Acquisitions de sociétés et d'activités consolidées	6.1.3	(15 888)	(596 606)
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		(44 286)	(618 707)
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation / (Réduction) de capital		1 633	195 778
(Achats) / Ventes nets d'actions propres		(6 146)	(7 728)
Augmentation / (diminution) des emprunts à long terme		9 361	387 671
Augmentation / (diminution) des découverts bancaires		1 112	(2 054)
Rachats d'intérêts minoritaires	6.1.3	(12 484)	(19 587)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(28 549)	(20 549)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		(1 280)	(1 975)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES OPERATIONS DE FINANCEMENT		(36 353)	531 556
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE		(29 184)	14 495
Incidence des variations des cours des devises sur la trésorerie		235	(3 308)
TRESORERIE A L'OUVERTURE		161 203	150 016
TRESORERIE A LA CLOTURE		132 254	161 203

### 5. Etat des variations des capitaux propres consolidés

		Primes d'émission	Titres d'auto- contrôle		Ecarts de conversion	Capitaux propres		
en milliers d'euros	Capital			Autres réserves consolidées		Attribuables aux actionnaires de la société	Intérêts minoritaires	Total
Situation au 1er janvier 2011	8 533	339 630	(228)	268 028	398	616 361	11 576	627 937
Variation de capital	2 778	198 775	-	(4 172)	-	197 380	87	197 467
Distribution dividendes	-	-	-	(20 549)	-	(20 549)	(1 938)	(22 487
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	(8 089)	(8 089
Effets des engagements de rachat de titres	-	-	-	-	-	-	4 214	4 21
Livraison d'actions propres concernant le plan d'attribution d'actions gratuites 2009	-	-	7 552	(7 552)	-	-	-	
Autres mouvements sur les actions propres	-	- 1	(8 343)	(87)	-	(8 430)	-	(8 430
Rémunérations en actions constatées directement en capitaux propres	-	-	-	6 115	-	6 115	-	6 11
Autres mouvements	-	-	-	(3 123)	-	(3 123)	(75)	(3 198
Transactions avec les actionnaires	2 778	198 775	(791)	(29 368)		171 393	(5 801)	165 59
Résultat de l'exercice	-	-	-	84 048	-	84 048	6 331	90 37
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-	-	
Investissements nets à l'étranger et couvertures afférentes	-	-	-	-	(3 465)	(3 465)	-	(3 46
mpôts différés sur investissements nets à l'étranger	-	-	-	-	2 582	2 582	-	2 58
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	8 220	8 220	331	8 55
Total des autres éléments du résultat global	-	-	-	-	7 337	7 337	331	7 66
Résultat global	-	-	-	84 048	7 337	91 385	6 662	98 04
Situation au 1er janvier 2012	11 311	538 405	(1 019)	322 707	7 735	879 139	12 437	891 57
- Variation de capital	21	1 612	-	-	-	1 633	0	1 63
- Distribution dividendes	-	-	-	(28 542)	-	(28 542)	(1 350)	(29 89
- Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	1 791	1 79
Effets des engagements de rachat de titres	-	-	-	-	-	-	(4 966)	(4 96
- Livraison d'actions propres concernant le olan d'attribution d'actions gratuites 2010	-	-	6 675	(6 675)	-	-	-	
- Autres mouvements sur les actions propres	-	-	(6 637)	225	-	(6 411)	2	(6 40
- Rémunérations en actions constatées directement en capitaux propres	-	-	-	7 247	-	7 247	-	7 24
Autres mouvements	-	-	(2)	(7 477)	-	(7 479)	(3 994)	(11 47
Transactions avec les actionnaires	21	1 612	36	(35 222)	-	(33 552)	(8 516)	(42 06
Résultat de l'exercice	-	-	-	74 072	-	74 072	7 898	81 97
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-	-	
nvestissements nets à l'étranger et couvertures afférentes	-	-	-	-	7 681	7 681	-	7 68
Impôts différés sur investissements nets à l'étranger	-	-	-	-	(3 553)	(3 553)	-	(3 55
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	(7 692)	(7 692)	(263)	(7 95
Total des autres éléments du résultat global	-	-	-	-	(3 565)	(3 565)	(263)	(3 829
Résultat global	-	-	-	74 072	(3 565)	70 506	7 635	78 14
Situation au 31 décembre 2012	11 332	540 017	(983)	361 557	4 170	916 093	11 556	927 64

#### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2012

#### Informations générales et principales méthodes comptables

#### 1.1. Informations générales

Ipsos est un groupe mondial qui propose des solutions études aux entreprises et aux institutions. Il se situe aujourd'hui au 3ème rang mondial sur son marché, avec des filiales consolidées dans 85 pays au 31 décembre 2012.

Ipsos SA est une société anonyme, cotée sur Euronext Paris. Son siège social est situé 35, rue du Val de Marne- 75013 Paris (France).

En date du 27 février 2013, le Conseil d'Administration d'Ipsos a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés d'Ipsos pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012 seront soumis à l'approbation des actionnaires d'Ipsos lors de son Assemblée générale annuelle, qui se tiendra le 25 avril 2013.

Les états financiers sont présentés en Euro et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€000), sauf indication contraire

#### 1.2. Principales méthodes comptables

#### 1.2.1. Base de préparation des états financiers

En application du règlement n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le parlement européen et le conseil européen, les états financiers consolidés de l'exercice 2012 du groupe Ipsos sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 31 décembre 2012 et dont le règlement d'adoption est paru au Journal Officiel de l'Union européenne à la date d'arrêté des comptes.

- 1.2.1.1. Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012
- Amendements à IFRS 7 Informations à fournir sur les transferts d'actifs financiers. Cet amendement complète les informations à fournir en annexes au titre des transferts d'actifs financiers, tels que des opérations de titrisation ou de cession de créances. Cet amendement n'a pas d'impact sur les informations déjà fournies en annexes par le Groupe.

1.2.1.2. Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, mais dont l'application n'est pas obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012

Le Groupe n'a anticipé aucun des nouveaux textes adoptés par l'Union européenne en date de clôture qui ne sont applicables qu'aux exercices ouverts après le 1er janvier 2012.

Les textes suivants, adoptés par l'Union européenne seront applicables au Groupe à compter du 1er janvier 2013 :

- Amendement IAS 19 Avantages au personnel. Cet amendement supprime notamment la possibilité, retenue par le Groupe, d'appliquer la méthode du corridor. Ceci conduira à comptabiliser immédiatement l'ensemble des écarts actuariels dans les capitaux propres et des coûts des services passés au passif du bilan (cf. note 5.11 - Engagements de retraites et assimilés). Les variations d'écarts actuariels seront systématiquement enregistrées en autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres, et le coût des services passés sera intégralement enregistré en résultat de la période. Cet amendement fixe également un taux de rendement des actifs financiers correspondant au taux d'actualisation utilisé pour calculer l'engagement net. L'application anticipée de l'amendement IAS 19 aurait amené à comptabiliser des écarts actuariels dans les capitaux propres pour respectivement 0,7 m€ et 2,2 m€ au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2012.
- Amendement IAS 1 Présentation des autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres. Cet amendement sera sans impact significatif sur l'information publiée par le Groupe.
- IFRS 13 Evaluation de la juste valeur, qui précise comment déterminer la juste valeur lorsque son application est déjà imposée ou admise dans une autre norme IFRS. Ce texte n'occasionne pas d'évaluations à la juste valeur supplémentaires.
- Amendement IFRS 7 Informations à fournir en annexes sur les compensations d'actifs et de passifs financiers.

Les textes suivants, adoptés par l'Union européenne seront applicables au Groupe à compter du  $1^{\rm er}$  janvier 2014 :

- IFRS 10 Etats financiers consolidés et l'amendement IAS 27 Etats financiers séparés qui remplaceront l'actuelle norme IAS 27 Etats financiers consolidés et individuels et l'interprétation SIC 12 Consolidation entités ad hoc. Ces textes introduisent une nouvelle définition du contrôle reposant sur le pouvoir, l'exposition (et les droits) à des rendements variables et la capacité d'exercer ce pouvoir afin d'influer sur les rendements.
- IFRS 11 Partenariats et l'amendement IAS 28 Participation dans des entreprises associées et des entreprises conjointes qui remplaceront les normes IAS-31 Participation dans des coentreprises et IAS-28 Participation dans des entreprises associées, ainsi que l'interprétation SIC 13-Entités contrôlées en commun apport non monétaires par des co-entrepreneurs. Ces textes prévoient essentiellement deux traitements comptables distincts. Les partenariats qualifiés d'opérations conjointes seront comptabilisées à hauteur des quotes-parts d'actifs, de passifs, de produits et de charges contrôlées par le Groupe. Une opération conjointe peut être réalisée à travers un simple contrat ou à travers une entité juridique contrôlée conjointement. Les partenariats qualifiés de coentreprises, parce qu'ils donnent uniquement un contrôle sur l'actif net, seront consolidés selon la méthode de la mise en équivalence.

Comptes consolidés

- IFRS 12 Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités. Ce texte rassemble l'ensemble des informations à fournir en annexes au titre des filiales, partenariats, entreprises associées et entreprises structurées non consolidées.
- Amendement IAS 32 Compensations d'actifs et de passifs financiers. Ce texte clarifie les règles de compensation de la norme IAS 32 existante.

Le Groupe ne s'attend pas à ce que les autres textes potentiellement applicables aux exercices ouverts au 1er janvier 2013 et au 1er janvier 2014 aient un impact significatif sur les comptes du Groupe.

# 1.2.1.3. Modifications des informations financières antérieurement publiées

La part des intérêts minoritaires dans le résultat net du 31 décembre 2011 figurant pour 4,3 millions d'euros dans les comptes consolidés antérieurement publiés en 2011 a été ajustée à 6,3 millions d'euros, afin de prendre en compte les 49% d'intérêts minoritaires dans la société Synovate ComCon.

#### 1.2.2. Recours à des estimations

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Ces hypothèses ou estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Les principales sources d'incertitudes concernent :

- La valeur des goodwills pour lesquels le Groupe vérifie au moins une fois par an qu'il n'y a pas lieu de constater une dépréciation, en ayant recours à différentes méthodes qui nécessitent des estimations. De plus amples détails sont donnés dans les notes 1.2.8 et 5.1.1;
- Les actifs d'impôt différé lié à l'activation des déficits reportables tels que décrit dans la note 1.2.24;
- Les actifs financiers non cotés tels que décrit dans la note 1.2.16.

#### 1.2.3. Méthodes de consolidation

Les états financiers comprennent les états financiers d'Ipsos SA et de toutes ses filiales au 31 décembre de chaque année. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe en a obtenu le contrôle.

Les sociétés contrôlées par le Groupe (c'est-à-dire qu'il a le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de ces sociétés afin d'obtenir des avantages de leurs activités), que ce soit de droit (détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote), ou contractuellement sont consolidées par intégration globale. Les comptes sont pris à 100 %, poste par

poste, avec constatation des droits des actionnaires minoritaires. Le contrôle existe également lorsque, Ipsos, détenant moins de la moitié des droits de vote a la capacité de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent, ou a le pouvoir de nommer ou révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Les sociétés non contrôlées exclusivement par le Groupe mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence si le pourcentage de contrôle résultant de la détention directe ou indirecte des droits de vote est supérieur à 20%.

#### 1.2.4. Information sectorielle

La norme IFRS8 qui traite de l'information sectorielle est applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et remplace l'ancienne norme IAS14. L'information sectorielle présentée doit être basée sur le reporting interne régulièrement examiné par la Direction Générale pour évaluer les performances et allouer les ressources aux différents secteurs. La Direction Générale représente le principal décideur opérationnel au sens de la norme IFRS8.

Les secteurs retenus, au nombre de trois, résultent des zones géographiques issues du reporting interne utilisé par la Direction Générale. Les trois secteurs sont les suivants :

- l'Europe, Moyen-Orient, Afrique,
- les Amériques,
- l'Asie-Pacifique.

En 2011 les secteurs Moyen-Orient et Afrique ont été regroupés avec le secteur Europe pour former un secteur comprenant désormais l'Europe, Moyen-Orient et Afrique.

Par ailleurs, le groupe Ipsos est entièrement dédié à une seule activité : les études par enquête.

Les méthodes d'évaluation mises en place par le Groupe pour le reporting des segments selon IFRS8 sont identiques à celles mises en place dans les états financiers.

A ces trois secteurs opérationels s'ajoutent les entités Corporate ainsi que des éliminations entre les trois secteurs opérationnels classés dans la rubrique « Autres ». Les actifs du Corporate qui ne sont pas directement imputables aux activités des secteurs opérationnels ne sont pas alloués à un secteur.

Les opérations commerciales inter secteurs sont réalisées sur une base de marché, à des termes et conditions similaires à ceux qui seraient proposés à des tierces parties. Les actifs sectoriels sont constitués des immobilisations corporelles et incorporelles (y compris goodwill), des créances clients ainsi que des autres actifs courants

# 1.2.5. Méthode de conversion des éléments en devises

Les états financiers des filiales étrangères dont la monnaie de fonctionnement est différente de l'euro et n'est pas la monnaie d'une économie hyper-inflationniste, sont convertis en euros, monnaie de présentation des états financiers d'Ipsos de la façon suivante :

## Etats financiers

Comptes consolidés

- Les actifs et les passifs sont convertis au taux de clôture
- Le compte de résultat est converti au taux moyen de la période.
- Les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux figurent dans un poste spécifique des capitaux propres « Ecarts de conversion ».

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 - Effets des variations des cours des monnaies étrangères. En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction.

Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de réévaluation correspondants sont enregistrés au compte de résultat de la période :

- en marge opérationnelle pour les transactions commerciales liées aux études,
- en résultat financier pour les transactions financières et les frais centraux.

Par exception à la règle décrite ci-dessus, les écarts de conversion sur les opérations de financement intragroupe à long terme pouvant être considérées comme faisant partie de l'investissement net dans une filiale étrangère et les écarts de conversion sur les emprunts en monnaies étrangères qui constituent totalement ou pour partie une couverture de l'investissement net dans une entité étrangère (conformément aux dispositions d'IAS 39), sont comptabilisés directement parmi les autres éléments du résultat global en « Ecart de conversion » jusqu'à la sortie de l'investissement net.

#### 1.2.6. Opérations et comptes réciproques

Les soldes au 31 décembre des comptes de créances et de dettes entre sociétés du Groupe, les charges et les produits réciproques entre sociétés du Groupe ainsi que les opérations intra-groupe telles que paiements de dividendes, plus ou moins values de cession, dotations ou reprises de provisions pour dépréciation de titres consolidés, ou de prêts à des sociétés du Groupe, marges internes sont éliminés en tenant compte de leur effet sur le résultat et l'impôt différé.

#### 1.2.7. Engagements de rachat de minoritaires

Le Groupe a consenti à des actionnaires minoritaires de certaines de ses filiales consolidées par intégration globale des engagements de rachat de leurs participations. Ces engagements de rachat correspondent pour le Groupe à des engagements optionnels (options de vente).

Lors de la comptabilisation initiale et conformément aux dispositions prévues par la norme IAS 32, le Groupe enregistre un passif au titre des options de vente vendues aux actionnaires minoritaires des entités consolidées par intégration globale. Le passif est comptabilisé initialement pour la valeur actuelle du prix d'exercice de l'option de vente puis ré-estimé lors des arrêtés ultérieurs en tenant compte de l'évolution de la valeur de l'engagement.

Pour les acquisitions avec prise de contrôle réalisées avant le 1er janvier 2010, la contrepartie de ce passif est enregistrée en diminution des intérêts minoritaires et pour le solde en goodwill en cours. Lors des exercices ultérieurs, l'effet de dés-actualisation et la variation de la valeur de l'engagement sont comptabilisés par ajustement du montant du goodwill.

A l'échéance de l'engagement, si le rachat n'est pas effectué, les écritures antérieurement comptabilisées sont contrepassées ; si le rachat est effectué, le montant constaté en autres passifs courants ou non courants est soldé par contrepartie du décaissement lié au rachat de la participation minoritaire et le goodwill en cours est reclassé en goodwill.

Pour les acquisitions avec prise de contrôle réalisées à partir du 1er janvier 2010, et en application des normes IFRS 3 révisée et IAS 27 amendée, la contrepartie de ce passif est enregistré en déduction des capitaux propres hors-groupe à hauteur de la valeur comptable des intérêts minoritaires concernés, et en déduction des capitaux propres part du Groupe pour l'excédent éventuel. La dette est réévaluée à chaque clôture à la valeur actuelle de remboursement, c'est-à-dire à la valeur actuelle du prix d'exercice de l'option de vente. Toute variation de valeur est comptabilisée en capitaux propres.

Conformément à IAS 27, la quote-part du résultat ou de variations de capitaux propres attribuée à la société mère et aux intérêts minoritaires est déterminée sur la base des pourcentages de participation actuels et ne reflète pas la participation complémentaire potentielle représentée par l'engagement de rachat.

#### 1.2.8. Goodwills et regroupement d'entreprise

Les regroupements d'entreprise intervenus après le 1er janvier 2010 sont comptabilisés suivant la méthode de l'acquisition, conformément à IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises ». Les actifs identifiables acquis et les passifs et passifs éventuels repris sont comptabilisés à leur juste valeur en date d'acquisition, sous réserve qu'ils respectent les critères de comptabilisation d'IFRS 3 révisée.

Le goodwill qui représente l'excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur de ces actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise à la date d'acquisition est comptabilisé à l'actif du bilan sous la rubrique « Goodwills ». Le goodwill se rapportant à l'acquisition d'entreprises associées est inclus dans la valeur des titres mis en équivalence Il correspond essentiellement à des éléments non identifiables tels que le savoir faire et l'expertise-métier des équipes. Les goodwills négatifs sont enregistrés immédiatement en résultat.

Les goodwills sont alloués aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) pour les besoins des tests de dépréciation. Le goodwill est affecté aux UGT susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises et représentant au sein du Groupe le niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi pour des besoins de gestion interne.

Une UGT se définit comme le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs. Les UGT correspondent aux zones géographiques dans lesquelles le Groupe exerce ses activités.

Les goodwills sont enregistrés dans la devise fonctionnelle de l'entité acquise.

Les frais d'acquisition sont comptabilisés immédiatement en charges lorsqu'ils sont encourus.

Lors de chaque acquisition, le Groupe peut opter pour la comptabilisation d'un goodwill dit « complet », c'est à-dire que ce dernier est calculé en prenant en compte la juste valeur des intérêts minoritaires en date d'acquisition, et non pas uniquement leur quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs de l'entité acquise.

Les goodwills ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an par comparaison de leurs valeurs comptables et de leurs valeurs recouvrables à la date de clôture sur la base des projections de flux de trésorerie basées sur les données budgétaires couvrant une période de quatre ans. La fréquence du test peut être plus courte si des évènements ou circonstances indiquent que la valeur comptable n'est pas recouvrable. De tels évènements ou circonstances incluent mais ne se limitent pas à :

- Un écart significatif de la performance économique de l'actif économique en comparaison avec le budget ;
- Une dégradation significative de l'environnement économique de l'actif;
- La perte d'un client majeur ;
- La croissance significative des taux d'intérêts.

Les modalités des tests de dépréciation sont décrites en Note 1.2.15 consacrée aux dépréciations d'actifs. En cas de perte de valeur, la dépréciation enregistrée au compte de résultat est irréversible.

Pour les acquisitions réalisées à compter du 1er janvier 2010 et en application d'IFRS3 révisée, tout ajustement de prix potentiel est estimé à sa juste valeur en date d'acquisition et cette évaluation initiale ne peut être ajustée ultérieurement en contrepartie du goodwill qu'en cas de nouvelles informations liées à des faits et circonstances existant à la date d'acquisition et dans la mesure où l'évaluation était encore présentée comme provisoire (période d'évaluation limitée à 12 mois) ; tout ajustement ultérieur ne répondant pas à ces critères est comptabilisé en résultat du Groupe en contrepartie d'une dette ou d'une créance.

Pour les acquisitions réalisées antérieurement au 1er janvier 2010 et pour lesquelles l'ancienne norme IFRS 3 continue de s'appliquer, toutes les variations de dettes sur acquisitions (variation de prix différés ou d'earn-out) restent comptabilisées en contrepartie du goodwill, sans impact sur le résultat du Groupe.

La norme IAS 27 révisée a modifié la comptabilisation des transactions concernant les intérêts minoritaires, dont les variations, en l'absence de changement de contrôle, sont désormais comptabilisées en capitaux propres. Notamment, lors d'une acquisition complémentaire de titres d'une entité déjà contrôlée par le Groupe, l'écart entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part complémentaire des capitaux propres consolidés acquise est enregistré en capitaux propres – part du Groupe. La valeur consolidée des actifs et passifs identifiables de l'entité (y compris le goodwill) reste inchangée.

### 1.2.9. Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément figurent au bilan à leur coût d'acquisition, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprise sont enregistrées pour leur juste valeur à la date d'acquisition, séparément du goodwill si elles remplissent l'une des deux conditions suivantes :

- Elles sont identifiables, c'est-à-dire qu'elles résultent de droits légaux ou contractuels ;
- Elles sont séparables de l'entité acquise.

Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de marques, de relations contractuelles avec les clients, de logiciels, de frais de développement et des panels.

# 1.2.10. Marques et relations contractuelles avec les clients

Dans le cadre des regroupements d'entreprise, aucune valeur n'est allouée aux marques rachetées qui sont considérées comme des enseignes sans valeur intrinsèque, sauf si la marque a une notoriété suffisante permettant au groupe de maintenir une position de leader sur un marché et de générer des profits sur une longue période.

Les marques reconnues dans le cadre des regroupements d'entreprise sont considérées comme à durée de vie indéfinie et ne sont pas amorties. Elles font l'objet d'un test de dépréciation sur une base annuelle qui consiste à comparer leur valeur recouvrable et leur valeur comptable. Les pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

Conformément à la norme IFRS 3 révisée, des relations contractuelles avec les clients sont comptabilisées séparément du goodwill dans le cadre d'un regroupement d'entreprise, dès lors que l'entreprise acquise a un volume d'affaires régulier avec des clients identifiés. Les relations contractuelles avec les clients sont évaluées selon la méthode de l'« Excess Earnings » qui prend en compte les flux de trésorerie futurs actualisés générés par les clients. Les paramètres utilisés sont cohérents avec ceux utilisés pour l'évaluation des goodwills.

Les relations contractuelles avec les clients, dont la durée d'utilité est déterminable, sont amorties sur leur durée d'utilisation, qui a été évaluée généralement entre 13 et 17 ans. Elles font l'objet d'un test de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

#### 1.2.11. Logiciels et frais de développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. Les dépenses de développement sur un projet individuel sont activées quand la faisabilité du projet et sa rentabilité peuvent raisonnablement être considérées comme assurées.

En application de cette norme, les frais de développement sont immobilisés comme des actifs incorporels dès lors que le Groupe peut démontrer :

 Son intention d'achever cet actif et sa capacité à l'utiliser ou à le vendre;

## Etats financiers

Comptes consolidés

- Sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme;
- La disponibilité des ressources pour mener le projet à son terme :
- Qu'il est probable que des avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront au Groupe;
- Et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les logiciels immobilisés comprennent des logiciels à usage interne ainsi que des logiciels à usage commercial, évalués soit à leur coût d'acquisition (achat externe), soit à leur coût de production (développement interne).

Ces immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue, à savoir :

- Pour les logiciels : 3 ans ;
- Pour les frais de développement, selon la durée économique déterminée pour chaque projet de développement spécifique.

#### 1.2.12. Panels

Des règles spécifiques sont appliquées par le Groupe dans le cas des panels : ils désignent les échantillons représentatifs d'individus ou de professionnels interrogés régulièrement sur des variables identiques et qui sont appréhendées par le Groupe suivant leur nature :

- Panel on-line : panel principalement interrogé par ordinateur
- Panel off-line: panel principalement interrogé par courrier ou par téléphone.

Les coûts occasionnés par la création et l'amélioration des panels off-line sont comptabilisés en tant qu'actifs et amortis sur la durée de vie estimée des panélistes, à savoir 3 ans.

Les coûts générés par la création et l'augmentation de la taille des panels on-line (achat de fichiers, scanning, recrutement des panélistes) font l'objet d'une activation. Dans la mesure où ces panels ne sont pas caractérisés par une durée d'utilité déterminée, en particulier pas d'obsolescence, les panels on-line ne sont pas amortis, mais sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par an et chaque fois qu'il existe un indice indiquant que ces actifs incorporels ont pu perdre de la valeur.

Les dépenses de maintenance requises ultérieurement sur ces deux types de panels sont inscrites en charges compte tenu de la nature spécifique de ces incorporels et de la difficulté de les dissocier des dépenses engagées pour maintenir ou développer l'activité intrinsèque de la société.

#### 1.2.13. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 - Immobilisations corporelles, les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient, diminué des amortissements et de toute perte de valeur identifiée.

Les immobilisations corporelles sont composées d'agencements et d'installations, de matériel de bureau et informatique, de mobilier de bureau et de matériel de transport.

Certains éléments de l'actif font l'objet de contrat de location dont IPSOS est preneur. Ces éléments entrent donc dans le champ d'application de la norme IAS 17 relative aux contrats de location.

Selon cette norme, les contrats de location ayant pour effet de transférer substantiellement au preneur tous les risques et avantages inhérents à la propriété du bien sont qualifiés de contrats de location financement.

La valeur des immobilisations faisant l'objet d'un contrat qualifié de contrat de location financement est inscrite à l'actif. Ces immobilisations sont amorties selon la méthode indiquée cidessous. La dette financière correspondante figure au passif du bilan.

Les contrats de location autres que les contrats de location financement sont des contrats de location simple.

Les charges locatives encourues au titre des contrats de location simple sont étalées linéairement sur la durée du contrat de location.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la base des durées d'utilisation estimées :

- agencements et installations : période la plus courte entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité (10 ans),
- matériel de bureau et informatique : période la plus courte entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité (de 3 à 5 ans),
- mobilier de bureau : période la plus courte entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité (de 9 ou 10 ans),
- matériel de transport : période la plus courte entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité (5 ans).

#### 1.2.14. Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus et figurent dans le compte de résultat en « charges de financement ».

#### 1.2.15. Dépréciation des actifs immobilisés

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », des tests de dépréciation sont pratiqués pour les actifs immobilisés corporels et incorporels dès lors qu'un indice de perte potentielle de valeur existe, et au moins une fois par an, s'agissant d'actifs incorporels à durée de vie indéterminée (panels on-line) et des goodwills.

Lorsque la valeur nette comptable de ces actifs devient supérieure à la valeur recouvrable, une dépréciation est enregistrée, du montant de la différence. La dépréciation, imputée en priorité le cas échéant sur le goodwill, est comptabilisée dans une rubrique spécifique du compte de résultat. Les dépréciations éventuellement constatées sur les goodwills ne pourront pas être reprises ultérieurement.

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau du plus petit groupe d'unités génératrices de trésorerie auxquelles les actifs peuvent être raisonnablement affectés. Au 31 décembre 2012, pour les besoins des tests de dépréciation, les goodwills sont affectés aux unités génératrices de trésorerie ou groupe d'unités

Comptes consolidés

génératrices de trésorerie suivantes : Europe Continentale, Royaume-Uni, Europe Centrale et de l'Est, Amérique du Nord, Amérique latine, Asie-Pacifique, Moyen-Orient et Afrique sub-saharienne. L'unité génératrice de trésorerie Afrique subsaharienne a été créée en 2012.

La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif, nette des coûts de cession et sa valeur d'utilité :

- La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale et est déterminée par référence au prix résultant d'un accord de vente irrévocable, à défaut, au prix constaté sur le marché des Etudes lors de transactions récentes;
- La valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie futurs actualisés qui seront générés par ces actifs. Les estimations sont réalisées sur la base de données prévisionnelles provenant de budgets et plans établis par la direction du Groupe. Le taux d'actualisation retenu intègre le taux de rendement attendu par un investisseur et la prime de risque propre à l'activité du Groupe, du pays ou de la région concernée. Le taux de croissance à l'infini retenu dépend des secteurs géographiques.

Les UGT utilisées pour les besoins des tests de dépréciation ne sont pas plus grandes que les secteurs opérationnels déterminés selon IFRS 8 – Secteurs opérationnels.

#### 1.2.16. Autres actifs financiers non courants

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé et qui inclut les coûts d'acquisition liés. Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers analysés comme « disponibles à la vente » sont évalués à la juste valeur. Les pertes ou gains latents par rapport au prix d'acquisition sont enregistrés dans les capitaux propres jusqu'à la date de cession. Cependant, en cas de dépréciation jugée définitive, le montant correspondant à la perte de valeur est transféré des capitaux propres en résultat, la valeur nette comptable de la participation après dépréciation se substituant au prix d'acquisition.

Pour les actifs financiers cotés sur un marché réglementé, la juste valeur correspond au cours de clôture. Pour les actifs financiers non cotés, la juste valeur fait l'objet d'une estimation. Le Groupe évalue en dernier ressort les actifs financiers à leur coût historique déduction faite de toute perte de valeur éventuelle dans le cas où la juste valeur ne peut être estimée de manière fiable par une technique d'évaluation.

#### 1.2.17. Actions propres

Les actions d'Ipsos SA détenues par le Groupe au comptant et à terme sont comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés, à leur coût d'acquisition. En cas de cession, le produit de la cession est inscrit directement en capitaux propres pour son montant net d'impôt de sorte que les éventuelles plus ou moinsvalues de cession n'affectent pas le résultat de l'exercice. Les ventes d'actions propres sont comptabilisées selon la méthode du coût moyen pondéré.

#### 1.2.18. Distinction part courante/non courante

En application de la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », une distinction doit être obligatoirement opérée entre les éléments courants et non courants dans le bilan établi conformément aux IFRS. Les actifs et passifs ayant une maturité inférieure à 12 mois à la date de clôture sont en conséquence classés en courant, y compris la part à court terme des dettes financières à long terme, les autres actifs et passifs étant classés en non-courant.

Tous les actifs et passifs d'impôts différés sont présentés sur une ligne spécifique à l'actif et au passif du bilan, parmi les éléments non courants

#### 1.2.19. Créances

Les créances sont valorisées à leur juste valeur. Une provision pour dépréciation est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus, après analyse menée dans le cadre du processus de recouvrement des créances. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en « autres produits et charges opérationnels ».

#### 1.2.20. Instruments financiers

Les principes d'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont édictés par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ». Les informations à fournir et les principes de présentation sont édictés par la norme IAS 32 «Instruments financiers : Informations à fournir et présentation». Le Groupe a décidé d'appliquer ces normes dès le 1er janvier 2004.

Les actifs et les passifs font l'objet d'une comptabilisation dans le bilan lorsque, et seulement lorsque, le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

#### - Emprunts

Le jour de leur mise en place, les emprunts sont comptabilisés à la juste-valeur de la contrepartie donnée, qui correspond normalement à la trésorerie reçue, nette des frais d'émission connexes. Par la suite et en l'absence d'une relation de couverture, les emprunts sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE). Les primes de remboursement et frais d'émission sont ainsi pris en résultat de façon étalée (actuarielle) via la méthode du TIE.

#### - Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur valeur de marché à la date de clôture. Lorsque des prix cotés sur un marché actif sont disponibles, la valeur de marché retenue est le prix coté (par exemple futures et options sur marchés organisés). La valorisation des dérivés de gré à gré traités sur des marchés actifs est établie par référence à des modèles communément admis et à des prix de marché cotés d'instruments ou de sousjacents similaires. Les instruments traités sur des marchés inactifs sont valorisés selon des modèles communément utilisés et par référence à des paramètres directement observables; cette valeur

est confirmée dans le cas d'instruments complexes par des cotations d'instruments financiers tiers. Les instruments dérivés dont la maturité est supérieure à douze mois sont présentés en actifs et passifs non courants. Les variations de juste valeur des instruments dérivés qui ne sont pas qualifiés de couverture, sont comptabilisées par le compte de résultat.

#### - Trésorerie

La ligne « Trésorerie » inclut les fonds de caisse, les soldes bancaires ainsi que les placements à court terme dans des instruments monétaires. Ces placements sont disponibles à tout moment pour leur montant nominal et le risque de changement de valeur est négligeable. Les équivalents de trésorerie sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture. Les variations de valeur sont enregistrées en « produits financiers ».

#### 1.2.21. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », les provisions font l'objet d'une comptabilisation lorsque, à la clôture de l'exercice, le Groupe a une obligation a l'égard d'un tiers qui résulte d'événements passés et dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources pour éteindre l'obligation et que le montant peut être évalué de manière fiable.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel.

Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables. Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme un coût d'emprunt en charges financières.

Les provisions sont incluses en passifs non courants pour la part à long terme et en passifs courants pour la part à court terme.

Si aucune estimation fiable du montant de l'obligation ne peut être effectuée, aucune provision n'est comptabilisée et une information est donnée en annexe.

#### 1.2.22. Avantages du personnel

Le Groupe offre à ses salariés des régimes de retraite qui sont fonction des réglementations et usages en vigueur dans les pays d'exercice de l'activité.

Les avantages procurés par ces régimes relèvent de deux catégories : à cotisations définies et à prestations définies.

Pour les régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes versées à des organismes extérieurs : la charge qui correspond à ces primes versées est prise en compte dans le résultat de l'exercice en « charges de personnel », aucun passif n'est inscrit au bilan, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les estimations des obligations du Groupe sont calculées, conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », en utilisant la méthode des

unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié pour un maintien au sein du Groupe jusqu'au départ à la retraite, le niveau de rémunération future, l'espérance de vie et la rotation du personnel. L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié pour chacun des pays concernés.

Les effets cumulés des écarts actuariels sont amortis dès lors que ceux-ci excèdent en fin d'exercice 10% du montant de l'engagement, ou de la valeur de marché des placements venant en couverture. L'amortissement de ces écarts se fait à compter de l'exercice suivant leur constatation, sur la durée résiduelle moyenne d'activité du personnel concerné.

#### 1.2.23. Paiements fondés sur des actions

Afin d'associer ses salariés au succès de l'entreprise et à la création de valeur pour l'actionnaire, Ipsos a pour politique de mettre en place des plans d'options ainsi que des plans d'attribution gratuite d'actions.

Conformément à la norme IFRS 2 - Paiement fondé sur des actions, les services reçus qui sont rémunérés par les plans d'options d'achat ou de souscription d'actions sont comptabilisés en charges de personnel, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres, sur la période d'acquisition des droits. La charge comptabilisée au titre de chaque période correspond à la juste valeur des biens et des services reçus évaluée selon la formule de « Black & Scholes » à la date d'octroi.

Sont pris en compte tous les plans de souscription accordés après le 7 novembre 2002 et qui ne sont pas acquis à la date d'ouverture de la période.

Pour les plans d'attribution gratuite d'actions, la juste valeur de l'avantage octroyé est évaluée sur la base du cours de l'action à la date d'attribution ajusté de toutes les conditions spécifiques susceptibles d'avoir une incidence sur la juste valeur (exemple : dividende).

#### 1.2.24. Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de la clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôt différé sont, de façon générale, comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables sauf quand le passif d'impôt différé résulte de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice ou la perte imposable.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles pourront être imputées.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à la clôture de chaque exercice et, le cas échéant, réévaluée ou réduite, pour tenir compte de perspectives plus ou moins favorables de réalisation d'un bénéfice imposable disponible

Comptes consolidés

permettant l'utilisation de ces actifs d'impôt différé. Pour apprécier la probabilité de réalisation d'un bénéfice imposable disponible, il est notamment tenu compte de l'historique des résultats des exercices précédents, des prévisions de résultats futurs, des éléments non récurrents qui ne seraient pas susceptibles de se renouveler à l'avenir et de la stratégie fiscale. De ce fait, l'évaluation de la capacité du Groupe à utiliser ses déficits reportables repose sur une part de jugement importante. Si les résultats futurs s'avéraient sensiblement différents de ceux anticipés, le Groupe serait alors dans l'obligation de revoir à la hausse ou à la baisse la valeur comptable des actifs d'impôt différé, ce qui pourrait avoir un effet significatif sur le bilan et le résultat du groupe.

Les actifs et les passifs d'impôt différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs exigibles, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale. Les actifs et les passifs d'impôt différés ne sont pas actualisés.

Les économies d'impôt résultant de la déductibilité fiscale des goodwills dans certains pays (Etats-Unis notamment) génèrent des différences temporelles donnant lieu à la comptabilisation d'impôts différés passifs.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de la clôture.

Les impôts différés sont débités ou crédités au compte de résultat sauf quand ils sont relatifs à des éléments reconnus directement en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres.

#### 1.2.25. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu selon la méthode de l'avancement. Le degré d'avancement est déterminé d'une manière générale sur une base linéaire sur la période comprise entre la date d'obtention de l'accord du client et la date de présentation des conclusions de l'étude.

Si la méthode linéaire ne reflète pas le pourcentage d'avancement de l'étude à la date de clôture, d'autres méthodes peuvent être retenues pour estimer l'avancement en fonction des spécificités de l'étude considérée.

Le montant des produits est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir en prenant en compte le montant des remises, rabais et ristournes accordés par l'entreprise.

#### 1.2.26. Définition de la marge brute

La marge brute correspond au chiffre d'affaires duquel sont déduits les coûts directs, autrement dit les coûts externes variables encourus pour la collecte des données (biens et services fournis par des prestataires externes, rémunérations des personnels temporaires payés à la tâche ou au temps passé, sous-traitants pour les travaux sur le terrain).

## 1.2.27. Définition de la marge opérationnelle

La marge opérationnelle reflète la marge liée aux opérations courantes. Elle comprend la marge brute, les charges administratives et commerciales, le coût des pensions et des retraites, le coût des rémunérations en actions.

Les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles sont incluses dans les charges opérationnelles et figurent dans le poste « charges générales d'exploitation » du compte de résultat, à l'exception des dotations aux amortissements des incorporels liés aux acquisitions (notamment les relations clients).

# 1.2.28. Définition des autres produits et charges non courants

Les autres produits et charges non courants comprennent les éléments constitutifs du résultat qui en raison de leur nature, de leur montant ou fréquence ne peuvent être considérés comme faisant partie de la marge opérationnelle du Groupe tels que des coûts de restructuration exceptionnels et des autres produits et charges non courants, correspondant à des évènements majeurs, très limités et inhabituels.

## 1.2.29. Définition des charges de financement

Le coût du financement inclut les charges d'intérêts sur les dettes financières, les variations de juste valeur des instruments financiers de taux et les produits financiers liés à la gestion courante de la trésorerie. Les charges d'intérêts sont reconnues selon la méthode du taux d'intérêt effectif qui consiste en un étalement actuariel des intérêts et des coûts de transaction sur la durée de l'emprunt.

# 1.2.30. Définition des autres produits et charges financières

Les autres produits et charges financiers comprennent les produits et charges financiers à l'exception de la charge de financement.

#### 1.2.31. Résultat par action

Le Groupe présente un résultat par action de base, un résultat par action dilué et un résultat net ajusté par action.

Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, sous déduction des actions Ipsos auto-détenues inscrites en diminution des capitaux propres consolidés.

Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué par action correspond au nombre d'actions dilutives retenu pour le résultat par action de base, majoré du nombre d'actions qui résulteraient de la levée durant l'exercice des options de souscription existantes.

Le résultat dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions, avec prise en compte du cours de l'action à la date de clôture de chaque arrêté. En conséquence du cours retenu, les instruments relutifs sont exclus de ce calcul. Le prix d'émission

total des titres potentiels inclut la juste valeur des services à fournir au Groupe dans le futur dans le cadre des plans d'options d'achat d'actions, de souscriptions d'actions ou d'attribution gratuite d'actions.

Lorsque le résultat net par action de base est négatif, le résultat net par action dilué est égal au résultat net de base par action.

Le résultat net ajusté est calculé avant les éléments non monétaires liés à l'IFRS 2 (rémunération en actions), avant l'amortissement des incorporels liés aux acquisitions (relations clients), avant les impôts différés passifs relatifs aux goodwills dont l'amortissement est déductible dans certains pays et avant l'impact net d'impôts et des autres produits et charges non courants (i.e. à caractère inhabituel et spécifiquement désignés).

# 2. Evolution du périmètre de consolidation

## 2.1. Opérations réalisées sur l'exercice 2012

Nom de l'entité concernée	Nature de l'opération	Variation du % des droits de vote	Variation du % d'intérêts	Date d'entrée / sortie de périmètre	Pays de réalisation
Maghreb Data Services	Rachat d'intérêts minoritaires	+ 20%	+10,20%	30-juin-12	Maroc
Markinor Pty Ltd	Rachat d'intérêts minoritaires	+ 25,9%	+ 25,9%	01-nov-12	Afrique du Sud
Consumer Behavior & Insight (CBI) (1)	Acquisition d'actifs	+100%	+100%	01-janv-12	Vietnam
Synovate Management Analytics Inc	Rachat d'intérêts minoritaires	+1%	+1%	30-sept-12	USA

<sup>(1)</sup> Consumer Behavior & Insight (CBI): Ipsos a annoncé le 16 décembre 2011 la signature d'un accord en vue de l'acquisition de l'une des principales sociétés d'études vietnamienne Consumer Behavior & Insight (CBI). Cette acquisition a été finalisée au cours de l'exercice 2012. L'activité de CBI a été intégrée en 2012 à Synovate Vietnam pour devenir Ipsos Vietnam. Fondée en 1998, CBI propose une offre de services complète à ses clients locaux et internationaux. Membre d'ESOMAR, CBI compte aujourd'hui 70 salariés dans ses bureaux de Ho Chi Minh Ville et d'Hanoï.

# 2.2. Regroupement d'entreprises en 2012

#### 2.2.1. Synovate

Ipsos a signé le 26 juillet 2011 un accord avec Aegis Group plc en vue d'acquérir 100% du capital de Synovate, à l'exception de la société Aztec. Cet accord a abouti à une prise de contrôle le 12 octobre 2011 pour une valeur de référence de 525 millions de livres sterling sur la base d'une trésorerie et d'un endettement nuls (« cash free/debt free ») et d'un niveau minimum de besoin en fonds de roulement pour Synovate, sachant que cette valeur de référence était sujette à des ajustements contractuels pour prendre en compte d'une part, les niveaux réels de trésorerie, de dette et d'éléments assimilés contractuellement à de la dette, et d'autre part, l'écart entre le niveau réel de besoin en fonds de roulement à la date du 30 septembre 2011 et le niveau minimum défini dans le contrat.

L'acquisition de Synovate a été comptabilisée au 1er octobre 2011 dans les comptes consolidés du groupe Ipsos.

L'allocation du prix d'acquisition et du goodwill Synovate avait été déterminée dans les comptes au 31 décembre 2011 sur la base de justes valeurs provisoires des actifs acquis et passifs repris à la date d'acquisition et elle pouvait être modifiée dans les douze mois suivant la date d'acquisition au plus tard, sans donner lieu à des ajustements par le compte de résultat. L'allocation définitive de l'écart d'acquisition a été réalisée dans les comptes au 31 décembre 2012. Le prix ajusté, y compris le remboursement des dettes de Synovate vis-à-vis d'Aegis Group plc, s'élève à 416,9 millions de livres sterling. Il comprend 528,8 millions de livres sterling (soit 615,1 millions d'euros après prise en compte des couvertures de change) versés à Aegis Group plc en numéraire lors de la prise de contrôle. Sur la base des comptes de clôture préparés par Ipsos, l'ajustement du prix initial s'élèverait à 111,9 millions de livres sterling (soit 137,1 millions d'euros au cours de clôture du 31 décembre 2012). Aegis group plc a contesté ces ajustements contractuels de la valeur de référence. Conformément aux dispositions du contrat d'acquisition, un expert indépendant a été nommé le 17 juillet 2012 pour résoudre le litige et a procédé à des demandes d'informations auprès des parties qui sont toujours en cours. A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration du 27 février 2013, les conclusions de l'expert indépendant n'ont pas encore été communiquées aux deux parties et la date de remise de son rapport n'est pas connue. Ipsos n'est pas en mesure de se prononcer sur l'issue de l'expertise.

L'allocation définitive du prix d'acquisition a été déterminée au 31 décembre 2012 sur la base de justes valeurs des actifs acquis et passifs repris à la date d'acquisition. Le montant du goodwill et des actifs incorporels liés aux relations contractuelles avec les clients résultant de l'acquisition s'établit respectivement à 468,4 millions d'euros et 51,1 millions d'euros. Ces derniers sont amortis linéairement sur une durée de 17 ans.

L'impact de l'acquisition de Synovate sur la situation financière du Groupe est résumé dans le tableau suivant :

en millions d'euros	01/10/2011
Actif	
Immobilisations corporelles et incorporelles	27,1
Relations contractuelles avec les clients	51,1
Actifs non courants	13,4
Impôts courants actif	3,3
Actifs courants	189,8
Trésorerie	24,4
Total actif	309,1
Passif	
Put Options sur intérêts minoritaires	
- ComCon	(27,2)
- SMA/MMA	(26,5)
Dettes bancaires	(2,0)
Provision pour retraite	(6,2)
Provision pour risques fiscaux et sociaux	(11,6)
Provision pour loyers onéreux et autres risques	(17,6)
Passifs non courants	(30,2)
Impôts courants passif	(5,7)
Passifs courants	(169,3)
Total passif	(296,4)
Juste valeur des actifs nets acquis	12,7
Goodwill	468,4
Valeur d'acquisition	481,2
dont paiement de l'exercice 2011	615,1
dont ajustement de prix remboursable post-closing	(134,0)

Après finalisation de l'allocation du prix d'acquisition de Synovate, le goodwill s'élève à 468,4 millions d'euros à fin 2012 contre un montant provisoire estimé de 379,5 millions d'euros à fin 2011. La différence de 88,9 millions correspond principalement à la reconnaissance en 2012 d'éléments non encore identifiés au 31 décembre 2011 (dettes pour loyers onéreux ; provisions pour

passifs, notamment sociaux et fiscaux en contrepartie d'actifs compensatoires, engagement de rachat de minoritaires).

Les impôts différés relatifs à ces éléments ont été également reconnus le cas échéant. Le goodwill reconnu suite à l'acquisition de Synovate n'est pas déductible au plan fiscal.

# 2.3. Opérations réalisées sur l'exercice 2011

Les mouvements de périmètre de l'exercice 2011 sont résumés dans le tableau ci-après :

Nom de l'entité concernée	Nature de l'opération	Variation du % des droits de vote	Variation du % d'intérêts	Date d'entrée / sortie de périmètre	Pays de réalisation
Village DATA (2)	Rachat d'intérêts minoritaires	+72%	+72%	1 janvier 2011	France
9	Rachat d'intérêts minoritaires	+72 %	+72 %	:	France
Espaces TV Communication (2)				1 janvier 2011	
Popcorn	Rachat d'intérêts minoritaires	+50,1%	+50,1%	1 janvier 2011	France
lpsos TMG (1)	Acquisition de branche d'activité	+80,5%	+50,12%	1 mars 2011	Panama
PT GMS	Acquisition	+30%	+30%	1 janvier 2011	Indonésie
Ipsos Apoyo	Rachat d'intérêts minoritaires	+25%	+25%	1 janvier 2011	Pérou
Ipsos China	Rachat d'intérêts minoritaires	+30,73%	+30,73%	1 janvier 2011	Chine
Ipsos Thailand	Rachat d'intérêts minoritaires	+37,57%	+37,57%	1 janvier 2011	Thaïlande
Indica Research	Rachat d'intérêts minoritaires	+25%	+25%	1 janvier 2011	Inde
psos East Africa	Création	+60%	+60%	1 avril 2011	Kenya
Synovate (3)	Acquisition	+100%	+100%	1 octobre 2011	Voir §2.2.1
lpsos Qatar	Création	+95%	+48,45%	1 décembre 2011	Qatar
Ipsos Pakistan	Création	+70%	+35,7%	1 octobre 2011	Pakistan
SGBT Financing	Création	+100%	+100%	30 novembre 2011	Luxembourg
Ipsos KSA	Rachat d'intérêts minoritaires	+25,3%	+25,3%	1 janvier 2011	Arabie Saoudite

<sup>(1)</sup> Ipsos TMG - Le 5 avril 2011, la Société a annoncé la signature d'un accord pour acquérir les activités de la branche Etudes de TMG – The Marketing Group, qui opère en Amérique Centrale. TMG, créée en 1998, est basée au Panama et au Guatemala. La branche Etudes de TMG emploie 60 salariés à temps plein qui travaillent avec les grands comptes des secteurs Biens de consommation, Biens durables, et Santé. La Société est dotée d'infrastructures de pointe CATI et CAPI pour la conduite des études quantitatives. Elle est également experte dans la conduite d'enquêtes qualitatives pour lesquelles elle met en œuvre les technologies interactives. Cette activité a contribué à hauteur de 1,8 millions d'euros au chiffre d'affaires du groupe Ipsos en 2011.

<sup>(2)</sup> Espaces TV Communication et Village Data: La participation du groupe Ipsos dans Espaces TV Communication, et sa filiale Village Data, a été portée de 28% à 100% sur l'exercice. La société Espaces TV Communication qui était consolidée par mise en équivalence est consolidée par intégration globale à compter du 1er janvier 2011. Ces sociétés ont contribué à hauteur de 3,2 millions d'euros au chiffre d'affaires du groupe Ipsos en 2011.

<sup>(3)</sup> Synovate: L'acquisition a été comptabilisée au 1et octobre 2011 dans les comptes consolidés du groupe Ipsos. L'allocation du prix d'acquisition a été déterminée sur la base de justes valeurs provisoires des actifs acquis et passifs repris à la date d'acquisition. Le montant du goodwill provisoire et des actifs incorporels liés aux relations contractuelles avec les clients résultant de l'acquisition s'établissaient respectivement à 379,5 millions d'euros et 35,3 millions d'euros dans les comptes consolidés 2011. L'allocation définitive du prix d'acquisition de Synovate a été finalisée dans les comptes consolidés 2012 (voir §2.2.1-Synovate), soit dans les 12 mois de la date d'acquisition. Synovate a contribué à hauteur de 186,6 millions d'euros au chiffre d'affaires et 31,2 millions d'euros à la marge opérationnelle du groupe Ipsos pour l'exercice 2011.

# 2.4. Opérations réalisées sur l'exercice 2010

Les mouvements de périmètre de l'exercice 2010 sont résumés dans le tableau ci-après :

Nom de l'entité concernée	Nature de l'opération	Variation du % des droits de vote	Variation du % d'intérêts	Date d'entrée / sortie de périmètre	Pays de réalisation
OTV (1110)		100 000/	400.000/	4	5
OTX (UK)	Acquisition puis TUP (1) dans Ipsos UK	+100,00%	+100,00%	1 janvier 2010	Royaume-Uni
OTX (US)	Acquisition	+100,00%	+100,00%	1 janvier 2010	Etats-Unis
Apeme	Acquisition	+25,00%	+25,00%	1 janvier 2010	Portugal
Ipsos Observer SA	Acquisition	+51,00%	+51,00%	28 juillet 2010	Argentine
Ipsos KMG	Rachat d'intérêts minoritaires	+21,00%	+21,00%	1 janvier 2010	Turquie
Process & Line	Rachat d'intérêts minoritaires	+50,00%	+50,00%	31 décembre 2010	Argentine
Ipsos (Malaysia)	Création	+100,00%	+100,00%	1 septembre 2010	Malaisie
Ipsos OOO	Création	+100,00%	+100,00%	31 décembre 2010	Russie
Ipsos (Nigeria) Ltd	Création	+60,00%	+60,00%	1 octobre 2010	Nigeria
Ipsos Stat FZ - LC	Création	+51,00%	+51,00%	31 décembre 2010	Emirats Arabes Unis
Maghreb Data Services	Création	+25,50%	+25,50%	31 décembre 2010	Maroo
Sample QM	Liquidation	-100,00%	-100,00%	1 janvier 2010	Allemagne
MORI Ireland	TUP <sup>(1)</sup> dans MORI (Trading)	-	-	1 janvier 2010	Irlande
Ipsos Access Panel Holding	TUP <sup>(1)</sup> dans Ipsos SA	-	-	31 décembre 2010	France
Ipsos ASI Srl	Fusion dans Ipsos SRL	-	-	1 janvier 2010	Italie
Ipsos Public Affair Srl	Fusion dans Ipsos SRL	-	-	1 janvier 2010	Italie
Ipsos-Eureka AB	Fusion dans Ipsos Sweden AB	-	-	1 février 2010	Suèdo
Ipsos ASI AB	Fusion dans Ipsos Sweden AB	-	-	1 février 2010	Suèdo
Ipsos Punto de Vista	Fusion dans Ipsos Chile	-	-	1 juillet 2010	Chil

<sup>(1)</sup> Transmission Universelle de Patrimoine

# 2.5. Regroupement d'entreprises en 2010

#### 2.5.1. OTX

Le 28 janvier 2010, la Société a annoncé la signature d'un accord pour acquérir 100% du capital et des droits de vote d'OTX Corporation (OTX – Online Testing Exchange), une des sociétés d'études on-line les plus dynamiques aux Etats-Unis. OTX, qui a généré en 2009 un chiffre d'affaires de 60 millions de dollars US, emploie plus de 200 salariés dans ses bureaux de Los Angeles, New York, Chicago, Miami et Londres. Cette société est consolidée par intégration globale au 1er janvier 2010. Son prix d'acquisition est de 71 millions de dollars (60 millions payables immédiatement et 11 millions payables en 2012).

Les sociétés OTX US et OTX UK ont contribué à hauteur de 52,5 millions d'euros au chiffre d'affaires et 4,2 millions d'euros à la marge opérationnelle du Groupe Ipsos pour l'exercice 2010.

L'impact de cette acquisition sur la situation financière du Groupe est résumé dans le tableau ci-contre.

Les frais d'acquisition s'élèvent à 0,7 million d'euros et ont été comptabilisé en charge de l'exercice conformément à l'application d'IFRS 3 révisée – Regroupement d'Entreprise.

en milliers d'euros	31/12/2010
Actif	
Immobilisations corporelles et incorporelles	2 617
Relations contractuelles avec les clients	4 185
Actifs courants	14 731
Actifs non courants	181
Trésorerie	6 423
Total actif	28 137
Passif	
Provision retraite	-
Passifs courants	17 828
Passifs non courants	1 360
Intérêts minoritaires	-
Total passif	19 188
Juste valeur des actifs nets acquis	8 949
Goodwill	38 839
Valeur d'acquisition	47 788
dont paiement de l'exercice 2010 (1)	40 155
dont paiement différé (1)	7 633

<sup>(1)</sup> Converti au taux de change du 1e janvier 2010 (1 euro = 1,4406 dollar US), date d'entrée dans le périmètre de consolidation

## 2.5.2. Apeme

Ipsos SA a pris une participation de 25% dans la société portugaise Apeme – Área de Planeamento e Estudos de Mercado Lda par échange de son fonds de commerce dans Ipsos Portugal. Cette acquisition est assortie d'une option d'achat du capital subsistant, après une période de cinq ans. Apeme est aujourd'hui reconnue comme une société leader sur son marché et a développé une véritable expertise du consommateur, notamment à travers ses études qualitatives. Cette société est consolidée par mise en équivalence à partir du 1er janvier 2010.

# 3. Information sectorielle

## 3.1. Information sectorielle au 31 décembre 2012

en milliers d'euros	Europe, Moyen Orient, Afrique	Amériques	Asie Pacifique	Autres	Total
Chiffre d'affaires	797 762	728 113	336 949	(72, 202)	1 789 521
			1	(73 303)	
dont chiffre d'affaires externe	768 456	709 123	311 942	(0)	1 789 521
dont chiffre d'affaires inter-secteurs	29 306	18 990	25 007	(73 303)	0
Marge opérationnelle	81 985	74 410	23 251	(1 198)	178 448
Dotations aux amortissements	(11 349)	(11 216)	(4 867)	(1 643)	(29 075)
Actifs sectoriels	793 669	851 707	347 854	6 748	1 999 976
Passifs sectoriels	272 476	144 700	88 075	(74 258)	430 994
Investissements corporels et incorporels de la période	12 775	4 492	5 314	3 638	26 219

## 3.2. Information sectorielle au 31 décembre 2011

en milliers d'euros	Europe, Moyen Orient, Afrique	Amériques	Asie Pacifique	Autres	Total
Chiffre d'affaires	600 844	583 964	209 962	(31 875)	1 362 895
			1	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
dont chiffre d'affaires externe	587 528	575 668	199 700	0	1 362 895
dont chiffre d'affaires inter-secteurs	13 316	8 297	10 263	(31 875)	-
Marge opérationnelle	64 777	77137	22 328	(4 030)	160 212
Dotations aux amortissements	(7 407)	(8 134)	(2 761)	(1 323)	(19 625)
Actifs sectoriels	756 364	883 443	217 948	5 352	1 863 107
Passifs sectoriels	229 108	173 217	83 908	(65 681)	420 552
Investissements corporels et incorporels de la période	8 149	7 855	2 834	754	19 591

# 3.3. Réconciliation des actifs sectoriels avec le total des actifs du Groupe

en milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011
Actifs sectoriels	1 999 976	1 863 107
Actifs financiers	154 555	149 455
Actifs d'impôts	55 118	52 971
Instruments financiers dérivés	7 968	5 853
Trésorerie et équivalent de trésorerie	132 254	161 203
Total des actifs du Groupe	2 349 870	2 232 588

# 4. Notes sur le compte de résultat

## 4.1. Coûts directs

en milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011
Masse salariale des enquêteurs	(152 516)	(110 471)
Autres coûts directs	(489 825)	(380 140)
Total	(642 342)	(490 611)

# 4.2. Autres charges et produits opérationnels

Ce poste inclut principalement des éléments non récurrents liés à des départs de personnel (hors coûts liés au plan de combinaison entre Ipsos et Synovate) ainsi que des résultats de change liés à des transactions commerciales.

# 4.3. Dotations aux amortissements des incorporels liés aux acquisitions

Les dotations aux amortissements des incorporels liés aux acquisitions pour respectivement 4,9 millions d'euros et 2,3 millions d'euros au 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011 correspondent principalement aux amortissements des relations contractuelles avec les clients.

# 4.4. Autres charges et produits non courants

en milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011
A Property of the Control of the Con	:	(500)
Honoraires liés aux litiges avec des tiers	-	(506)
Frais d'acquisition (1)	(3 022)	(10 555)
Coûts liés au plan de combinaison entre Ipsos et Synovate	(33 133)	(13 212)
Régularisation de taxes locales au Brésil	-	(1 457)
Régularisation de taxes locales en Inde	(427)	-
Régularisation de taxe professionnelle en France	(56)	(601)
Total	(36 638)	(26 331)

(1) Dont honoraires liés à l'acquisition de Synovate pour 2,7 millions d'euros en 2012 et 9,9 millions d'euros en 2011.

# 4.5. Charges et produits financiers

en milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011
Charges d'intérêts sur emprunts et découverts bancaires	(28 071)	(20 936)
Variation de la juste valeur des dérivés	1 527	8 931
Produits d'intérêts de la trésorerie et des instruments financiers	2 650	3 848
Charges de financement	(23 895)	(8 156)
Pertes et gains de change	(1 605)	(113)
Autres charges et produits financiers	(2 133)	1 466
Autres charges et produits financiers	(3 738)	1 353
Total charges et produits financiers nets	(27 633)	(6 803)

# 4.6. Impôts courants et différés

En France, Ipsos SA a opté pour le régime de l'intégration fiscale en vertu d'une adhésion, pour une durée de 5 exercices, en date du 30 octobre 1997 qui a été reconduite depuis. Ce périmètre d'intégration fiscale regroupe les sociétés suivantes : Ipsos SA (tête de l'intégration fiscale), Ipsos France, Ipsos Observer, IMS, Sysprint, Synovate France, Espace TV Communications et Village Data. Le résultat d'ensemble des sociétés incluses dans ce périmètre fiscal fait l'objet d'une imposition unique concernant l'impôt sur les sociétés.

Par ailleurs, outre la France, le Groupe applique les régimes nationaux optionnels d'intégration ou de consolidation fiscale en Espagne, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis, en Italie et en Australie.

## 4.6.1. Charge d'impôts courants et différés

en milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011
	:	*
Impôts courants	(22 701)	(24 307)
Impôts différés	(4 573)	(10 101)
Impôts sur les résultats	(27 274)	(34 408)

## 4.6.2. Evolution des postes du bilan

en milliers d'euros	01/01/2012	Compte de résultat	Capitaux propres	Règlements	Conversion et autres reclassement	31/12/2012
			i i		I I	
Impôts courants					į	
Actif	9 910	576			5 821	16 307
Passif	(6 752)	(23 277)		28 110	(8 123)	(10 042)
Total	3 158	(22 701)	-	28 110	(2 302)	6 265
Impôts différés	-					
Actif	43 061	3 179	-		(7 428)	38 812
Passif	(84 334)	(7 752)	(3 553)	-	(6 340)	(101 979)
Total	(41 273)	(4 573)	(3 553)	-	(13 768)	(63 167)

## 4.6.3. Rapprochement entre le taux d'impôt en France et le taux d'impôt effectif du Groupe

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33,33%. La loi sur le financement de la sécurité sociale n°99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition égal à 3,3% de l'impôt de base dû. Pour les sociétés françaises, le taux légal d'imposition se trouve ainsi majoré de 1,1% et s'élève à 34,43%. Le rapprochement entre le taux légal d'imposition en France et le taux effectif constaté est le suivant :

en milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011
Résultat avant impôts	109 243	124 786
Déduction de la quote-part dans les résultats des entreprises associées	14	(13)
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	109 257	124 773
Taux légal d'imposition applicable aux sociétés françaises	34,43%	34,43%
Charge d'impôts théorique	(37 617)	(42 959)
Impact des différences de taux d'imposition et contributions spécifiques	7 879	6 824
Différences permanentes	8 035	1 603
Utilisation de pertes fiscales non préalablement activées	592	587
Effet des pertes fiscales de l'exercice non activées	(3 536)	(339)
Autres	(2 627)	(123)
Impôt total comptabilisé	(27 274)	(34 407)
Taux d'impôt effectif	25,0%	27,6%

# 4.6.4. Ventilation du solde net des impôts différés

n milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011
Impôts différés sur :		
Méthode de reconnaissance des revenus	(6 639)	(9 914)
Provisions	3 255	1 872
Juste valeur des instruments dérivés	(1 851)	(1 342)
Loyers différés	1 434	1 881
Goodwill	(61 510)	(57 037)
Immobilisations	(21 050)	(3 251)
Provisions pour retraite	2 487	1 789
Charges à payer au personnel	1 884	2 110
Déficits fiscaux	15 767	17 488
Différences de change	(13)	46
Actifs financiers non courants	-	1 092
Frais d'acquisition	1 416	1 585
Autres éléments	1 654	2 407
Solde net des impôts différés actifs et passifs	(63 166)	(41 273)
Impôts différés actifs	38 812	43 061
Impôts différés passifs	(101 979)	(84 334)
Solde net des impôts différés	(63 166)	(41 273)

Les déficits fiscaux sur lesquels des impôts différés actifs ont été reconnus seront utilisés dans un horizon de 1 à 4 ans.

Au 31 décembre, les actifs d'impôts différés sur les déficits reportables non reconnus par le Groupe se ventilent comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011
Déficits reportables entre 1 et 5 ans	4 265	228
Déficits reportables supérieurs à 5 ans	3 256	3 027
Déficits reportables indéfiniment	1 043	1 715
Actifs d'impôts non reconnus sur déficits reportables	8 563	4 970

# 4.7. Résultat net ajusté

en milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011
Chiffre d'affaires	1 789 521	1 362 895
Cililie u alialies	1709 521	1 302 699
Coûts directs	(642 342)	(490 611)
Marge brute	1 147 179	872 284
Charges de personnel - hors rémunération en actions	(730 780)	(528 076)
Charges de personnel - rémunération en actions *	(8 396)	(6 115)
Charges générales d'exploitation	(229 874)	(172 565)
Autres charges et produits opérationnels	318	(5 316)
Marge opérationnelle	178 448	160 212
Dotations aux amortissements des incorporels liés aux acquisitions	(4 920)	(2 304)
Autres charges et produits non courants *	(36 638)	(26 331)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	(14)	13
Résultat opérationnel	136 876	131 590
•		
Charges de financement	(23 895)	(8 156)
Autres charges et produits financiers	(3 738)	1 353
Résultat net avant impôts	109 243	124 787
Innaîte, hore impâte différée eur amoutier amout du goodwill	(24.454)	(29 643)
Impôts - hors impôts différés sur amortissement du goodwill	(21 451)	
Impôts différés sur amortissement du goodwill *	(5 823)	(4 765)
Impôt sur les résultats  Résultat net	(27 274)	(34 408) <b>90 379</b>
Kesultat net	81 969	90 379
Dont part du Groupe	74 070	84 048
Dont part des minoritaires	7 899	6 331
Résultat net part du Groupe par action de base (en euros)	1,64	2,22
Résultat net part du Groupe par action dilué (en euros)	1,62	2,20
Résultat net ajusté *	126 755	121 995
Dont Part du Groupe	118 463	115 364
Dont Part des minoritaires	8 292	6 631
Résultat net ajusté, part du groupe par action	2,62	3,05
Résultat net ajusté dilué, part du groupe par action	2,59	3,02

<sup>\*</sup> Le résultat net ajusté est calculé avant les éléments non monétaires liés à l'IFRS 2 (rémunération en actions), avant l'amortissement des incorporels liés aux acquisitions (relations clients), avant les impôts différés passifs relatifs aux goodwills dont l'amortissement est déductible dans certains pays et avant l'impact net d'impôts des autres produits et charges non courants.

## 4.8. Résultat net par action

### 4.8.1. Résultat net par action

Deux types de résultat par action sont présentés au compte de résultat : le résultat de base et le résultat dilué. Le nombre d'actions retenu découle des calculs suivants :

Nombre moyen pondéré d'actions	31/12/2012	31/12/2011
Solde à l'ouverture de l'exercice	45 242 869	34 130 287
Augmentation de capital	-	3 744 669
Levée d'options	75 390	18 217
Actions propres	(34 875)	(21 750)
Nombre d'actions servant au calcul du résultat par action de base	45 283 383	37 871 423
Nombre d'actions supplémentaires à créer au titre des instruments dilutifs (voir note 6.3)	397 874	333 350
Nombre d'actions servant au calcul du résultat par action dilué	45 681 258	38 204 773
Résultat net - part du groupe (en milliers d'euros)	74 070	84 048
Résultat net part du groupe par action de base (en euros)	1,64	2,22
Résultat net part du groupe par action dilué (en euros)	1,62	2,20

## 4.8.2. Résultat net ajusté par action

	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net ajusté - part du groupe		
Résultat net - part du groupe	74 070	84 048
Eléments exclus :		
- Charges de personnel - rémunération en actions	8 396	6 115
- Amortissement des incorporels liés aux acquisitions	4 920	2 304
- Autres charges et produits non courants	36 638	26 331
- Impôts différés sur amortissement du goodwill	5 823	4 765
- Impôts sur résultat sur éléments exclus	(10 991)	(7 899)
- Intérêts minoritaires sur éléments exclus	(393)	(300)
Résultat net ajusté - part du groupe	118 463	115 364
Nombre moyen d'actions	45 283 383	37 871 423
Nombre moyen d'actions dilué (1)	45 681 258	38 204 773
Résultat net ajusté part du groupe par action de base (en euros)	2,62	3,05
Résultat net ajusté part du groupe par action dilué (en euros)	2,59	3,02

<sup>(1)</sup> Les prix d'exercice des options de souscription d'actions présentés dans la note 5.8.2 sont supérieurs au cours moyen de bourse qui s'élève à 25,18 euros, sauf pour le plan d'option de souscription d'actions IPF 2020 pour lequel le prix d'exercice après prise en compte de la juste valeur de l'unité de service à recevoir des employés est inférieur au cours moyen de bourse de 2012. En conséquence, si le cours de bourse moyen de 2012 avait dépassé ce prix d'exercice, il y aurait eu d'autres effets de dilution potentielle à retenir pour le calcul du résultat net ajusté part du groupe par action dilué.

# 4.9. Dividendes payés et proposés

La Société a pour politique de payer les dividendes au titre d'un exercice en totalité en juillet de l'année suivante. Les montants par action payés et proposés sont les suivants :

<sup>(1)</sup> Distribution proposée à l'Assemblée générale annuelle du 25 avril 2013 pour un montant total de 29 millions d'euros (après élimination des dividendes sur actions auto-détenues au 31 décembre 2012). Le dividende sera mis en paiement le 4 iuillet 2013

Au titre de l'exercice	Dividende net par action (en euro)
2012 (1)	0,64
2011	0,63
2010	0,60

# 5. Notes sur l'état de la situation financière

### 5.1. Goodwills

## 5.1.1. Tests de valeur des goodwills

Les goodwills sont alloués à des groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) qui sont les 8 régions ou sous-régions suivantes : Europe Continentale, Royaume-Uni, Europe Centrale et de l'Est, Amérique du Nord, Amérique latine, Asie-Pacifique, Moyen-Orient et Afrique Sub-saharienne. Cette dernière unité génératrice de trésorerie, Afrique Sub-saharienne, a été créée en 2012.

Les goodwills sont alloués à des unités génératrices de trésorerie (UGT), elles-mêmes regroupées dans l'un des secteurs opérationnels présentés dans la note 3 Information sectorielle, comme le recommande la norme IFRS 8.

La valeur d'utilité des UGT est déterminée selon la méthode des DCF (« discounted cash-flows ») en utilisant :

• Les projections à 4 ans des flux de trésorerie après impôts, établies à partir du business plan de ces UGT sur la période explicite 2013-2016 en excluant les opérations de croissance externe et les restructurations. Ces business plans sont basés pour l'année 2013 sur les données budgétaires approuvées par le Conseil d'Administration.

- Au-delà de ces 4 années, la valeur terminale des flux de trésorerie est obtenue en appliquant sur le flux normatif de fin de période explicite un taux de croissance long terme. Ce taux de croissance long terme est estimé pour chaque zone géographique. Ce dernier reste en deçà du taux de croissance moyen à long terme du secteur d'activité du Groupe.
- L'actualisation des flux de trésorerie est effectuée en utilisant un coût moyen pondéré du capital (WACC) après impôt déterminé pour chaque UGT.

Au 31 décembre 2012, sur la base des évaluations internes réalisées, la direction d'Ipsos a conclu que la valeur recouvrable des goodwills allouée à chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie excédait leur valeur comptable.

Les principales hypothèses utilisées pour les tests de valeur des goodwills alloués à chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie s'établissent comme suit :

	2012							2011		
Unités génératrices de trésorerie	Valeur brute des goodwills	Taux de croissance sur 2013	Taux de croissance sur 2014- 2016	Taux de croissance à l'infini au-delà de 2016	Taux d'actua- lisation après impôt	Valeur brute des goodwills	Taux de croissance sur 2012	Taux de croissance sur 2013- 2015	Taux de croissance à l'infini au-delà de 2015	Taux d'actua- lisation après impôt
Europe Continentale	143 859	0,0%	2,0%	2,0%	8,5%	94 126	4,7%	2,0%	2,0%	8,5%
Royaume-Uni	167 168	-0,9%	2,0%	2,0%	8,8%	110 229	3,6%	3,5%	2,0%	8,9%
Europe Centrale et de l'Est	97 684	-0,5 % 9,5%	5,0%	2,5%	10,9%	41 609	9,5%	5,0%	2,5%	11,8%
Amérique Latine	78 490	9,9%	5,0%	2,5%	10,8%	72 728	10,5%	5,0%	2,5%	11,7%
Amérique du Nord	481 960	2,6%	3,0%	2,0%	7,8%	320 786	4,7%	3,0%	2,0%	7,8%
Asie - Pacifique	191 253	2,0%	5,0%	2,8%	10,4%	88 230	15,7%	6,0%	2,8%	10,1%
Moyen-Orient	13 888	6,4%	5,0%	2,5%	12,6%	7 451	15,9%	5,0%	2,5%	12,4%
Afrique sub-saharienne	24 721	9,9%	8,0%	3,0%	11,2%		-	-	-	-
Sous-total	1 199 024					735 158				
Synovate	-					384 640				
Total	1 199 024					1 119 798				

Sensibilité des valeurs d'utilité des goodwills

La sensibilité du résultat du test aux variations des hypothèses retenues pour la détermination fin 2012 de la valeur d'utilité des goodwills est reflétée dans le tableau ci-dessous :

Les baisses des valeurs d'utilité qui seraient consécutives aux simulations ci-dessous prises isolément ne remettraient pas en cause la valorisation des goodwills au bilan.

En milliers	Marge du test (1)	Taux d'actualisation (WACC) des flux de trésorerie + 0,5%	Taux de croissance à l'infini -0,5%	Taux de marge opérationnelle courant de la valeur terminale -0,5%
Europe Continentale	200 582	173 210	177 840	182 632
Royaume-Uni	66 746	49 480	52 520	57 879
Europe Centrale et de l'Est	63 706	55 204	56 982	58 235
Amérique Latine	16 204	7 924	9 606	9 302
Amérique du Nord	454 483	377 593	389 334	428 488
Asie – Pacifique	20 356	2 443	5 882	6 913
Moyen-Orient	36 702	33 732	34 457	34 705
Afrique sub-saharienne	2 638	292	767	1 115

(1) marge du test = valeur d'utilité - valeur nette comptable

### 5.1.2. Mouvements de l'exercice 2012

en milliers d'euros				Variation des engagements de rachat de titres de minoritaires		31/12/2012
Goodwills	1 119 798	88 143	-	(2 487)	(6 431)	1 199 024

<sup>(1)</sup> L'augmentation (hors variations des engagements de rachats des minoritaires) du poste goodwills en 2012 correspond principalement au goodwill Synovate dont l'allocation du prix d'acquisition a été finalisée au cours de l'exercice 2012.

# 5.2. Autres immobilisations incorporelles

en milliers d'euros	01/01/2012	Augmentations	Diminutions	Variation de change	Variation de périmètre et autres mouvements	31/12/2012
Marques	1 120	_	_	17	647	1 784
Panels on line	18 720	2 715	(123)	168	87	21 567
Panels off line	7 073	22	-	(113)	(33)	6 948
Relations contractuelles avec les clients	58 432	-	-	(854)	14 922	72 500
Autres immobilisations incorporelles (1)	80 449	8 615	(1 567)	(519)	(7 656)	79 323
Valeur brute	165 795	11 353	(1 691)	(1 301)	7 968	182 123
Panels on line	(12 456)	(1 654)	121	(128)	(85)	(14 202)
Panels off line	(5 513)	(46)	-	92	-	(5 468)
Relations contractuelles avec les clients	(7 751)	(4 790)	-	151	(112)	(12 503)
Autres immobilisations incorporelles (1)	(58 319)	(7 260)	1 088	456	4 536	(59 499)
Amortissement et Dépréciation	(84 040)	(13 751)	1 209	571	4 339	(91 672)
Valeur nette	81 755	(2 399)	(482)	(730)	12 306	90 451

en milliers d'euros	01/01/2011	Augmentations	Diminutions	Variation de change	Variation de périmètre et autres mouvements	01/01/2012
		540		25	: -	4.420
Marques	581	512	-	25	2	1 120
Panels on line	12 631	2 156	-	385	3 549	18 720
Panels off line	6 176	58	(7)	208	638	7 073
Relations contractuelles avec les clients	22 441	-	-	(226)	36 217	58 432
Autres immobilisations incorporelles (1)	51 539	4 575	(4 347)	313	28 369	80 449
Valeur brute	93 368	7 301	(4 354)	706	68 774	165 795
Panels on line	(7 960)	(696)	-	(250)	(3 550)	(12 456)
Panels off line	(4 671)	(43)	-	(169)	(631)	(5 513)
Relations contractuelles avec les clients	(5 411)	(1 683)	-	(12)	(647)	(7 751)
Autres immobilisations incorporelles (1)	(37 206)	(6 652)	4 012	(156)	(18 317)	(58 319)
Amortissement et Dépréciation	(55 248)	(9 073)	4 012	(587)	(23 145)	(84 040)
Valeur nette	38 120	(1 772)	(342)	119	45 629	81 755

<sup>(1)</sup> Il s'agit essentiellement des logiciels et de frais de recherche et développement. Les coûts de développement activés en 2011 et 2012 s'élèvent respectivement à 1,8 million d'euros et 2,4 millions d'euros pour un budget total de frais de recherche et développement de 29,7 millions d'euros en 2011 et 42,1 millions d'euros en 2012.

# 5.3. Immobilisations corporelles

en milliers d'euros	01/01/2012	Augmentations	Diminutions	Variation de change	Variation de périmètre et autres mouvements	31/12/2012
	Ē					
Constructions et terrains	6 853	1 140	(99)	(452)	(402)	7 041
Autres immobilisations corporelles (1)	181 955	13 743	(6 460)	(1 227)	(1 920)	186 091
Valeur brute	188 808	14 883	(6 559)	(1 679)	(2 321)	193 132
Constructions et terrains	(1 540)	(206)	-	50	455	(1 241)
Autres immobilisations corporelles (1)	(136 968)	(14 989)	5 735	886	889	(144 447)
Amortissement et Dépréciation	(138 508)	(15 194)	5 735	936	1 344	(145 687)
Valeur nette	50 300	(311)	(825)	(743)	(977)	47 444

en milliers d'euros	01/01/2011	Augmentations	Diminutions	Variation de change	Variation de périmètre et autres mouvements	31/12/2011
	ŧ		:			
Constructions et terrains	3 191	665	(50)	312	2 736	6 853
Autres immobilisations corporelles (1)	104 755	11 812	(2 493)	1 443	66 438	181 955
Valeur brute	107 946	12 477	(2 543)	1 755	69 174	188 808
Constructions et terrains	(298)	(70)	-	(31)	(1 141)	(1 540)
Autres immobilisations corporelles (1)	(80 984)	(10 482)	2 425	(1 188)	(46 740)	(136 968)
Amortissement et Dépréciation	(81 283)	(10 552)	2 425	(1 219)	(47 880)	(138 508)
Valeur nette	26 663	1 925	(118)	537	21 294	50 300

<sup>(1)</sup> voir note 1.2.13 pour la nature des autres immobilisations corporelles.

La valeur nette des immobilisations liées aux contrats de location financement s'élève à 7,9 millions d'euros au 31 décembre 2012 et 11,3 millions d'euros au 31 décembre 2011.

# 5.4. Participation dans les entreprises associées

La variation du poste au cours de l'exercice 2012 est la suivante :

en milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011	
Valeur brute à l'ouverture	493	972	
Quote-part de résultat	(14)	13	
Dividendes distribués		-	
Variation de périmètre	(1)	(492)	
Valeur brute à la clôture	478	493	
Contribution aux capitaux propres (résultat inclus)	(108)	172	

Les principaux éléments du bilan et du compte de résultat de la société Apeme, détenue à 25% sont les suivants au 31 décembre :

	31/12/2012	31/12/2011
en milliers d'euros	Apeme	Apeme
Actifs courants	888	983
Actifs non courants	587	592
Total actifs	1 475	1 575
Passifs courants	858	823
Passifs non courants	509	583
Total passifs	1 367	1 406
Actifs nets	108	169

	31/12/2012	31/12/2011
en milliers d'euros	Apeme	Apeme
Chiffre d'affaires	1 771	2 155
Résultat d'exploitation	(62)	129
Résultat net	(57)	50
Pourcentage de détention	25%	25%
Quote part de résultat dans les entreprises associées	(14)	13

## 5.5. Autres actifs financiers non courants

en milliers d'euros	01/01/2011	Augmentations		Variation de périmètre, reclassements et écart de change	31/12/2011
Prêts	1 269	147	(26)	(1 168)	222
Autres actifs financiers (1)	147 711	4 968	(1 493)	2 688	153 875
Valeurs brutes	148 980	5 116	(1 519)	1 520	154 097
Dépréciations	(18)	-	-		(19)
Valeur nette	148 962	5 116	(1 519)	1 520	154 078

<sup>(1)</sup> Les autres actifs incluent une créance sur « Aegis Group PIc » liée à l'ajustement de prix sur l'acquisition de Synovate qui fait l'objet d'un différend (cf. note 2.2.1-Synovate). Au 31 décembre 2012, cette créance a été estimée à sa juste valeur pour un montant de 138,5 millions d'euros (principal de 137,1 millions d'euros et intérêts courus de 1,4 million d'euros). Son classement en actifs financiers non courants se justifie par l'absence d'échéance fixée pour son encaissement. Le traitement comptable de cette créance répond aux principes d'IFRS3 révisé tels que décrits au paragraphe 1.2.8.

# 5.6. Clients et comptes rattachés

en milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011		
Valeur brute	616 950	572 989		
Dépréciation	(10 308)	(7 997)		
Valeur nette	606 642	564 992		

En 2012, la dotation aux provisions pour dépréciation des clients s'élève à 1,2 million d'euros et la reprise de provision pour dépréciation des clients à 1,8 million d'euros.

## 5.7. Autres actifs courants

en milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011
Avances et acomptes versés	3 585	2 616
Créances sociales	5 723	3 837
Créances fiscales	21 300	21 014
Charges constatées d'avance	22 271	9 021
Autres créances et autres actifs courants	3 537	9 774
Total	56 416	46 262

Tous les autres actifs courants ont une échéance inférieure à 1 an.

# 5.8. Capitaux propres

### 5.8.1. Capital

Au 31 décembre 2012, le capital social d'Ipsos SA s'élève à 11 331 647 euros, se décomposant en 45 326 587 actions d'une valeur nominale de 0,25 euro.

Le nombre d'actions composant le capital social et le portefeuille d'actions propres a évolué comme suit au cours de l'exercice 2012 :

Nombre d'actions (valeur nominale 0,25 euro)	Actions émises	Actions propres	Actions en circulation
Au 31 décembre 2011	45 242 869	(40 516)	45 202 353
Levée d'options	83 718	-	83 718
Augmentation de capital	-	-	-
Actions propres :			
Achat	-	(260 000)	(260 000)
Transfert (livraison du plan d'attribution gratuite d'actions d'avril 2010)	-	253 652	253 652
Transfert (levées d'option d'achat d'actions)	-	-	-
Mouvements dans le cadre du contrat de liquidité	-	10 222	10 222
Au 31 décembre 2012	45 326 587	(36 642)	45 289 945

Le capital d'Ipsos SA est composé d'une seule catégorie d'actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,25 euro. Après deux ans de détention au nominatif, elles bénéficient d'un droit de vote double.

Les actions propres détenues en portefeuille à la clôture, y compris celles détenus dans le cadre du contrat de liquidité sont portées en déduction des capitaux propres. Ces titres d'autocontrôle ne donnent pas le droit à dividende.

La société a mis en place plusieurs plans d'options dont les caractéristiques sont décrites ci-dessous.

#### 5.8.2. Plans d'attribution d'actions

#### 5.8.2.1. Plans d'options de souscription d'actions

Le Conseil d'Administration d'Ipsos SA a consenti, depuis 1998, des plans d'options de souscription d'actions à prix unitaire convenu, au bénéfice de certains membres du personnel salarié et de l'ensemble des cadres dirigeants du Groupe. Les caractéristiques des plans qui restaient en vigueur à l'ouverture de l'exercice sont les suivantes :

Date d'allocation aux bénéficiaires	Date de départ d'exercice des options	Date limite de levée des options	Prix d'exercice	Nombre de personnes concernées	Nombre d'options attribué initialement	Nombre d'options en vigueur au 01/01/2012	Accordées au cours de l'exercice	Annulées au cours de l'exercice	Exercées au cours de l'exercice	Expirées au cours de l'exercice	Nombre d'options en vigueur au 31/12/2012
02/03/2004	03/03/2008	02/03/2012	17,96	41	89 200	24 231		(1 287)	(20 371)	(2 573)	- -
02/03/2004 Sous-total pla	02/03/2007 an <b>2004</b>			209 <b>250</b>	468 800 <b>558 000</b>	71 782 <b>96 013</b>	-	- (1 287)	(59 059) ( <b>79 430)</b>	(12 723) (15 296)	-
22/04/2005	22/04/2009	22/04/2013	19,36	10	64 000	1 072	-	-	-	-	1 072
22/04/2005 Sous-total pla	22/04/2008 an 2005		'	10 <b>20</b>	32 000 <b>96 000</b>	15 008 <b>16 080</b>	- -	-	(4 288) (4 288)	-	10 720 <b>11 792</b>
04/09/2012 04/09/2012	04/09/2015 04/09/2016	04/09/2020	24,63	129 27	1 545 380 423 990	-	1 545 380 423 990	(7 310)	-	-	1 538 070 423 990
	an IPF 2012-20	020		156	1 969 370	-	1 969 370	(7 310)	-	-	1 962 060
Total					2 623 370	112 093	1 969 370	(8 597)	(83 718)	(15 296)	1 973 852

Compte tenu de l'augmentation de capital réalisée le 30 septembre 2011 et afin de préserver les titulaires d'options de souscriptions d'actions, la Direction Générale a décidé d'ajuster le prix d'exercice des options ainsi que leur quantité. Pour le plan 2004, le nouveau prix d'exercice des options a été fixé à 17,96

euros et la quantité du nombre d'options en vigueur ajustée de 6 418. Pour le plan 2005, le nouveau prix d'exercice des options a été fixé à 19,36 euros et la quantité d'options en vigueur ajustée de 1 224.

Comptes consolidés

### 5.8.2.2. Plans d'attribution gratuite d'actions

Le Conseil d'Administration d'Ipsos SA a procédé, chaque année depuis 2006, à la mise en place de plans d'attribution gratuite d'actions de la Société au bénéfice de résidents français et de non-résidents français, mandataires sociaux et salariés du groupe Ipsos. Ces actions ne sont acquises par les bénéficiaires qu'après un délai d'acquisition de deux ans, et à condition que

le bénéficiaire soit encore salarié ou mandataire social du groupe lpsos à cette date. Au terme de cette période, ces actions restent indisponibles pour les résidents français pendant une nouvelle période de deux ans.

Les caractéristiques des plans d'attribution gratuite d'actions qui restaient en vigueur à l'ouverture de l'exercice sont les suivantes :

Date d'allocation aux bénéficiaires	Nature du plan	Nombre de personnes concernées	Nombre d'actions attribué initialement	Date d'acquisition	Nombre d'actions en vigueur au 01/01/2012	Accordées au cours de l'exercice	Annulées au cours de l'exercice	Reclassées au cours de l'exercice	Livrées au cours de l'exercice	Nombre d'actions en vigueur au 31/12/2012
		:								
17/12/2009	Etranger	2	11 623	17/12/2011	11 623	-	-	-	(11 623)	-
Sous-Total 200	9 Plan		11 623		11 623	-	-	-	(11 623)	
08/04/2010	France	53	75 933	08/04/2012	74 271		(145)	-	(74 126)	-
08/04/2010	Etranger	421	191 564	08/04/2012	173 863		(5 960)	-	(167 903)	-
Sous-Total 2010 Plan			267 497		248 134	-	(6 105)	-	(242 029)	-
07/04/2011	France	59	49 171	07/04/2013	48 219	-	(1 624)	-	-	46 595
07/04/2011	Etranger	508	131 533	07/04/2013	126 758	-	(14 318)	-	-	112 440
Sous-Total 201	I1 Plan		180 704		174 977	-	(15 942)	-	-	159 035
05/04/2012	Etranger	837	336 920	05/04/2014	-	336 920	(5 252)	-	-	331 668
25/07/2012	France	72	84 190	25/07/2014	-	84 190	(1 687)	-	-	82 503
Sous-Total 201	12 Plan		421 110		-	421 110	(6 939)	-	-	414 171
04/09/2012	IPF Etranger	129	154 538	04/09/2014	-	154 538	(4 306)	-	-	150 232
04/09/2012	IPF France	27	42 399	04/09/2014	-	42 399	(1 600)	-	-	40 799
Sous-total Plan	1 IPF 2012-2020		196 937		-	196 937	(5 906)	-	-	191 031
Total des plans	d'attribution gr	atuite d'actio	ons		434 734	618 047	(34 892)	-	(253 652)	764 237

# 5.8.3. Analyse de la charge relative aux rémunérations en actions

Conformément à la norme IFRS 2, seuls les plans de rémunération en actions octroyés après le 7 novembre 2002 sont pris en compte pour la détermination de la charge de personnel représentative des options attribuées.

Pour l'évaluation de la charge de personnel représentative des attributions gratuites d'actions, les hypothèses retenues sont les suivantes :

Date d'allocation par le conseil d'administration aux bénéficiaires			08/04/2010	07/04/2011	05/04/2012	25/07/2012	04/09/2012
Prix de l'action à la date d'attribution		20,6	26,06	35,68	25,76	21,5	23,95
Juste valeur de l'action	France	18,95	24,64	33,98	-	19,89	20,36
Juste valeur de l'action	Etranger	19,1	24,83	34,24	24,09	-	20,48
Taux d'intérêt sans risque		2,51%	2,12%	2,99%	0,43%	0,40%	0,40%
Dividendes		0,50-0,60	0,50-0,60	0,60-0,62	0,62-0,65	0,62-0,65	0,79-0,82

Afin d'évaluer la charge de personnel représentative des options, le groupe Ipsos utilise le modèle d'évaluation Black & Scholes, dont les principales hypothèses sont les suivantes :

Date d'allocation par le conseil d'administration aux bénéficiaires		04/09/2012
Juste valeur de l'option	France Etranger	4,67-4,71 4,57-4,66
Volatilité implicite de marché	·	25%
voluente improte de marche		2570

Au cours des exercices 2012 et 2011, la charge comptabilisée au titre des plans d'options et d'attribution gratuite d'actions s'établit comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011
Plan d'attribution gratuite d'actions 29/04/2009	-	960
Plan d'attribution gratuite d'actions 17/12/2009	-	107
Plan d'attribution gratuite d'actions 08/04/2010	770	3 026
Plan d'attribution gratuite d'actions 07/04/2011	2 612	2 022
Plan d'attribution gratuite d'actions 05/04/2012 et 25/07/2012	3 059	-
Plan IPF 2020 du 04/09/2012	806	-
Sous-Total	7 247	6 115
Contribution patronale sur les plans d'attribution gratuite d'actions en France	1 149	-
Total	8 396	6 115

### 5.9. Endettement financier

#### 5.9.1. Endettement financier net

L'endettement financier net, après déduction de la trésorerie et équivalents de trésorerie se décompose de la manière suivante :

		31/12	2/2012			31/12	2/2011		
	Échéance				Échéance				
en milliers d'euros	Total	inf. à un an	entre 1 et 5 ans	sup. à 5 ans	Total	inf. à un an	entre 1 et 5 ans	sup. à 5 ans	
Emprunts obligataires (1)	236 098	9 563	63 856	162 679	250 506	9 735	9 755	231 016	
Emprunts auprès des établissements de crédit	516 110	67 052	449 058	-	490 438	50 930	439 508	-	
Instruments financiers dérivés	2 415	2 415	-	-	1 827	1 827	-	-	
Dettes relatives aux contrats financements	675	466	210	-	2 110	1 824	286	-	
Autres dettes financières	774	722	46	6	1 591	1 581	10	-	
Intérêts courus sur dettes financières	5 769	5 769	-	-	5 738	5 738	-	-	
Concours bancaires courants	1 857	1 857	-	-	825	825	-	-	
Emprunts et autres passifs financiers (a)	763 699	87 844	513 170	162 685	753 036	72 461	449 558	231 016	
Instruments financiers dérivés (b)	7 968	7 968	-	-	5 853	5 853	-	-	
Valeurs mobilières de placement	665	665	-	-	17 498	17 498	-	-	
Disponibilités	131 588	131 588	-	-	143 705	143 705	-	-	
Trésorerie et équivalent de trésorerie (c)	132 254	132 254	-	-	161 203	161 203	-	-	
Endettement net (a – b – c)	623 478	(52 378)	513 170	162 685	585 979	(94 595)	449 558	231 016	

<sup>(1)</sup> En mai 2003, une émission obligataire à 10 ans d'un montant initial de 90 millions de dollars et un taux fixe de 5,88% a été réalisée et placée sur le marché privé auprès des compagnies d'assurance américaines. Des swaps de taux d'intérêt de même échéance ont été mis en place afin de couvrir partiellement les échéances biannuelles de paiement des intérêts. En septembre 2010, un nouvel emprunt obligataire de 300 millions de dollars US a été réalisé et placé sur le marché privé auprès des compagnies d'assurance américaines. Ce nouvel emprunt se décompose en 3 tranches : 85 millions remboursable à 7 ans (taux fixe de 4,46%), 185 millions de dollars remboursable à 10 ans (taux fixe de 5,18%), 30 millions de dollars remboursable à 12 ans (taux fixe de 5,48%). Des swaps de taux d'intérêt d'un montant de 100 millions de dollars et de maturité 10 ans ont été mis en place. Compte tenu des conditions posées par IAS 39, ceux-ci n'ont pas été classés en instruments de couverture et leur juste valeur est passée en résultat dans les charges de financement.

# 5.9.2. Echéancier des dettes financières (hors instruments financiers)

Les dettes financières hors instruments financiers dérivés au 31 décembre 2012 se ventilent de la façon suivante :

en milliers d'euros	2013	2014	2015	2016	2017	> 2017	Total
		:	:				
Emprunts obligataires	9 563	(145)	(145)	(146)	64 292	162 679	236 098
Emprunts auprès des établissements de crédit	67 052	190 669	71 749	156 640	30 000	-	516 110
Dettes relatives aux contrats financements	466	158	17	17	17	-	675
Autres dettes financières	722	43	3	-	-	6	774
Intérêts courus sur dettes financières	5 769	-	-	-	-	-	5 769
Concours bancaires courants	1 857	-	-	-	-	-	1 857
Emprunts et autres passifs financiers	85 429	190 725	71 624	156 511	94 309	162 685	761 283

Les dettes financières hors instruments financiers dérivés au 31 décembre 2011 se ventilent de la façon suivante :

en milliers d'euros	2012	2013	2014	2015	2016	> 2016	Total
Emprunts obligataires	9 735	9 755	-	-	-	231 016	250 506
Emprunts auprès des établissements de crédit	50 930	18 779	163 213	(657)	258 173	-	490 439
Dettes relatives aux contrats financements	1 824	172	103	8	2	-	2 109
Autres dettes financières	1 581	-	3	7	-	-	1 592
Intérêts courus sur dettes financières	5 738	-	-	-	-	-	5 738
Concours bancaires courants	825	-	-	-	-	-	825
Emprunts et autres passifs financiers	70 634	28 706	163 319	(642)	258 176	231 016	751 209

# 5.9.3. Endettement financier par devise (hors instruments financiers)

31/12/2012	31/12/2011
;	i.
459 320	487 812
135 879	87 205
51 870	51 685
72 872	78 021
39 936	45 401
1 406	1 085
761 283	751 209
	51 870 72 872 39 936 1 406

# 5.10. Provisions courantes et non courantes

en milliers d'euros	Montant au 01/01/2012	Dotations	Reprises de provisions utilisées	Reprises de provisions non utilisées	Variation de périmètre et autres reclassements	Variation de change	Montant au 31/12/2012
Provisions pour litiges	4 373	2 045	(2 727)	-	1 040	(105)	4 626
Provisions pour autres charges et risques	283		(3 227)	-	29 292	300	26 648
Total	4 656	2 045	(5 954)		30 332	195	31 274
Dont provisions courantes	3 040						6 171
Dont provisions non courantes	1 616						25 103

Les provisions pour litiges comprennent principalement des engagements liés à des litiges avec des salariés.Les provisions pour autres charges et risques comprennent des engagements pour des loyers supérieurs à la valeur de marché ou des locaux inoccupés, ainsi que des risques fiscaux et sociaux. Ces engagements ont été constatés à l'occasion de l'acquisition de la société Synovate lors de l'évaluation à la juste valeur de leurs actifs et passifs respectifs.

# 5.11. Engagements de retraite et assimilés

Les engagements du Groupe au titre des retraites et avantages similaires concernent essentiellement les régimes à prestations définies suivants :

- Des indemnités de départ à la retraite (France, Italie, Japon) ;
- Des indemnités de cessation de service (Australie, Turquie, Moyen-Orient);
- Des compléments de retraite (Allemagne, Royaume-Uni) qui s'ajoutent aux régimes nationaux;
- La prise en charge de certains frais médicaux des retraités (Afrique du Sud).

Tous ces régimes sont comptabilisés conformément à la méthode décrite dans la note 1.2.22-Avantages au personnel.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de ces cotisations. La charge correspondant aux cotisations versées est prise en compte en résultat sur l'exercice.

## 5.11.1. Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements tiennent compte des conditions démographiques et financières propres à chaque pays ou société du Groupe.

Pour la période close au 31 décembre 2012, le Groupe a conservé les indices de référence qu'il utilisait les années précédentes pour la détermination des taux d'actualisation. Les taux retenus, pour les pays dont les engagements sont les plus significatifs, ont été les suivants :

	Zone euro	Royaume-Uni
Taux d'actualisation		
2012	2,69%	4,50%
2011	4,60%	4,70%
Augmentation future des salaires		
2012	1%-4%	3,00%
2011	1%-4%	3,00%
Taux de rendement attendu		
2012	-	3,70%
2011	-	3,90%

À chaque clôture, le Groupe détermine son taux d'actualisation sur la base des taux les plus représentatifs du rendement des obligations d'entreprises de première catégorie avec une durée équivalente à celle de ses engagements. Pour la zone euro, le Groupe a utilisé l'indice IBOXX € Corporate AA.

Les hypothèses de mortalité et de rotation du personnel tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou société du Groupe.

### 5.11.2. Comparaison de la valeur des engagements avec les provisions constituées

	31/12/2012				31/12/2011			
en milliers d'euros	France	Royaume- Uni	Autres sociétés étrangères	Total	France	Royaume- Uni	Autres sociétés étrangères	Total
Valeur actualisée de l'obligation	(4 950)	(12 176)	(17 523)	(34 649)	(2 870)	(11 343)	(14 487)	(28 700)
Juste valeur des actifs financiers	-	11 738	-	11 738	-	10 905	624	11 529
Surplus ou (déficit)	(4 950)	(439)	(17 523)	(22 912)	(2 870)	(438)	(13 863)	(17 171)
Ecarts actuariels non comptabilisés	1 722	439	-	2 160	259	438	16	713
Actifs / (Provisions) nets reconnus au bilan	(3 228)	(0)	(17 523)	(20 751)	(2 611)	(0)	(13 846)	(16 458)

# 5.11.3. Variation des engagements au cours de l'exercice

		31/1:	2/2012			31/1:	2/2011	
en milliers d'euros	France	Royaume- Uni	Autres sociétés étrangères	Total	France	Royaume- Uni	Autres sociétés étrangères	Total
Dette actuarielle à l'ouverture	3 090	11 343	13 323	27 756	2 392	9 867	8 015	20 27
Droit supplémentaire acquis	245	-	3 190	3 435	200	-	3 321	3 52
Intérêt sur la dette actuarielle	142	544	68	754	112	512	120	74
Modification de régime	-	-	-	-	-	-	-	
Pertes et Gains actuariels	1 485	276	275	2 036	178	870	37	1 08
Prestations payées	(12)	(250)	(3 558)	(3 819)	(12)	(250)	(822)	(1 084
Dotations employeurs	-	-	-	-	-	-	-	
Ecarts de change	-	263	(36)	227	-	345	214	55
Variation de périmètre	-	-	4 261	4 261	-	-	3 602	3 60
Dette actuarielle à la clôture	4 950	12 176	17 523	34 649	2 870	11 343	14 487	28 70
Couverture financière	(4 950)	(12 176)	(17 523)	(34 649)	(2 870)	(11 343)	(14 487)	(28 700
Juste valeur des actifs financiers	-	11 738	-	11 738	-	10 905	624	11 52
Pertes et gains actuariels à amortir	1 456	439	-	1 895	(24)	438	16	43
Modification de régime à amortir	266	-	-	266	282	-	-	28
Provision	(3 228)	(0)	(17 523)	(20 751)	(2 611)	(0)	(13 846)	(16 458

# 5.11.4. Variation de la juste valeur des actifs de couverture

en milliers d'euros	Royaume- Uni	Autres sociétés étrangères	Total
Actifs investis au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	9 344	416	9 760
Rendement attendu des fonds	411	-	411
Contributions versées aux fonds externes	-	23	23
Prestations versées	(250)	-	(250)
Ecarts actuariels	1 067	-	1 067
Ecarts de conversion	333	38	371
Actifs investis au 31 décembre 2011	10 905	477	11 382
Rendement attendu des fonds	431	-	431
Contributions versées aux fonds externes	-	-	-
Prestations versées	(250)	(477)	(727)
Ecarts actuariels	398	-	398
Ecarts de conversion	253	-	253
Actifs investis au 31 décembre 2012	11 738	(0)	11 738

# 5.11.5. Allocation des actifs de couverture

en milliers d'euros	Royaume- Uni	Autres sociétés étrangères	Total	%
Obligations d'Etat	10 240	477	10 717	94.2%
Banque	665	-	665	5.8%
Détail des actifs investis au 31 décembre 2011	10 905	477	11 382	100.0%
Obligations d'Etat	10 665	-	10 665	93.0%
Banque	803	-	803	7.0%
Détail des actifs investis au 31 décembre 2012	11 468	_	11 468	100.0%

## 5.11.6. Charges comptabilisées sur l'exercice

Les charges liées aux régimes à prestations définies font partie intégrante des charges de personnel du Groupe. Elles sont ventilées pour chaque exercice comme suit :

		31/12/2012				31/12/2011				
en milliers d'euros	France	Royaume- Uni	Autres sociétés étrangères	Total	France	Royaume- Uni	Autres sociétés étrangères	Total		
Droit supplémentaire acquis	(245)	-	(3 190)	(3 435)	(200)	_	(2 133)	(2 333)		
Intérêt sur la dette actuarielle	(142)	(544)	(68)	(754)	(112)	(512)	(127)	(750)		
Amortissement coût des services passés	(16)	-	-	(16)	(16)	-	2	(14)		
Amortissement des pertes et gains actuariels	(5)	431	-	426	16	411	(22)	406		
Prestations versées	53	112	3 325	3 490	-	-	821	821		
Total	(354)	(0)	67	(288)	(311)	(100)	(1 460)	(1 871)		

Les charges liées aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges de personnel et s'élèvent à 12,7 millions d'euros pour 2011 et 7,7 millions d'euros pour 2012. Il n'est pas anticipé d'évolution significative des charges liées aux régimes à cotisations définies pour l'exercice 2013.

Les informations requises par IAS 19 sur 4 ans n'ont pas été reprises pour les exercices 2009 et 2010. Elles figurent dans le Document de référence 2010, incorporé par référence.

# 5.12. Autres passifs courants et non courants

		31/12/2012		31/12/2011			
en milliers d'euros	< 1 an	> 1 an	Total	< 1 an	> 1 an	Total	
						:	
Prix et compléments de prix (1)	1 168	51	1 219	12 516	444	12 960	
Rachat d'intérêts minoritaires (1)	7 363	89 463	96 826	17 381	50 525	67 906	
Clients avances et acomptes	10 255	-	10 255	4 651	-	4 651	
Autres dettes fiscales et sociales	112 988	-	112 988	106 846	-	106 846	
Produits constatés d'avance (2)	7 124	-	7 124	12 405	-	12 405	
Autres dettes et autres passifs	6 484	228	6 712	9 579	1 630	11 208	
Total	145 382	89 742	235 125	163 379	52 599	215 977	

<sup>(1)</sup> Voir commentaires dans la note 6.4.3 - Engagements liés aux acquisitions.
(2) Il s'agit principalement des études clients dont la facturation excède le chiffre d'affaires reconnu selon la méthode de l'avancement.

Comptes consolidés

# 6. Informations complémentaires

## 6.1. Notes sur l'état des flux de trésorerie consolidés

#### 6.1.1. Variation du besoin en fonds de roulement

en milliers d'euros	0.440.400.40	31/12/2011
Diminution (augmentation) des créances clients	(55 343)	(29 336)
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs	(1 588)	25 529
Variation des autres créances et autres dettes	(9 344)	(25 713)
Variation du besoin en fonds de roulement	(66 275)	(29 520)

### 6.1.2. Flux de trésorerie liés aux acquisitions d'immobilisations

en milliers d'euros		31/12/2011
A south the settlement of the	(44.252)	(7.204)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(11 353)	(7 301)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(14 883)	(12 476)
Total acquisitions de la période	(26 236)	(19 777)
Décalage de décaissement	16	58
Investissements incorporels et corporels décaissés	(26 219)	(19 719)

#### 6.1.3. Flux de trésorerie liés aux acquisitions de sociétés et d'activités consolidées

Les acquisitions de sociétés et d'activités consolidées, nets de la trésorerie acquise qui figurent dans le tableau des flux de trésorerie consolidé se résument de la manière suivante :

en milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011
Prix décaissé pour les nouvelles acquisitions de l'exercice	(2 137)	(621 338)
Trésorerie acquise/cédée	,	24 867
Prix décaissé pour les rachats d'intérêts minoritaires	(12 484)	(19 587)
Prix décaissé pour les acquisitions des exercices précédents	(13 751)	(136)
Acquisitions de sociétés et d'activité consolidées, nettes de la trésorerie acquise	(28 372)	(616 193)

# 6.2. Objectifs et politiques de gestion des risques financiers

### 6.2.1. Exposition au risque de taux

L'exposition du Groupe au risque de variation des taux d'intérêt de marché est liée à l'endettement financier à long terme du Groupe. La politique du Groupe consiste à gérer sa charge d'intérêt en utilisant une combinaison d'emprunts à taux fixe et à taux variable.

La politique du Groupe est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation. Cependant, les instruments financiers dérivés (swaps de taux et tunnels) achetés par Ipsos SA ne remplissent pas les conditions posées par la norme IAS 39 et ne sont pas comptabilisées comme des instruments de couverture, bien qu'ils correspondent économiquement à une couverture du risque de taux sur l'endettement financier.

#### Couverture du risque de taux d'intérêt

	Actifs Fina (a		Passifs Fin (b		Exposition r couve (c) = (a)	rture	Instruments de couverture de taux (3) (d)		Exposition nette après couverture (e) = (c) + (d)	
en milliers d'euros	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
	:	:	:	:	:	:	:	:	:	
2013	-	(132 254)	11 645	66 158	11 645	(66 096)	(3 335)	3 335	8 310	(62 761)
2014	-	-	58	190 666	58	190 666	41 432	(41 432)	41 490	149 234
2015	-	-	(125)	71 749	(125)	71 749	-	-	(125)	71 749
2016	-	-	(129)	156 640	(129)	156 640	37 896	(37 896)	37 767	118 744
2017	-	-	64 309	30 000	64 309	30 000	-	-	64 309	30 000
> 2017	-	-	162 685	-	162 685	-	(64 423)	64 423	98 262	64 423
Total	-	(132 254)	238 443	515 213	238 443	382 959	11 570	(11 570)	250 013	371 389

- (1) Les actifs financiers se composent de la trésorerie et équivalents de trésorerie.
- (2) Les passifs financiers se composent des emprunts et autres passifs financiers (hors intérêts courus et juste valeur des instruments financiers dérivés) décrits dans la note 6.9.1 Endettement financier net.
- (3) Swaps et tunnels couvrant les emprunts obligataires USPP 2003 et 2010 et les crédits syndiqués à taux variable de 210 et 215 millions d'euros.

Au 31 décembre 2012, sur 754 millions d'euros d'endettement brut (hors intérêts courus et juste valeur des instruments dérivés) environ 67 % étaient contractés à taux variable (après prise en compte des swaps et des tunnels). Une hausse de 1 % des taux à court terme aurait un impact négatif d'environ 5 million d'euros sur le résultat financier du Groupe, soit une augmentation de

21 % des charges de financement de l'exercice 2012. Dans le cadre des émissions obligataires de mai 2003 et de septembre 2010, des crédits syndiqués d'octobre 2005, d'avril 2009 et de septembre 2011, des swaps de taux ont été mis en place. La gestion du risque de taux est centralisée au siège du Groupe sous la responsabilité du trésorier Groupe.

### 6.2.2. Exposition au risque de change

Le Groupe est implanté, à travers des filiales consolidées dans 85 pays et réalise des travaux dans plus de 100 pays. Ipsos comptabilise les conditions financières et le résultat de ses activités dans la monnaie locale correspondante et les convertit ensuite en euros aux taux de changes applicables de sorte que ces résultats puissent être inclus dans les comptes consolidés du Groupe.

La part des principales devises dans le chiffre d'affaires consolidé se présente comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
	:	£
Euro	17,4%	18,2%
Dollar américain	27,4%	25,1%
Livre anglaise	10,6%	11,4%
Dollar canadien	4,9%	6,1%
Real brésilien	3,9%	5,3%
Yuan	5,4%	4,8%
Autres devises	30,3%	29,1%
TOTAL	100%	100%

Le Groupe est peu exposé au risque de change transactionnel dans la mesure où ses filiales facturent presque toujours dans leur monnaie locale et que leurs coûts opérationnels sont également dans la monnaie locale. Le Groupe ne recourt donc pas habituellement à des accords de couverture.

Le risque de change transactionnel du groupe Ipsos se limite essentiellement aux redevances de marque et prestations de services et d'assistance technique facturées par Ipsos SA ou Ipsos Group GIE aux filiales, en monnaie locale.

Concernant les besoins de financement des filiales, ils sont assurés autant que possible par le Groupe, dans la devise fonctionnelle de la filiale. Environ 82% de la dette est libellée dans d'autres monnaies que l'euro.

Comptes consolidés

#### Couverture du risque de change

Les emprunts en devise étrangère d'Ipsos SA sont généralement couverts par des actifs de la même devise. Les gains de change sur les investissements nets à l'étranger, comptabilisés en capitaux propres conformément à IAS 21 et IAS 39, s'élèvent à 7,7 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Le tableau ci-dessous donne le détail de la position nette active au 31 décembre 2012 (créances clients nettes des dettes fournisseurs en devise et comptes bancaires) des entités supportant les principaux risques de change : Ipsos SA, Ipsos Group GIE et Ipsos Holding Belgium. Il présente le risque de change transactionnel pouvant se traduire par des gains ou pertes de change comptabilisés dans le résultat financier :

en milliers d'euros	USD	CAD	GBP	JPY	BRL	Autres
Actifs financiers	15 838	-	2 297	554	1 482	23 311
Passifs financiers	(432)	1 930	2 693	225	-	(664)
Position nette avant gestion	15 406	1 930	4 990	779	1 482	22 648
Produits dérivés	-	-	-	-	-	-
Position nette après gestion	15 406	1 930	4 990	779	1 482	22 648

Une baisse de 5% de la valeur de l'euro vis-à-vis du dollar américain, du dollar canadien, de la livre sterling, du real brésilien et du yen japonais entrainerait un gain de change d'environ 1,2 million d'euros en résultat financier.

#### Sensibilité aux variations des principales devises

La sensibilité de la marge opérationnelle, du résultat et des capitaux propres du Groupe au 31 décembre 2012 résultant d'une variation de chaque devise à risque par rapport à l'euro se présente comme suit pour les principales devises auxquelles est exposé le Groupe :

	2012						
en milliers d'euros	USD	CAD	GBP				
	Hausse de 5% de la devise par rapport à l'euro	Hausse de 5% de la devise par rapport à l'euro	Hausse de 5% de la devise par rapport à l'euro				
Impact sur la marge opérationnelle	1 882	582	540				
Impact sur le résultat avant impôt	948	308	-28				
Impact en capitaux propres part du groupe	9 028	2 012	-719				

### 6.2.3. Exposition au risque de contrepartie client

Le Groupe analyse ses créances clients en se focalisant notamment sur l'amélioration de ses délais de recouvrement, dans le cadre de la gestion de son besoin en fonds de roulement renforcée par le programme « Max Cash ».

Les dépréciations éventuelles sont évaluées sur une base individuelle et prennent en compte différents critères comme la situation du client et les retards de paiement. Aucune dépréciation n'est comptabilisée sur une base statistique.

Le tableau ci-dessous détaille l'antériorité des créances clients au 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011 :

en milliers d'euros		31 décembre 2012 Créances échues					
Créances clients nettes	Créances non échues	Total	de moins de 1 mois	entre 1 mois et 3 mois	entre 3 mois et 6 mois	de plus de 6 mois	Dépréciation
606 642	463 357	143 285	69 903	44 623	15 018	24 048	(10 308)
				31 décer	mbre 2011		
en milliers d'euros				Créance	es échues		
Créances clients nettes	Créances non échues	Total	de moins de 1 mois	entre 1 mois et 3 mois	entre 3 mois et 6 mois	de plus de 6 mois	Dépréciation
564 992	380 122	184 870	107 772	52 270	15 055	17 771	(7 997)

Le Groupe sert un grand nombre de clients dans des secteurs d'activités variés. Les plus importants sont des groupes internationaux. Le client le plus significatif représente environ 5% du chiffre d'affaires du Groupe, aucun autre client ne dépassant 2,5 % du chiffre d'affaires du Groupe (plus de 5000 clients au total). La solvabilité des clients internationaux et la grande dispersion des autres limitent le risque de crédit.

### 6.2.4. Exposition au risque de contrepartie bancaire

Le Groupe a défini une politique de sélection des banques autorisées comme contrepartie pour l'ensemble des filiales. Cette politique rend obligatoire les dépôts de liquidités auprès des banques autorisées. Par ailleurs, les banques autorisées ne sont que des banques de premier plan, limitant le risque de contrepartie.

#### 6.2.5. Exposition au risque de liquidité

Au 31 décembre 2012, le financement du Groupe est assuré par lpsos SA de la manière suivante :

- Emprunt obligataire USPP 2003 à 10 ans de 90 millions de dollars, dont le solde brut s'élève à 12,84 millions de dollars US (9,73 millions d'euros) ;
- Emprunt obligataire USPP 2010 à 7, 10 et 12 ans de 300 millions de dollars, dont le solde brut s'élève à 300 millions de dollars US (227,38 millions d'euros);
- Dettes bancaires, au travers de 2 crédits syndiqués initialement à 5 ans, dont le solde brut s'élève à 383,45 millions d'euros, et tirés en totalité au 31 décembre 2012;
- Dettes bancaires, au travers de prêts bilatéraux à 3 ou 5 ans, dont le solde brut s'élève à 176,83 millions d'euros, et tirés à hauteur de 135 millions d'euros au 31 décembre 2012.

L'objectif du Groupe est de gérer ses financements de sorte que moins de 20 % des emprunts n'arrivent à échéance à moins d'un an.

Les 'ech'eances contractuelles 'résiduelles 'relatives aux instruments financiers non d'eriv'es s'analysent comme suit :

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels			Echéa	ancier		
en milliers d'euros		Total	2013	2014	2015	2016	2017	> 2017
Emprunt obligataire USPP 2003 (Ipsos SA)	9 708	9 732	9 732	-	_	-	-	-
Emprunt obligataire USPP 2010 (Ipsos SA)	226 390	227 376	-	-	-	-	64 423	162 953
Crédit syndiqué 210 m€ et 215 m€ (Ipsos SA)	380 212	383 447	37 406	171 481	37 406	137 154	-	-
Lignes de crédit bancaire (Ipsos SA)	135 000	135 000	30 000	20 000	35 000	20 000	-	-
Autres emprunts bancaires (filiales)	897	897	894	3	-	-	-	-
Dettes relatives aux contrats financements	675	675	466	158	17	17	17	-
Autres dettes financières	774	774	722	43	3	-	-	6
Intérêts courus sur dettes financières	5 769	5 769	5 769	-	-	-	-	-
Concours bancaires courants	1 857	1 857	1 857	-	-	-	-	-
Emprunts et autres passifs financiers	761 282	765 527	86 845	191 685	72 426	157 171	64 440	162 959

# Etats financiers

Comptes consolidés

Le Groupe s'est engagé à atteindre certains ratios financiers (tels que endettement net consolidé / EBITDA consolidé (soit la marge opérationnelle augmentée des dotations aux amortissements et provisions), EBIT consolidé (soit la marge opérationnelle) / frais financiers nets consolidés, et endettement net consolidé / capitaux propres consolidés). Les niveaux à respecter pour ces différents ratios financiers sont les suivants :

Au 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011, Ipsos remplissait ces engagements.

Ratios financiers	Niveau à respecter
<ol> <li>Endettement net consolidé / capitaux propres consolidés</li> </ol>	<1
2. Endettement net consolidé / EBITDA consolidé	< 3,5
3. Marge opérationnelle / frais financiers nets consolidés	> 3,75

### 6.3. Instruments financiers

Les seuls instruments financiers présents à la clôture sont des instruments de taux. Ils ne sont pas qualifiés dans une relation

de comptabilité de couverture et leur juste valeur correspond à leur valeur au bilan.

## 6.3.1. Bilan par catégorie d'instruments financiers

			31/12/2012					
en milliers d'euros	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Autres actifs financiers non courants	154 077	154 077		1 366	152 711			
Clients et comptes rattachés	606 643	606 643			606 643			
Autres créances et actifs courants(1)	3 537	3 537			3 537			:
Instruments financiers dérivés	7 968	7 968						7 968
Trésorerie et équivalents de trésorerie	132 254	132 254	132 254					
Actifs	904 479	904 479	132 254	1 366	762 891	-	-	7 968
Dettes financières à plus d'un an	675 954	680 984					675 954	
Fournisseurs et comptes rattachés	259 349	259 349			259 349			
Dettes financières à moins d'un an	87 845	88 051					85 430	2 415
Autres dettes et passifs courants et non courants (2)	99 240	99 240			1 195		98 045	
Passifs	1 122 388	1 127 625	-	-	260 544	-	859 429	2 415

<sup>(1)</sup> A l'exception des avances et acomptes versés, autres créances fiscales et sociales et des charges constatées d'avance.

<sup>(2)</sup> A l'exception des clients avances et acomptes, autres dettes fiscales et sociales, produits constatés d'avance et autres passifs sauf les comptes courants vis-à-vis des minoritaires.

			31/12/2011					
en milliers d'euros	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Autres actifs financiers non courants	148 962	148 962	-	227	148 735	-	-	-
Clients et comptes rattachés	564 992	564 992	-	-	564 992	-	-	-
Autres créances et actifs courants <sup>(1)</sup>	9 774	9 774	-	-	9 774	-	-	-
Instruments financiers dérivés	5 853	5 853	-	-		-	-	5 853
Trésorerie et équivalents de trésorerie	161 203	161 203	161 203	-		-	-	-
Actifs	890 784	890 784	161 203	227	723 501	-	-	5 853
Dettes financières à plus d'un an	680 574	698 108	-	-	-	-	680 574	-
Fournisseurs et comptes rattachés	259 800	259 800	-	-	259 800	-	-	-
Dettes financières à moins d'un an	72 460	73 180	-	-	-	-	70 633	1 827
Autres dettes et passifs courants et non courants (2)	82 995	82 995	-	-	2 128	-	80 866	-
Passifs	1 095 829	1 114 083	-	-	261 928	-	832 073	1 827

<sup>(1)</sup> A l'exception des avances et acomptes versés, autres créances fiscales et sociales et des charges constatées d'avance.

<sup>(2)</sup> A l'exception des clients avances et acomptes, autres dettes fiscales et sociales, produits constatés d'avance et autres passifs sauf les comptes courants vis-à-vis des minoritaires.

# Etats financiers

Comptes consolidés

Les principales méthodes d'évaluation à la juste valeur retenues sont les suivantes :

- Les titres de participations qui figurent dans le poste « autres actifs financiers non courants » sont, conformément à la norme IAS 39, comptabilisés à leur juste valeur dans le bilan. La juste valeur des titres de participations correspond au coût d'acquisition en l'absence de marché actif.
- Les dettes financières sont comptabilisées au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).
- Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture sont, conformément à la
- norme IAS 39, comptabilisés à leur juste valeur par le compte de résultat. L'évaluation de leur juste valeur est basée sur des données observables sur le marché (juste valeur de niveau 2).
- La juste valeur des créances et des dettes fournisseurs est assimilée à leur valeur au bilan, y compris des éventuelles dépréciations, compte tenu de leurs échéances très courtes de paiement.
- La trésorerie et équivalents de trésorerie sont assimilés également à leur valeur au bilan.

## 6.3.2. Compte de résultat par catégorie d'instruments financiers

		31/12/2012								
		Dette au coût amorti			Prêts et créances					
en milliers d'euros	Intérêts sur actifs réévalués à la juste valeur	Effets de change	Intérêts	Effets de change	Dépréciations et autres reprises	Variation de valeur des dérivés				
Résultat opérationnel	-	-	-	-	(885)	_				
Coût de l'endettement financier net	2 650	-	(28 071)	-	-	1 527				
Autres charges et produits financiers (1)	(1 945)	-	-	(1 605)	(188)	-				

		31/12/2011						
		Dette au coût amorti			Prêts et créances			
en milliers d'euros	Intérêts sur actifs réévalués à la juste valeur	change	Intérêts	Effets de change	Dépréciations et autres reprises	Variation de valeur des dérivés		
Résultat opérationnel	-	-	-	-	(437)	-		
Coût de l'endettement financier net	3 848	-	(20 936)	-	-	8 931		
Autres charges et produits financiers (1)	1 410	-	-	(113)	56	-		

(1) A l'exclusion du coût financier lié à l'actualisation des provisions pour retraites.

### 6.3.3. Information sur les instruments dérivés de taux et devise

	Valeur	Valeur au bilan		Échéances			
en milliers d'euros		Passif		-1 an	1 à 5 ans	+5 ans	
<b>Risque de taux</b> Swap de Taux							
Swap de Taux	7 968	(1 383)	120 559	3 335	41 432	75 792	
Tunnels		(1 033)	49 265	-	37 896	11 369	
Total	7 968	(2 415)	169 824	3 335	79 328	87 161	

		31/12/2011					
	Valeur	Valeur au bilan		Échéance		S	
en milliers d'euros	Actif	Passif		-1 an	1 à 5 ans	+5 ans	
Risque de taux							
Risque de taux Swap de Taux	5 853	(1 691)	132 063	9 601	45 176	77 286	
Tunnels		(136)	9 800	9 800	-	-	
Total	5 853	(1 827)	141 863	19 401	45 176	77 286	

# 6.4. Engagements hors bilan

## 6.4.1. Engagements sur contrats de location

Les loyers futurs minimaux payables au titre des contrats de location simple non résiliables sont les suivants :

en milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011
Inférieur à un an	35 160	33 900
Entre 1 et 5 ans	89 339	94 761
Supérieur à 5 ans	31 713	30 101
Total	156 212	158 761

Les contrats de location simple concernent principalement les locaux administratifs. Tous ces locaux sont utilisés par le groupe Ipsos (sauf exception mentionnée en note 5.10 - Provisions non courantes) et peuvent être sous-loués.

### 6.4.2. Engagements sur contrats de location financement

La valeur des loyers futurs incluse dans les emprunts sur locations financement, et concernant des immobilisations en location comptabilisées comme des acquisitions, est la suivante par échéance :

en milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011
Inférieur à un an	530	952
Entre 1 et 5 ans	427	1 532
Supérieur à 5 ans	-	-
Paiements minimaux totaux	957	2 483
Moins les frais financiers inclus		-
Valeur actualisée des paiements minimaux futurs	957	2 483

Les contrats de location financement concernent essentiellement la location du matériel informatique.

## 6.4.3. Engagements liés aux acquisitions

Les engagements de rachat de minoritaires, les prix différés et compléments de prix actualisés qui sont enregistrés en passifs non courants au 31 décembre 2012, se détaillent de la manière suivante :

en milliers d'euros	≤ 1an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
				:
Prix différés et compléments de prix				
Europe (MORI pension, Village Data)	867	193	-	1 060
Amérique latine (PDC)	-	58	-	58
Asie Pacifique (CBI Vietnam)	102	-	-	102
Sous-total Sous-total	968	251	-	1 219
Engagements de rachat de minoritaires				
Europe (Ipsos DOM et filiales, Tambor, KMG Research, Stratégic Puls, Comcon)	2 773	34 950	5 858	43 581
Amérique du Nord (MMA/SMA)	1 486	25 036	-	26 522
Amérique latine (Ipsos CCA et filiales, Apoyo Opinion Y Mercado, PDC, Panama)	2 099	5 071	-	7 170
Asie Pacifique (Ipsos China, Ipsos Thailand, Ipsos Indonesia, PT GMS,CBI)	491	14 706	-	15 198
Moyen-Orient (IMI Egypt, Morocco, Pakistan)	515	2 532	-	3 047
Afrique Subsaharienne (Nigeria)	-	1 309	-	1 309
Sous-total	7 365	83 605	5 858	96 828
Total	8 333	83 856	5 858	98 047

Le groupe Ipsos a une option d'achat de 75% des actions d'Apeme. Le prix d'achat de ces actions est basé sur la moyenne d'un multiple du chiffre d'affaires et du résultat d'exploitation d'Apeme sur l'année 2013 et 2014. Il est plafonné à 3 millions d'euros. Cette option d'achat d'actions constitue un instrument financier dérivé dont la juste valeur est non significative au 31 décembre 2012.

#### 6.4.4. Autres engagements et litiges

Le Groupe n'est pas engagé dans des litiges significatifs, à l'exception du litige avec Aegis (Cf note 2.2.1-Synovate).

Aucun actif du Groupe n'est nanti.

### 6.4.5. Passifs éventuels

Dans le cadre normal de l'activité, il existe dans certains pays des risques que l'administration remette en cause les pratiques fiscales ou sociales de la Société, ce qui pourrait se traduire par des notifications de redressement. Le Groupe est engagé dans plusieurs contrôles fiscaux et litiges sociaux, dans un certain nombre de pays. Les risques probables identifiés sont provisionnés (cf. note – 5.10 - Provision pour risque).

Les conséquences financières de ces rappels d'impôts et taxes sont comptabilisées par voie de provision pour les montants notifiés et acceptés par le management d'Ipsos. Les rappels contestés sont pris en compte, au cas par cas, selon les estimations intégrant le risque que le bien-fondé des actions et recours engagés par la Société ne soit reconnu. La direction d'Ipsos estime que les redressements en cours n'auront pas d'impact significatif sur la marge opérationnelle, la situation financière ou la liquidité de la Société.

#### 6.4.6. Droit individuel à la formation

La loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle a mis en place en France le Droit Individuel à la Formation permettant à chaque salarié, quelle que soit sa qualification, de se constituer un capital formation qu'il utilisera à son initiative, mais avec l'accord de son employeur. Ainsi, depuis 2004, chaque salarié dispose d'un nouveau droit lui permettant de capitaliser un minimum de 20 heures par an.

Le volume d'heures de formation cumulée correspondant aux droits acquis par les salariés du Groupe et non encore utilisé, au titre du Droit Individuel à la Formation (DIF) s'établit à 47 905 heures au 31 décembre 2012. Au cours de l'exercice 2012, les heures de formation utilisées se sont élevées à 1 844 heures, pour un total de Droit Individuel à la Formation acquis de 13 900 heures, soit un taux d'utilisation effectif de l'ordre de 13,33 % pour l'année 2012.

### 6.5. Effectifs à la clôture

Sociétés intégrées globalement	Effectifs au 31/12/2012	Effectifs au 31/12/2011
Europe, Moyen Orient, Afrique	7 615	7 878
Amériques	4 421	4 694
Asie-Pacifique	3 891	3 997
TOTAL	15 927	16 569

Comptes consolidés

#### 6.6. Transactions avec les parties liées

#### 6.6.1. Relations avec LT Participations

LT Participations est la holding de contrôle animatrice du groupe Ipsos. Elle consolide les comptes du groupe Ipsos par intégration globale. Il existe une convention de fournitures de services entre Ipsos Group Gie et LT Participations, qui prévoit qu'Ipsos Group Gie assiste LT Participations pour la tenue de la comptabilité, la gestion des relations bancaires et la tenue du secrétariat juridique. Au titre de l'exercice 2012, Ipsos Group Gie a facturé ces prestations de services pour un montant de 37 320 euros hors taxes

#### 6.6.2. Entreprises associées

Il s'agit des entreprises détenues entre 20% et 50% sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable et comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les transactions avec ces entreprises associées se font sur une base de prix de marché. Les transactions avec les parties liées n'ont pas un caractère significatif au 31 décembre 2012.

#### 6.6.3. Parties liées ayant une influence notable sur le Groupe

Il n'existe pas d'opération conclue avec un membre des organes de direction ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital d'Ipsos SA qui ne présente le caractère d'opération courante.

#### 6.6.4. Rémunérations des dirigeants

Les dirigeants comprennent les personnes qui sont à la clôture, ou qui ont été, au cours de l'exercice, membres du Comité exécutif et/ou membres du Conseil d'Administration. Au 31 décembre 2012, le Comité exécutif est composé de 16 membres et le Conseil d'Administration comprend 16 membres, dont 9 administrateurs externes.

		31/12/2012		31/12/2011			
en milliers d'euros	Comité	exécutif	Admi-	Comité	Admi-		
	Admi- nistrateurs	Non admi- nistrateurs	nistrateurs externes *	Admi- nistrateurs	Non admi- nistrateurs	nistrateurs externes *	
Rémunération brute totale (1)	2 646	3 898	104	3 682	2 918	106	
Avantages postérieurs à l'emploi (2)		8 - - - -		-	-	-	
Indemnités de fin de contrat de travail (3)		E		-	-	-	
Autres avantages à long terme (4)		# - - -		-	-	- -	
Paiement en actions (5)	1 005	1 007		1 185	879	-	

Les administrateurs non membres du Comité exécutif ne perçoivent que des jetons de présence.

#### 6.7. Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture.

#### 6.8. Informations sur les comptes sociaux d'Ipsos SA

Au 31 décembre 2012, les produits d'exploitation de la société mère Ipsos SA s'élèvent à 29 847 220 euros et le résultat net à 25 253 033 euros.

<sup>(1)</sup> Rémunérations, primes, indemnités, jetons de présence et avantages en nature payés au cours de l'exercice hors charges sociales patronales.

<sup>(2)</sup> L'engagement de retraites (impact net sur le compte de résultat) : montant non significatif (inférieur à 0,1 million d'euros). (3) Charge enregistrée au compte de résultat au titre des provisions pour indemnités de départ ou de fin de contrat.

<sup>(4)</sup> Charge enregistrée au compte de résultat au titre des provisions pour rémunérations et bonus conditionnels différés. (5) Charge enregistrée au compte de résultat au titre des plans d'options de souscription, d'achats d'actions ou d'attribution gratuite d'actions.

## 7. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2012

#### 7.1. Périmètre consolidé

Les entreprises incluses dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

#### Sociétés consolidées par intégration globale

Entreprises consolidées	Forme	% de contrôle	% d'intérêt	Pays	Adresse
	•	•	•	•	•
Holding					
Ipsos	SA	Consoli- dante	Consoli- dante	France	35, rue du Val de Marne 75013 Paris
Ipsos Group	GIE	100,0	100,0	France	35, rue du Val de Marne 75013 Paris
Europe					
Ipsos France	SAS	100,0	100,0	France	35, rue du Val de Marne 75013 Paris
Ipsos Observer	SA	99,99	99,99	France	35, rue du Val de Marne 75013 Paris
Informatique Medias Systèmes	SAS	99,98	99,98	France	35, rue du Val de Marne 75013 Paris
Popcorn	SNC	100,0	100,0	France	18 Rue Jean Giraudoux 75116 PARIS
Gie Ipsos	GIE	100,0	100,0	France	35, rue du Val de Marne 75013 Paris
Ipsos Antilles	SAS	51,0	45,9	France	Immeuble les Amandiers ZI la lézarde 97232 Lament - Martinique
Ipsos Océan indien	SARL	71,7	71,7	France	158, rue Juliette Dodu 97400 Saint Denis - La Réuni
lpsos Dom	SAS	51,0	51,0	France	Immeuble les Amandiers ZI la lézarde 97232 Lament – Martinique
Synovate SAS	SAS	100,0	100,0	France	35, rue du Val de Marne 75013 Paris
Village DATA	SARL	100,0	100,0	France	30, rue d'Orléans, 92200 Neuilly sur Seine
Espaces TV Communication	SA	100,0	100,0	France	30, rue d'Orléans, 92200 Neuilly sur Seine
Ipsos Mori UK	Ltd	100,0	100,0	Royaume-Uni	79-81 Borough Road - SE1 1FY London
psos Cati Centre	Ltd	100,0	100,0	Royaume-Uni	79-81 Borough Road - SE1 1FY London
Ipsos Insight	Ltd	100,0	100,0	Royaume-Uni	79-81 Borough Road - SE1 1FY London
Ipsos Access Panels UK	Ltd	100,0	100,0	Royaume-Uni	79-81 Borough Road - SE1 1FY London
Pricesearch	Ltd	100,0	100,0	Royaume-Uni	79-81 Borough Road - SE1 1FY London
Ipsos Interactive Services	Ltd	100,0	100,0	Royaume-Uni	79-81 Borough Road - SE1 1FY London
Ipsos Novaction & Vantis	Ltd	100,0	100,0	Royaume-Uni	79-81 Borough Road - SE1 1FY London
Ipsos Health	Ltd	100,0	100,0	Royaume-Uni	79-81 Borough Road - SE1 1FY London
Market and Opinion Research International	Ltd	100,0	100,0	Royaume-Uni	79-81 Borough Road - SE1 1FY London
Test Research	Ltd	100,0	100,0	Royaume-Uni	79-81 Borough Road - SE1 1FY London
Mori Group	Ltd	100,0	100,0	Royaume-Uni	79-81 Borough Road - SE1 1FY London
Mori	Ltd	100,0	100,0	Royaume-Uni	79-81 Borough Road - SE1 1FY London
PR Test	Ltd	100,0	100,0	Royaume-Uni	79-81 Borough Road - SE1 1FY London
Ipsos Mori North	Ltd	100,0	100,0	Royaume-Uni	79-81 Borough Road - SE1 1FY London
Mori Financials Services	Ltd	100,0	100,0	Royaume-Uni	79-81 Borough Road - SE1 1FY London
Market Dynamics	Ltd	100,0	100,0	Royaume-Uni	79-81 Borough Road - SE1 1FY London
Synovate (Holdings) Ltd	Ltd	100,0	100,0	Royaume-Uni	Minerva House, 5 Montague Close, London SE1 9A
Synovate Healthcare Limited	Ltd	100,0	100,0	Royaume-Uni	Minerva House, 5 Montague Close, London SE1 9A
psos Research Ltd (UK)	Ltd	100,0	100,0	Royaume-Uni	Minerva House, 5 Montague Close, London SE1 9A
Synovate Management Services Limited	Ltd	100,0	100,0	Royaume-Uni	Minerva House, 5 Montague Close, London SE1 9A
Synovate Viewscast Limited	Ltd	100,0	100,0	Royaume-Uni	Minerva House, 5 Montague Close, London SE1 9A
Ipsos Retail Performance Ltd	Ltd	100,0	100,0	Royaume-Uni	Minerva House, 5 Montague Close, London SE1 9A

Comptes consolidés

Entreprises consolidées	Forme	% de contrôle	% d'intérêt	Pays	Adresse
Synovate (UK) Limited	Ltd	100,0	100,0	Royaume-Uni	Minerva House, 5 Montague Close, London SE1 9AY
Field International Ltd	Ltd	100,0	100,0	Royaume-Uni	Minerva House, 5 Montague Close, London SE1 9AY
Censydiam Ltd	Ltd	100,0	100,0	Royaume-Uni	Minerva House, 5 Montague Close, London SE1 9AY
psos MRBI	Ltd	100,0	100,0	Irlande	Block 3, Blackrock Business Park, Blackrock, Co Dubli
psos	Gmbh	100,0	100,0	Allemagne	Sachsenstrasse 6, 20097 Hamburg
psos Operations	Gmbh	100,0	100,0	Allemagne	Sachsenstrasse 6, 20097 Hamburg
lpsos Loyalty	Gmbh	100,0	100,0	Allemagne	Sachsenstrasse 6, 20097 Hamburg
Trend Test	Gmbh	100,0	100,0	Allemagne	Kolonnenstrasse 26, 2,Hof,1,OG 10829 Berlin
lpsos Marktforschung GmbH	Gmbh	100,0	100,0	Allemagne	Carl-von-Noorden-Platz 5, 60596 Frankfurt
psos Bahnreisenforschung GmbH	Gmbh	100,0	100,0	Allemagne	Elektrastraße 6a, 81925 München
psos	SRL	100,0	100,0	Italie	Via Tolmezzo 15, 20132 Milano
psos Operations	SRL	100,0	100,0	Italie	Via Tolmezzo 15, 20132 Milano
psos Operaciones	SA	100,0	100,0	Espagne	Avenida de Burgos, 12, 28036 Madrid
psos Investigacion de Mercado	SA	100,0	100,0	Espagne	Avenida de Burgos, 12, 28036 Madrid
psos Estudios Internacionales	SA	100,0	100,0	Espagne	Avenida de Burgos, 12, 28036 Madrid
Synovate Espana S.A.U	SAU	100,0	100,0	Espagne	Calle Doctor Fleming 51, Madrid 28036
psos Understanding Unlimited, SAU	SAU	100,0	100,0	Espagne	Calle Doctor Fleming 51, Madrid 28036
psos Belgium	SA	100,0	100,0	Belgique	Drève Richelle 161, Bâtiment J -1410 Waterloo
psos Holding Belgium	SA	100,0	100,0	Belgique	Drève Richelle 161, Bâtiment J -1410 Waterloo
	SA	100,0	100,0	1	
Synovate (Holdings) Belgium N.V.	SA	1		Belgique	Grote Steenweg 110-2600, Berchem
Synovate NV		100,0	100,0	Belgique	Grote Steenweg 110-2600, Berchem
psos (Hungary)	Zrt.	100,0	100,0	Hongrie	Budapest, Thaly Kálmán u.39., Budapest 1096
S-Research Kft	Kft.	100,0	100,0	Hongrie	1096 Budapest, Thaly Kálmán u. 39
psos Portugal	Lda	100,0	100,0	Portugal	Rua Joaquim Antonio de Aguiar, n°43-5° 1070-150 Lisboa
Synovate Portugal Ltda	Lda	100,0	100,0	Portugal	Rua Ramalho Ortigão No. 8-2° Dto., 1070-230 Lisbo
Ipsos Polska	sp z.o.o.	100,0	100,0	Pologne	ul. Taśmowa 7, 02-677, Warsaw
CEE Polska	sp z.o.o.	100,0	100,0	Pologne	ul. Taśmowa 7, 02-677, Warsaw
psos Research Sp.z. o.o.	sp z.o.o.	100,0	100,0	Pologne	ul. Taśmowa 7, 02-677, Warsaw
psos Sweden	AB	100,0	100,0	Suède	S:t Göransgatan 63, Box 12236, 102 26 Stockholm
ntervjubolaget-IMRI	AB	100,0	100,0	Suède	Köpmangatan 1, 871 30 Härnösand
New Media Research	AB	100,0	100,0	Suède	S:t Göransgatan 63, Box 12236, 102 26 Stockholm
Synovate Sweden AB	AB	100,0	100,0	Suède	Igeldammsgatan 22, Box 8057, 104 20 Stockholm
psos (Norway)	AS	100,0	100,0	Norvège	Prinsens gate 22, 0301 Oslo
Synovate Norway AS	AS	100,0	100,0	Norvège	Boks 9143, 0133 Oslo
MMI Express AS	AS	100,0	100,0	Norvège	Boks 9143, 0133 Oslo
Synovate Denmark AS	AS	100,0	100,0	Danemark	Fredriksborggarde 18, 1360 Copenhagen
lpsos Interactive Services	SRL	100,0	100,0	Roumanie	Splaiul Independentei, no 319, Sema City Building #1 3 <sup>rd</sup> and 4 <sup>th</sup> floors, district 6, Bucharest
Ipsos Interactive Services Cati	SRL	100,0	100,0	Roumanie	27 Depozitelor Street, Ground-floor, Room 50, Arges County
lpsos Research SRL (Romania)	SRL	100,0	100,0	Roumanie	Agrovet Building, 20 Siriului Street, Bucharest 1, 1435
lpsos Eood (Bulgaria)	EOOD	100,0	100,0	Bulgarie	119 Europa Boulevard, 5 <sup>th</sup> Floor, Sofia 1324
Ipsos Central Eastern Europe	Ltd.	100,0	100,0	Russie	Gamsonovskiy line, 5, Bld 1, 115191 Moscow
psos OOO	Ltd.	100,0	100,0	Russie	Gamsonovskiy line, 5, Bld 1, 115191 Moscow
Synovate (RU) LLC	LLC	100,0	100,0	Russie	Bolshaya Semeonovskaya street, 32, bld.2, Moscow 107023
Synovate (SPb) LLC	LLC	100,0	100,0	Russie	37 Telezhnaya street, St. Petersburg 191167
Synovate Comcon LLC	LLC	51,0	51,0	Russie	4 Masterkova Street, Moscow 115280
Ipsos Tambor	s.r.o	66,0	66,0	République tchèque	Topolska 1591, Cernosice 252 28
lpsos Pharma Target	s.r.o	66,0	66,0	République tchèque	Topolska 1591, Cernosice 252 28
paos i nama laiget	3.1.0	00,0	66,0	Slovaquie	Kolarska 1, 811 06 Bratislava

Entreprises consolidées	Forme	% de contrôle	% d'intérêt	Pays	Adresse
Synovate Spol s.r.o	s.r.o	100,0	100,0	Slovaquie	Dunajska 4, 6 <sup>th</sup> Floor, Bratislava 81108
Ipsos Ukraine	LLC	100,0	100,0	Ukraine	6A Volodimirskaya street, office 1, 01025 Kiev
Research Insight	LLC	100,0	100,0	Ukraine	Fargo Business Center, 8A Ryzka Str., 04112 Kiev
lpsos (Suisse)	S.A.	100,0	100,0	Suisse	12 Avenue des Morgines, 1213 Petit Lancy
Synovate Market research Gmbh	Gmbh	100,0	100,0	Suisse	World Trade Center 2, Route de Pre Bois 29, 1215 Geneve
lpsos KMG	A.S.	81,7	81,7	Turquie	Centrum Is Merkezi Aydinevler No 3-34854 Kucukya Istanbul
Recon Arastirma Danismanlik Anonim Sirketl	A.S.	99,6	99,6	Turquie	Centrum Is Merkezi Aydinevler No 3-34854 Kucukya Istanbul
Synovate Arastirma Ve Danismanlink Anonim Sirketl	A.S.	99,6	99,6	Turquie	Centrum Is Merkezi Aydinevler No 3-34854 Kucukya Istanbul
Oakleigh Investments	Pty Ltd	100,0	100,0	Afrique du Sud	256 Oak Avenue, Randburg 2194
Markinor	Pty Ltd	100,0	100,0	Afrique du Sud	Ground Floor, Wringley Field, The Campus, 57 Sloans Street, Bryanston
Synovate (Holdings) South Africa (Pty) Ltd	Pty Ltd	100,0	100,0	Afrique du Sud	Ground Floor, Wringley Field, The Campus, 57 Sloane Street, Bryanston
Ipsos (Pty) Ltd	Pty Ltd	100,0	100,0	Afrique du Sud	Ground Floor, Wringley Field, The Campus, 57 Sloane Street, Bryanston
Conexus (Pty) Ltd	Pty Ltd	100,0	100,0	Afrique du Sud	Ground Floor, Wringley Field, The Campus, 57 Sloand Street, Bryanston
South African Satisfaction Index (Pty) Ltd	Pty Ltd	100,0	100,0	Afrique du Sud	Ground Floor, Wringley Field, The Campus, 57 Sloand Street, Bryanston
Steadman Group (South Africa) (Pty) Ltd	Pty Ltd	100,0	100,0	Afrique du Sud	PO Box 650937, Benmore, Johannesburg 2010
African Response (Pty) Ltd	Pty Ltd	70,0	70,0	Afrique du Sud	Ground Floor, Wringley Field, The Campus, 57 Sloan Street, Bryanston
psos Strategic Puls	SAS	60,0	60,0	France	35, rue du Val de Marne 75013 Paris
psos Strategic Marketing d.o.o. Beograd	d.o.o	60,0	60,0	Serbie	Gavrila Principa 8, 11000 Belgrade
Synovate d.oo	d.o.o	100,0	100,0	Serbie	Gavrila Principa 8, 11000 Belgrade
Puls d.o.o. Split	d.o.o	60,0	60,0	Croatie	Šime Ljubića 37, Split
psos Strategic Puls d.o.o.e.l. Skopje	d.o.o.e.l.	60,0	60,0	Macédoine	Rampo Levkata 13 A, Skopje
psos Strategic Puls d.o.o. Podgorica	d.o.o.	60,0	60,0	Monténégro	Oktobarske revolucije blok VII ulaz 5/13, 81000 Podgorica
Puls Raziskovanje d.o.o. Ljubljana	d.o.o.	60,0	60,0	Slovénie	Šmartinska 152, 1000 Ljubljana
Puls d.o.o. Sarajevo	d.o.o.	60,0	60,0	Bosnie	Hamdije Kreševljakovića 7c, Sarajevo, BIH
Strategic Puls Research	Sh.P.K.	60,0	60,0	Albanie	Bulevardi Zogu I, Pall. 64, Ap. 32, Tirane
Strategic Puls Research Kosovo Branch	Branch	60,0	60,0	Kosovo	Nena Tereze 59A Kati-I-Nr. 3, Priština
lpsos Nigeria Ltd	Ltd	60,0	60,0	Nigeria	morufudeen.busari: Skywater Tower, 6, Otunba Yomi Oshikoya Drive, Off Mobolaji Bank Anthony Way, Ikeja-Lagos, Nigeria
lpsos East Africa (Kenya)	Ltd	60,0	60,0	Kenya	Parklands Plaza, Chiromo Lane PO Box 1324 00606 Nairobi
Synovate Kenya Ltd	Ltd	100,0	100,0	Kenya	PO Box 68230-00200, Nairobi
Synovate Market Research Services Limited (Steadman Group Ltd)	Ltd	100,0	100,0	Ghana	H/NO. 4, Farrar Avenue, Asylum Down, PMB7, Kanda, Accra
psos SARL (Ivory Coast)	S.A.R.L	100,0	100,0	Côte d'Ivoire	Cocody 2 plateaux, Boulevard Latrille Carrefour Macaci, 11 BP 2280, Abidjan 11
Steadman Mozambique Limitada	Ltd	100,0	100,0	Mozambique	AV Maguiguane 1538 1D, First floor, Maputo
psos Limited (Uganda)	Ltd	100,0	100,0	Ouganda	Plot 32 Nakasero Road, PO Box 21571, Kampala
Steadman Research Services International (Uganda) Ltd	Ltd	100,0	100,0	Ouganda	Plot 63 Buganda Road, Nakasero, PO Box 21571, Kampala

Comptes consolidés

Entreprises consolidées	Forme	% de contrôle	% d'intérêt	Pays	Adresse
Steadman Research Services International (Tanzania) Ltd	Ltd	100,0	100,0	Tanzanie	PO Box 106253, Dar Es Salaam
Synovate Market Research Services Ltd (Steadman Research Services International (Tanzania) Ltd)	Ltd	100,0	100,0	Tanzanie	PO Box 106253, Dar Es Salaam
Steadman Group Ltd	Ltd	100,0	100,0	Zambie	PO Box 54320, Lusaka
Synovate Holdings BV	BV	100,0	100,0	Pays-Bas	Koningin Wilhelminaplein 2-4, 1062 HK, Amsterdam
Synovate Treasury BV	BV	100,0	100,0	Pays-Bas	Koningin Wilhelminaplein 2-4, 1062 HK, Amsterdam
Ipsos BV (Netherlands)	BV	100,0	100,0	Pays-Bas	Koningin Wilhelminaplein 2-4, 1062 HK Amsterdam
Synovate Interview NSS BV	BV	100,0	100,0	Pays-Bas	Koningin Wilhelminaplein 2-4, 1062 HK Amsterdam
Synovate A.E.	A.E.	100,0	100,0	Grèce	5 Kolokotroni Str. & Demokratias, 154 51 Neo Psychiko, Athens
Censydiam Hellas AE	A.E.	100,0	100,0	Grèce	5 Kolokotroni Str. & Demokratias, 154 51 Neo Psychiko, Athens
JEM Holdings Limited	Ltd	100,0	100,0	Chypre	3 Themistocles Dervis, Julia House, 1066 Nicosia
Synovate (Cyprus) Ltd	Ltd	100,0	100,0	Chypre	2-4 Arch. Makarios III Avenue, Capital Center, 9 <sup>th</sup> Floor, 1065 Nicosia
Synovate Ltd	Ltd	100,0	100,0	Chypre	2-4 Arch. Makarios III Avenue, Capital Center, 9 <sup>th</sup> Floor, 1065 Nicosia
Synovate (EMEA) Ltd	Ltd	100,0	100,0	Chypre	Arch Makarios III Avenue, Capital Center, 9 <sup>th</sup> Floor, 1065 Nicosia
Portdeal Ltd	Ltd	51,0	51,0	Chypre	Themistokli, Dervi 3 Julia House, P.C. 1066, Nicosia, Cyprus
SGBT Financing	SA	100,0	100,0	Luxembourg	15, avenue Emile Reuter L-2420 Luxembourg

			1	:	
lpsos America	Inc.	100,0	100,0	Etats-Unis	1271 Avenue of the Americas, 15th Floor, New York, NY 10020
Ipsos ASI	L.L.C.	100,0	100,0	Etats-Unis	301 Merritt 7, Norwalk, CT 06851
Ipsos USA	Inc.	100,0	100,0	Etats-Unis	301 Merritt 7, Norwalk, CT 06851
lpsos Insight	L.L.C.	100,0	100,0	Etats-Unis	1600 Stewart Avenue Suite 500, Westbury, NY 115
Ipsos-Reid Public Affairs	Inc.	100,0	100,0	Etats-Unis	1146 19 <sup>th</sup> Street, NW, Suite 200, Washington, DC 20036
lpsos Insight Corp	Corp.	100,0	100,0	Etats-Unis	1285 West Pender Street, Suite 200, Vancouver, BC V6E 4B1
Ipsos Loyalty	Inc.	100,0	100,0	Etats-Unis	Morris Corp Center 2, One Upper Pond Rd, Building D, Parsippany, NJ 07054
Ipsos Operations, U.S.	Inc.	100,0	100,0	Etats-Unis	1271 Avenue of the Americas, 15th Floor, New York, NY 10020
Ipsos Interactive, U.S.	Inc.	100,0	100,0	Etats-Unis	1271 Avenue of the Americas, 15th Floor, New York, NY 10020
lpsos OTX	Inc.	100,0	100,0	Etats-Unis	10567 Jefferson Boulevard, Culver City CA 90232
Synovate Market Research Holding Corp.	Corp.	100,0	100,0	Etats-Unis	301 Merritt 7, Norwalk, CT 06851
Synovate MMA Inc	Inc.	100,0	100,0	Etats-Unis	301 Merritt 7, Norwalk, CT 06851
Synovate Inc	Inc.	100,0	100,0	Etats-Unis	301 Merritt 7, Norwalk, CT 06851
Synovate Solutions LLC	L.L.C.	100,0	100,0	Etats-Unis	301 Merritt 7, Norwalk, CT 06851
Synovate Management Analytics Inc	Inc.	80,95	80,95	Etats-Unis	301 Merritt 7, Norwalk, CT 06851
Ipsos Canada	Inc	100,0	100,0	Canada	1440 rue Ste. Catherine Ouest, Bureau 400, Montre Québec
lpsos ASI	Ltd	100,0	100,0	Canada	1440 rue Ste. Catherine Ouest, Bureau 400, Montre Québec
psos NPD Canada	Inc	100,0	100,0	Canada	1285 West Pender Street, Suite 200, Vancouver, BC V6E 4B1

Entreprises consolidées	Forme	% de contrôle	% d'intérêt	Pays	Adresse
Ipsos Reid Corp	Inc	100,0	100,0	Canada	1285 West Pender Street, Suite 200, Vancouver, BC V6E 4B1
Ipsos Descarie	Inc	100,0	100,0	Canada	1440 rue Ste. Catherine Ouest, Bureau 400, Montréal, Québec
Ipsos Camelford Graham	Inc	100,0	100,0	Canada	2300 Yonge Street, Suite 1001, Box 2370, Toronto, Ontario M4P 1E4
Ipsos Operations Canada	LP	100,0	100,0	Canada	1285 West Pender Street, Suite 200, Vancouver, BC V6E 4B1
Ipsos Interactive Services Canada	LP	100,0	100,0	Canada	1285 West Pender Street, Suite 200, Vancouver, BC V6E 4B1
Synovate Ltd	Ltd	100,0	100,0	Canada	480 University Avenue, Suite 500, Toronto, Ontario MSG 2R4
Ipsos Reid	LP	100,0	100,0	Canada	1285 West Pender Street, Suite 200, Vancouver, BC V6E 4B1

Ipsos Argentina	SA	100,0	100,0	Argentine	Olazábal 1371 – Belgrano, Buenos Aires C 1428 DGE
Process & Line	SA	100,0	100,0	Argentine	Olazábal 1371 – Belgrano, Buenos Aires C 1428 DGI
lpsos Observer	SA	51,0	51,0	Argentine	Arribeños 2841 - Belgrano - Buenos Aires
Synovate SA	SA	100,0	100,0	Argentine	Marcelo T. de Alvear 1719, 6 <sup>th</sup> Floor, C1060AAG Buenos Aires
Ipsos Brasil Pesquisas de Mercado	Ltda	100,0	100,0	Brésil	Av. 9 de Julho, 4865, Conj. 51-A, 52-A, 62-A, 72-A, 91-A, 92-A, 101-A, 102-A, e No 4.877, conjuntos 12-B e 22-B – Jardim Paulista - CEP 01407-200 Sao Paulo, Estado de São Paulo.
Inner Brasil Strategic Market Research S/d Lida	Ltda	100,0	100,0	Brésil	Rua Haddock Lobo, 5857 Andar, CEP 01414-000, Sao Paulo
Synovate Brazil Ltda	Ltda	100,0	100,0	Brésil	Calçada Antares 264, Centro de Apoio 2 - Santana o Parnaiba, Sao Paulo
Ipsos Venezuela	C.A.	100,0	100,0	Venezuela	Cruce Avenida Rio Caura, con Avenida Rio Paragua, Centro Comercial La Piramide, Piso 5; Ofic.501, Urb Parque Humboldt, Caracas - Venezuela
Ipsos BIMSA	SA de CV	100,0	100,0	Méxique	Paseo de las Palmas 500 piso 14. Col Lomas de Chapultepec. Miguel Hidalgo CP 11000 Mexico DF
Field Research de Mexico	SA de CV	100,0	100,0	Méxique	Av Ingenieros Militares #85 Planta Baja "D" col. Nueva Argentina Delg. Miguel Hidalgo, CP 11230 (D
Ipsos CCA	Inc.	51,0	51,0	Panama	Edificio Frontenac, 1° Florr, Office 2C, 50 <sup>th</sup> and 54 <sup>th</sup> Street, Bella Vista, Panama City
Ipsos Dominicana	S.R.L.	51,0	45,9	République dominicaine	Rafael Bonelly 2-A, Evaristo Morales, Santo Doming
Ipsos Guatemala	S.A.	51,0	51,0	Guatemala	13 Calle 2-60, 8 nivel, oficina 803. Edificio Topacio Azul, Zona 10, Ciudad Guatemala
Ipsos Hispania	Inc.	75,01	75,01	Porto Rico	Calle Fernando Calder #463 San Juan, Puerto Rico 00918
Ipsos Panama	S.A.	51,0	51,0	Panama	Calle 50 y Calle 54, Bella Vista, Edificio FRONTENAC 1º Piso, Oficina 2C, Panama City
lpsos TMG	Panama Stock Corpo- ration	100,0	100,0	Panama	Edificio Frontenac, 1° Florr, Office 2C,50 <sup>th</sup> and 54 <sup>th</sup> Street, Bella Vista, Panama City
Ipsos Apoyo Opinion y Mercado	S.A.	75,1	75,1	Pérou	Av. Reducto 1363, Miraflores, Lima 18
Premium Data S.A.C.	S.A.C.	75,1	75,00	Pérou	Av. Republica de Panama 6360, Miraflores, Lima 18
Apoyo Opinion y Mercado Bolivia	S.A.	75,1	53,32	Bolivie	Calle Fernando Guachalla 384 - Sopocachi, La Paz
Synovate Peru S.A.C.	S.A.C.	100,0	100,0	Pérou	Av. Republica de Panama 6360, Miraflores, Lima 18

Comptes consolidés

Entreprises consolidées	Forme	% de contrôle	% d'intérêt	Pays	Adresse
Ipsos Ecuador SA	S.A.	100,0	100,0	Equateur	Av. Amazonas y UNP, Edificio Puerta del Sol, Mezanine Torre Este, Quito
Ipsos Costa Rica	S.A.	51,0	51,0	Costa Rica	Barrio Escalante, de la iglesia Santa Teresita 300 metros este, 100 norte y 25 este, San José
Synovate Costa Rica SA	S.A.	100,0	100,0	Costa Rica	Oficentro Ejecutivo La Sabana, Edificio 1, Piso 4, Oficina No. 17-1, San José
Ipsos (Chile)	S.A.	100,0	100,0	Chili	Pedro de Valdivia 555, piso 10, Providencia, Santiago
Synovate Inversiones Limitada	Ltd	100,0	100,0	Chili	Av. Ricardo Lyon 222, Oficina 601 A, Providencia, Santiago
Synovate Chile SA	SA	100,0	100,0	Chili	Av. Ricardo Lyon 222, Oficina 601 A, Providencia, Santiago
Ipsos ASI Andina	S.A.S.	100,0	100,0	Colombie	Calle 74 No 11 – 81 Piso 5. Bogotá, Colombia
Ipsos Napoleon Franco & Cia	S.A.	100,0	100,0	Colombie	Calle 74 No 11 – 81 Piso 5. Bogotá, Colombia
Synovate Colombia SA	S.A.	100,0	100,0	Colombie	Carrera 13 No. 93-40, Office 210-211, Bogota
Livra Europe	Ltd	100,0	100,0	Royaume-Uni	79-81 Borough Road - SE1 1FY London
Latin Internet Ventures	Inc.	100,0	100,0	Etats-Unis	15 East North Street, City of Dover 19901 County of Kent
Livra.com	SA	100,0	100,0	Argentine	11 de septiembre 2468.(1428) Cap fed

Asie Pacifique					
Ipsos Hong Kong Limited	Ltd	100,0	100,0	Hong-Kong	22F Leighton Centre - 77 Leighton Road, Causeway Bay, Hong Kong
Beijing Ipsos Market Consulting	Ltd.	98,00	98,00	Chine	Suite 1201-1204, 12F, Union Plaza, No.20, Chaowai Avenue, Beijing
Ipsos Asia Limited	Ltd.	100,0	100,0	Hong-Kong	22F Leighton Centre - 77 Leighton Road, Causeway Bay, Hong Kong
Ipsos Singapore Pte Ltd	Pte. Ltd.	99,99	99,99	Singapour	11 Lorong 3 Toa Payoh, Block B #03-26/27/28, Jackson Square, Singapore 319579
Ipsos China Limited	Ltd.	98,00	98,00	Hong-Kong	22/ F Leighton Centre, 77 Leighton Road, Causeway Bay, Hong Kong
Ipsos Taiwan Limited	Ltd.	100,0	100,0	Taiwan	25F, No.105, Sec.2, Tun Hwa S. Rd., Da-an District, Taipei 106
Ipsos Korea Chusik Hoesa	Co. Ltd.	100,0	100,0	Corée	26–12 Jamwon–Dong, Woori B/D, Seocho–Gu, 137–903 Seoul
lpsos (Philippines)	Inc	100,0	100,0	Philippines	Unit 1401B, One Corporate Centre, Julia Vargas Avenue corner Meralco Avenue, Ortigas Center, Pasi City, Philippines.
Ipsos Inc (Philippines)	Inc	100,0	100,0	Philippines	Unit 1401B, One Corporate Centre, Julia Vargas Avenue corner Meralco Avenue, Ortigas Center, Pasi City, Philippines.
Ipsos (Thailand) Limited	Ltd.	97,57	97,57	Thaïlande	16 <sup>th</sup> F1.Times Square Building 246 Sukhumvit 12-14, Klongtoey Bangkok 10110
Ipsos Indonesia	PT	60,0	60,0	Indonésie	Jl. R.P. Soeroso No. 32 RT. 010 RW. 005,Cikini– Menteng, Jakarta Pusat
Global Multi Services	PT	60,0	30,0	Indonésie	Jl. Cikini Raya No. 111, Cikini - Menteng, Jakarta Pusa
lpsos Sdn Bhd	Sdn Bhd	100,0	100,0	Malaisie	18 <sup>th</sup> Floor, Menara IGB, Mid Valley City Lingkaran Syed Putra, 59200 Kuala Lumpur
Synovate Sdn Bhd	Sdn Bhd	100,0	100,0	Malaisie	No. 23A, Jalan SS21/60, Damansara Utama, 47400 Petaling Jaya, Selangor, Malaysia
Synovate Ltd	Ltd	100,0	100,0	Hong Kong	22/ F Leighton Centre, 77 Leighton Road, Causeway Bay, Hong Kong
Synovate (China) Ltd	Ltd	100,0	100,0	Hong Kong	22/ F Leighton Centre, 77 Leighton Road, Causeway Bay, Hong Kong
Synovate Ltd	Ltd	97,1	97,1	Thaïlande	139, 10/F, 12/F, 17/F Sethiwan Building, Pan Road, Silom, Bangrak, Bangkok

Entreprises consolidées	Forme	% de contrôle	% d'intérêt	Pays	Adresse
PT Synovate	PT	100,0	100,0	Indonésie	Gedung Graha Arda Lt. 3, Jl. H.R. Rasuna Said Kav. B-6, Setiabudi, Jakarta Selatan 12910
Shenzhen Synovate Market Intelligence Ltd	Ltd	100,0	100,0	Chine	Room 3409, International Trade Center, Ren Min Nan Road, Shenzhen
Synovate Healthcare China	CJV	100,0	100,0	Chine	Room 1405B, Chang Xing Building, 4002 Huaqiang Road North, Shenzhen, China
Shenzhen Synovate Healthcare Co Ltd	Ltd	100,0	100,0	Chine	Room 3408 GuoMao Plaza, Ren Min Road South, Lu Wu District, Shenzhen
Ipsos LLC	LLC	100,0	100,0	Vietnam	Kumho Asiana Plaza, No. 39 Le Duan Street, District 1, Ho Chi Minh City
Synovate (Asia Pacific - British Virgin Islands) Ltd	Ltd	100,0	100,0	Hong Kong	22/F Leighton Centre, 77 Leighton Road, Causeway Bay, Hong Kong
Synovate Ltd (Taiwan Branch)	Branch	100,0	100,0	Taiwan	25F, No.105, Sec.2, Tun Hwa S. Rd., Da-an District, Taipei 106
Synovate Limited (Korea Branch)	Branch	100,0	100,0	Corée	12F Korea Daily Economic BD 463 Cheongpa-Ro, Chung-Ku, Seoul, Korea 100-791
Ipsos Australia	Pty Ltd	100,0	100,0	Australie	Level 13, 168 Walker Street, North Sydney NSW 2060
Ipsos Loyalty	Pty Ltd	100,0	100,0	Australie	Level 13, 168 Walker Street, North Sydney NSW 2060
I-view	Pty Ltd	100,0	100,0	Australie	Level 14, 168 Walker Street, North Sydney NSW 2060
Ipsos Public Affairs	Pty Ltd	100,0	100,0	Australie	Level 13, 168 Walker Street, North Sydney NSW 2060
Synovate Pty Ltd	Pty Ltd	100,0	100,0	Australie	Level 13, 168 Walker Street, North Sydney NSW 2060
Ipsos Limited	Ltd	100,0	100,0	Nouvelle-Zélande	Level 4 , 581 Great South Road, Penrose 1642. Auckland
Research Solution Ltd	Ltd	100,0	100,0	Nouvelle-Zélande	Level 4 , 581 Great South Road, Penrose 1642. Auckland
Japan Marketing Operations	KK	100,0	100,0	Japon	5-2-2 Rinkaicho, Edogawa-ku, Tokyo 134-0086
Ipsos K.K.	KK	100,0	100,0	Japon	6 <sup>th</sup> and 8 <sup>th</sup> Floor, Kamiyacho Central Place, 4-3-13 Toranomon, Minato-Ku, Tokyo, Japan
Ipsos Japan Holdings K.K.	KK	100,0	100,0	Japon	3-5-8 Nakameguro, Meguro-ku, Tokyo 153-0061
Synovate Healthcare Japan	Private company limited by shares	100,0	100,0	Japon	Minerva House, 5 Montague Close, London UK SE1 9AY
Ipsos (India)	Pvt Ltd	100,0	100,0	Inde	7 <sup>th</sup> Floor, Boston House, Suren Road, Andheri (E), Mumbai 400093, India
Ipsos Research Private Limited	Pvt Ltd	100,0	100,0	Inde	7 <sup>th</sup> Floor, Boston House, Suren Road, Andheri (E), Mumbai 400093, India
Market-Tracs Indica	Pvt Ltd	100,0	100,0	Inde	7 <sup>th</sup> Floor, Boston House, Suren Road, Andheri (E), Mumbai 400093, India
IPC Research	Pvt Ltd	100,0	100,0	Inde	7 <sup>th</sup> Floor, Boston House, Suren Road, Andheri (E), Mumbai 400093, India
Synovate India Private Ltd	Pvt Ltd	100,0	100,0	Inde	7 <sup>th</sup> Floor, Boston House, Suren Road, Andheri (E), Mumbai 400093, India
AMI Market Research (India) Private Ltd	Pvt Ltd	100,0	100,0	Inde	7 <sup>th</sup> Floor, Boston House, Suren Road, Andheri (E), Mumbai 400093, India
Ipsos LLP	Limited Liability Partner- ship	81,7	81,7	Kazakhstan	Tole Bi Str. 101, Dalych Business Center, Block "A", Office 5 "A", Almalinskiy Raion, Almaty, 050012 Republic of Kazakhstan

Comptes consolidés

Entreprises consolidées	Forme	% de contrôle	% d'intérêt	Pays	Adresse
Moyen Orient et Afrique du Nord					
Ipsos Stat	SA	51,0	51,0	France	35, rue du Val de Marne 75013 Paris
Stat	S.A.L	51,0	36,71	Liban	Dekwaheh Building, P.O. Box: 55103, Beirut
AGB Stat Ipsos	S.A.L	51,0	40,99	Liban	Dekwaheh Building, P.O. Box: 55103, Beirut
Ipsos Mena Offshore	S.A.L	51,0	36,71	Liban	Dekwaheh Building, P.O. Box: 55103, Beirut
Ipsos Stat Jordan	L.L.C.	51,0	38,3	Jordanie	Wasfi Al Tal Str, P.O. BOX 830871, Amman-11183
Ipsos Stat Kuwait	L.L.C.	51,0	51,0	Koweït	Beirut Street, PO Box 22417, Safat 13085, Hawally
Ipsos Stat Emirates	L.L.C.	51,0	24,99	Emirats Arabes Unis	Al Thuraya Tower 1, 8 <sup>th</sup> Floor, Dubai Media City, PO BOX 71283, Dubai, UAE
Ipsos Stat FZ	L.C.	51,0	51,0	Emirats Arabes Unis	Al Thuraya Tower 1, 8 <sup>th</sup> Floor, Dubai Media City, PO BOX 71283, Dubai, UAE
SHR Services Limited	Ltd.	100,0	100,0	Emirats Arabes Unis	PO Box 500611, Dubai
Synovate FZ LLC	L.L.C.	100,0	100,0	Emirats Arabes Unis	Al Thuraya Tower 1, Office 403, 4 <sup>th</sup> Floor, Dubai Media City, PO BOX 500611, Dubai, UAE
Ipsos Stat KSA	Ltd.	55,9	55,9	Arabie Saoudite	Tahlia Yamamah Building- Office 12, Jeddah 21332
Ipsos Stat Bahrain	W.L.L.	50,49	50,49	Bahreïn	City Centre, Government Avenue, bldg 21, block 30 office 404
Ipsos Egypt	S.A.E	51,0	40,79	Egypte	35A Saray ElMaadi Tower, 4 <sup>th</sup> floor, Cornish El-Nile, Maadi, Cairo, Egypt
Ipsos Iraq	Co. Ltd.	51,0	35,69	Irak	Baghdad-Azamieh, Al Maghrab Street, Kawakib Building, Second Floor
Synovate The Egyptian Market Research Company LLC	L.L.C.	95,0	95,0	Egypte	11 Dr. Mohammed Mandour, Rab'aa Mosque, Nasr City, Cairo
Ipsos Maroc Etudes	S.A.R.L	51,0	51,0	Maroc	16, Rue des Asphodèlles - Maârif- Casablanca 2038
Maghreb Data Services	S.A.R.L	51,0	35,7	Maroc	277 Bir Anzarane, 2000 Casablanca
Synovate Market Research Sarl	S.A.R.L	100,0	100,0	Maroc	16, Rue des Asphodèlles - Maârif- Casablanca 2038
EURL Synovate Algeria	E.U.R.L.	100,0	100,0	Algérie	2 Rue Oubad Said Draira, Algiers
Ipsos SARL (Tunisia)	S.A.R.L	100,0	100,0	Tunisie	1 Rue Ahmed Amine, 2078 La Marsa
Synovate Saudi Arabi (CRC)		100,0	100,0	Arabie saoudite	Consultancy & Research Center – Al Murabehoon Centre – Tower B, Gate 2, 3 <sup>rd</sup> Floor, Khurais Road – P.Box 7188 Riyadh 11462 – Saudi Arabia
Ipsos Qatar	Limited Liability Company	51,0	48,45	Qatar	IBA Building, 1st floor, C Ring Road, Doha Qatar
Ipsos Pakistan	Pvt. Ltd.	51,0	35,7	Pakistan	181-Street # 68, F-10/3 Islamabad.

#### Sociétés consolidées par mise en équivalence

Entreprises consolidées	Forme	% de contrôle	% d'intérêt	Pays	Adresse
АРЕМЕ	Lda	25,0	25,0	Portugal	Avenue Duque Avila, n°26-3° 1000-141 Lisboa

#### 20.3 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

#### **Ipsos SA**

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société Ipsos SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### 1- Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### 2- Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

• La note 2.2 « Immobilisations financières » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations financières. Nos travaux ont consisté à apprécier, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, les hypothèses et paramètres utilisés par la direction pour déterminer la valeur recouvrable des titres de participation, notamment la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles provenant des business plans établis par la direction, et à revoir les calculs effectués par la société. Nous avons apprécié le caractère raisonnable des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

#### 3- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris et Neuilly-sur-Seine, le 18 mars 2013 Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Pascal Leclerc

Associé

PricewaterhouseCoopers Audit

Marc Ghiliotti Associé

## 20.4 Comptes annuels sociaux

#### au 31 décembre 2012

1. Compte de Résultat	192	4.3. Valeurs mobilières de placement et actions propres	201
2. Bilan	193	4.4. Charges constatées d'avance	202
21 511411	100	4.5. Charges à répartir	202
3. Tableau des flux de trésorerie	194	4.6. Ecart de conversion sur créances et dettes étrangères	202
Annexe	195	4.7. Capitaux propres	203
		4.8. Provisions pour risques	203
1. Faits marquants de l'exercice	195	4.9. Emprunts et dettes financières	204
2. Règles et méthodes comptables	195	4.10. Dettes d'exploitation	204
2.1. Immobilisations incorporelles et corporelles	195	4.11. Dettes diverses	204
2.2. Immobilisations financières	195	5. Engagements financiers et autres	
2.3. Créances	196	informations	205
2.4. Engagements de retraite	196	5.1. Engagements financiers	205
2.5. Valeurs mobilières de placement	196	5.2. Etats des produits à recevoir	
2.6. Opérations en devises	196	et charges à payer	205
2. Notes and because de nécular	406	5.3. Informations concernant les entreprises liées	206
3. Notes sur le compte de résultat	196	5.4. Instruments financiers	206
3.1. Ventilation du chiffre d'affaires	196	5.5. Effectif moyen	206
3.2. Résultat exceptionnel	197	5.6. Rémunération des dirigeants	206
3.3. Impôt sur les bénéfices	197	5.7. Identité de la société mère consolidant la société	206
4. Notes sur le Bilan	198	5.8. Evènement post-clôture	206
4.1. Immobilisations financières	198	•	
4.2. Créances	201	5.9. Engagements de retraite	206

## 1. Compte de Résultat

Exercice clos le 31 décembre 2012

en euros	Notes	31/12/2012	31/12/2011
Production vendue de services		416 771	497 324
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	3.1	416 771	497 324
Reprises sur amortissements et provisions transferts de charges			
Autres produits (Redevances de marques)		29 430 449	23 969 552
Produits d'exploitation		29 847 220	24 466 876
Autres achats et charges externes		5 484 706	2 500 048
Impôts taxes et versements assimilés		525 439	505 829
Salaires et traitements		1 853 000	1 128 390
Charges sociales		628 696	363 054
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations		4 121 058	1 208 800
Autres charges		66 895	94 450
Charges d'exploitation		12 679 794	5 800 571
RESULTAT D'EXPLOITATION		17 167 426	18 666 305
Produits financiers de participation		29 795 563	31 926 198
Autres intérêts et produits assimilés		3 018 073	6 317 246
Reprises sur provisions et transferts de charges		32 893 105	5 343 395
Différences positive de change		38 944 233	28 218 406
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		6 355 676	10 967 390
Produits financiers		111 006 650	82 772 636
Dotations financières aux amortissements et provisions		6 415 892	32 893 105
Intérêts et charges assimilées		26 344 317	20 939 247
Différences négatives de change		61 637 370	9 622 025
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		6 675 244	7 551 833
Charges financières		101 072 824	71 006 209
RESULTAT FINANCIER		9 933 826	11 766 426
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		27 101 253	30 432 731
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital		70 617 632	32 777 869
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Produits exceptionnels		70 617 632	32 777 869
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		54 832	601 204
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		70 668 697	18 146 713
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	7	0	0
Charges exceptionnelles	3.2	70 723 529	18 747 917
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-105 897	14 029 953
Impôt sur les bénéfices	3.3	1 742 321	1 764 479
RESULTAT DE L'EXERCICE		25 253 034	42 698 206

## 2. Bilan

Exercice clos le 31 décembre 2012

			31/12/2012		31/12/2011
en euros	Notes	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
Concessions brevets, marques et droits similaires					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4.1	_		_	
Participations	4.1	1 217 614 820	136 761	1 217 478 058	1 176 909 80
•			507 164		
Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières		156 384 101 138 582 647	507 164	155 876 937 138 582 647	164 501 21 135 397 23
ACTIF IMMOBILISE		1 512 581 567	643 926	1 511 937 642	1 476 808 25
CREANCES	4.2	1 5 12 56 1 567	643 926	1 511 537 642	1 4/6 808 23
Créances clients et comptes rattachés	4.2	13 281 853	3 320 828	9 961 024	14 185 50
Autres créances		54 322 012	3 320 626	54 322 012	21 741 99
DIVERS		34 322 012		34 322 012	2174133
Valeurs mobilières de placement	4.3	4.574.40:		4.574.434	40 500 05
(dont actions propres : 1 018 641)	4.3	1 574 121		1 574 121	18 509 25
Disponibilités		20 188 718		20 188 718	2 348 80
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance	4.4	6 044		6 044	313 94
ACTIF CIRCULANT		89 372 749	3 320 828	86 051 920	57 099 49
Charges à répartir sur plusieurs exercices	4.5	3 256 092		3 256 092	4 690 34
Ecart de conversion actif	4.6	6 415 892		6 415 892	32 893 10
Total Actif		1 611 626 300	3 964 753	1 607 661 546	1 571 491 19
				31/12/2012	31/12/2011
en euros	Notes			Net	Net
					-
Capital social, dont versé : 11 331 646				11 331 646	11 310 71
Primes d'émission, de fusion, d'apport				540 017 832	538 406 45
Réserve légale				1 131 072	854 45
Réserves statutaires ou contractuelles				49 654	49 65
Autres réserves				4 214	4 21
Report à nouveau				48 030 333	34 150 84
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				25 253 034	42 698 20
CAPITAUX PROPRES	4.7			625 817 785	627 474 55
Provisions pour risques	4.8		į	6 932 694	32 893 10
Provisions pour charges				-	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				6 932 694	32 893 10
DETTES FINANCIERES	4.9				
Autres emprunts obligataires				239 823 301	254 857 32
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				521 559 917	496 488 08
Emprunts et dettes financières divers				9 870 917	14 881 50
DETTES D'EXPLOITATION	4.10				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			Ī	1 988 580	6 337 83
Dettes fiscales et sociales				2 316 072	371 33
DETTES DIVERSES	4.11				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				137 539 231	134 724 28
Autres dettes				53 558 052	2 461 53
COMPTES DE REGULARISATION					
Produits constatés d'avance					
DETTES				966 656 069	910 121 90
	; ;				
Ecarts de conversion passif	4.6			8 254 998	1 001 63

## 3. Tableau des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2012

en milliers d'euros	Exercice 2012	Exercice 2011
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net	25 253	42 698
Eléments non monétaires sans incidence sur la trésorerie		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		
Moins-value (plus-value) sur cession d'actifs		(14 455)
Dotations des charges réparties sur plusieurs exercices	1 434	(2 332)
Variation des autres provisions	(24 284)	27 806
Autres éléments	(31 613)	367 391
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	(29 210)	421 109
Diminution (augmentation) des créances clients	2 216	(6 181)
Diminution (augmentation) des autres créances		
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs	(4 352)	5 960
Augmentation (diminution) des intérêts courus sur dettes financières	87	2 377
Augmentation (diminution) des autres dettes	77 153	(146 742)
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	75 104	(144 586)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	45 894	276 523
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Acquisition (diminution) de titres de participation	62 176	(327 786)
Produits des cessions d'actifs corporels et incorporels	-	-
Produits des cessions de titres de participations		29 899
Diminution (augmentation) des VMP et actions propres		
Diminution (augmentation) des autres immobilisations financières	(98 438)	(363 319)
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs d'immobilisations	2 822	134 723
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS	(33 440)	(526 483)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital	1 632	197 381
Diminution (augmentation) des actions propres	36	(790)
Emission d'emprunts à long terme	2 091 768	82 932
Remboursement d'emprunts à long terme	(2 076 496)	(65 016)
Frais d'émission d'emprunts	-	-
Augmentation (diminution) des découverts bancaires et des emprunts à court terme	-	-
Dividendes versés aux actionnaires	(28 542)	(20 549)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES OPERATIONS DE FINANCEMENT	(11 603)	193 957
Disponibilités à l'ouverture	19 839	75 843
Variation nette des disponibilités	852	(56 004)
DISPONIBILITES A LA CLOTURE	20 691	19 839

Comptes sociaux Annexe

#### **ANNEXE**

Exercice clos le 31 décembre 2012

## 1. Faits marquants de l'exercice

Les principaux événements significatifs intervenus au cours de l'exercice 2012 sont décrits ci-dessous :

Acquisition de Synovate :

Ipsos a signé le 26 juillet 2011 un accord avec Aegis Group plc en vue d'acquérir 100% du capital de Synovate, à l'exception de la société Aztec. Cet accord a abouti à une prise de contrôle le 12 octobre 2011 pour une valeur de référence de 525 millions de livres sterling sur la base d'une trésorerie et d'un endettement nuls (« cash free/debt free ») et d'un niveau minimum de besoin en fonds de roulement pour Synovate, sachant que cette valeur de référence était sujette à des ajustements contractuels pour prendre en compte d'une part, les niveaux réels de trésorerie, de dette et d'éléments assimilés contractuellement à de la dette, et d'autre part, l'écart entre le niveau réel de besoin en fonds de roulement à la date du 30 septembre 2011 et le niveau minimum défini dans le contrat. L'acquisition de Synovate a été comptabilisée au 1er octobre 2011 dans les comptes consolidés du groupe lpsos.

L'allocation définitive de l'écart d'acquisition a été réalisée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2012. Le prix ajusté, y compris le remboursement des dettes de Synovate vis-à-vis d'Aegis Group plc, s'élève à 416,9 millions de livres sterling. Il comprend 528,8 millions de livres sterling (soit 615,1 millions d'euros après prise en compte des couvertures de change) versés à Aegis Group plc en numéraire lors de la prise de contrôle. Sur la base des comptes de clôture préparés par Ipsos, l'ajustement du prix initial s'élèverait à 111,9 millions de livres sterling (soit 137,1 millions d'euros au cours de clôture du 31 décembre 2012). Aegis group plc a contesté ces ajustements contractuels de la valeur de référence. Conformément aux dispositions du contrat d'acquisition, un expert indépendant a été nommé le 17 juillet 2012 pour résoudre le litige et a procédé à des demandes d'informations auprès des parties qui sont toujours en cours. A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration du 27 février 2013, les conclusions de l'expert indépendant n'ont pas encore été communiquées aux deux parties et la date de remise de son rapport n'est pas connue. Ipsos n'est pas en mesure de se prononcer sur l'issue de l'expertise.

L'ajustement de prix, qui constitue une créance sur Aegis Group Plc, a été comptabilisé dans les comptes sociaux d'Ipsos SA en « autres immobilisations financières » pour 138,5 millions (principal de 137,1 millions d'euros et intérêts courus pour 1,4 million d'euros). Cet ajustement de prix sera par ailleurs retrocédé aux filiales d'Ipsos SA, détentrices des actions Synovate. A ce titre, Ipsos SA a comptabilisé en « autres dettes » un passif vis-à-vis de ces filiales pour un montant équivalent, soit 137,1 millions d'euros.

- Principaux mouvements sur les titres de participations de l'année 2012 :
  - Augmentation de capital Ipsos SRL
  - Augmentation de capital Ipsos Operaciones
  - Augmentation de capital Ipsos Latin America BV
  - Augmentation de capital Ipsos ASIA
  - Augmentation de capital Synovate SRO
  - Augmentation de capital Ipsos Indica Research
  - Rachat d'intérêts minoritaires d'Ipsos KMG
  - Rachat d'intérêts minoritaires de Markinor
  - Rachat d'intérêts minoritaires d'Ipsos Hungary ZRT
  - Cession de Village Data
  - Cession d'Ipsos Latin America BV
  - Acquisition d'IS Research Kutatassrervezo KF
  - Acquisition d'Ipsos SP Zoo
  - Acquisition de Synovate SRO.

# 2. Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur en France. Ces règles figurent principalement dans les textes suivants : Code de commerce, Décret du 23 novembre 1983, Règlement CRC 99-03 du 29 avril 1999 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base: continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

# 2.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, selon la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	1 à 3 ans
Agencements et installations	10 ans
Matériel de bureau et informatique	1 à 3 ans
Mobilier de bureau	5 à 10 ans

#### 2.2. Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les créances rattachées aux participations regroupent les prêts à long ou moyen terme et les avances consolidables destinées à être ultérieurement capitalisées, consentis à des sociétés dans lesquelles l'entreprise possède une participation.

Les titres de participation font l'objet d'une évaluation globale à chaque clôture pour s'assurer que la valeur nette comptable n'excède pas leur « valeur recouvrable », autrement dit la valeur la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité.

La juste valeur peut être basée sur des multiples de chiffre d'affaires et de résultat retenus lors de transactions récentes, tenant compte des niveaux d'activité, de la rentabilité passée ou prévisible et des facteurs économiques, financiers ou sectoriels.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Les estimations sont faites sur la base de données prévisionnelles provenant de budgets et plans établis par la direction. Le taux d'actualisation retenu intègre le taux de rendement attendu par un investisseur et la prime de risque propre à l'activité du Groupe. Le taux de croissance à l'infini retenu dépend des zones géographiques.

Les acquisitions réalisées par le Groupe le sont exclusivement dans le domaine des Etudes. En conséquence, le Groupe acquiert des sociétés de service dont la valeur est estimée non pas en considération des actifs corporels mais en fonction de sa position actuelle et future sur le marché des Etudes tant en termes de propension à générer du bénéfice que de sa faculté à exploiter l'expérience acquise dans ce métier.

A partir de l'exercice clos au 31 décembre 2007, la société a retenu l'option de comptabiliser les frais d'acquisition sur les titres de participation à l'actif dans le coût d'entrée de ces titres de participation conformément à l'avis du comité d'urgence du Conseil National de la Comptabilité n° 2007-C du 15 juin 2007.

#### 2.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour créance douteuse est enregistrée au cas par cas, après analyse menée dans le cadre du processus de recouvrement des créances mis en place.

#### 2.4. Engagement de retraite

Après calcul des engagements de retraite selon la méthode rétrospective, il ressort que ceux-ci ne sont pas significatifs.

#### 2.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition. Elles font l'objet d'une provision lorsque le cours moyen du dernier mois est inférieur à la valeur d'achat.

#### 2.6. Opérations en devises

Les opérations en devises sont enregistrées pour leur contrevaleur à la date de l'opération.

Les créances, dettes et disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice à l'exception des avances consolidables qui ne sont pas réestimées.

Les gains et pertes latents, qui résultent de la conversion au taux de change de clôture des créances et des dettes, sont inscrits aux postes « écarts de conversion » respectivement au passif et à l'actif du bilan. Ceux constatés sur les disponibilités sont enregistrés au compte de résultat.

Les pertes latentes de change non couvertes font l'objet d'une provision pour risques sauf lorsque, pour des opérations dont les termes sont suffisamment voisins, les gains et pertes latents peuvent être considérés comme concourant à une position globale de change.

Par ailleurs, et conformément à l'article 342-6 du Plan Comptable Général, il n'est pas constitué de provision pour perte de change pour les emprunts affectés à l'acquisition de titres de participations de sociétés payés avec la même devise que celle de l'emprunt.

## 3. Notes sur le compte de résultat

#### 3.1. Ventilation du chiffre d'affaires

en euros	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
Personnel facturé	207 335	-	207 335	284 892
Frais facturés	209 436	-	209 436	212 432
Total	416 771		416 771	497 324

Comptes sociaux Annexe

#### 3.2. Résultat exceptionnel

en euros	Charges	Produits
Nature des charges et produits		
Pénalité de retard sur la taxe professionnelle	51 069	
Pénalité de retard sur la TVA	3 763	
Cession des titres d'ILA BV	69 690 098	(69 666 866)
Cession titres village Data	978 599	(950 766)
TOTAL	70 723 529	(70 617 632)

#### 3.3. Impôt sur les bénéfices

#### 3.3.1. Périmètre d'intégration fiscale

Notre société en vertu d'une adhésion pour 5 exercices, en date du 30 octobre 1997, renouvelée par tacite reconduction, participe au Groupe fiscal organisé ainsi :

- Ipsos : société «tête de Groupe»
- Filiales intégrées : Ipsos France, IMS, Ipsos Observer, Espace TV, Synovate.

L'impôt groupe est réparti de la manière suivante :

- pour les filiales intégrées : elles prennent en charge l'impôt qui aurait été le leur en l'absence d'intégration fiscale,
- pour la société tête de groupe fiscal : elle prend à sa charge (ou à son profit), la différence entre l'impôt groupe et la somme des impôts (contribution 3,3% incluse) déterminés par les filiales intégrées fiscalement.

L'impôt Groupe s'analyse ainsi :

en euros	Montant
Impôt dû au titre d'Ipsos Observer	_
Impôt dû au titre d'Ipsos France	364 895
Impôt dû au titre d'IMS	173 648
Impôt dû au titre d'Espace TV	216 023
Impôt dû au titre de Synovate	3 317
Impôt dû au titre d'Ipsos SA	(1 757 000)
Charge d'impôt due à l'intégration fiscale	3 514 000
Impôt Ipsos dû par le Groupe	2 514 883

#### 3.3.2. Répartition de l'impôt sur les bénéfices

en euros	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt	
Résultat courant	27 101 253	(5 258 023)	21 843 229	
Résultat exceptionnel	(105 897)	1 702	(104 195)	
Effet de l'intégration fiscale		3 514 000	3 514 000	
RESULTAT COMPTABLE	26 995 355	(1 742 321)	25 253 034	

#### 3.3.3. Situation fiscale différée et latente

en euros	Montant	
IMPOT DU SUR :		
Ecart de conversion actif	2 138 631	
TOTAL ACCROISSEMENTS	2 138 631	
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :		
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	-	
Organic	(2 411)	
Ecart de conversion passif	(2 751 666)	
Provision pour perte de change	(2 138 631)	
TOTAL ALLEGEMENTS	(4 892 708)	
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	(2 754 077)	

## 4. Notes sur le Bilan

#### 4.1. Immobilisations financières

#### 4.1.1. Mouvements de l'exercice 2012

en euros	31/12/2011	Augmentations	Diminutions	Reclassements	31/12/2012
Participations (1)	1 177 046 561	8 420 408	(70 640 864)	102 788 714	1 217 614 820
Créances rattachées à des participations	165 008 381	94 164 435	-	(102 788 714)	156 384 101
Autres immobilisations financières (2)	135 397 234	14 894 042	(11 708 629)	-	138 582 647
Valeur Brute	1 477 452 176	117 478 885	(82 349 494)	-	1 512 581 567
Provisions sur titres de participations	(136 761)	-	-	0	(136 762)
Provisions sur autres immobilisations financières	(507 164)		-	0	(507 164)
Amortissement et dépréciation	(643 926)	-	-	-	(643 926)
Valeur Nette	1 476 808 250	117 478 885	(82 349 494)	-	1 511 937 642

#### 4.1.2. Echéancier des créances financières

en euros	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an	
Créances rattachées à des participations Prêts	156 384 101	156 384 101	-	
Autres immobilisations financières	138 582 647		138 582 647	
Total	294 966 748	156 384 101	138 582 647	

<sup>(1)</sup> Le montant des frais d'acquisition incorporés dans les titres de participation en 2012 s'élève à 237 113 euros.
(2) Les autres immobilisations financières incluent une créance sur « Aegis Group Plc » liée à l'ajustement du prix d'acquisition de Synovate qui fait l'objet d'un différend.
Au 31 décembre 2012, cette créance a été estimée à sa juste valeur pour un montant de 138,5 millions d'euros (principal de 137,1 millions d'euros et intérêts courus de 1,4 million d'euros).

Comptes sociaux Annexe

#### 4.1.3. Liste des filiales et participations

(en milliers d'euros)			Capitaux propres avant affectation		Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis				<b>.</b>
Sociétés	Capital	propres Totaux	du résultat et hors capital	Quote- part %	Brute	Nette	Brute	Nette	CA HT 2012	Résultat 2012	Dividendes encaissés sur 2012
											-
Ipsos France	43 710	46 825	1 218	100.00%	65 898	65 898		-	104 576	1 897	3 005
Ipsos STAT SA	1 700	6 527	4 731	51.00%	844	844		-	-	96	
Ipsos Océan Indien	50	195	52	46.40%	491	491		-	1 877	93	24
Ipsos DOM	188	337	19	51.00%	148	148		-	-	130	
Strategic Puls SAS	37	29	(7)	60.00%	7 209	7 209		-	-	(1)	
Ipsos UK	1 897	12 350	4 956	90.00%	5 765	5 765	1 708	1 708	146 870	5 497	
Price Search	(1)	(1 154)	(1 136)	100.00%	3 574	3 574		-	-	(17)	
IIS ltd	401	6 557	(213)	100.00%	10 767	10 767		-	-	6 369	5 197
Mori Group Ltd	150	187 059	192 524	100.00%	238 431	238 431	1 828	1 828	-	(5 615)	
MRBI	1 000	2 082	589	100.00%	1 564	1 564		-	5 720	493	
Ipsos Gmbh	562	10 245	10 058	64.30%	12 635	12 635		-	40 104	(375)	
ASI Gmbh	51	2 489	1 685	100.00%	2 277	2 277		-	535	753	
Sample KG	457	(731)	(1 191)	99.50%	5 688	5 688		-	-	3	
Sample GmbH	26	134	106	100.00%	25	25		-	-	2	:
Trend Test	100	244	348	100.00%	67	67		-	5 538	(204)	
Ipsos Srl	2 000	18 774	16 741	100.00%	27 334	27 334		_	43 935	33	
Ipsos Operaciones	47 849	46 706	266	100.00%	51 133	51 133	14 088	14 088	9 247	(1 408)	
Ipsos Belgium	250	762	670	100.00%	4 651	4 651		-	7 925	(158)	7
Ipsos Holding Belgium	530 531	539 343	(8 831)	100.00%	530 531	530 531		-	-	17 643	12 883
Ipsos Szonda	32	1 705	1 684	100.00%	6 945	6 945		_	6 591	(11)	
IS Research	11	(663)	(517)	100.00%	11	11	824	824	580	(157)	
Ipsos Portugal	50	(23)	(73)	100.00%	136	_	1	1	-	(137)	
Apeme	150	108	15	25.00%	450	450		-	_	(57)	- - - - -
Ipsos America	150	1 699	50 214	100.00%	83 828	83 828	3 548	3 548	_	(48 515)	-
Ipsos Latin America BV	_	1 000	(3 243)	100.00%	(1)	(1)	17 398	17 398	_	3 243	398
· 		3 487							2 961		350
ICCA	2 455		622	51.00%	1974	1 974	638	638	2 961	409	-
Ipsos Hispania Ipsos Panama TMG	25	693	427	49.00%	952 477	952 477		-	2 484	241	
•	<b>EE</b> 0	46 240	4F 130	100.009/		:	004	-	-	- -	7
Ipsos Asia	558	46 248	45 138	100.00%	54 114	54 114	891	891	40.37:	552	
Ipsos Singapore	7 013	4 751	(3 460)	100.00%	2 131	2 131	320	320	19 371	1 198	
Ipsos Korea	591	(882)	(774)	100.00%	844	844	976	976	29 944	(699)	
Ipsos Indonésia	65	1 693	1 083	60.00%	191	191		-	7 757	544	
Ipsos Sdn Bhd (Malaysia)	368	1 533	763	99.90%	379	379		-	12 956	402	-
Ipsos Australia	-	7 376	7 279	100.00%	4 902	4 902		-	17 500	97	

Comptes sociaux Annexe

(en milliers d'euros)			Capitaux propres avant affectation		Valeur com titres d			avances entis			5
Sociétés	Capital	propres Totaux	du résultat et hors capital	Quote- part %	Brute	Nette	Brute	Nette	CA HT 2012	Résultat 2012	Dividendes encaissés sur 2012
	: :						-				
Ipsos Public Affairs	161	517	444	100.00%	3 517	3 517		-	6 383	(88)	
Ipsos NPD Canada	4 894	4 353	(471)	100.00%	4 971	4 971		-	-	(70)	
AGB STAT Ipsos	132	991	738	30.00%	41	41		-	1 248	121	
Ipsos Canada INC	17 195	17 965	770	100.00%	16 796	16 796		-	-	-	
Ipsos Reid CORP	29 858	28 510	1 718	100.00%	29 077	29 077	7	-	-	(3 066)	
Ipsos Chile	7 284	14 455	5 179	90.00%	3	3	3 393	3 393	17 563	1 992	
Napoleon Franco	844	3 939	2 165	50.00%	1 699	1 699		-	13 172	930	
Observer Poland	32	(0)	(32)	100.00%	1 491	1 491		-	-	-	
Ipsos Research SP	2 004	(91)	(1 322)	100.00%	895	895			13 140	(774)	
Ipsos Sweden AB	(0)	0	0	100.00%	2 327	2 327			-	-	
Ipsos Norway	13	280	221	100.00%	766	766		-	160	46	
Ipsos KSA	170	3 215	1 499	10.00%	334	334		-	11 822	1 546	
ICEE	8	307	695	100.00%	3 437	3 437		-	7	(395)	
lpsos OOO	248	8 280	4 598	100.00%	233	233		-	26 533	3 434	
Ipsos Tambor	715	4 220	2 434	66.00%	3 590	3 590		-	13 558	1 071	796
Synovate SRO	16	119	(8)	100.00%	702	702			38	110	
Ipsos Suisse	-	4 293	892	100.00%	65	65		-	28 830	3 401	2 262
Indica Research	2	839	1 527	100.00%	5 773	5 773		-	9 914	(690)	
KMG Research	429	9 038	4 469	81.70%	11 242	11 242		-	33 887	4 140	1 052
Oakleigh investment (Markinor)	-	1 700	1 700	100.00%	3 698	3 698			-	-	
Ipsos Nigeria	203	(89)	(240)	60.00%	90	90		-	2 449	(52)	
Ipsos East Africa	90	6	(78)	60.00%	79	79		-	-	(5)	
Autres	-	-	-	-	422	422	109 697	109 697	-	-	88
TOTAL					1 217 615	1 217 479	156 384	155 878			25 705

Comptes sociaux Annexe

#### 4.2. Créances

#### 4.2.1. Echéancier des créances

en euros	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
	f	:	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Clients douteux ou litigieux			- ;
Autres créances clients	13 281 853	13 281 853	-
Personnel et comptes rattachés	14 483	14 483	-
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices		-	-
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	241 071	241 071	-
Groupes et associés	30 825 493	30 825 493	-
Débiteurs divers	23 240 965	23 240 965	-
Charges constatées d'avance	6 044	6 044	-
Total	67 609 909	67 609 909	

#### 4.2.2. Provisions pour dépréciations clients

en euros	31/12/2011	Dotations	Reprises	31/12/2012
Provisions pour dépréciations des comptes clients	1 644 393	1 676 435		3 320 828
Total Provisions pour dépréciations des comptes clients	1 644 393	1 676 435	-	3 320 828

#### 4.3. Valeurs mobilières de placement et actions propres

Au 31 décembre 2012, le poste valeur mobilières de placement au bilan se détaille comme suit :

en euros	Montant brut	Intérêts Courus	Total 31/12/2012
Actions Propres	983 109		983 109
Dépôt à terme	591 013		591 013
Total	1 574 122	-	1 574 122

#### 4.3.1. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition. Elles font l'objet d'une provision lorsque le cours moyen du dernier mois est inférieur à la valeur d'achat.

#### 4.3.2. Actions propres

Les actions propres sont comptabilisées à leur valeur d'achat. Une provision est pratiquée lorsque la valeur de fin d'exercice est inférieure à la valeur d'achat.

#### • Actions propres détenues en direct :

Au 31 décembre 2012, Ipsos SA détient en direct 16 637 actions propres au prix moyen pondéré de 25,08 euros. La valeur de l'action Ipsos au 31 décembre 2012 est de 28,15 euros.

Ipsos SA a effectué la livraison sur l'exercice de 253 559 actions gratuites aux salariés dans le cadre du plan d'attribution gratuite d'actions d'avril 2009.

Parallèlement, Ipsos SA a racheté 260 000 actions propres.

 Actions propres détenues au travers d'un contrat de tenue de marché :

Le 31 décembre 2012, Ipsos SA détient au travers d'un contrat de tenue de marché 20 098 actions propres à 28,15 euros.

Comptes sociaux Annexe

# 4.4. Charges constatées d'avance

en euros	31/12/2012	31/12/2011
CHARCEC DIEVELOITATION		
CHARGES D'EXPLOITATION CCA divers	1 500	309 395
CCA assurance	4 544	4 544
Total	6 044	313 940

#### 4.5. Charges à répartir

Le poste des charges à répartir comprend :

• Frais liés à l'emprunt obligataire USPP :

En mai 2003, Ipsos SA a procédé à une émission obligataire d'un montant global de 90 millions USD en placement privé sur le marché américain.

Les frais d'émission de cet emprunt sont étalés linéairement sur 10 ans

Au 31 décembre 2012, ces frais restant à répartir s'élèvent à 23 237,10 euros.

 Frais liés à la mise en place d'un crédit syndiqué de 210 millions d'euros :

En octobre 2005, Ipsos SA a contracté un crédit syndiqué d'un montant de 210 millions d'euros. Les frais d'émission de cet emprunt sont étalés linéairement sur 7 ans.

Au 31 décembre 2012, ces frais sont totalement amortis.

 Frais liés à la mise en place d'un crédit syndiqué de 215 millions d'euros :

En avril 2009, Ipsos SA a contracté un crédit syndiqué d'un montant de 215 millions d'euros. Les frais d'émission de cet emprunt sont étalés linéairement sur 5 ans.

Au 31 décembre 2012, ces frais restant à répartir s'élèvent à 749513,57 euros.

 Frais liés à la mise en place d'un crédit syndiqué de 250 millions d'euros :

En octobre 2011, Ipsos SA a contracté un crédit syndiqué d'un montant de 250 millions d'euros. Les frais d'émission de cet emprunt sont étalés linéairement sur 5 ans.

Au 31 décembre 2012, ces frais restant à répartir s'élèvent à 2 483 341,22 euros.

Les variations des charges à répartir sur l'exercice se décomposent de la manière suivante :

en euros	31/12/2011	Augmentations	Amortissements	31/12/2012
Frais émission emprunts	4 690 343		(1 434 252)	3 256 092
Total	4 690 343	-	(1 434 252)	3 256 092

#### 4.6. Ecart de conversion sur créances et dettes étrangères

Actif Perte latente	Provision pour perte de change	Passif Gain latent
r r		:
349 364	349 364	582 060
5 768 184	5 768 184	7 355 409
298 344	298 344	317 530
6 415 892	6 415 892	8 254 999
	349 364 5 768 184 298 344	349 364 349 364 5 768 184 5 768 184 298 344 298 344

Comptes sociaux Annexe

## 4.7. Capitaux propres

#### 4.7.1. Composition du capital social

		Nombre de titres					
en euros	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	Valeur nominale			
Actions ordinaires	45 326 587	-		0,25 €			
Exercice d'options de souscription d'actions	-	83 718		-			
Augmentation de capital	-	-	-	-			
Emission d'actions d'apport	_	<u>-</u>	-	-			

#### 4.7.2. Capitaux propres

en euros	Capital	Primes	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/10	8 532 572	339 631 412	908 327	16 583 247	42 288 553	407 944 111
	7					
Augmentation de capital par émission d'action	2 741 888	194 126 250				196 868 138
Augmentation de capital par émission d'action d'apport						0
Augmentation de capital par levées d'option	6 651	506 283				512 935
Augmentation de capital par incorporation du report à nouveau	29 606	4 142 507		-4 172 113		0
Dividendes distribués				-20 548 839		-20 548 839
Affectation du résultat				42 288 553	-42 288 553	0
Résultat de l'exercice					42 698 207	42 698 207
Solde au 31/12/11	11 310 717	538 406 452	908 327	34 150 849	42 698 207	627 474 552
Augmentation de capital par émission d'action						0
Augmentation de capital par émission d'action d'apport						0
Augmentation de capital par levées d'option	20 930	1 611 380				1 632 311
Augmentation de capital par incorporation du report à nouveau						0
Dividendes distribués				-28 542 110		-28 542 110
Affectation du résultat			276 613	42 421 594	-42 698 207	0
Résultat de l'exercice					25 253 034	25 253 034
Solde au 31/12/12	11 331 647	540 017 832	1 184 940	48 030 332	25 253 034	625 817 787

#### 4.8. Provisions pour risques

en euros	31/12/2011	Dotations	Reprises	31/12/2012
Provisions pour pertes de change	32 893 105	6 415 892	(32 893 105)	6 415 892
Autre provision pour risque	-	516 802	-	516 802
Total Provisions pour risques et charges	32 893 105	6 932 694	(32 893 105)	6 932 694

#### 4.9. Emprunts et dettes financières

#### 4.9.1. Variation des emprunts et dettes financières

en euros	31/12/2011	Augmentations	Diminutions	Change	Reclass- ement	31/12/2012
Autres emprunts obligataires	254 857 324	2 715 523	(13 406 820)	(4 342 727)		239 823 301
Emprunts et dettes financières	496 488 075	2 088 426 373	(2 057 034 133)	(6 320 398)		521 559 917
Emprunts et dettes financières divers	14 881 508	6 454 126	(11 708 629)	243 912		9 870 917
Total	766 226 907	2 097 596 023	(2 082 149 582)	(10 419 213)		771 254 135

#### 4.9.2. Echéancier des emprunts et dettes financières

en euros	Montant brut	1 an au plus	Plus d'1 an, moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	239 823 301	12 447 220	64 423 223	162 952 857
Emprunts et dettes à 2 ans maximum à l'origine	521 559 917	70 518 711	451 041 206	
Emprunts et dettes à plus de 2 ans à l'origine	-			
Emprunts et dettes financières divers	9 870 917	9 870 917		
Total	771 254 135	92 836 848	515 464 429	162 952 857

#### 4.10. Dettes d'exploitation

en euros	Montant brut	1 an au plus	Plus d'1 an, moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 988 580	1 988 580		
Personnel et comptes rattachés	166 278	166 278		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	399 028	399 028		
Etat : impôt sur les bénéfices	1 734 892	1 734 892		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1 604	1 604		
Etat : obligations cautionnées	-	-		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	14 270	14 270		
Total	4 304 651	4 304 651	-	-

#### 4.11. Dettes diverses

en euros	Montant brut		Plus d'1 an, moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes sur acquisitions de titres de participations (1)	137 539 231	137 539 231		
Groupe et associés	34 966 541	34 966 541		
Autres dettes	18 591 511	18 591 511		
Total	191 097 283	191 097 283	-	

<sup>(1)</sup> Dont un montant de 400 000 euros lié à un paiement différé des titres Village DATA et un montant de 137 139 230,49 euros lié à des dettes vis-à-vis de filiales d'Ipsos SA concernant la rétrocession de l'ajustement de prix de Synovate.

## 5. Engagements financiers et autres informations

## 5.1. Engagements financiers

ngagements donnés (en euros)	31/12/2012	31/12/2011
Engagement solidaire dans le passif du GIE IPSOS		323 944
Cautions	37 896	-
Lettres de confort / Garanties	9 257 662	9 244 289
Engagement de rachat des minoritaires/actionnaires	107 143 182	53 690 330
Total	116 438 740	63 258 564
Engagements reçus (en euros)	31/12/2012	31/12/2011
Engagement de restitution d'abandon de créances, selon clause de retour à meilleure fortune	8 601 345	9 755 345
	8 601 345	9 755 345

#### 5.2. Etats des produits à recevoir et charges à payer

en euros	31/12/2012	31/12/2011
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	_	2 846
Clients - Factures à établir	-	2 846
AUTRES CREANCES	4 691 862	1 555
Fournisseurs- Avoirs non parvenus	-	-
Dividendes à recevoir	4 691 862	1 555
Total des produits à recevoir	4 691 862	4 401
en euros	31/12/2012	31/12/2011
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	3 024 537	2 515 666
Intérêts courus sur emprunts	3 024 537	2 515 666
DETTES FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	326 128	1 445 735
Factures non parvenues	326 128	1 445 735
AUTRES DETTES	-	-
Clients – Avoirs à établir	-	-
DETTES FISCALES ET SOCIALES	64 426	68 397
Provision pour congés payés	20 374	18 120
Provision prime de vacances	6 825	6 563
Provision taxe d'apprentissage	8 003	11 068
Provision formation continue	7 634	10 535
Provision pour charges sur congés payés	9 576	8 516
Provision pour charges sur prime de vacances	3 208	3 084
Dettes provisionnées	1 182	1 253
Etat – Autres charges	7 230	8 878
Etat – Provision pour charges sur prime	396	381
AUTRES DETTES	18 590 511	50 000
Charges à payer (1)	18 590 511	50 000
Total des charges à payer	22 005 602	4 079 799

(1) Dont 18 547 K€ d'actions envers les salariés des filiales

#### 5.3. Informations concernant les entreprises liées

en euros	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
ACTIF IMMOBILISE			
Participations		1 217 614 820	-
Créances rattachées à des participations	109 965 122	46 418 979	-
Autres immobilisations financières			-
ACTIF CIRCULANT			
Créances clients et comptes rattachés	8 055 093	5 226 760	-
Autres créances	10 238 686	5 363 361	-
DETTES			-
Emprunts et dettes financières divers	3 803 700	6 067 216	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 109	64 380	-
Autres dettes	2 187 031	32 777 235	-
CHARGES FINANCIERES			
Dotation provision dépréciation créances rattachées à des participations		-	-
Dotation provision dépréciation titres		-	-
Dotation et reprise de provision autres créances	1 292 871	383 563	-
Intérêts des emprunts	37 229	166 429	
Abandons de créances		-	
PRODUITS FINANCIERS			-
Intérêts de la période des comptes courants	794 910	127 689	-

#### 5.4. Instruments financiers

en euros	31/12/2012	31/12/2011
Des swaps de taux d'intérêt ont été mis en place afin de couvrir les échéances de paiement des intérêts. Au 31 décembre 2012, les en-cours de swaps de taux avaient une valeur de marché de 5 553 006 euros	169 824 000	141 863 000

# 5.7. Identité de la société mère consolidant la société

Dénomination sociale - Siège social	Forme	Montant Capital	% détenu
LT Participations 35 rue du Val de Marne 75013 Paris	Société Anonyme	35 092 120	26,22%

#### 5.5. Effectif moyen

Effectif	Personnel salarié	Personnel à la disposition de l'entreprise
Cadres	3	-
Total	3	-

#### 5.8. Evènement post-clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture.

#### 5.9. Engagements de retraite

Les engagements de retraite d'Ipsos SA s'élèvent à 62 097 euros au 31 décembre 2012.

#### 5.6. Rémunération des dirigeants

En 2012, la rémunération totale et avantages en nature versés par la société aux dirigeants s'élèvent à 1 181 437 euros.

# 20.5 Date des dernières informations financières

31 décembre 2012.

# 20.6 Politique de distribution de dividendes

La politique de distribution de dividendes d'Ipsos est de distribuer aux alentours de 25% du résultat net ajusté.

Les dispositions statutaires relatives à l'affectation et à la répartition des résultats sont décrites à la section 21.2.3 « Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégories d'actions existantes » du présent Document de référence.

La proposition d'affectation du résultat est détaillée au paragraphe 2.2 du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée générale figurant à la section 26 « Assemblée générale » du présent Document de référence.

# 20.7 Procédures judiciaires et d'arbitrage

Le contrat d'acquisition de Synovate (confère section 22 « Contrats importants » du Document de référence) prévoyait une valeur d'entreprise de 525 millions de livres sterling sur la base d'une trésorerie et d'un endettement nuls (« cash free/debt free ») et d'un niveau minimum de besoin en fonds de roulement pour Synovate, sachant que ce montant était en conséquence sujet à des ajustements de prix contractuels pour prendre en

compte les niveaux réels de trésorerie, de dette et d'éléments assimilés à la dette, ainsi que pour le niveau réel de besoin en fonds de roulement à la date du 30 septembre 2011.

Ces ajustements de prix post-clôture font l'objet d'un différend entre Aegis et Ipsos. En application du contrat, ces ajustements sont en cours de revue par un expert indépendant, nommé le 17 juillet 2012. L'expert indépendant n'a pas rendu les conclusions de ses travaux à ce jour et Ipsos n'est pas en mesure de se prononcer sur l'issue de cette expertise ; cependant, Ipsos pense que l'issue de cette expertise ne devrait pas avoir d'impact négatif sur la situation de trésorerie d'Ipsos SA et du groupe Ipsos (pour plus de détail, se reporter à la note 2.2.1 « Synovate » aux Comptes consolidés figurant à la section 20.2 du Document de référence).

Par ailleurs, Ipsos a fait des réclamations au titre des garanties ou indemnités consenties par Aegis dans le cadre du contrat d'acquisition.

# 20.8 Changement significatif de la situation financière ou commerciale

Depuis le 1er janvier 2012, le groupe Ipsos a procédé aux acquisitions de sociétés détaillées à la section 5.1.5 « Evènements importants dans le développement des activités de l'émetteur » du présent Document de référence.

A la connaissance d'Ipsos et à l'exception des éléments décrits dans le présent Document de référence, aucun autre changement significatif de la situation financière et commerciale du Groupe Ipsos n'est survenu depuis la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

#### 20.9 Décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs

Conformément à l'article L.441-6-1 du Code de commerce tel que précisé par l'article D.441-4 du Code de commerce voici la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes d'Ipsos SA à l'égard des fournisseurs externes par date d'échéance :

	Total dû	Dont dû depuis 0 à 30 jours	24 2 60 1	Dont dû depuis plus de 60 jours
Au 31 décembre 2012	1 703 917,00	895 310,52	441 671,05	366 935,43
Au 31 décembre 2011	4 498 048,21	3 571 667,20	792 897,49	133 483,52

## 20.10 Honoraires des Commissaires aux comptes

		GrantT	hornton			Pricewaterh	ouseCooper	s
en milliers d'euros	Monta	Montant (HT) %		%	Montant (HT)		%	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	1 600	1 444	100%	92%	1 697	1 546	94%	69%
Emetteur	212	226	13%	14%	190	226	11%	10%
Filiales intégrées globalement	1 388	1 218	87%	78%	1 507	1 320	84%	59%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	-	125	0%	8%	70	672	4%	30%
Emetteur		125	0%	8%	-	672	0%	30%
Filiales intégrées globalement		0	0%	0%	70	0	4%	0%
Sous-total	1 600	1 569	100%	100%	1 767	2 218	98%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social		-	-	-	32	-	2%	0%
Autres		-	-	-	-	7	0%	0%
Sous-total	-	-	-	-	32	7	2%	0%
Total	1 600	1 569	100%	100%	1 798	2 225	100%	100%



## 21. Informations complémentaires

#### 21.1 Capital social

#### 21.1.1. Montant du capital souscrit

Au 1er janvier 2012, le capital social s'élevait à 11 310 717,25 euros, divisé en 45 242 869 actions d'un nominal de 25 centimes d'euro chacune, entièrement libérées, toutes de même catégorie.

Au 31 décembre 2012, le capital social est composé de 45 326 587 actions d'une valeur nominale unitaire de 25 centimes d'euro, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

Entre le 1er janvier 2012 et le 31 décembre 2012, 83 718 actions ont été créées suite à des levées d'options.

Lors de sa séance du 29 février 2012, le Conseil d'Administration a constaté que, à la suite de la création de 13 041 actions issues de levées d'options entre le 1er octobre 2011 et le 31 janvier 2012 (dont 11 686 levées d'options entre le 1er janvier 2012 et le 31 janvier 2012), le capital social d'Ipsos SA au 31 janvier 2012 était de 11 313 638,75 euros, composé de 45 254 555 actions d'une seule catégorie ayant une valeur nominale de 25 centimes d'euro, chacune entièrement libérée.

Lors de sa séance du 27 février 2013, le Conseil d'Administration a également constaté que, à la suite de la création de 72 032 actions issues de levées d'options de souscription entre le 1<sup>er</sup> février 2012 et le 31 janvier 2013 (dont 72 032 levées d'options entre le 1<sup>er</sup> février 2012 et le 31 décembre 2012), le capital d'Ipsos SA au 31 janvier 2013 était de 11 331 646,75 euros, composé de 45 326 587 actions d'une seule catégorie ayant une valeur nominale de 25 centimes d'euro, chacune entièrement libérée

#### 21.1.2 Titres non représentatifs du capital

Ipsos SA a effectué en mai 2003 et en septembre 2010 des émissions obligataires en placement privé sur le marché institutionnel américain pour un montant nominal de 90 millions de dollars et une durée de dix ans (échéance finale le 28 mai 2013) en ce qui concerne l'émission de 2003 et pour un montant de 300 millions de dollars et une durée de 7, 10 et 12 ans (échéance finale le 28 septembre 2022) en ce qui concerne l'émission de 2010.

Autres titres donnant accès au capital

Il n'existe aucun autre titre donnant accès au capital d'Ipsos SA.

#### 21.1.3 Actions détenues par l'émetteur

Au 31 décembre 2012, Ipsos SA détient 36 642 actions propres, d'une valeur nominale de 25 centimes d'euro, soit 0,08 % du capital dont 20 098 au titre du contrat de liquidité et 16 544 actions hors contrat de liquidité (pour plus de détail sur l'utilisation du contrat de liquidité, se reporter à la section 21.1.3.1 ci-dessous « Bilan du Programme de Rachat autorisé

le 5 avril 2012 » du présent Document de référence). Il n'existe donc pas d'autocontrôle.

# 21.1.3.1 Bilan des opérations sur les actions détenues par l'émetteur au cours de l'exercice 2012

A. Synthèse des principales caractéristiques du « Programme de Rachat 2012 »

Lors de l'Assemblée générale mixte du 5 avril 2012, les actionnaires d'Ipsos SA ont autorisé Ipsos SA, dans la dixième résolution adoptée par cette Assemblée, à acheter ses propres actions dans la limite de 10 % du montant du capital d'Ipsos SA existant au jour de l'Assemblée (étant précisé que lorsque les actions sont rachetées pour favoriser la liquidité dans les conditions visées ci-après, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de cette limite de 10 % correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de la présente autorisation) (le « Programme de Rachat 2012 »).

Les principales caractéristiques du « Programme de Rachat 2012 » sont les suivantes :

- le prix maximum d'achat ne devra pas excéder 65 euros par action, étant précisé qu'en cas d'opérations sur le capital, notamment par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions, et/ou de division ou de regroupement des actions, ce prix sera ajusté en conséquence;
- le montant maximum des fonds destinés au Programme de Rachat est fixé à 250 000 000 euros ;
- l'autorisation est valable pour une période de 18 mois ;
- les acquisitions réalisées par la Société en vertu de la présente autorisation ne peuvent en aucun cas l'amener à détenir, directement ou indirectement, plus de 10 % des actions composant le capital social;
- l'acquisition ou le transfert de ces actions peut être effectué, y compris en période d'offre publique sous réserve que cette offre soit intégralement réglée en numéraire, dans les conditions et limites, notamment de volumes et de prix, prévues par les textes en vigueur à la date des opérations considérées, par tous moyens, notamment sur le marché ou de gré à gré, y compris par acquisition ou cession de blocs, comptant ou à terme, ou par le recours à des instruments financiers dérivés négociés sur un marché réglementé ou de gré à gré, dans les conditions prévues par les autorités de marché et aux époques que le Conseil d'Administration ou la personne agissant sur la délégation du Conseil d'Administration appréciera. La part du programme réalisée sous forme de bloc pouvant atteindre l'intégralité du Programme de Rachat.

Ces achats d'actions peuvent être effectués en vue de toute affectation permise par la loi, les finalités du « Programme de Rachat 2012 » étant :

complémentaires

- de mettre en place et d'honorer des obligations liées aux programmes d'options sur actions ou autres allocations d'actions aux salariés de la Société ou d'entreprises associées, et notamment d'allouer des actions aux salariés et mandataires sociaux du groupe Ipsos dans le cadre (i) de la participation aux résultats de l'entreprise au profit des salariés, ou (ii) de tout plan d'achat, d'options d'achat ou d'attributions gratuites d'actions dans les conditions prévues par la loi (y compris par les articles L.3332-1 et suivants du Code du travail);
- de réaliser des opérations d'achat ou de vente dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement, intervenant en toute indépendance, conformément à une charte déontologique reconnue par l'AMF;
- de mettre en place et d'honorer des obligations liées à des valeurs mobilières donnant accès par tout moyen, immédiatement ou à terme, à des actions d'Ipsos SA;
- de conserver des actions pour remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, conformément aux pratiques de marché reconnues et à la règlementation applicable;
- de réduire le capital d'Ipsos SA par annulation d'actions.
- B. Achats et ventes d'actions propres effectués par Ipsos SA hors du contrat de liquidité

Le Programme de Rachat d'actions d'Ipsos SA en vigueur au 1er janvier 2012 qui avait été approuvé par les actionnaires le 7 avril 2011 (le « Programme de Rachat 2011 ») a pris fin le 5 avril 2012.

Le Programme de Rachat actuellement en vigueur a été approuvé par les actionnaires le 5 avril 2012 et expirera le 5 octobre 2013 (le « Programme de Rachat 2012 »). Un nouveau Programme de Rachat d'actions sera soumis à l'Assemblée générale annuelle du 25 avril 2013.

Au 1er janvier 2012, Ipsos SA détenait directement 10 196 de ses propres actions (en dehors du contrat de liquidité).

Dans le cadre du Programme de Rachat 2011 (en dehors du contrat de liquidité), les opérations suivantes ont été réalisées entre le 1er janvier 2012 et le 5 avril 2012 :

- entre le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et le 31 mars 2012, achat de 93 375 actions au prix moyen de 26,8979 euros;
- entre le 1er avril 2012 et le 5 avril 2012 inclus, achat de 92 450 actions au prix moyen de 26,3125 euros ;

Dans le cadre du Programme de Rachat 2012 (en dehors du contrat de liquidité), les opérations suivantes ont été réalisées entre le 5 avril 2012 et le 31 décembre 2012.

• entre le 5 avril et le 30 juin 2012, achat de 74 175 actions au prix moyen de 24,2037 euros ;

Aucun autre achat ou vente n'a été effectué au cours de l'exercice 2012 dans le cadre du Programme de Rachat 2012 et en dehors du contrat de liquidité.

Durant l'exercice 2012, Ipsos SA a transféré 253 652 de ses actions en livraison des actions attribuées gratuitement par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 8 avril 2010.

Au 31 décembre 2012, Ipsos SA détenait 16 544 de ses propres actions (en dehors du contrat de liquidité).

La totalité de ces actions était affectée à l'objectif de permettre à Ipsos SA d'honorer ses obligations liées à des programmes d'options d'achat sur actions et d'attributions gratuites d'actions au profit des salariés et mandataires d'Ipsos SA et de ses filiales. Il est rappelé qu'au 31 décembre 2012 les attributions gratuites d'actions réalisées et non encore livrées représentent 764 237 actions

Aucune réallocation n'est intervenue durant l'exercice.

La Société n'a pas utilisé de produits dérivés dans le cadre de ces Programmes de Rachat durant l'exercice.

C. Achats et ventes d'actions propres effectués dans le cadre du contrat de liquidité

Un contrat de liquidité avait été conclu avec Société Générale et SG Securities (Paris) SAS en février 2003. En date du 11 avril 2012, la société SG Securities a notifié la résiliation au 30 juin 2012 du contrat de liquidité signé avec Ipsos SA.

La part Ipsos au titre de ces opérations était de 80,74%, les 19,26% des titres restants achetés ou vendus au cours de ces opérations appartenant à Société Générale.

Dans le cadre de ce contrat de liquidité, les opérations suivantes ont été réalisées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et jusqu'au 30 juin 2012 :

 achats de 33 375 actions (dont 26 947 actions part Ipsos) au prix moyen de 25,2021 euros et ventes de 65 912 actions (dont 53 217 actions part Ipsos) au prix moyen de 25,5421 euros.

A partir du 5 juillet 2012 et pour une période s'achevant le 31 décembre 2012 et renouvelable par tacite reconduction, la société Ipsos a confié à Exane BNP Paribas l'animation de son titre dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte Déontologique de l'A.M.A.F.I. reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers

Dans le cadre de ce contrat de liquidité, les opérations suivantes ont été réalisées depuis le 5 juillet 2012 et jusqu'au 31 décembre 2012 :

 achats de 125 025 actions au prix moyen de 24,7191 euros et ventes de 108 977 actions au prix moyen de 25,0766 euros.

Au 1er janvier 2012 et au 31 décembre 2012, Ipsos SA détenait respectivement 30 320 et 20 098 actions propres dans le cadre du contrat de liquidité.

Le montant des frais des négociations pour l'année 2012 était de 30 124 euros.

#### D. Résumé des opérations

Les opérations sur actions propres réalisées pendant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012, se résument de la manière suivante :

Capital social d'Ipsos SA constaté au 1er janvier 2012 (nombre de titres)	45 242 869	
Capital auto détenu au 1 <sup>er</sup> janvier 2012	40 516	
Nombre de titres achetés entre le 1er janvier 2012 et le 31 décembre 2012 (1)	411 972	
Prix moyen pondéré brut des titres achetés (euros)	25,51	
Nombre de titres vendus ou transférés entre le 1er janvier 2011 et le 31 décembre 2012 (1)	415 846	
Prix moyen pondéré brut des titres vendus (euros)	27,23	
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois	0	
Capital social d'Ipsos SA constaté au 31 décembre 2012	45 326 587	
Capital auto détenu au 31 décembre 2012	36 642 actions soit 0,08 %	

(1) Part Ipsos uniquement (80,74%) pour les opérations réalisées dans le cadre du contrat de liquidité avec Société Générale en vigueur jusqu'au 30 juin 2012.

#### E. Tableau de déclaration synthétique

# Déclaration par l'émetteur des opérations réalisées sur ses propres titres au 31 décembre 2012 0,08 % Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte au 31 décembre 2012 0,08 % Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois 0 Nombre de titres détenus en portefeuille au 31 décembre 2012 36 642 Valeur comptable du portefeuille au 31 décembre 2012 983 109 € Valeur de marché du portefeuille au 31 décembre 2012 1 034 090,25 €

## 21.1.3.2 Programme de Rachat soumis à l'Assemblée générale du 25 avril 2013

A. Présentation générale du « Programme de Rachat 2013 »

Le Conseil d'Administration souhaite qu'Ipsos SA continue à disposer d'un Programme de Rachat d'actions.

A cette fin, il sera proposé à l'Assemblée générale mixte du 25 avril 2013 de mettre fin, avec effet immédiat, à l'autorisation donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée générale mixte du 5 avril 2012 et d'autoriser, conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, un Programme de Rachat d'actions propres, dans la limite de 10 % du montant du capital d'Ipsos SA existant au jour de l'Assemblée (étant précisé que lorsque les actions sont rachetées pour favoriser la liquidité dans les conditions visées ci-après, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de cette limite de 10 % correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de la présente autorisation) (le « Programme de Rachat 2013 »).

Ce « Programme de Rachat 2013 » sera activé lors du Conseil d'Administration d'Ipsos SA qui se réunira à l'issue de l'Assemblée générale mixte du 25 avril 2013.

B.Date de l'Assemblée générale d'Ipsos devant autoriser le « Programme de Rachat 2013 »

Le « Programme de Rachat 2013» sera soumis à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires d'Ipsos du 25 avril 2013.

C. Nombre de titres de capital détenus par Ipsos SA

Au 31 décembre 2012, Ipsos SA détenait 36 642 actions de ses propres actions, représentant 0,08 % du capital d'Ipsos SA.

D. Répartition par objectif des titres de capital détenus

Sur les 36 642 actions détenues au 31 décembre 2012 :

- 20 098 actions étaient détenues dans le cadre du contrat de liquidité conclu par Ipsos SA avec Exane BNP Paribas signé en juillet 2013;
- 16 544 actions étaient affectées à l'objectif de permettre à lpsos SA d'honorer ses obligations liées à des attributions gratuites d'actions au profit des salariés et mandataires d'Ipsos SA et de ses filiales.

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2012 les attributions gratuites d'actions réalisées et non encore livrées représentent 764 237 actions. Aucune réallocation n'est intervenue durant l'exercice.

#### E. Objectifs du « Programme de Rachat 2013 »

Les achats d'actions pourraient être effectués en vue de toute affectation permise par la loi, les finalités du « Programme de Rachat 2013 » étant :

- de mettre en oeuvre tout plan d'options d'achat d'actions de la Société, dans le cadre des dispositions des articles L.225-177 et suivants du Code de commerce, toute attribution gratuite d'actions dans le cadre de tout plan d'épargne entreprise ou groupe conformément aux dispositions des articles L.3332-1 et suivants du Code du travail, toute attribution gratuite d'actions dans le cadre des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce et toute attribution, allocation ou cession d'actions notamment dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise ou dans le cadre d'un plan d'actionnariat au profit des salariés du groupe en dehors d'un plan d'épargne, et réaliser toute opération de couverture afférente à ces opérations, dans les conditions prévues par les autorités de marché et aux époques où le Conseil d'Administration ou la personne agissant sur délégation du Conseil d'Administration agira ;
- de réaliser des opérations d'achat ou de vente dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance, conformément à une charte de déontologie reconnue par l'AMF;
- de mettre en place et d'honorer des obligations liées à des valeurs mobilières donnant accès par tout moyen, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société;
- de conserver des actions pour remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, conformément aux pratiques de marché reconnues et à la réglementation applicable;
- de réduire le capital de la Société par annulation d'actions, dans les conditions et sous réserve de l'adoption de la neuvième résolution de l'Assemblée générale du 25 avril 2013;
- toute autre pratique qui viendrait à être admise ou reconnue par la loi ou par l'AMF ou tout autre objectif qui serait conforme à la réglementation en vigueur.
- F. Part maximale du capital objet du « Programme de Rachat 2013 » et nombre maximal de titres susceptibles d'être acquis dans le cadre du « Programme de Rachat 2013 »

La part maximale qu'Ipsos SA pourrait acquérir dans le cadre du « Programme de Rachat 2013 » est de 10 % du montant du capital d'Ipsos SA au jour de l'Assemblée du 5 avril 2012, étant précisé que lorsque les actions sont rachetées pour favoriser la liquidité dans les conditions visées ci-après, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de cette limite de 10 % correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de la présente autorisation.

#### G. Prix maximum d'achat

Le prix maximum d'achat ne devra pas excéder 65 euros par action, étant précisé qu'en cas d'opérations sur le capital, notamment par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, et/ou de division ou de regroupement des actions, ce prix sera ajusté en conséquence. Le montant maximum des fonds destinés au Programme de Rachat est fixé à 250 000 000 euros.

#### H. Caractéristiques des titres objet du « Programme de Rachat 2013 »

Les titres d'Ipsos objet du « Programme de Rachat 2013 » sont des actions ordinaires.

#### I. Durée du « Programme de Rachat 2013 »

Le « Programme de Rachat 2013 » serait autorisé pour une période de 18 mois à compter de son approbation, soit jusqu'au 25 octobre 2014.

#### J. Autres modalités du « Programme de Rachat 2013 »

L'acquisition ou le transfert de ces actions peut être effectué sur les titres d'Ipsos SA sous réserve que cette offre soit intégralement réglée en numéraire, par tous moyens, sur le marché réglementé ou de gré à gré, y compris par acquisition ou cession de blocs ou par le recours à des instruments financiers dérivés négociés sur un marché réglementé ou de gré à gré, aux époques que le Conseil d'Administration ou la personne agissant sur la délégation du Conseil d'Administration appréciera.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 241-2 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, toute modification significative de l'une des informations figurant à la section 21.1.3.2 sera portée, le plus tôt possible, à la connaissance du public selon les modalités fixées à l'article 212-13 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

#### 21.1.4 Titres donnant accès au capital

#### 21.1.4.1 Capital autorisé non émis

#### Délégations globales

Le Conseil d'Administration a été autorisé, par l'Assemblée générale des actionnaires du 5 avril 2012 pour une durée maximale de 26 mois, à augmenter le capital social en une ou plusieurs fois, avec maintien du droit préférentiel de souscription, pour un montant nominal maximal de 5,650 millions d'euros, par émission (1) d'actions ordinaires d'Ipsos SA, (2) de valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, à des actions ordinaires existantes ou à émettre d'Ipsos SA, ou à l'attribution de titres de créance ou (3) de valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, à des actions ordinaires existantes ou à émettre d'une société dont Ipsos SA possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, dont la souscription pourra être opérée soit en espèces, soit par compensation de créances.

complémentaires

L'Assemblée générale des actionnaires du 5 avril 2012 a également autorisé le Conseil d'Administration pour une durée maximale de 26 mois, à augmenter le capital social en une ou plusieurs fois, par voie d'offres au public ou par voie d'offres visées à l'article L411-2 II du Code monétaire et financier, avec suppression du droit préférentiel de souscription, pour un montant nominal maximal de 1,690 millions d'euros, par émission (1) d'actions ordinaires d'Ipsos SA, (2) de valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, à des actions ordinaires existantes ou à émettre d'Ipsos SA, ou à l'attribution de titres de créance ou (3) de valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, à des actions ordinaires existantes ou à émettre d'une société dont Ipsos SA possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, dont la souscription pourra être opérée soit en espèces, soit par compensation de créances.

En outre, le Conseil d'Administration a obtenu une délégation de compétence de la part de l'Assemblée générale extraordinaire du 5 avril 2012, pour une durée maximale de 26 mois, à l'effet d'augmenter le capital dans le cadre d'une offre publique d'échange initiée par Ipsos dans la limite de 1,690 millions d'euros, en rémunération d'apports dans la limite de 10 % du capital d'Ipsos, par incorporation de réserves, bénéfices, primes d'émission ou tout autre élément susceptible d'être incorporé au capital dans la limite de 100 millions d'euros, à l'effet d'émettre des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créances, à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société dont la souscription serait réservée à la société Ipsos Partnership Fund SAS et à l'effet d'attribuer des options de souscription et/ou achat d'actions.

Enfin, l'Assemblée générale extraordinaire du 5 avril 2012 a délégué au Conseil d'Administration le pouvoir de procéder, en une ou plusieurs fois et aux conditions qu'il déterminera, à des attributions gratuites d'actions ordinaires existantes ou à émettre d'Ipsos SA. Cette autorisation est consentie pour une durée de 26 mois à compter du 5 avril 2012, et le nombre total des actions ordinaires attribuées gratuitement ne pourra représenter plus de 1% du capital d'Ipsos SA apprécié au jour de la décision d'attribution par le Conseil d'Administration.

Les délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée générale des actionnaires d'Ipsos SA au Conseil d'Administration pour opérer sur le capital de la Société et leurs utilisations au cours de l'exercice 2012 sont résumées dans le tableau ci-après.

La seule utilisation de délégations ou autorisations faites durant l'exercice 2012 concerne la délégation d'attribuer gratuitement des actions ordinaires existantes ou à émettre d'Ipsos SA octroyée par l'Assemblée générale du 5 avril 2012. (confère le tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée générale des actionnaires d'Ipsos SA au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital ci-dessous)

Le Conseil d'Administration a utilisé cette dernière délégation afin de procéder à l'attribution de :

- 84 190 actions à des salariés ou mandataires sociaux résidents français lors de sa séance du 25 juillet 2012.
- 42 399 actions à des salariés ou mandataires sociaux résidents français lors de sa séance du 4 septembre 2012 dans le cadre du programme IPF 2020 ;
- 154 538 actions à des salariés ou mandataires sociaux nonrésidents français lors de sa séance du 4 septembre 2012 dans le cadre du programme IPF 2020.

Augmentation de capital réservée aux adhérents du plan épargne entreprise d'Ipsos SA

L'Assemblée générale extraordinaire du 5 avril 2012 dans sa vingt-et-unième résolution a délégué au Conseil d'Administration compétence à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux adhérents à un plan d'épargne entreprise (PEE) d'Ipsos SA, pour une durée de 26 mois, et dans la limite d'un montant nominal fixé à 550 000 euros.

Le Conseil n'a pas utilisé cette autorisation au cours de l'exercice 2012.

Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée générale des actionnaires d'Ipsos SA au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital

Délégation	Plafond	Date d'autorisation (résolution)	Utilisation au cours de l'exercice	Date d'expiration
Délégation de compétence à l'effet d'émettre des actions de la Société et des valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	Montant nominal maximum de 5,650 millions d'euros	05/04/2012 (12 <sup>ème</sup> résolution)	Néant	05/06/2014
Délégation de compétence à l'effet d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès au capital par voie d'offres au public avec suppression du droit préférentiel de souscription.	Montant nominal maximum de 1,690 millions d'euros	05/04/2012 (13 <sup>ème</sup> résolution)	Néant	05/06/2014
Délégation de compétence à l'effet d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès au capital par voie d'offres visées à l'article L411-2 II du Code Monétaire et financier avec suppression du droit préférentiel de souscription	Montant nominal maximum de 1,690 millions d'euros	05/04/2012 (14 <sup>ème</sup> résolution)	Néant	05/06/2014

Délégation	Plafond	Date d'autorisation (résolution)	Utilisation au cours de l'exercice	Date d'expiration
Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital par émission d'actions et valeurs mobilières avec ou sans DPS lors des émissions résultant de l'application des dispositions des douzième, treizième et quatorzième résolutions adoptées par l'AGE du 5 avril 2012	15%de l'émission initiale	05/04/2012 (15 <sup>eme</sup> résolution)	Néant	05/06/2014
Autorisation à l'effet de fixer le prix des émissions d'actions ou de valeurs mobilières réalisées par voie d'offre au public ou offre visée à l'article L411-2 II du Code Monétaire et financier, avec suppression du DPS	10% du capital par an	05/04/2012 (16 <sup>ème</sup> résolution)	Néant	05/06/2014
Délégation de pouvoir à l'effet d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, en rémunération d'apports de titres effectués dans le cadre d'une offre publique d'échange initiée par la Société	Montant nominal maximum de 1,690 millions d'euros	05/04/2012 (17 <sup>ème</sup> résolution)	Néant	05/06/2014
Délégation de pouvoir à l'effet d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en rémunération des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	10% du capital social au 5 avril 2012	05/04/2012 (18 <sup>ème</sup> résolution)	Néant	05/06/2014
Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	Montant nominal maximum de 100 millions d'euros	05/04/2012 (19 <sup>ème</sup> résolution)	Néant	05/06/201
Emission d'actions de la société dont la souscription serait réservée à une catégorie de personnes et/ou à une personne dénommée (IPF 2019)	7% du capital de la société à la date de l'Assemblée générale	05/04/2012 (20 <sup>ème</sup> résolution)	Néant*	05/10/201
Délégation de compétence à l'effet de procéder à des émissions de titres de capital et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des adhérents à un plan d'épargne du groupe Ipsos	550 000 euros	05/04/2012 (21 <sup>ème</sup> résolution)	Néant	05/06/201
Délégation d'attribuer gratuitement des actions ordinaires d'Ipsos SA	1 % du capital au jour de l'attribution par le Conseil d'Administration, soit 453 265 actions	05/04/2012 (22 <sup>kme</sup> résolution)**	Attribution gratuite par le Conseil d'Administration réuni 25 juillet 2012 de 84 190 actions à des salariés ou mandataires sociaux résidents français. Attribution gratuite par le Conseil d'Administration réuni le 4 septembre 2012 de 42 399 actions à des salariés ou des mandataires sociaux résidents français. Attribution gratuite par le Conseil d'Administration réuni le 4 septembre 2012 de 154 538 actions à des salariés ou des mandataires sociaux non-résidents français.	05/06/201
Délégation d'attribuer des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles d'Ipsos SA	5% du capital au jour de l'attribution par le Conseil d'Administration	05/04/2012 (23 <sup>ème</sup> résolution)**	Attribution de 1 969 370 options de souscription d'actions par le Conseil d'Administration réuni le 4 septembre 2012 à des salariés ou mandataires sociaux	05/06/201

<sup>\*</sup> Cette autorisation n'a pas été utilisée, le programme IPF 2020 ayant été mis en œuvre sans l'utilisation d'un véhicule d'investissement comme initialement envisagé. Pour plus de détails sur le plan IPF 2020, il convient de se reporter à la section 21.1.4.2.1 du présent Document de référence.

<sup>\*\*</sup> L'Assemblée générale du 5 avril 2012 a autorisé les délégations des 22<sup>ème</sup> et 23<sup>ème</sup> résolutions telles modifiées par le Conseil d'administration du même jour, suite à la proposition d'actionnaires, et dans le sens de cette proposition, limitant le montant maximal d'attributions d'actions gratuites et d'options de souscription ou d'achat d'actions respectivement à 1% et 5% du capital apprécié au jour de la décision d'attribution.

complémentaires

Il est proposé à l'Assemblée générale extraordinaire du 25 avril 2013 d'accorder au Conseil d'Administration de nouvelles délégations de compétence relatives à l'attribution gratuite d'actions et à l'émission de titres de capital au profit des adhérents à un plan d'épargne du groupe lpsos. Ces délégations mettront fin pour les fractions non utilisées aux autorisations des 21eme et 22émé résolutions décrites ci-dessus. Il convient de se reporter également au chapitre 26 du présent Document de référence présentant l'ensemble des résolutions qui seront soumises à l'assemblée générale du 25 avril 2013.

## 21.1.4.2 Plans d'options et d'attribution gratuite d'actions

Le rapport établi conformément aux articles L.225-184 et L.225-197-4 alinéa 1 du Code de commerce figurant au chapitre 26 du présent Document de référence décrit les opérations réalisées par Ipsos SA en ce qui concerne les options de souscription ou d'achat d'actions et l'attribution gratuite d'actions au cours de l'exercice 2012.

#### 21.1.4.2.1 Plans d'options mis en place

Plans mis en œuvre dans le cadre de l'autorisation de l'Assemblée générale du 11 juin 2003

L'Assemblée générale extraordinaire réunie le 11 juin 2003 a autorisé le Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation au Président, dans le cadre des articles L.225-177 et suivants du Code de commerce, à consentir aux mandataires sociaux, aux salariés ou à certains d'entre eux d'Ipsos SA et des sociétés liées à elle dans les conditions de l'article L.225-180 du Code de commerce, des options de souscription d'actions ordinaires nouvelles d'Ipsos SA à émettre à titre d'augmentation de capital, ainsi que des options donnant droit à l'achat d'actions d'Ipsos SA acquises dans les conditions légales.

Le Conseil d'Administration pouvait faire usage de cette autorisation jusqu'au 11 août 2006. Il pouvait utiliser cette autorisation en une ou plusieurs fois, en tout ou partie.

Le nombre total des options de souscription d'actions qui pouvaient être consenties était de 5 % de la totalité des actions représentant le capital d'Ipsos SA au jour de l'Assemblée, soit 1 400 920 options.

L'Assemblée générale a délégué au Conseil d'Administration dans les limites fixées ci-dessus, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, les pouvoirs nécessaires pour mettre en œuvre le plan d'options.

L'autorisation adoptée par l'Assemblée générale du 11 juin 2003 s'est substituée à l'autorisation donnée par l'Assemblée générale extraordinaire du 24 mai 2000.

Cette autorisation a été mise en œuvre comme suit :

- allocation de 558 000 options par décision du Conseil d'Administration le 2 mars 2004, répartie en deux soustranches France et International avec des périodes d'exercice des options différentes afin de tenir compte de particularités dans les diverses réglementations fiscales. Suite à la levée de 79 430 options de souscription au cours de l'exercice 2012, il ne reste plus d'option exerçable au titre de ce plan au 31 décembre 2012.
- allocation de 96 000 options par décision du Conseil d'Administration le 22 avril 2005, répartie en deux sous-tranches France et International avec des périodes d'exercice des options différentes afin de tenir compte de particularités dans les diverses réglementations fiscales. Suite à la levée de 4 288 options de souscription au cours de l'exercice 2012, il reste 11 792 options en vigueur au 31 décembre 2012.

Plan mis en œuvre dans le cadre de l'autorisation de l'Assemblée générale du 5 avril 2012 : IPF 2020

Le Plan IPF 2020 s'inscrit dans le cadre des autorisations consenties dans ses 22ème et 23ème résolutions par l'Assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 5 avril 2012, à l'effet d'attribuer à des salariés et mandataires sociaux d'Ipsos et de ses filiales des actions gratuites sur le fondement de l'article L. 225-197- 1 du Code de commerce, dans la limite de 1% du capital social d'Ipsos, et des options de souscription d'actions sur le fondement de l'article L. 225-177 du Code de commerce, dans la limite de 5% du capital social d'Ipsos apprécié au jour de la décision d'attribution.

Le programme IPF 2020 a été mis en œuvre par décision du Conseil d'Administration du 4 septembre 2012 comme suit :

- attribution gratuite d'actions dont le détail est donné à la section 21.1.4.2.2 ci-après;
- allocation de 1 969 370 options, répartie en deux soustranches France et International avec des périodes d'exercice des options différentes afin de tenir compte de particularités dans les diverses réglementations fiscales.

Ces attributions ont été réalisées sous condition de l'acquisition par les bénéficiaires d'actions Ipsos et de leur conservation. Le nombre d'options acquises augmentera progressivement jusqu'au cinquième anniversaire de leur attribution et jusqu'à dix fois le nombre d'actions Ipsos acquises initialement par le bénéficiaire.

Date du Conseil	Point de départ d'exercice des options	Quantité attribuée	Prix d'exercice 1 option pour 1 action	Options exercées au 31/12/12	Options annulées et/ ou expirées au 31/12/12	Quantité restant au 31/12/12	Date limite de levées
02/03/2004	02/03/2008	89 200 <sup>(3)</sup>	17,96 euros (1)	50 771	40 060	_	02/03/2012
02/03/2004	02/03/2007	468 800 <sup>(3)</sup>	17,96 euros (1)	260 379	215 496	-	02/03/2012
22/04/2005	22/04/2009	64 000 <sup>(3)</sup>	19,36 euros (1)	43 000	20 144	1072 <sup>(2)</sup>	22/04/2013
22/04/2005	22/04/2008	32 000 (3)	19,36 euros (1)	8 288	14 000	10 720 <sup>(2)</sup>	22/04/2013
04/09/2012 (IPF 2020 – plan France)	04/09/2016	423 990	24,63 euros	-	-	423 990	04/09/2020
04/09/2012 (IPF 2020 – plan International)	04/09/2015	1 545 380	24,63 euros	_	7 310	1 538 070	04/09/2020
Total		2 623 370		362 438	297 010	1 973 852	

<sup>(1)</sup> Le prix d'exercice des options pour les plans 2004 et 2005 a été ajusté à compter du 21 octobre 2011 respectivement à 17,96 euros (contre 19,25 euros) et à 19,36 euros (contre 20,75 euros) suite à l'augmentation de capital du 30 septembre 2011.
(2) Dont options détenues par les membres du Comité exécutif au 31 décembre 2012 : 178 640.
(3) Le nombre d'options a été ajusté pour tenir compte de l'augmentation de capital du 30 septembre 2011.

### Tableau de synthèse

Type d'opération	Attribution d'options de souscription d'actions aux salariés et mandataires sociaux du Groupe			
Date de réunion de l'Assemblée générale autorisant l'opération	11/06/03	11/06/03	05/04/12	
Date de réunion du Conseil d'Administration décidant ou déclenchant l'opération	02/03/04	22/04/05	04/09/12	
Nombre initial d'actions pouvant être souscrites	558 000	96 000	1 969 370	
Nombre de personnes concernées	250	20	156	
Nombre de dirigeants concernés (membres du Comité exécutif) au 31/12/2012	0	0	4	
Nombre d'actions pouvant être souscrites par les dirigeants (membres du Comité exécutif) au 31/12/2012	0	0	178 640	
Point de départ de l'exercice des options	02/03/07-08	22/04/08-09	04/09/15-16	
Date d'expiration	02/03/12	22/04/13	04/09/2020	
Prix de souscription en euros	17,96(1)	19,36(1)	24,63	
Modalités	1 tranche ou par	tranche d'un tiers à chaque	date anniversaire	
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2012	311 150	51 288	51 288	
Nombre d'actions pouvant être souscrites au 31/12/2012	<u>-</u>	11 792	11 792	

<sup>(1)</sup> Le prix d'exercice des options pour les plans 2004 et 2005 a été ajusté à compter du 21 octobre 2011 respectivement à 17,96 euros (contre 19,25 euros) et à 19,36 euros (contre 20,75 euros) suite à l'augmentation de capital du 30 septembre 2011.

### Dilution potentielle

Au 31 décembre 2012, en cas d'exercice de toutes les options dont les programmes sont décrits ci-dessous, la dilution potentielle s'élèverait à 4,355% (1 973 852 actions nouvelles potentielles).

	Date d'émission ou d'allocation	Prix d'exercice	Période d'exercice	Dilution Potentielle (2)
Options de souscription	02/03/04	17,96 euros <sup>(1)</sup>	02/03/07-08 à 02/03/12	_
Options de souscription	22/04/05	19,36 euros (1)	22/04/08-09 à 22/04/13	11 792
Options de souscription	04/09/12	24,63 euros	04/09/15-16 à 04/09/20	1 962 030
Total				1 973 852

(1) Le prix d'exercice de ces plans d'options de souscription d'actions a été ajusté afin de prendre en compte l'augmentation de capital du 30/09/2011. (2) Le nombre d'options attribuées a été ajusté à l'unité près afin de prendre ne compte l'augmentation de capital du 30/09/2011.

### 21.1.4.2.2 Attributions gratuites d'actions

#### Plans d'attribution annuels 2010

Le Conseil d'Administration du 8 avril 2010 a procédé à l'attribution gratuite de 267 497 actions d'Ipsos SA dont 75 933 actions Ipsos au bénéfice de résidents français (dont 42 208 à des mandataires sociaux exerçant des fonctions exécutives au sein du Groupe) et 191 564 actions aux non-résidents français.

Pour les bénéficiaires résidents français, le Conseil d'Administration a utilisé l'autorisation d'attribuer gratuitement, dans le cadre des articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce, des actions ordinaires d'Ipsos SA donnée par l'Assemblée générale extraordinaire du 29 avril 2008, portant sur 5% du capital de la société au 29 avril 2008.

Pour les bénéficiaires non résidents français, le Conseil d'Administration d'Ipsos SA a autorisé la Direction générale d'Ipsos à faire en sorte qu'Ipsos SA cède à terme aux filiales d'Ipsos SA qui emploient ces bénéficiaires, les actions propres correspondantes qu'elle aura acquises sur le marché, dans le cadre de son programme de rachat, pour que ces filiales puissent procéder à la livraison des actions attribuées gratuitement à l'issue du délai d'acquisition.

Suite à l'annulation de 25 561 attributions, et à la livraison de 241 936 actions au cours de l'exercice 2012, il ne restait plus aucune action à livrer au 31 décembre 2012.

### Plans d'attribution annuels 2011

Le Conseil d'Administration du 7 avril 2011 a procédé à l'attribution gratuite de 180 704 actions d'Ipsos SA dont 49 171 actions Ipsos au bénéfice de résidents français (dont 30 406 à des mandataires sociaux exerçant des fonctions exécutives au sein du Groupe) et 131 533 actions aux non-résidents français.

Pour les bénéficiaires résidents français, le Conseil d'Administration a utilisé l'autorisation d'attribuer gratuitement, dans le cadre des articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce, des actions ordinaires d'Ipsos SA donnée par l'Assemblée générale extraordinaire du 29 avril 2008, portant sur 5% du capital de la société au 29 avril 2008.

Pour les bénéficiaires non résidents français, le Conseil d'Administration d'Ipsos SA sera appelé à autoriser qu'Ipsos SA cède aux filiales d'Ipsos SA qui emploient ces bénéficiaires, les actions propres correspondantes qu'elle aura acquises sur le marché dans le cadre de son programme de rachat, pour que ces filiales puissent procéder à la livraison des actions attribuées gratuitement à l'issue du délai d'acquisition.

Suite à l'annulation de 15 942 attributions au cours de l'exercice 2012, il restait 159 035 actions à livrer au 31 décembre 2012.

#### Plans d'attribution annuels 2012

Le Conseil d'Administration du 5 avril 2012 a procédé à l'attribution gratuite de 336 920 actions Ipsos à des non-résidents français.

Le Conseil d'Administration du 25 juillet 2012 a procédé à l'attribution gratuite de 84 190 actions (dont 42 700 à des mandataires sociaux exerçant des fonctions exécutives au sein du Groupe) au bénéfice de résidents français.

Pour les bénéficiaires résidents français, le Conseil d'Administration a utilisé l'autorisation d'attribuer gratuitement, dans le cadre des articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce, des actions ordinaires d'Ipsos SA donnée par l'Assemblée générale extraordinaire du 5 avril 2012 (22éme résolution), portant sur 1% du capital de la société à la date d'attribution.

Pour les bénéficiaires non résidents français, le Conseil d'Administration d'Ipsos SA a autorisé qu'Ipsos SA cède aux filiales d'Ipsos SA qui emploient ces bénéficiaires, les actions propres correspondantes qu'elle aura acquise sur le marché dans le cadre de son programme de rachat, pour que ces filiales puissent procéder à la livraison des actions attribuées gratuitement à l'issue du délai d'acquisition.

Suite à l'annulation de 6 939 attributions, il restait 414 171 actions à livrer au 31 décembre 2012.

#### Programme IPF 2020

Le Conseil du 4 septembre 2012 a procédé, dans le cadre du programme IPF 2020 (voir section 21.1.4.2.1 ci-dessus), à l'attribution gratuite de 42 399 actions (dont 14 616 à des mandataires sociaux exerçant des fonctions exécutives au sein du Groupe) au bénéfice de résidents français et de 154 538 actions (dont 3 248 à des mandataires sociaux exerçant des fonctions exécutives au sein du Groupe) au bénéfice de non-résidents français.

Ces attributions ont été réalisées dans le cadre des articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce et conformément à l'autorisation de l'Assemblée générale extraordinaire du 5 avril 2012 (22ème résolution).

Suite à l'annulation de 5 906 attributions, il restait 191 031 actions à livrer au 31 décembre 2012.

Le nombre d'actions gratuites définitivement acquises par les bénéficiaires à l'issue d'une période de cinq ans sera égal au nombre d'actions acquises par chaque bénéficiaire et conservées durant cette période.

	Date d'attribution	Nombre d'actions attribuées	Nombre d'actions en vigueur au 01/01/2012	Nombre d'actions attribuées au cours de l'exercice	Annulation au cours de l'exercice	Actions livrées	Actions restantes	Date de livraison	Dilution potentielle
Actions attribuées en 2009	17/12/2009	11 623	11 623	-	-	11 623	-	01/2012	-
Actions attribuées en 2010	08/04/2010	267 497	248 134	-	6 105	242 029	-	08/04/2012	-
Actions attribuées en 2011	07/04/2011	180 704	174 977	-	15 942	-	159 035	07/04/2013	0,37%
	05/04/2012	336 920	-	336 920	5 252	-	331 668	05/04/2014	0,73%
Actions attribuées en 2012	25/07/2012	84 190	-	84 190	1 687	-	82 503	25/07/2014	0,18%
	04/09/2012	196 937	-	196 937	5 906	-	191 031	04/09/2014	0,42%
Total		1 077 871	434 734	618 047	53 472	253 652	764 237		1,69%

Au 31 décembre 2012, dans le cas où les actions attribuées gratuitement non encore livrées viendraient à être livrées par création d'actions nouvelles par voie d'augmentation de capital, la dilution potentielle maximale s'élèverait à 1,69% (764 237 actions nouvelles potentielles).

### 21.1.4.2.3 Dilution potentielle maximale

Compte tenu des différents plans d'options de souscription, des différents plans d'attribution gratuite d'actions et du programme IPF 2020 présentés à la présente section 21.1.4.2., la dilution potentielle maximale serait de 6,04% (2 738 089 actions nouvelles potentielles).

21.1.5. Information sur les conditions régissant tout droit d'acquisition et/ ou tout obligation attachée au capital souscrit non libéré visant à augmenter le capital social

N/A.

21.1.6 Information sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option

Il convient de se reporter à la note 1.2.7 « Engagements de rachat de minoritaires » aux Comptes consolidés figurant à la section 20.2 du présent Document de référence.

### 21.1.7 Historique du capital social

Le tableau ci-dessous décrit les opérations réalisées sur le capital depuis 2002.

Date	Opération	Nominal	Prime d'émission brute	Nominal cumulé	Nombre d'actions cumulé
31/12/02	Augmentation de capital liée à la levée d'options de souscription d'actions durant l'exercice 2002 ayant conduit à la création de 50 400 actions nouvelles	0,25€	259 926€	7 004 597€	28 018 38
31/12/03	Augmentation de capital liée à la levée d'options de souscription d'actions durant l'exercice 2003 ayant conduit à la création de 173 440 actions nouvelles	0,25€	865 268€	7 047 957€	28 191 82
31/12/04	Augmentation de capital liée à la levée d'options de souscription d'actions durant l'exercice 2004 ayant conduit à la création de 205 844 actions nouvelles	0,25€	1 297 392€	7 099 418€	28 397 67
02/11/05	Augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription par émission de 5 000 000 actions nouvelles	0,25€	113 750 000€	8 349 418€	33 397 67.
15/12/05	Augmentation de capital liée à la rémunération de l'apport d'actions MORI par émission de 297 648 actions nouvelles	0,25€	6 994 729€	8 423 830€	33 695 320
31/12/05	Augmentation de capital liée à la levée d'options de souscription d'actions durant l'exercice 2005 ayant conduit à la création de 168 024 actions nouvelles	0,25€	1 907 668€	8 465 836€	33 863 34
31/12/06	Augmentation de capital liée à la levée d'options de souscription d'actions durant l'exercice 2006 ayant conduit à la création de 152 179 actions nouvelles	0,25€	2 113 240€	8 503 881€	34 015 52
CA du 20/03/07	Constatation de l'augmentation de capital liée à la levée d'options de souscription d'actions durant les mois de janvier et février 2007 ayant conduit à la création de 29 481 actions nouvelles	0,25€	439 137€	8 511 251€	34 045 004
CA du 18/03/08	Constatation de l'augmentation de capital liée à la levée d'options de souscription d'actions entre le 1er mars 2007 et le 31 décembre 2007 ayant conduit à la création de 133 341 actions nouvelles	0,25€	1 985 562€	8 544 586€	34 178 34
CA du 18/03/08	Constatation de l'augmentation de capital liée à la levée d'options de souscription d'actions entre le 1ª janvier 2008 et le 29 février 2008 ayant conduit à la création de 3 913 actions nouvelles	0,25€	59 000€	8 545 56€	34 182 25
CA du 18/03/08	Décision d'annulation de 457 017 actions (acquises à cette fin dans le cadre du Programme de Rachat d'actions approuvé en Assemblée du 2 mai 2007) et réduction correspondante du capital à 8 431 310 euros	0,25€	-	8 431 310€	33 725 24
CA du 18/03/09	Constatation de l'augmentation de capital liée à la levée d'options de souscription d'actions entre le 1er mars 2008 et le 31 décembre 2008 ayant conduit à la création de 48 299 actions nouvelles	0,25€	757 546€	8 443 385€	33 773 54
CA du 24/02/10	Constatation de l'augmentation de capital liée à la levée d'options de souscription d'actions entre le 1er mars 2009 et le 31 décembre 2009 ayant conduit à la création de 85 040 actions nouvelles	0,25€	1 387 715€	8 465 535€	33 862 14
CA du 23/02/11	Constatation de l'augmentation de capital liée à la levée d'options de souscription d'actions entre le 1er janvier 2010 et le 31 décembre 2010 ayant conduit à la création de 268 147 actions nouvelles	0,25€	4 734 812€	8 532 572€	34 130 28
CA du 27/07/11	Constatation de l'augmentation de capital liée à la levée d'options de souscription d'actions entre le 1er janvier 2011 et le 30 juin 2011 ayant conduit à la création de 20 614 actions nouvelles et de la livraison d'actions suite à des attributions gratuites d'actions en date du 29 avril 2011 ayant conduit à la création de 118 425 actions nouvelles	0,25€	-	8 567 331,50€	34 269 32
Décision du Président et Directeur Général du 7 septembre 2011	Constatation de l'augmentation de capital liée à la levée d'options de souscriptions d'actions entre le 1 <sup>er</sup> juillet et le 31 août 2011 ayant conduit à la création de 4 276 actions nouvelles	0,25€	-	8 568 400,50€	34 273 60
Décision du Président et Directeur Général du 7 septembre 2011	Constatation de la réalisation de l'augmentation de capital par appel public à l'épargne et l'émission de 10 967 552 actions nouvelles, soit un capital composé de 45 241 154 actions à cette date	0,25€	197 415 936€	11 310 288,50€	45 241 15
CA du 29/02/2012	Entre le 1er octobre 2011 et le 31 janvier 2012, 13 401 actions nouvelles ont été émises par exercice d'options de souscription.	0,25€	-	11 313 638,75€	45 254 55
CA du 27/02/2013	Entre le 1 <sup>er</sup> février 2012 et le 31 janvier 2013, 72 032 actions nouvelles ont été émises par exercice d'options de souscription.	0,25€		11 331 646,75€	45 326 58

### 21.2 Actes constitutifs et statuts

### 21.2.1 Objet social de l'émetteur (article 2 des statuts)

Ipsos SA a pour objet :

- la réalisation d'études de marché effectuées au moyen d'enquêtes, de sondages, de recherches statistiques ou par tous autres procédés tendant à faciliter et à organiser l'implantation commerciale, la promotion, la diffusion de produits et de services de toute nature, ainsi que la réalisation d'études, enquêtes, sondages, analyses et de conseils dans le domaine politique, économique et social;
- l'étude, la préparation, l'organisation, l'entreprise, soit pour son compte, le compte de tiers, comme concessionnaire, agent, ou autrement de la publicité sous toutes ses formes, pour tous produits du commerce, y compris toute entreprise de régie publicitaire;
- la réalisation de toutes activités de conseil pouvant constituer une aide à la décision des entreprises, services ou tout autre organisme;
- la recherche, la prise, l'acquisition, l'exploitation de tous brevets, licences, procédés et fonds de commerce se rapportant à l'activité ci-dessus ;
- la prise d'intérêts et la participation sous quelque forme que ce soit dans toutes entreprises similaires, notamment par voie d'apport, souscription ou achat d'actions, d'obligations ou autres titres, commandite, fondation de sociétés nouvelles, fusions ou autrement;
- la réalisation de toutes opérations financières liées à la présence en Bourse; et
- généralement toutes autres opérations civiles, commerciales, financières, industrielles mobilières ou immobilières qui pourraient se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la Société ou à tous autres objets similaires ou connexes.

### 21.2.2 Direction

L'organisation et le fonctionnement du Conseil d'Administration et de la Direction générale sont respectivement prévus aux articles 11 à 16 et 19 des statuts.

Pour plus de précision, il convient de se reporter au point 2 de la section 16.4.1 « Rapport du Président du Conseil d'Administration sur le fonctionnement du Conseil d'Administration, les procédures de contrôle interne, la gestion des risques et le gouvernement d'entreprise pour l'exercice 2012 » du présent Document de référence.

### 21.2.3 Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes

Il n'existe pas de titres comportant des droits de contrôle spéciaux, à l'exception du droit de vote double qui est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

#### Droits de vote double (article 10 des statuts)

L'Assemblée générale extraordinaire en date du 12 décembre 2001 a réduit à deux ans la durée minimum d'inscription au nominatif nécessaire à l'obtention d'un droit de vote double.

Un droit de vote double de celui conféré aux actions eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent est ainsi attribué :

- à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire;
- aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission. La conversion au porteur d'une action et le transfert de sa propriété font perdre à l'action le droit de vote double.

En revanche, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux, ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible ne fait pas perdre le droit acquis.

Le droit de vote double attaché aux actions nominatives peut être exercé par un intermédiaire inscrit si les renseignements qu'il fournit permettent le contrôle des conditions requises pour l'exercice du droit.

Chaque actionnaire peut renoncer à ses droits de vote double dans tout type d'Assemblée (Assemblée ordinaire, extraordinaire, mixte ou spéciale), et au titre d'une seule Assemblée à la fois.

L'exercice de la faculté de renonciation doit être renouvelé à chaque Assemblée au titre de laquelle l'actionnaire entend user de cette faculté. La renonciation peut être totale ou bien partielle, pour tout ou pour partie des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Par ailleurs, il n'existe pas de limitation statutaire à l'exercice des droits de vote, autre que la sanction des non-déclarations de franchissements de seuils. (Confère section 21.2.7 ci-dessous).

Au 31 décembre 2012, 10 280 675 actions bénéficient d'un droit de vote double.

### Affectation et répartition des résultats

Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé cinq pour cent (5 %) au moins pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social.

Le solde, le cas échéant diminué de toutes autres sommes à porter en réserve en application de la loi et des statuts, et augmenté du report bénéficiaire, constitue le bénéfice distribuable.

L'Assemblée générale peut, en outre, décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués. L'Assemblée générale prélève sur le bénéfice distribuable toute somme qu'elle juge convenable, pour les porter à nouveau ou les affecter à un ou plusieurs postes de réserve.

#### Cession des actions

Aucune clause statutaire ne restreint le transfert des actions.

### 21.2.4 Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires

Il convient de se reporter au paragraphe 21.2.7 ci-dessous relatif à la sanction applicable en cas de non-respect des dispositions statutaires relatives au franchissement de seuil.

Par ailleurs, les modifications statutaires sont de la compétence exclusive de l'Assemblée générale extraordinaire.

# 21.2.5 Conditions régissant la convocation des Assemblées générales ordinaires et extraordinaires

### Assemblée générale (articles 20 à 23 des statuts)

Les Assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions fixées par la loi et les règlements. Les Assemblées générales ont lieu soit au siège social, soit dans tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, tout actionnaire peut participer aux Assemblées générales s'il justifie du droit de participer aux Assemblées générales par l'enregistrement comptable des titres au nom soit de l'actionnaire soit, lorsque l'actionnaire n'a pas son domicile sur le territoire français, de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédent l'Assemblée à zéro heure (heure de Paris) (article 21 des statuts d'Ipsos SA).

L'enregistrement comptable des titres dans le délai prévu au paragraphe précédent doit s'effectuer soit dans les comptes titres nominatifs tenus par Ipsos SA ou pour son compte, soit dans les comptes titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité. Conformément à l'article 23 des statuts d'Ipsos SA, la modification des droits des actionnaires nécessite la tenue d'une Assemblée générale extraordinaire.

### 21.2.6 Dispositions statutaires pouvant empêcher un changement de contrôle

Il n'existe pas de titres comportant des droits de contrôle spéciaux, à l'exception du droit de vote double qui est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire (confère section 21.2.3 ci-dessus).

Aucune clause statutaire ne restreint le transfert des actions.

Le droit de vote afférent aux actions Ipsos détenues par le FCPE « Ipsos actionnariat » est exercé par le Conseil de surveillance du fonds en conformité avec l'article 8.2, second alinéa du Règlement du FCPE.

Il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote, autre que les sanctions attachées aux non-déclarations de franchissement de seuils.

# 21.2.7 Dispositions statutaires fixant un seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée

### Franchissement de seuils de participation statutaires dans le capital social (article 8 des statuts)

Outre le respect de l'obligation légale d'informer la Société et l'Autorité des Marchés Financiers de la détention de certaines fractions du capital ou des droits de vote, toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert, qui vient à posséder un nombre d'actions représentant plus de 6 %, ou plus de tout multiple de 1 % supérieur à 6 %, du capital ou des droits de vote de la Société (le nombre total de droits de vote à utiliser au dénominateur étant calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote), est tenue d'informer la Société dans un délai de cinq (5) jours de Bourse à compter de la date de ce franchissement de seuil, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à son siège social, du nombre total d'actions et de titres donnant accès à terme au capital qu'elle possède seule ou de concert, ainsi que du nombre de droits de vote qui y sont attachés. Cette déclaration devra être renouvelée, dans les mêmes conditions, lors de chaque franchissement d'un nouveau seuil calculé comme indiqué ci-dessus. Les sociétés gérant des fonds communs de placement ou de fonds de pensions sont tenues de procéder à cette information pour l'ensemble des actions ou des droits de vote détenues par l'ensemble des fonds qu'elles gèrent.

Cette déclaration doit être renouvelée, dans les mêmes conditions, chaque fois que l'un de ces seuils calculé comme indiqué ci-dessus est franchi à la baisse, jusqu'à ce que le seuil de 5 % du capital ou des droits de vote de la Société soit atteint.

En cas de non-respect de ces obligations d'information et à la demande, consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée, d'un ou plusieurs actionnaires détenant 5 % au moins du capital de la Société, les droits de vote excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont suspendus et ne peuvent pas être exercés à toute Assemblée qui se réunirait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

### Identification des détenteurs de titres au porteur : titres au porteur identifiables « TPI » (article 7 des statuts)

Conformément à l'article L.228-2 du Code de commerce, Ipsos SA peut recourir à tout moment auprès du dépositaire central qui assure la tenue du compte émission de ses titres à la procédure d'identification des titres au porteur.

### 21.2.8 Conditions imposées par les statuts régissant les modifications du capital lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit

Les statuts ne prévoient pas de conditions statutaires spécifiques concernant les modifications du capital et des droits sociaux.

### 21.2.9 Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Il convient de se référer à la section 21.2.6 « Dispositions statutaires pouvant empêcher un changement de contrôle » du présent Document de référence.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration est composé de trois à dixhuit membres nommés par l'Assemblée générale des actionnaires.

L'article 12 des statuts prévoit que les administrateurs sont nommés pour une durée de six années et sont indéfiniment rééligibles sous réserve des dispositions relatives à la limite d'âge. Le nombre des administrateurs personnes physiques ou représentants permanents de personnes morales administrateurs ayant dépassé l'âge de 75 ans ne pourra être supérieur au tiers des administrateurs composant le Conseil d'Administration. Si cette proportion est dépassée, le plus âgé sera réputé démissionnaire d'office. Les délégations accordées par l'Assemblée au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital sont mentionnées au paragraphe 21.1.4.1 du présent Document de référence.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration dispose des pouvoirs suivants :

 Autorisation au Conseil d'Administration à l'effet d'acheter, de conserver ou transférer des actions Ipsos (accordée lors de l'Assemblée générale ordinaire du 5 avril 2012 en vertu de la dixième résolution et qui sera soumise à l'Assemblée générale du 25 avril 2013 en vertu du projet de 6ème résolution):

 Autorisation au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions ordinaires (accordée lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 5 avril 2012 en vertu de la vingt-quatrième résolution et qui sera soumise à l'Assemblée générale du 25 avril 2013 en vertu du projet de 9ème résolution).

Les principaux contrats de financement du groupe Ipsos contiennent des clauses de modification et/ou de résiliation en cas de changement de contrôle. La politique du groupe Ipsos est de refuser dans la mesure du possible l'inclusion de clauses de modification et/ou de résiliation en cas de changement de contrôle d'Ipsos SA dans ses contrats commerciaux ou de partenariat.

Messieurs Didier Truchot et Jean-Marc Lech bénéficient d'une indemnité en cas de révocation dans les conditions décrites à la section 15.1.1 « Indemnités de révocation » du présent Document de référence.

Madame Laurence Stoclet et Messieurs Carlos Harding, Pierre Le Manh et Henri Wallard bénéficient d'une clause de conscience décrite à la section 15.1.1 « Indemnités de révocation » du présent Document de référence.

### 22. Contrats importants

Les contrats importants auxquels les sociétés du groupe Ipsos étaient parties au cours des deux dernières années concernent les différents emprunts souscrits par le groupe Ipsos (se reporter à la note 6.9 « Endettement financier » de l'annexe aux Comptes consolidés figurant à la section 20.2 du présent Document de référence), le logiciel SPSS d'IBM et le contrat d'acquisition de Synovate.

Au titre des emprunts souscrits, Ipsos dispose de 4 lignes principales de financement :

- Le 28 mai 2003, un Emprunt Obligataire a été souscrit auprès d'Investisseurs Privés Américains (USPP), de nominal USD 90 millions, en 1 tranche unique à 10 ans (échéance le 28 mai 2013) et de taux fixe de 5,88%.
   Cette ligne sera définitivement amortie le 28 mai 2013.
- Le 9 avril 2009, un Crédit Syndiqué de nominal EUR 215 millions a été signé auprès d'un pool bancaire (Barclays, BNP Paribas, CACIB, CA IDF, CM-CIC, HSBC, LCL, Natixis, Palatine, Société Générale). Cette ligne, à 5 ans in fine (9 avril 2014) et utilisable en multidevises, est structurée en 2 tranches: la première, de nominal EUR 140 millions est un Revolving Loan à taux variable, destinée à financer les besoins généraux du Groupe. La seconde tranche, de nominal EUR 75 millions (Term Loan à taux variable) a été annulée le 10 août 2010, et était destinée à financer la croissance externe du Groupe.
- Le 10 août 2010, un Emprunt Obligataire a été souscrit auprès d'Investisseurs Privés Américains (USPP), de

nominal USD 300 millions, structuré en 3 tranches, dont la première à 7 ans in fine (échéance le 28 septembre 2017), la seconde à 10 ans in fine (échéance le 28 septembre 2020), la troisième à 12 ans in fine (échéance le 28 septembre 2022). Les taux fixes de ces tranches sont respectivement de 4,46%, 5,18%, 5,48%.

• Le 26 juillet 2011, un Crédit Syndiqué de nominal EUR 250 millions a été signé auprès d'un pool bancaire (Barclays Corporate, BNP Paribas, Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile de France, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Crédit Lyonnais, Crédit Mutuel – Crédit Industriel et Commercial acting through Crédit Industriel et Commercial, HSBC France, Société Générale Corporate & Investment Banking). Cette ligne à 5 ans (26 juillet 2016) et utilisable en multidevises, est structurée en 2 tranches : la première tranche, d'un montant en principal de 150 millions d'euros est un Term Loan à taux variable, la seconde tranche, d'un montant en principal de 100 millions d'euros est un Revolving Credit à taux variable. (Confère également la section 4.3.3 « Risque de liquidité » du présent document de référence).

IBM Dimensions – En 2012 Ipsos a lancé un programme mondial visant à déployer IBM Dimensions. Il s'agit d'une suite intégrée d'applications qui sont installées sur une plateforme commune dans le monde entier pour fournir un ensemble homogène de données et de capacité de traitement. D'ici la fin de l'année 2013, environ 80% du programme sera mis en place.

Le 26 juillet 2011, Ipsos a signé un contrat d'acquisition avec Aegis Group plc afin d'acquérir Synovate, la division Etudes de marché d'Aegis, à l'exception cependant des sociétés du périmètre Aztec. L'acquisition a été réalisée le 11 octobre 2011.

Ce contrat d'acquisition prévoit notamment :

- Un mécanisme d'ajustement du prix d'acquisition sur la base des comptes de clôture établis par Ipsos au 30 septembre 2011, conformément aux règles IFRS et sur les même bases que les pratiques habituelles de Synovate;
- Des garanties données par Aegis Group plc portant notamment sur la propriété des titres, la capacité à signer le Contrat d'Acquisition, la solvabilité ainsi que d'autres garanties usuelles pour ce type de transaction. Aegis a également consenti en

faveur d'Ipsos des indemnités en relation avec certaines matières. Ipsos ne pourra pas réclamer d'indemnisation au titre des garanties ou indemnités, ou des engagements préalables au 11 octobre 2011, après l'expiration d'une période de deux ans à compter de cette date, à l'exception (i) des Garanties Clefs pour lesquelles la période de garantie est de six années à compter du 11 octobre 2011 et (ii) des garanties fiscales ou des engagements résultant du contrat régissant les matières fiscales pour lesquels la période de garantie est égale à la durée de la prescription légale plus trois mois. La responsabilité maximale d'Aegis Group plc pour les réclamations au titre du Contrat d'Acquisition ou du contrat régissant les matières fiscales est limitée au Prix de Cession, avec une limite de 20% du Prix de Cession pour les garanties et indemnités, autres que les Garanties Clefs et les garanties en matière fiscale.

# 23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts

Sans objet.

### 24. Documents accessibles au public

### Responsable de l'information financière

Madame Laurence Stoclet, Directeur général délégué et Directeur financier Groupe. 35 rue du Val de Marne – 75013 Paris. (Tél. : +33 1 41 98 90 20).

### Documents juridiques et financiers

Pendant la durée de validité du présent Document de référence, les documents suivants, ou une copie de ces documents, peuvent être consultés :

- Les statuts d'Ipsos SA;
- Tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande d'Ipsos, dont une partie est incluse ou visée dans le présent Document de référence;
- Les informations financières historiques d'Ipsos et des ses filiales pour chacun des trois exercices précédant la publication du présent Document de référence.

L'ensemble de ces documents juridiques et financiers relatifs à Ipsos et devant être mis à la disposition des actionnaires conformément à la réglementation en vigueur peuvent être consultés au siège social d'Ipsos.

### Rapport financier annuel 2012

Une table de concordance entre le rapport financier annuel et le présent Document de référence est présentée au chapitre 27 du présent Document de référence.

### Rapport de gestion 2012

Une table de concordance entre le rapport de gestion 2012 et le présent Document de référence est présentée au chapitre 27 du présent Document de référence.

### **Document annuel**

La liste des informations publiées ou rendues publiques par Ipsos au cours de l'exercice 2012 et jusqu'à l'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration d'Ipsos, établie conformément à l'article 222-7 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers est en page suivante.

#### Information des actionnaires et investisseurs

Ipsos SA communique avec ses actionnaires de façon systématique au moins une fois par an à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle. Elle diffuse régulièrement des communiqués de presse à l'ensemble de la presse économique et financière sur ses chiffres d'affaires trimestriels, résultats semestriels et annuels, et à l'occasion d'événements importants pour le Groupe.

Les prospectus, rapports annuels et autres notes d'information ainsi que les communiqués de presse sont disponibles, en français et en anglais, sur le site internet du Groupe (www.ipsos.com) et notamment aux adresses :

http://www.ipsos.com/french/Information\_financiere

et

http://www.ipsos.com/financial\_information

Au moins deux réunions d'analystes sont organisées chaque année pour la présentation des comptes annuels et semestriels, suivies généralement par des séries d'autres présentations en France et à l'étranger.

Les dirigeants du Groupe rencontrent très fréquemment les journalistes, analystes et investisseurs qui leur en font la demande (contact : Mme Laurence Stoclet, Directeur général délégué et Directeur financier Groupe. Tél. : + 33 1 41 98 90 20. E-mail : finance@ipsos.com).

### Calendrier prévisionnel des communications à venir :

• 24 avril 2013 : publication du chiffre d'affaires

du 1er trimestre 2013;

• 24 juillet 2013 : publication des résultats

du 1er semestre 2013;

• 23 octobre 2013 : publication du chiffre d'affaires

du 3<sup>ème</sup> trimestre 2013.

### 25. Informations sur les participations

Il convient de se reporter à la note 7.1 « Liste des filiales et participations » de l'annexe aux Comptes consolidés figurant à la section 20.2 du présent Document de référence et à la note 4.1.3 « Filiales et participations » de l'annexe aux Comptes sociaux figurant à la section 20.4 du présent Document de référence.





### 26. Assemblée générale du 25 avril 2013

### 26.1 Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 25 avril 2013

L'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de Ipsos, société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 11.331.646,75 euros, dont le siège social est situé au 35 rue du Val de Marne 75013 Paris (« Ipsos » ou la « Société ») a été convoquée par le Conseil d'Administration pour le 25 avril 2013 à 9 heures 30 au siège social de la Société, afin de se prononcer sur les projets de résolutions ci-après présentés.

Nous vous présentons, dans le présent rapport, les motifs de chacune des résolutions qui sont soumises à votre vote lors de l'Assemblée générale.

### 1. Marche des affaires

La marche des affaires et la situation financière de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 sont décrites dans le Document de référence de la Société.

### 2. Résolutions de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire

# 2.1 Approbation des comptes annuels et consolidés (première et deuxième résolutions)

Les première et deuxième résolutions soumettent à l'approbation des actionnaires les comptes sociaux et consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, tels qu'arrêtés par le Conseil d'Administration.

Les comptes sociaux font ressortir un bénéfice de 25 253 034 euros.

Les comptes consolidés font ressortir un bénéfice de **81 969 000** euros.

Nous vous invitons à approuver ces résolutions.

### 2.2 Affectation du résultat et mise en distribution du dividende (troisième résolution)

Sous réserve que les comptes sociaux et consolidés tels que présentés par le Conseil d'Administration soient approuvés par les actionnaires, la troisième résolution soumet à l'approbation des actionnaires l'affectation du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2012 suivante :

Origines du résultat à affecter :	
– Bénéfice de l'exercice	25 253 034 euros
– Report à nouveau antérieur	48 030 333 euros
Total	73 283 367 euros
Affectation du résultat :	
– Réserve Légale	2 093 euros
– Dividende	28 985 565 euros
– Le solde, au poste report à nouveau	44 295 709 euros
Total	73 283 367 euros

Le compte « report à nouveau » serait ainsi porté à 44 295 709 euros

Il serait versé à chacune des actions composant le capital social et ouvrant droit à dividende, un dividende de 0,64 euro. Conformément à la loi, les actions qui seront détenues par la Société à la date de mise en paiement du dividende ne donneront pas droit au dividende.

La date de détachement du dividende de l'action sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris serait fixée au 1er juillet 2013. La mise en paiement du dividende interviendrait le 4 juillet 2013.

Le dividende serait éligible à l'abattement de 40 % en application du 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts, bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

Pour les trois derniers exercices, les dividendes nets par action ont été les suivants :

Exercice	Dividende net / action	Quote-part du dividende éligible à l'abattement (1)
2011	0,63 €	100%
2010	0,60 €	100%
2009	0,51 €	100%

(1) Abattement de 40% mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts

Il n'existe aucune charge et dépense visées à l'article 39-4 du Code général des impôts au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012. En outre, la Société n'a supporté aucune charge visée à l'article 223 quinquies du Code général des impôts.

Nous vous invitons à approuver cette résolution.

### 2.3 Conventions réglementées (quatrième résolution)

La quatrième résolution concerne l'approbation par l'Assemblée générale des conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce, c'est-à-dire les conventions dites « réglementées » qui ont été, préalablement à leur conclusion, autorisées par le Conseil d'Administration au cours des réunions tenues le 5 avril 2012, le 4 septembre 2012 et le 27 février 2013.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-40 du Code de commerce, ces conventions ont fait l'objet d'un rapport des Commissaires aux comptes de la Société et doivent être soumises à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société.

Les conventions concernées par la quatrième résolution sont les suivantes :

- Convention de cession d'actions conclue en avril 2012 par la Société avec certaines filiales (« mandate agreement »), pour la livraison d'actions gratuites à des salariés et dirigeants de ces filiales, dans le cadre du plan d'attribution d'actions gratuites international de 2010;
- Convention de refacturation conclues en septembre 2012 par la Société avec certaines filiales (« charge back agreement »), pour la livraison d'actions gratuites à des salariés et dirigeants de ces filiales, dans le cadre du plan IPF 2020 en date du 4 septembre 2012;
- Convention cadre de cession d'actions conclue en mars 2013 par la Société avec certaines filiales (« Master sale agreement »), pour la livraison d'actions gratuites à des salariés et dirigeants de ces filiales, à compter d'avril 2013, et dans le cadre des plans d'attribution d'actions gratuites internationaux.

Nous vous invitons à approuver ces conventions et la résolution correspondante.

### 2.4 Cooptation de Madame Mary Dupont-Madinier en qualité d'administrateur (cinquième résolution)

Monsieur Wladimir Mollof a démissionné de ses fonctions d'administrateur le 3 septembre 2012. En conséquence, sur recommandation du Comité des nominations et des rémunérations, le 10 janvier 2013, le Conseil d'Administration a décidé de coopter Madame Mary Dupont-Madinier afin de remplacer Monsieur Wladimir Mollof pour la durée restant à courir de son mandat, soit jusqu'à l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015, à tenir en 2016.

La nomination de Madame Mary Dupont-Madinier contribue à la féminisation du Conseil d'Administration d'Ipsos selon les objectifs de parité définis par la loi française et le code de gouvernance AFEP-MEDEF, et marque également la volonté de ce Conseil de renforcer le nombre de membres indépendants, toujours dans le respect du code précité.

Madame Mary Dupont-Madinier est née le 21 mai 1955, est de nationalité française, et demeure 61 avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine.

Le détail de ses fonctions et mandats figure au chapitre 14.1 du présent Document de référence.

Madame Mary Dupont-Madinier présente à la fois des compétences techniques et commerciales, acquises au cours de ses diverses expériences professionnelles présentées à la section 16.4.1, page 120 du présent Document de référence.

Il convient de souligner également son profil international et son expérience dans la gestion commerciale des grands contrats, y compris aux Etats-Unis.

Elle est titulaire de 10 actions Ipsos.

Nous vous invitons à approuver cette résolution.

### 2.5 Autorisation de rachat d'actions (sixième résolution)

L'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire de la Société du 5 avril 2012 a autorisé, dans sa dixième résolution, le Conseil d'Administration à procéder à des rachats d'actions de la Société pour une durée de 18 mois à compter de la date de cette Assemblée.

Cette autorisation a été mise en œuvre par le Conseil d'Administration dans les conditions décrites au chapitre 21.1.3.1 du document de référence relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012. Cette autorisation expire au cours de l'année 2013.

La sixième résolution propose à l'Assemblée générale des actionnaires d'autoriser à nouveau le Conseil d'Administration à acheter ou faire acheter des actions de la Société dans les limites fixées par les actionnaires de la Société et conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Par rapport à la résolution approuvée par votre Assemblée le 5 avril 2012, cette nouvelle résolution soumise à votre approbation ne contient plus de possibilité pour le Conseil d'Administration agissant sur délégation de continuer le programme de rachat d'actions en période d'offre publique. Cette suppression démontre la volonté du Conseil d'Administration de se conformer aux meilleures pratiques identifiées par les investisseurs.

L'autorisation qui serait ainsi consentie au Conseil d'Administration comprendrait des limitations relatives au prix maximum de rachat (65 euros), au montant maximal alloué à la mise en œuvre du programme de rachat (250 millions d'euros), et au volume de titres pouvant être rachetés selon les dispositions légales applicables (10% du capital de la Société à la date de réalisation des achats).

Cette autorisation serait consentie pour une durée de 18 mois et priverait d'effet, pour sa partie non utilisée, l'autorisation précédemment consentie au Conseil d'Administration.

Nous vous invitons à approuver cette résolution.

# 3. Résolutions de la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire

Dans le cadre de l'Assemblée générale extraordinaire, sont soumises à votre approbation les résolutions suivantes.

# 3.1 Augmentations de capital réservées aux adhérents à un plan d'épargne du groupe lpsos (septième résolution)

La septième résolution a pour objectif d'autoriser le Conseil d'Administration à augmenter le capital social dans le cadre des dispositions du Code de commerce (articles L.225-129-2, L.225-129-6, L.225-138 I et II et L.225-138-1) et du Code du travail (article L.3332-1 et suivants) relatives aux émissions d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions existantes ou à émettre de la Société réservées aux salariés et anciens salariés adhérents du plan d'épargne d'entreprise de la Société et/ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce

Le montant nominal maximal des augmentations de capital de la Société, immédiates ou à terme, susceptibles de résulter des émissions réalisées en vertu de la présente autorisation est fixé à 550 000 €, étant précisé que :

- Le montant nominal maximal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en application de la présente autorisation s'imputera sur le montant nominal global maximal fixé à la douzième résolution adoptée par l'Assemblée générale extraordinaire en date du 5 avril 2012 (soit 5.650.000 €) ainsi que sur le montant nominal maximal fixé à la treizième résolution adoptée par cette même Assemblée générale extraordinaire (soit 1.690.000 €) ; et
- Ce plafond est fixé compte non tenu du nominal des actions de la Société à émettre, éventuellement, au titre des ajustements effectués pour protéger les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès à des actions et des titulaires de droits donnant accès aux actions.

Le prix de souscription des actions nouvelles serait égal à la moyenne des premiers cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour de la décision fixant la date d'ouverture de la souscription, diminuée d'une décote maximale de 20% en conformité avec les textes applicables. Le Conseil d'Administration aura la faculté de réduire cette décote s'il le juge opportun, afin de tenir compte, notamment, des régimes juridiques, comptables, fiscaux et sociaux applicables localement. Le Conseil d'Administration pourrait également substituer tout ou partie de la décote par l'attribution d'actions ou d'autres valeurs mobilières, comme cela est autorisé par la loi.

En application de l'article L.3332-21 du Code du travail, le Conseil d'Administration pourrait prévoir l'attribution aux bénéficiaires définis ci-dessus, à titre gratuit, d'actions à émettre ou déjà émises ou d'autres titres donnant accès au capital de la Société à émettre ou déjà émis, au titre (i) de l'abondement qui pourra être versé en application des règlements de plans d'épargne entreprise ou de groupe, et/ou (ii) le cas échéant, de la décote.

Une telle augmentation de capital impliquerait la suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ou valeurs mobilières donnant accès aux actions de la Société à émettre dans le cadre de cette délégation au profit des salariés et anciens salariés mentionnés ci-dessus. Elle impliquerait également de renoncer à tout droit aux actions ou autres valeurs mobilières attribuées gratuitement sur le fondement de cette délégation à ces mêmes salariés et anciens salariés.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration disposerait des pouvoirs nécessaires pour la mise en œuvre de cette délégation et pour la modification corrélative des statuts.

Ce pouvoir pourrait être délégué, dans des limites préalablement fixées par le Conseil d'Administration, au directeur général, ou en accord avec ce dernier, à un ou plusieurs directeurs généraux délégués, avec faculté de subdélégation.

Cette autorisation serait consentie pour une durée de 26 mois et priverait d'effet toute autorisation antérieure ayant le même objet.

Nous vous invitons à approuver cette résolution.

3.2 Autorisation à consentir au Conseil d'Administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié et aux mandataires sociaux éligibles de la Société et/ou des sociétés ou groupements qui lui sont liés, sans droit préférentiel de souscription pour les actions à émettre (huitième résolution)

La Société a, au cours des exercices précédents, cherché à associer ses collaborateurs aux performances du Groupe, dans les conditions décrites dans le rapport annuel de la Société et dans les rapports spéciaux du Conseil d'Administration.

Afin de permettre à la Société de poursuivre sa politique d'association au capital des salariés et des mandataires sociaux éligibles de la Société et/ou des sociétés ou groupements qui lui sont liés, la huitième résolution a pour objet d'autoriser le Conseil d'Administration à attribuer gratuitement des actions de la Société.

S'agissant du pourcentage maximal d'actions de 1% du capital social de la Société apprécié au jour de la décision d'attribution par le Conseil d'Administration pouvant être attribué, en vous soumettant cette résolution, le Conseil a veillé à se situer dans la fourchette basse des sociétés évoluant selon des principes de développement comparables ou dans un secteur d'activité comparable ; tout en assurant une politique d'attribution cohérente avec les principes auxquels est attachée Ipsos, c'est-à-dire la motivation des salariés et des cadres du Groupe au travers de plans d'attribution gratuite récompensant leur performance et leur implication.

Cette autorisation s'inscrit dans le cadre d'attributions qui viseraient jusqu'à 900 cadres dirigeants et salariés, étant précisé qu'aucun dirigeant mandataire social ne pourra se voir attribuer plus de 0,03% du capital de la Société apprécié au jour de la

décision d'attribution par le Conseil d'Administration, et ce dans la limite du plafond global de 1% défini au paragraphe ci-dessus.

La manière dont votre délégation a été utilisée au titre de l'exercice précédent est développée au sein du rapport spécial mis à votre disposition lors de la présente Assemblée.

Ainsi, conformément aux dispositions des articles L.225-129 et suivants et L.225-197-1 et suivants du Code de commerce, le Conseil d'Administration pourrait procéder, en une ou plusieurs fois, à des attributions gratuites d'actions existantes et/ou à émettre de la Société, au profit des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux éligibles de la Société et/ou des sociétés ou groupements qui lui sont liés directement ou indirectement dans les conditions des articles L.225-197-2 et suivants du Code de commerce.

Le Conseil d'Administration déterminerait les conditions d'attribution. Il veillerait à ce que concernant les mandataires sociaux éligibles, les conditions de performance auxquelles est assujettie l'acquisition d'actions gratuites, soient suffisamment exigeantes au regard des objectifs fondamentaux d'Ipsos.

Ces conditions de performance seraient déterminées lors du Conseil d'Administration qui arrêterait les termes et conditions des plans d'attribution. Sur recommandation du Comité des nominations et des rémunérations, ces conditions seraient les suivantes : (i) croissance organique d'Ipsos supérieure à celle du marché des enquêtes et études de marché (tel que défini par l'Esomar, excluant le segment des panels) et (ii) une marge opérationnelle croissante sur deux années consécutives.

Le nombre d'actions pouvant être attribuées gratuitement au titre de la présente autorisation ne pourra excéder 1% du capital social de la Société apprécié au jour de la décision d'attribution par le Conseil d'Administration, sous réserve des ajustements règlementaires nécessaires à la sauvegarde des droits des bénéficiaires, étant précisé que si dans le cadre de ces attributions, les actions remises étaient des actions à émettre, le montant nominal de l'émission s'imputera alors sur le montant nominal global maximal fixé à la douzième résolution adoptée par l'Assemblée générale extraordinaire en date du 5 avril 2012 (soit 5.650.000 €) ainsi que sur le montant nominal maximal fixé à la treizième résolution adoptée par cette même Assemblée générale extraordinaire (soit 1.690.000 €).

L'attribution des actions ne serait effective qu'au terme d'une période d'acquisition minimale de 2 ans, les bénéficiaires devant ensuite conserver les actions ainsi reçues pendant une durée minimale supplémentaire de 2 ans à compter de l'attribution définitive des actions.

Par ailleurs, et par dérogation à ce qui précède, pour les bénéficiaires non résidents à la date d'attribution, dans l'hypothèse où l'attribution desdites actions à certains bénéficiaires ne deviendrait définitive qu'au terme d'une période d'acquisition minimale de 4 ans, ces derniers bénéficiaires ne seraient alors astreints à aucune période de conservation.

L'attribution définitive des actions pourrait avoir lieu avant le terme de la période d'acquisition uniquement en cas d'invalidité des bénéficiaires correspondant au classement dans la 2ème ou 3ème catégories prévues à l'article L.341-4 du Code de la sécurité sociale. Les actions seraient alors librement cessibles immédiatement.

Cette autorisation serait consentie pour une durée de 26 mois et priverait d'effet toute autorisation antérieure ayant le même objet.

Nous vous invitons à approuver cette résolution.

# 3.3 Autorisation au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions (neuvième résolution)

Conformément à l'article L.225-209 du Code de commerce, la neuvième résolution, a pour objectif d'autoriser le Conseil d'Administration à annuler tout ou partie des actions de la Société qui auraient été acquises dans le cadre d'un programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée générale de la Société (soit au titre de la sixième résolution soumise à l'approbation des actionnaires au cours de la présente assemblée, soit au titre de toute autre autorisation de programme de rachat d'actions) et, en conséquence, de réduire le capital.

Les actions ne pourraient être, selon la loi, annulées que dans la limite de 10 % du capital de la Société par période de vingtquatre mois.

Cette autorisation serait consentie pour une durée de dix-huit mois et priverait d'effet toute autorisation antérieure ayant le même objet.

Nous vous invitons à approuver cette résolution.

### 3.4 Pouvoirs pour les formalités (dixième résolution)

La dixième résolution concerne les pouvoirs devant être consentis en vue d'accomplir les formalités consécutives à la tenue de l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire, en particulier les formalités de dépôt et de publicité.

Nous vous invitons à approuver cette résolution.

# 26.2 Rapport spécial sur les options de souscription ou d'achat d'actions et attributions gratuites d'actions

### 1. Options de souscription ou d'achat d'actions au cours de l'exercice 2012

En application de l'article L.225-184 du Code de commerce, les actionnaires doivent être informés chaque année au moyen d'un rapport spécial des opérations réalisées par Ipsos SA en vertu des dispositions prévues aux articles L.225-177 à L.225-186 du Code de commerce relatifs aux options de souscription ou d'achat d'actions.

### 1.1 Attributions d'options au cours de l'exercice 2012

L'Assemblée générale extraordinaire réunie le 5 avril 2012 a autorisé le Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation à toute personne habilitée conformément aux dispositions législatives et réglementaires, dans le cadre des articles L.225-177 et suivants du Code de commerce, à consentir aux mandataires sociaux, aux salariés ou à certains d'entre eux d'Ipsos SA et des sociétés liées à elle dans les conditions de l'article L.225-180 du Code de commerce, des options de souscription d'actions ordinaires nouvelles d'Ipsos SA à émettre à titre d'augmentation de capital, ainsi que des options donnant droit à l'achat d'actions Ipsos SA acquises dans les conditions légales.

Le Conseil d'Administration peut faire usage de cette autorisation jusqu'au 5 juin 2014. Il peut utiliser cette autorisation en une ou plusieurs fois, en tout ou partie.

Le total des options de souscriptions d'actions qui peuvent être consenties est de 5% de la totalité des actions représentant le capital social d'Ipsos SA au jour de la décision d'attribution par le Conseil d'Administration.

Cette autorisation a été utilisée au cours de l'exercice 2012 par le Conseil d'Administration du 4 septembre 2012 dans le cadre de la mise en place du programme IPF 2020. Ce plan à long-terme prévoyait des attributions gratuites d'actions et d'options de souscriptions d'actions, soumises à une condition d'acquisition par les bénéficiaires d'actions Ipsos sur le marché et de conservation de ces actions (les « Actions d'Investissement »). Les attributions définitives d'options de souscription d'actions réalisées dans le cadre de ce plan IPF 2020 se décomposent comme suit :

- Attribution de 1 545 380 options de souscription d'actions à des mandataires sociaux et salariés étrangers;
- Attribution de 423 990 options de souscription d'actions à des mandataires sociaux et salariés résidant en France.

Cette attribution de 1 969 370 options de souscription d'actions décidée par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 4 septembre 2012 représente 4,34% du capital de la société au jour de la décision d'attribution par le Conseil d'Administration.

Les options seront acquises progressivement à partir du troisième anniversaire de leur attribution et exercables au plus tôt à cette date, le nombre maximum d'options acquises étant atteint au bout de cinq ans. Les options seront alors exerçables jusqu'au huitième anniversaire de la date d'attribution.

Le Conseil d'Administration du 4 septembre 2012 a par ailleurs décidé que les dirigeants mandataires sociaux d'Ipsos bénéficiaires d'options de souscription soient tenus de conserver jusqu'à la cessation de leurs fonctions, un nombre d'actions issues des levées d'options attribuées dans le cadre du plan IPF 2020 égal à 25% de la plus-value dégagée par l'intéressé lors de la levée desdites options divisé par la valeur de l'action lors de cette levée. Cette disposition concerne Madame Laurence Stoclet et Messieurs Pierre Le Manh et Henri Wallard.

### 1.2 Exercices d'options de souscription au cours de l'exercice 2012

Au cours de l'exercice 2012, 83 718 options de souscription ont été exercées, donnant lieu à la création de 83 718 actions nouvelles, au prix moyen de 18,03 euros, soit un montant global de 1 509 578,48 euros :

- 79 430 options attribuées par le Conseil d'Administration le 2 mars 2004 à un prix d'exercice de 17,96\* euros ;
- 4 288 options attribuées par le Conseil d'Administration le 22 avril 2005 à un prix d'exercice de 19,36\* euros.
- \* Le prix d'exercice de ces plans d'options de souscription d'actions a été ajusté afin de prendre en compte l'augmentation de capital du 30 septembre 2011.

### 1.3 Mandataires sociaux et principaux salariés

### 1.3.1 Attribution d'options au cours de l'exercice 2012

#### 1.3.1.1 Mandataires sociaux

Quatre mandataires sociaux se sont vu attribuer des options de souscription ou d'achat d'actions par Ipsos SA au cours de l'exercice 2012 :

- Madame Laurence Stoclet: attribution de 48 720 options de souscription d'actions par le Conseil d'Administration du 4 septembre 2012, au prix de 24,63 euros et date d'échéance au 4 septembre 2020;
- Monsieur Brian Gosschalk: attribution de 32 480 options de souscription d'actions par le Conseil d'Administration du 4 septembre 2012, au prix de 24,63 euros et date d'échéance au 4 septembre 2020;
- Monsieur Pierre Le Manh: attribution de 48 720 options de souscription d'actions par le Conseil d'Administration du 4 septembre 2012, au prix de 24,63 euros et date d'échéance au 4 septembre 2020;
- Monsieur Henri Wallard: attribution de 48 720 options de souscription d'actions par le Conseil d'Administration du 4 septembre 2012, au prix de 24,63 euros et date d'échéance au 4 septembre 2020.
- 1.3.1.2 Attribution d'options de souscription d'actions à chacun des dix salariés non mandataires sociaux dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé
- Monsieur Lifeng Liu: attribution de 40 600 options de souscription d'actions par le Conseil d'Administration du 4 septembre 2012, au prix de 24,63 euros et date d'échéance au 4 septembre 2020;
- Monsieur Shane Farrell: attribution de 40 600 options de souscription d'actions par le Conseil d'Administration du 4 septembre 2012, au prix de 24,63 euros et date d'échéance au 4 septembre 2020;

- Monsieur Yannick Carriou : attribution de 40 600 options de souscription d'actions par le Conseil d'Administration du 4 septembre 2012, au prix de 24,63 euros et date d'échéance au 4 septembre 2020;
- Monsieur Stewart Jones: attribution de 32 480 options de souscription d'actions par le Conseil d'Administration du 4 septembre 2012, au prix de 24,63 euros et date d'échéance au 4 septembre 2020;
- Monsieur Carlo Stokx : attribution de 32 480 options de souscription d'actions par le Conseil d'Administration du 4 septembre 2012, au prix de 24,63 euros et date d'échéance au 4 septembre 2020;
- Monsieur Ged Parton : attribution de 32 480 options de souscription d'actions par le Conseil d'Administration du 4 septembre 2012, au prix de 24,63 euros et date d'échéance au 4 septembre 2020;
- Madame Lauren Demar: attribution de 32 480 options de souscription d'actions par le Conseil d'Administration du 4 septembre 2012, au prix de 24,63 euros et date d'échéance au 4 septembre 2020;
- Monsieur Alex Gronberger: attribution de 32 480 options de souscription d'actions par le Conseil d'Administration du 4 septembre 2012, au prix de 24,63 euros et date d'échéance au 4 septembre 2020;
- Madame Shelley Zalis: attribution de 32 480 options de souscription d'actions par le Conseil d'Administration du 4 septembre 2012, au prix de 24,63 euros et date d'échéance au 4 septembre 2020;
- Monsieur Ben Page: attribution de 28 540 options de souscription d'actions par le Conseil d'Administration du 4 septembre 2012, au prix de 24,63 euros et date d'échéance au 4 septembre 2020.

#### 1.3.2 Levées d'options au cours de l'exercice 2012

1.3.2.1 Options levées par les mandataires sociaux

Aucune levée d'options par les mandataires sociaux n'est intervenue au cours de l'exercice.

1.3.2.2 Options levées par les dix salariés non mandataires sociaux dont le nombre d'actions souscrites est le plus élevé

Les exercices d'options de souscription d'actions par les salariés non mandataires sociaux dont le nombre d'actions souscrites est le plus élevé représentent un total de souscription de 35 375 actions, réparties comme indiqué ci-après. Plusieurs salariés ayant exercé le même nombre d'options, cette information concerne les onze salariés de l'émetteur et de ses filiales, dont le nombre d'options ainsi souscrites est le plus élevé.

Ces options ont été attribuées par le Conseil d'Administration les 2 mars 2004 et 22 avril 2005 conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée générale extraordinaire du 11 juin 2003.

- 1.3.2.3 Les exercices d'options de souscription d'actions par les dix salariés non mandataires dont le nombre d'actions souscrites au cours de l'exercice est le plus élevé sont les suivants : \*
- Monsieur David Pring: souscription de 4 288 actions par exercice d'options attribuées par le Conseil d'Administration du 22 avril 2005 à un prix de 19,36 euros chacune;
- Madame Lana Busignani: souscription de 4 288 actions par exercice d'options attribuées par le Conseil d'Administration du 2 mars 2004 à un prix de 17,96 euros chacune;
- Monsieur Alan Chien: souscription de 4 073 actions par exercice d'options attribuées par le Conseil d'Administration du 2 mars 2004 à un prix de 17,96 euros chacune;
- Madame Sylvie Mayou : souscription de 3 002 actions par exercice d'options attribuées par le Conseil d'Administration du 2 mars 2004 à un prix de 17,96 euros chacune ;
- Monsieur Jean-François Doridot: souscription de 3 002 actions par exercice d'options attribués par le Conseil d'Administration du 2 mars 2004 à un prix de 17,96 euros chacune;
- Monsieur Chris Kyriacou : souscription de 2 787 actions par exercice d'options attribuées par le Conseil d'Administration du 2 mars 2004 à un prix de 17,96 euros chacune;
- Monsieur Alastair Cosby: souscription de 2 787 actions par exercice d'options attribuées par le Conseil d'Administration du 2 mars 2004 à un prix de 17,96 euros chacune;
- Monsieur Jordan Levitin : souscription de 2 787 actions par exercice d'options attribuées par le Conseil d'Administration du 2 mars 2004 à un prix de 17,96 euros chacune;
- Monsieur Timothy Moro: souscription de 2 787 actions par exercice d'options attribuées par le Conseil d'Administration du 2 mars 2004 à un prix de 17,96 euros chacune;
- Monsieur George Hiller: souscription de 2 787 actions par exercice d'options attribuées par le Conseil d'Administration du 2 mars 2004 à un prix de 17,96 euros chacune;
- Monsieur Daniel Ko: souscription de 2 787 actions par exercice d'options attribuées par le Conseil d'Administration du 2 mars 2004 à un prix de 17,96 euros chacune.
- \* Plusieurs salariés ayant exercé le même nombre d'options : il s'agit des onze salariés de l'émetteur et de ses filiales, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé.

### 1.3.3 Tableaux de synthèse

1.3.3.1 Options de souscription ou d'achat d'actions consenties à chaque mandataire social et options levées par ces derniers

	Options	Options consenties durant l'exercice 2012				
Mandataire social	Nombre d'options (nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées)	Prix (euros)	Date de début d'exercice	Dates d'échéances	Nombre d'actions souscrites (s) ou achetées (a)	Prix de souscription ou d'achat par action
Didier Truchot	0	_	_	_	0	
Jean-Marc Lech	0	_			0	-
	_		-	-	-	-
Patrick Artus	0	-	-	-	0	-
Jean-Michel Carlo	0	-	-	-	0	-
Xavier Coirbay	0	-	-	-	0	-
Yann Duchesne	0	-	-	-	0	-
Marina Eloy-Jacquillat	0	-	-	-	0	-
FFP Invest	0	-	-	-	0	-
Brian Gosschalk	32 480	24,63	04/09/2015	04/09/2020	0	-
Carlos Harding	0	-	-	-	0	-
Pierre Le Manh	48 720	24,63	04/09/2016	04/09/2020	0	-
Wladimir Mollof	0	-	-	-	0	-
Henry Letulle	0	-	-	-	0	-
LT Participations	0	-	-	-	0	-
Laurence Stoclet	48 720	24,63	04/09/2016	04/09/2020	0	-
Hubert Védrine	0	-	-	-	0	-
Henri Wallard	48 720	24,63	04/09/2016	04/09/2020	0	-

1.3.3.2 Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux et options levées par ces derniers

	Nombre total d'options attribuées/ d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré (en euros)
Options consenties par Ipsos SA durant l'exercice 2012 et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés d'Ipsos SA et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé	345 220	24,63
Options détenues sur Ipsos SA et les sociétés précédemment visées levées durant l'exercice 2012 par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé*	35 375	18,13

<sup>\*</sup> Plusieurs salariés ayant exercé le même nombre d'options il s'agit des onze salariés de l'émetteur et de ses filiales, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus

### 2. Attribution gratuite d'actions au cours de l'exercice 2012

En application de l'article L.225-197-4 du Code de commerce, les actionnaires doivent être informés chaque année au moyen d'un rapport spécial des opérations réalisées par Ipsos SA en vertu des dispositions prévues aux articles L.225-197-1 à L.225-197-3 du Code de commerce relatifs aux options de souscription ou d'achat d'actions.

### Plans d'attribution gratuite 2012

#### Plan International

Le Conseil d'Administration du 5 avril 2012 a procédé à l'attribution gratuite de 336 920 actions Ipsos à des non-résidents français.

Pour les bénéficiaires non résidents français, le Conseil d'Administration d'Ipsos SA a autorisé qu'Ipsos SA cède aux filiales d'Ipsos SA qui emploient ces bénéficiaires, les actions propres correspondantes qu'elle aura acquise sur le marché dans le cadre de son programme de rachat, pour que ces filiales puissent procéder à la livraison des actions attribuées gratuitement à l'issue du délai d'acquisition.

Ces actions ne sont acquises qu'après un délai d'acquisition de deux ans, expirant le 5 avril 2014 et à condition que le bénéficiaire soit encore salarié ou mandataire du groupe Ipsos à cette date, mais ne sont pas soumises à une obligation de conservation.

Au 31 décembre 2012, suite à l'annulation de 5 252 attributions, il restait 331 668 actions à livrer dans le cadre de ce plan.

### Plan France

Le Conseil d'Administration du 25 juillet 2012 a procédé à l'attribution gratuite de 84 190 actions (dont 42 700 à des mandataires sociaux exerçant des fonctions exécutives au sein du Groupe) au bénéfice de résidents français.

Pour les bénéficiaires résidents français, le Conseil d'Administration a utilisé l'autorisation d'attribuer gratuitement, dans le cadre des articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce, des actions ordinaires d'Ipsos SA donnée par l'Assemblée générale extraordinaire du 5 avril 2012.

Ces actions ne sont acquises qu'après un délai d'acquisition de deux ans, expirant le 25 juillet 2014 et à condition que le bénéficiaire soit encore salarié ou mandataire du groupe Ipsos à cette date. Le bénéficiaire est astreint à une obligation de conservation durant les deux années suivantes, soit jusqu'au 25 juillet 2016.

Au 31 décembre 2012, suite à l'annulation de 1 687 attributions, il restait 82 503 actions à livrer dans le cadre de ce plan.

#### **IPF 2020**

Par ailleurs, dans le cadre du programme IPF 2020, le Conseil du 4 septembre 2012 a procédé à l'attribution gratuite de 42 399 actions (dont 14 616 à des mandataires sociaux exerçant des fonctions exécutives au sein du Groupe) au bénéfice de résidents français et de 154 538 actions (dont 3 248 à des mandataires sociaux exerçant des fonctions exécutives au sein du Groupe) au bénéfice de non-résidents français.

Ces attributions ont été réalisées dans le cadre des articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce et conformément à l'autorisation de l'Assemblée générale extraordinaire du 5 avril 2012.

Au 31 décembre 2012, suite à l'annulation de 5 906 attributions, il restait 191 031 actions à livrer dans le cadre de ce plan.

Ces actions ne seront acquises qu'après un délai d'acquisition de cinq ans, expirant le 4 septembre 2017 et à condition que le bénéficiaire soit encore salarié ou mandataire du groupe Ipsos à cette date et qu'il ait conservé les Actions d'Investissement jusqu'à cette date. En cas de cession d'Actions d'Investissement au cours de la période d'acquisition de cinq ans, le nombre de droits à actions gratuites diminuera proportionnellement au nombre d'Actions d'Investissement cédées. Les bénéficiaires français sont par ailleurs soumis à une obligation de conservation de deux années à l'issue de la période d'acquisition, soit jusqu'au 4 septembre 2019. Les bénéficiaires non-résidents français ne sont pas soumis à cette obligation.

Synthèse des attributions gratuites d'actions réalisées au cours de l'exercice 2012

Date d'allocation aux bénéficiaires	Nature du plan	Nombre de personnes concernées	Nombre d'actions en vigueur au 31/12/2012	Valeur IFRS (en euros)
05/04/2012	International	837	331 668	7 989 882,12
25/07/2012	France	72	82 503	1 640 984,67
Sous-To	otal 2012 Plan	909	414 171	9 630 866,79
04/09/2012	IPF International	129	150 232	3 076 751,36
04/09/2012	IPF France	27	40 799	830 667,64
Sous-Tot	al Plan IPF 2020	156	191 031	3 907 419,00

Aucune autre société du groupe Ipsos n'a attribué gratuitement d'actions au cours de l'exercice 2012.



### 2.1 Mandataires sociaux

### 2.1.1 Actions de performance attribuées au cours de l'exercice 2012

Les mandataires sociaux suivants se sont vus attribuer gratuitement des actions par le Conseil d'Administration d'Ipsos SA lors de ses réunions du 5 avril et du 25 juillet 2012 :

Nom	Nombre d'actions attribuées	Valeur IFRS (en euros)
Didier Truchot (Président et Directeur général)	7 764	154 426
Jean-Marc Lech (Directeur général délégué et administrateur)	7 764	154 426
Carlos Harding (Directeur général délégué et administrateur)	6 793	135 113
Brian Gosschalk (administrateur)	6 793	163 643
Pierre Le Manh (Directeur général délégué et administrateur)	6 793	135 113
Laurence Stoclet (Directeur général délégué et administrateur)	6 793	135 113
Henri Wallard (Directeur général délégué et administrateur)	6 793	135 113
Total	49 493	1 012 947

L'acquisition définitive des actions attribuées gratuitement à Messieurs Didier Truchot, Jean-Marc Lech, Carlos Harding, Pierre Le Manh, Henri Wallard, Brian Gosschalk et Madame Laurence Stoclet est soumise aux conditions suivantes :

- Croissance organique du groupe Ipsos de l'année 2013 soit supérieure à la croissance du marché des études;
- Marge opérationnelle courante du Groupe (avant éléments non récurrents) pour 2013 supérieure à celle de 2012 et la marge opérationnelle courante du Groupe (avant éléments non récurrents) pour 2012 supérieure à celle de 2011.

Le Conseil d'Administration a par ailleurs fixé à 25% la proportion d'actions reçues par Messieurs Didier Truchot, Jean-Marc Lech, Carlos Harding, Pierre Le Manh, Henri Wallard et Madame Laurence Stoclet dans le cadre de l'attribution gratuite consentie qu'ils seront individuellement tenus de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions de Directeur général ou Directeur général délégué, conformément à l'article L.225-197-1 du Code de commerce.

### 2.1.2 Actions gratuites attribuées au cours de l'exercice 2012

Les mandataires sociaux suivants se sont vus attribuer gratuitement des actions par le Conseil d'Administration d'Ipsos SA réuni le 4 septembre 2012 dans le cadre du programme IPF 2020 :

Nom	Nombre d'actions attribuées	Valeur IFRS (en euros)
Brian Gosschalk (administrateur)	3 248	66 519
Pierre Le Manh (Directeur général délégué et administrateur)	4 872	99 194
Laurence Stoclet (Directeur général délégué et administrateur)	4 872	99 194
Henri Wallard (Directeur général délégué et administrateur)	4 872	99 194
Total	17 864	364 101

Les attributions gratuites d'actions réalisées dans le cadre d'IPF 2020 ne sont pas soumises à des critères de performance mais sont sous condition de la conservation au nominatif des Actions d'Investissements pendant la période d'acquisition de 5 ans (voir paragraphe 1.1. ci-dessus). En cas de cession des

Actions d'Investissement au cours de la période d'acquisition de cinq ans, le nombre de droits à actions gratuites dans le cadre de ce plan, diminuera proportionnellement au nombre d'Actions d'Investissements cédées, conformément aux termes et conditions du plan IPF 2020.

### 2.2 Dix salariés non mandataires sociaux dont le nombre d'actions attribuées gratuitement est le plus élevé

Le tableau suivant indique les dix salariés qui se sont vus attribuer gratuitement le plus grand nombre d'actions par le Conseil d'Administration d'Ipsos SA lors de ses réunions des 25 juillet 2012 et 4 septembre 2012 au titre de la vingt-deuxième résolution de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 5 avril 2012 ainsi que la valeur de ces actions :

Nom	Nombre d'actions attribuées	Valeur IFRS (en euros)
Stewart Jones	9 071	181 948,75
Yannick Carriou	7 166	144 439,94
Marie-Christine Bardon	4 765	95 920,77
Lifeng Liu	4 060	83 148,80
Shane Farrell	4 060	83 148,80
Carlo Stokx	3 248	66 519,04
Ged Parton	3 248	66 519,04
Lauren Demar	3 248	66 519,04
Alex Gronberger	3 248	66 519,04
Shelley Zalis	3 248	66 519,04
Total	45 362	921 202,26

Le nombre d'actions attribuées indiqué ci-dessus comprend le nombre d'actions attribuées gratuitement dans le cadre des plans annuels et du plan IPF 2020 au 4 septembre 2012. Comme indiqué au paragraphe 2.1.2 ci-dessus, en cas de cession des Actions d'Investissement au cours de la période d'acquisition de cinq ans, le nombre de droits à actions gratuites dans le cadre du plan, IPF 2020 diminuera proportionnellement au nombre d'Actions d'Investissements cédées, conformément aux termes et conditions de ce plan.

### 26.3 Projets de résolutions soumis à l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 25 avril 2013

### 26.3.1 Aide à la lecture des projets de résolutions présentés à l'Assemblée générale mixte du 25 avril 2013

Avertissement : ce document a pour objet unique de faciliter la compréhension des résolutions soumises au vote des actionnaires lors de cette Assemblée générale en leur présentant les objets de chacune de ces résolutions. Il n'a pas de valeur juridique. Il ne remplace pas les projets de résolutions et ne peut en aucun cas être opposable au texte des projets de résolutions.

# Par ailleurs, il n'existe pas de charges ni dépenses visées à l'article 39-4 du Code général des impôts au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012. Et Ipsos S.A. n'a supporté aucune charge visée à l'article 223 quater du Code général des impôts.

### → 2. DEUXIÈME RÉSOLUTION

Cette résolution soumet à l'approbation de l'Assemblée générale les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Les comptes consolidés font ressortir un bénéfice de 81 969 000 euros.

#### A TITRE ORDINAIRE

### → 1. PREMIÈRE RÉSOLUTION

Cette résolution soumet à l'approbation de l'Assemblée générale les comptes sociaux pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Les comptes sociaux font ressortir un bénéfice de 25 253 034 euros.

### → 3. TROISIÈME RÉSOLUTION

Cette résolution a pour objet l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Compte tenu du résultat de l'exercice de 25 253 034 euros, du report à nouveau antérieur de 48 030 333 euros et de la dotation à la réserve légale de 2 093 euros, le bénéfice distribuable de l'exercice s'élève à 73 281 274 euros.

# Assemblée générale

du 25 avril 2013

Le dividende proposé est de 0,64 euro par action. La date de détachement du dividende de l'action sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris serait fixée au 1er juillet 2013. La mise en paiement du dividende interviendrait le 4 juillet 2013

Le solde du bénéfice distribuable est affecté au report à nouveau.

La résolution rappelle enfin le montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices.

#### → 4. QUATRIÈME RÉSOLUTION

Cette résolution soumet à la ratification des actionnaires les conventions dites « réglementées » dont il est fait état dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes, conformément aux dispositions du Code de commerce.

Ces conventions concernées par la présente résolution ont été conclues par la Société avec certaines de ses filiales en vue de livraison d'actions gratuites à des salariés et dirigeants de ces filiales.

Ces conventions sont plus amplement décrites dans le rapport du Conseil d'Administration et dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

#### → 5. CINQUIÈME RÉSOLUTION

Cette résolution concerne la ratification de la cooptation de Madame Mary Dupont-Madinier en qualité d'administrateur en remplacement de Monsieur Wladimir Mollof, démissionnaire, pour la durée restant à courir de son mandat, soit jusqu'à l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015, à tenir en 2016. Cette cooptation a été décidée par le Conseil d'Administration du 10 janvier 2013.

### → 6. SIXIÈME RÉSOLUTION

Cette résolution remplace la précédente autorisation, conférée par l'Assemblée générale en date du 5 avril 2012, permettant à lpsos S.A. d'opérer sur ses propres actions. Elle fixe les conditions d'exercice de ce rachat de titres par le Conseil d'Administration pour une période limitée à dix-huit mois à compter de la date de l'Assemblée :

- Dans la limite de 10% du capital social existant au jour de l'Assemblée générale, étant précisé que (i) lorsque les actions sont rachetées dans le cadre d'un contrat de liquidité le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de cette limite de 10% correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de l'autorisation conférée par l'Assemblée générale, et que (ii) les acquisitions réalisées en vertu de la présente autorisation ne peuvent en tout état de cause l'amener à détenir plus de 10% des actions composant son capital social à la date considérée,
- Avec un prix maximum d'achat de 65 euros par action (ajustable conformément à la loi en cas d'opérations sur le capital).
- Pour un montant maximum de 250.000.000 euros.
- Suivant tout mode d'acquisition ou de transferts, par tous moyens autorisés par la réglementation en vigueur, notamment sur le marché ou de gré à gré, y compris par acquisition ou cession de blocs, par voie d'offre publique,

ou par le recours à des instruments financiers dérivés négociés sur un marché ou de gré à gré. La part du programme réalisée sous forme de blocs pourra atteindre l'intégralité du programme de rachat d'actions.

L'autorisation ne pourra toutefois être mise en œuvre en période d'offre publique.

La résolution précise que ces achats d'actions pourront être effectués en vue de toute affectation permise par la loi et en présente les finalités.

#### A TITRE EXTRAORDINAIRE

#### → 7. SEPTIÈME RÉSOLUTION

Cette résolution a pour objet de donner délégation au Conseil d'Administration pour procéder à des augmentations du capital social en une ou plusieurs fois, aux époques et selon les modalités qu'il déterminera, par l'émission d'actions de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions existantes ou à émettre de la Société, réservée aux salariés et anciens salariés de la Société et des sociétés ou groupements français ou étrangers qui lui sont liés dans les conditions de l'article L.225-180 du Code de commerce et de l'article L.3344-1 du Code du travail, adhérents à un plan d'épargne du groupe Ipsos.

Le montant nominal maximal des augmentations de capital de la Société, immédiates ou à terme, susceptibles de résulter des émissions réalisées en vertu de la présente autorisation est fixé à 550 000 euros, étant précisé que :

- (i) Le montant nominal maximal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en application de la présente autorisation s'imputera sur le montant nominal global maximal fixé à la douzième résolution adoptée par l'Assemblée générale extraordinaire en date du 5 avril 2012 (soit 5.650.000 euros) ainsi que sur le montant nominal maximal fixé à la treizième résolution adoptée par cette même Assemblée générale extraordinaire (soit 1.690.000 euros) ; et
- (ii) Ce plafond est fixé compte non tenu du nominal des actions de la Société à émettre, éventuellement, au titre des ajustements effectués pour protéger les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès à des actions et des titulaires de droits donnant accès aux actions.

Cette présente résolution prive d'effet, pour la fraction non utilisée, l'autorisation donnée par l'Assemblée générale mixte du 5 avril 2012 dans sa vingt-et-unième résolution.

#### → 8. HUITIÈME RÉSOLUTION

Il est proposé à l'Assemblée générale d'autoriser le Conseil d'Administration à procéder en une ou plusieurs fois, à des attributions gratuites d'actions existantes et/ou à émettre de la Société au profit des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux éligibles de la Société et/ou des sociétés ou groupements qui lui sont liés directement ou indirectement dans les conditions des articles L.225-197-2 et suivants du Code de commerce.

Cette autorisation s'inscrit dans le cadre d'attributions qui viseraient jusqu'à 900 cadres dirigeants et salariés, étant précisé qu'aucun dirigeant mandataire social ne pourra se voir attribuer plus de 0,03% du capital de la Société apprécié au jour de la décision d'attribution par le Conseil d'Administration, et ce dans la limite du plafond de 1% défini au paragraphe ci-après.

Le nombre d'actions pouvant être attribuées gratuitement au titre de la présente autorisation ne pourra excéder 1% du capital social de la Société apprécié au jour de la décision d'attribution par le Conseil d'Administration, sous réserve des ajustements règlementaires nécessaires à la sauvegarde des droits des bénéficiaires, étant précisé que ce plafond s'imputera sur le montant nominal global maximal fixé à la douzième résolution adoptée par l'Assemblée générale extraordinaire en date du 5 avril 2012 (soit 5.650.000 euros) ainsi que sur le montant nominal maximal fixé à la treizième résolution adoptée par cette même Assemblée générale extraordinaire (soit 1.690.000 euros).

Le Conseil d'Administration déterminera les conditions d'attribution. Il veillera à ce que concernant les mandataires sociaux éligibles, les conditions de performance auxquelles est assujettie l'acquisition d'actions gratuites, soient suffisamment exigeantes au regard des objectifs fondamentaux d'Ipsos.

Ces conditions de performance seraient déterminées lors du Conseil d'Administration qui arrêterait les termes et conditions des plans d'attribution. Sur recommandation du Comité des nominations et des rémunérations, ces conditions seraient les suivantes : (i) croissance organique d'Ipsos supérieure à celle du marché des enquêtes et études de marché (tel que défini par l'Esomar, excluant le segment des panels) et (ii) une marge opérationnelle croissante sur deux années consécutives.

La présente délégation prive d'effet, pour la fraction non utilisée, la délégation donnée par l'Assemblée générale extraordinaire du 5 avril 2012, dans sa vingt-deuxième résolution.

#### → 9. NEUVIÈME RÉSOLUTION

Cette résolution vise à autoriser le Conseil d'Administration à réduire le capital, dans la limite de 10% du capital social par période de vingt-quatre mois, par annulation de tout ou partie des actions acquises dans le cadre du Programme de Rachat d'actions autorisé par l'Assemblée générale ou de programmes d'achat d'actions antérieurement autorisés.

### → 10. DIXIÈME RÉSOLUTION

La dixième résolution concerne l'octroi des pouvoirs afin d'accomplir les formalités.

### 26.3.2 Texte des projets de résolutions

### ORDRE DU JOUR

#### → 11. DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

 Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012;

- Lecture du rapport du Président du Conseil d'Administration sur le fonctionnement du Conseil d'Administration et le contrôle interne;
- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les options de souscription ou d'achat d'action;
- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les attributions gratuites d'actions;
- Lecture des rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012, du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions régies par les articles L.225-38 et suivants du Code de commerce et du rapport spécial des Commissaires aux comptes établi, en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration en ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable;
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2012 :
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et mise en distribution du dividende;
- Approbation des conventions visées par l'article L.225-38 du Code de commerce;
- Ratification de la cooptation de Madame Mary Dupont-Madinier en qualité d'administrateur;
- Autorisation à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société.

### → 12. DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'assemblée générale extraordinaire;
- Lecture des rapports spéciaux des Commissaires aux comptes;
- Autorisation à consentir au Conseil d'Administration à l'effet de décider de l'émission de titres de capital et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des adhérents à un plan d'épargne du groupe Ipsos;
- Autorisation à consentir au Conseil d'Administration à l'effet d'attribuer, gratuitement des actions aux membres du personnel salarié et aux mandataires sociaux éligibles de la Société et/ou des sociétés ou des groupements qui lui sont liés, sans droit préférentiel de souscription pour les actions à émettre;
- Autorisation à consentir au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital de la Société par annulation d'actions :
- Pouvoirs pour formalités.

#### **TEXTE DES RÉSOLUTIONS**

#### → 1. DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

**PREMIÈRE RÉSOLUTION** (Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2012).

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2012 comprenant le bilan, le compte de résultat et les annexes, tels qu'ils ont été établis et lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2012 se traduisent par un bénéfice de 25 253 034 €.

En application des dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Assemblée générale prend acte du fait qu'il n'existe pas de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts et non déductibles des résultats imposables au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

**DEUXIÈME RÉSOLUTION** (Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012).

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012 comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé et les annexes, tels qu'ils ont été établis et lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012 se traduisent par un bénéfice de 81 969 000 €.

**TROISIÈME RÉSOLUTION** (Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et mise en distribution du dividende).

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2012 qui s'élève à 25 253 034 € de la façon suivante :

Origines du résultat à affecter :	
– Bénéfice de l'exercice	25 253 034 euros
– Report à nouveau antérieur	48 030 333 euros
Total	73 283 367 euros
Affectation du résultat :	
– Réserve Légale	2 093 euros
– Dividende	28 985 565 euros
– Le solde, au poste report à nouveau	44 295 709 euros
Total	73 283 367 euros

L'Assemblée générale décide de fixer à 0,64 € par action le dividende afférent à l'exercice clos le 31 décembre 2012 et attaché à chacune des actions y ouvrant droit.

Le détachement du coupon interviendra le  $1^{\rm er}$  juillet 2013. Le paiement du dividende interviendra le 4 juillet 2013.

Le montant global de dividende de 28 985 565 € a été déterminé sur la base d'un nombre d'actions composant le capital social de 45 326 587 au 31 décembre 2012 et d'un nombre d'actions détenues par la Société de 36 642 actions.

Le montant global du dividende et, par conséquent, le montant du report à nouveau seront ajustés afin de tenir compte du nombre d'actions détenues par la Société à la date de mise en paiement du dividende et, le cas échéant, des actions nouvelles ouvrant droit aux dividendes émises sur exercice des options de souscription d'actions ou en cas d'attribution définitive d'actions gratuites jusqu'à la date de la présente Assemblée générale.

Il est précisé que la totalité du dividende est éligible à l'abattement de 40% en application du 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts, bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

Il est rappelé que les dividendes versés au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende net /	Quote-part du dividende éligible à l'abattement (1)
2011	0,63 €	100%
2010 2009	0,60 € 0,51 €	100% 100%

 $<sup>^{\</sup>mbox{\tiny (1)}}$  Abattement de 40% mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts

**QUATRIÈME RÉSOLUTION** (Approbation des conventions visées par l'article L.225-38 du Code de commerce).

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 et suivants du Code de commerce, prend acte des conclusions de ce rapport et approuve les conventions de refacturation conclues par la Société avec certaines de ses filiales, telles qu'elles y sont visées.

**CINQUIÈME RÉSOLUTION** (Ratification de la cooptation de Madame Mary Dupont-Madinier en qualité d'administrateur).

L'Assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide, conformément à l'article L.225-24 du Code de commerce, de ratifier la cooptation de Madame Mary Dupont-Madinier en qualité de membre Conseil d'Administration en remplacement de Monsieur Wladimir Mollof, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015, à tenir en 2016. Cette cooptation a été décidée par le Conseil d'Administration du 10 janvier 2013.

**SIXIÈME RÉSOLUTION** (Autorisation à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société).

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, conformément aux articles L.225-209 et suivants du Code de commerce et au Règlement n°2273/2003 de la Commission européenne du 22 décembre 2003, autorise le Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation, à acheter ou faire acheter des actions de la Société, dans la limite de 10% des actions composant le capital de la Société à quelque moment que ce soit (étant précisé que lorsque les actions sont rachetées pour favoriser la liquidité dans les conditions visées ci-après, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de cette limite de 10% correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de la présente autorisation).

Ces achats d'actions pourront être effectués en vue, par ordre décroissant :

- De mettre en œuvre tout plan d'options d'achat d'actions de la Société et/ou des sociétés qui lui sont liées ou lui seront liées, dans le cadre des dispositions des articles L.225-177 et suivants du Code de commerce, toute attribution gratuite d'actions dans le cadre de tout plan d'épargne entreprise ou groupe conformément aux dispositions des articles L.3332-1 et suivants du Code du travail, toute attribution gratuite d'actions de la Société et/ou des sociétés qui lui sont liées ou lui seront liées, dans le cadre des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce et généralement toute attribution, allocation ou cession d'actions aux salariés ou mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés qui lui sont liées ou lui seront liées, notamment dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise ou dans le cadre d'un plan d'actionnariat au profit des salariés du groupe en dehors d'un plan d'épargne, et réaliser toute opération de couverture afférente à ces opérations, dans les conditions prévues par les Autorités de marché et aux époques où le Conseil d'Administration ou la personne agissant sur délégation du Conseil d'Administration agira;
- De réaliser des opérations d'achat ou de vente dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance, conformément à une charte de déontologie de l'AMAFI, reconnue par l'AMF;
- De mettre en place et d'honorer des obligations liées à des valeurs mobilières donnant accès par tout moyen, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société;
- De conserver des actions pour remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, conformément aux pratiques de marché reconnues et à la réglementation applicable;
- De réduire le capital de la Société par annulation d'actions, dans les conditions et sous réserve de l'adoption de la neuvième résolution de la présente Assemblée générale;

• De toute autre pratique qui viendrait à être admise ou reconnue par la loi ou par l'AMF ou tout autre objectif qui serait conforme à la réglementation en vigueur.

Cette autorisation pourra être mise en œuvre dans les conditions suivantes :

- Le prix maximum d'achat ne devra pas excéder 65 € par action, étant précisé qu'en cas d'opérations sur le capital, notamment par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, et/ou de division ou de regroupement des actions, ce prix sera ajusté en conséquence ;
- Le montant maximum des fonds destinés au rachat des actions de la Société est fixé à 250 000 000 € ;
- Les acquisitions réalisées par la Société en vertu de la présente autorisation ne peuvent en aucun cas l'amener à détenir, directement ou indirectement, à quelque moment que ce soit, plus de 10% des actions composant le capital social à la date considérée;
- L'acquisition ou le transfert de ces actions peut être effectué, par tous moyens autorisés par la réglementation en vigueur, notamment sur le marché ou de gré à gré, y compris par acquisition ou cession de blocs, par voie d'offre publique, ou par le recours à des instruments financiers dérivés négociés sur un marché ou de gré à gré. La part du programme réalisée sous forme de blocs pourra atteindre l'intégralité du programme de rachat d'actions;
- Le nombre d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, ne pourra excéder 5% du nombre d'actions composant le capital social conformément aux dispositions légales applicables.

Les actions rachetées et conservées par la Société seront privées de droit de vote et ne donneront pas droit au paiement du dividende.

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation à toute personne habilitée conformément aux dispositions législatives et réglementaires, pour décider et mettre en œuvre la présente autorisation, pour en préciser, si nécessaire, les termes et en arrêter les modalités, pour passer tous ordres de bourse, conclure tous accords, établir tous documents, notamment d'information, effectuer toutes formalités, en ce compris affecter ou réaffecter les actions acquises aux différentes finalités poursuivies, et toutes déclarations auprès de tous organismes et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

La présente autorisation est donnée pour une période de 18 mois à compter de la présente Assemblée générale.

Cette autorisation prive d'effet, pour la fraction non utilisée, l'autorisation donnée par l'Assemblée générale ordinaire du 5 avril 2012 dans sa dixième résolution, d'acheter des actions de la Société.

#### → 2. DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

**SEPTIÈME RÉSOLUTION** (Autorisation à consentir au Conseil d'Administration à l'effet de décider de l'émission de titres de capital et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des adhérents à un plan d'épargne du groupe Ipsos).

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes et statuant conformément aux articles L.225-129-2, L.225-129-6, L.225-138 I et II, et L.225-138-1 du Code de commerce, et aux articles L.3332-1 et suivants du Code du travail, autorise le Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation à toute personne habilitée conformément aux dispositions législatives et réglementaires, pour une durée de 26 mois à compter du jour de la présente Assemblée générale, à décider d'augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, aux époques et selon les modalités qu'il déterminera, par l'émission d'actions de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions existantes ou à émettre de la Société, réservée aux salariés et anciens salariés de la Société et des sociétés ou groupements français ou étrangers qui lui sont liés dans les conditions de l'article L.225-180 du Code de commerce et de l'article L.3344-1 du Code du travail, adhérents à un plan d'épargne du groupe Ipsos.

L'Assemblée générale décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux titres à émettre en application de la présente autorisation en faveur des bénéficiaires définis au paragraphe ci-dessus.

Le montant nominal maximal des augmentations de capital de la Société, immédiates ou à terme, susceptibles de résulter des émissions réalisées en vertu de la présente autorisation est fixé à 550 000 €, étant précisé que :

- (i) Le montant nominal maximal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en application de la présente autorisation s'imputera sur le montant nominal global maximal fixé à la douzième résolution adoptée par l'Assemblée générale extraordinaire en date du 5 avril 2012 (soit 5.650.000 €) ainsi que sur le montant nominal maximal fixé à la treizième résolution adoptée par cette même Assemblée générale extraordinaire (soit 1.690.000 €) ; et
- (ii) Ce plafond est fixé compte non tenu du nominal des actions de la Société à émettre, éventuellement, au titre des ajustements effectués pour protéger les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès à des actions et des titulaires de droits donnant accès aux

L'Assemblée générale décide que le prix d'émission des actions nouvelles ou des valeurs mobilières donnant accès au capital sera déterminé dans les conditions prévues aux articles L.3332-19 et suivants du Code du travail et décide de fixer la décote maximale à 20% de la moyenne des premiers cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour de la décision fixant la date d'ouverture de la souscription. L'Assemblée générale autorise le Conseil d'Administration à réduire cette décote ou à

ne pas en consentir s'il le juge opportun, afin de tenir compte, notamment, des régimes juridiques, comptables, fiscaux et sociaux applicables localement. Le Conseil d'Administration pourra également substituer tout ou partie de la décote par l'attribution d'actions ou d'autres valeurs mobilières dans les conditions mentionnées ci-dessous.

En application de l'article L.3332-21 du Code du travail, le Conseil d'Administration pourra prévoir l'attribution aux bénéficiaires définis ci-dessus, à titre gratuit, d'actions à émettre ou déjà émises ou d'autres titres donnant accès au capital de la Société à émettre ou déjà émis, au titre (i) de l'abondement qui pourra être versé en application des règlements de plans d'épargne entreprise ou de groupe, et/ou (ii) le cas échéant, de la décote.

L'Assemblée générale décide que, dans le cas ou les bénéficiaires définis ci-dessus n'auraient pas souscrit dans le délai imparti la totalité de l'augmentation de capital, celle-ci ne sera réalisée qu'à concurrence du montant des actions souscrites, les actions non souscrites pouvant être proposées à nouveau auxdits bénéficiaires dans le cadre d'une augmentation ultérieure.

Le Conseil d'Administration disposera, avec faculté de délégation à toute personne habilitée conformément aux dispositions législatives et réglementaires, de tous pouvoirs à l'effet de mettre en œuvre la présente résolution, et notamment pour :

- Arrêter les caractéristiques, montant et modalités de toute émission ou attribution gratuite de titres;
- Déterminer que les émissions pourront avoir lieu directement au profit des bénéficiaires et/ou par l'intermédiaire d'organismes collectifs;
- Arrêter, dans les conditions légales, la liste des sociétés, ou groupements, dont les salariés et anciens salariés pourront souscrire aux actions ou valeurs mobilières émises et, le cas échéant, recevoir les actions ou valeurs mobilières attribuées gratuitement;
- Déterminer la nature et les modalités de l'augmentation de capital, ainsi que les modalités de l'émission ou de l'attribution gratuite;
- Fixer les conditions d'ancienneté que devront remplir les bénéficiaires des actions ou valeurs mobilières nouvelles à provenir de la ou des augmentations de capital ou des titres, objet de chaque attribution gratuite;
- Constater la réalisation de l'augmentation de capital ;
- Déterminer, s'il y a lieu, la nature des titres attribués à titre gratuit, ainsi que les conditions et modalités de cette attribution;
- Déterminer, s'il y a lieu, le montant des sommes à incorporer au capital dans la limite ci-dessus fixée, le ou les postes des capitaux propres où elles sont prélevées, ainsi que la date de jouissance des actions ainsi créées;
- S'il le juge opportun, imputer les frais des augmentations de capital sur le montant des primes afférentes à ces augmentations et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation; et
- Prendre toute mesure pour la réalisation des augmentations de capital, procéder aux formalités consécutives à celles-ci,

notamment celles relatives à la cotation des titres créés, et apporter aux statuts les modifications corrélatives à ces augmentations de capital, et généralement faire le nécessaire

La présente autorisation prive d'effet, pour la fraction non utilisée, l'autorisation donnée par l'Assemblée générale mixte du 5 avril 2012 dans sa vingt-et-unième résolution.

HUITIÈME RÉSOLUTION (Autorisation à consentir au Conseil d'Administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié et aux mandataires sociaux éligibles de la Société et/ou des sociétés ou groupements qui lui sont liés, sans droit préférentiel de souscription pour les actions à émettre).

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes et statuant conformément aux dispositions des articles L.225-129 et suivants et L.225-197-1 et suivants du Code de commerce autorise le Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation à toute personne habilitée conformément aux dispositions législatives et réglementaires, à procéder en une ou plusieurs fois, à des attributions gratuites d'actions existantes et/ ou à émettre de la Société au profit des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux éligibles de la Société et/ ou des sociétés ou groupements qui lui sont liés directement ou indirectement dans les conditions des articles L.225-197-2 et suivants du Code de commerce.

Cette autorisation s'inscrit dans le cadre d'attributions qui viseraient jusqu'à 900 cadres dirigeants et salariés, étant précisé qu'aucun dirigeant mandataire social ne pourra se voir attribuer plus de 0,03 % du capital de la Société apprécié au jour de la décision d'attribution par le Conseil d'Administration, et ce dans la limite du plafond global de 1% défini au paragraphe ci-après.

Le nombre d'actions pouvant être attribuées gratuitement au titre de la présente autorisation ne pourra excéder 1% du capital social de la Société apprécié au jour de la décision d'attribution par le Conseil d'Administration, sous réserve des ajustements règlementaires nécessaires à la sauvegarde des droits des bénéficiaires, étant précisé que ce plafond s'imputera sur le montant nominal global maximal fixé à la douzième résolution adoptée par l'Assemblée générale extraordinaire en date du 5 avril 2012 (soit 5.650.000 €) ainsi que sur le montant nominal maximal fixé à la treizième résolution adoptée par cette même Assemblée générale extraordinaire (soit 1.690.000 €).

Le Conseil d'Administration déterminera l'identité des bénéficiaires des attributions et le nombre d'actions attribuées à chacun d'eux, les conditions d'attribution et, le cas échéant, les critères d'attribution des actions et disposera, notamment, de la faculté d'assujettir l'attribution des actions à certains critères de performance individuelle ou collective. Il usera de cette faculté notamment pour les actions attribuées gratuitement aux mandataires sociaux éligibles.

L'attribution des actions à leurs bénéficiaires deviendra définitive au terme d'une période d'acquisition minimale de 2 ans et les bénéficiaires devront conserver lesdites actions pendant une durée minimale supplémentaire de 2 ans à compter de l'attribution définitive des actions. Par dérogation à ce qui précède, l'Assemblée autorise le Conseil d'Administration à

décider que, dans l'hypothèse où l'attribution desdites actions à certains bénéficiaires ne deviendrait définitive qu'au terme d'une période d'acquisition minimale de 4 ans, ces derniers bénéficiaires ne seraient alors astreints à aucune période de conservation.

L'attribution définitive des actions pourra avoir lieu avant le terme de la période d'acquisition en cas d'invalidité des bénéficiaires correspondant au classement dans la 2ème ou 3ème catégories prévues à l'article L.341-4 du Code de la sécurité sociale et les actions seront alors librement cessibles immédiatement.

Le Conseil d'Administration pourra procéder, le cas échéant, pendant la période d'acquisition, aux ajustements du nombre d'actions attribuées gratuitement en fonction des éventuelles opérations sur le capital de la Société de manière à préserver les droits des bénéficiaires.

En cas d'attribution gratuite d'actions à émettre, l'Assemblée générale autorise le Conseil d'Administration à réaliser une ou plusieurs augmentation(s) de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission au profit des bénéficiaires desdites actions et prend acte que la présente autorisation emporte, de plein droit, renonciation corrélative des actionnaires au profit des attributaires à leur droit préférentiel de souscription auxdites actions et à la partie des réserves, bénéfices et primes ainsi incorporées, opération pour laquelle le Conseil d'Administration bénéficie d'une délégation de compétence conformément à l'article L.225-129-2 du Code de commerce.

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de délégation à toute personne habilitée conformément aux dispositions législatives et réglementaires, pour mettre en œuvre la présente autorisation, à l'effet notamment de :

- Déterminer si les actions attribuées gratuitement sont des actions à émettre ou des actions existantes;
- Déterminer l'identité des bénéficiaires et le nombre d'actions attribuées à chacun d'eux;
- Fixer, dans les conditions et limites légales, les dates auxquelles il sera procédé aux attributions gratuites d'actions;
- Arrêter les autres conditions et modalités d'attribution des actions, en particulier la période d'acquisition et la période de conservation des actions ainsi attribuées, dans un règlement de plan d'attribution gratuite d'actions;
- Décider les conditions dans lesquelles le nombre des actions attribuées gratuitement sera ajusté, en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables;
- Plus généralement, conclure tous accords, établir tous documents, constater les augmentations de capital résultant des attributions définitives, modifier corrélativement les statuts, effectuer toutes formalités et toutes déclarations auprès de tous organismes.

La présente autorisation est donnée pour une durée de 26 mois à compter de la date de la présente Assemblée générale.

La présente délégation prive d'effet, pour la fraction non utilisée, la délégation donnée par l'Assemblée générale extraordinaire du 5 avril 2012, dans sa vingt-deuxième résolution.

# Assemblée générale

du 25 avril 2013

**NEUVIÈME RÉSOLUTION** (Autorisation à consentir au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital de la Société par annulation d'actions).

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, et statuant conformément à l'article L. 225-209 du Code de commerce :

- Autorise le Conseil d'Administration à réduire le capital social, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il décidera, dans la limite de 10% du capital de la Société existant au jour de l'annulation par périodes de 24 mois, par annulation de tout ou partie des actions de la Société acquises dans le cadre des programmes d'achat d'actions autorisés par la sixième résolution soumise à la présente Assemblée générale, ou encore de programmes d'achat d'actions autorisés antérieurement ou postérieurement;
- Décide que l'excédent du prix d'achat des actions sur leur valeur nominale sera imputé sur le poste « Primes d'émission » ou sur tout poste de réserves disponibles, y compris la réserve légale, celle-ci dans la limite de 10% de la réduction de capital réalisée;

- Délègue au Conseil d'Administration tous pouvoirs, avec faculté de délégation à toute personne habilitée conformément aux dispositions législatives et réglementaires, pour procéder à la réduction de capital par annulation des actions et à l'imputation précitée, arrêter le montant définitif de la réduction de capital, en fixer les modalités et en constater la réalisation, modifier en conséquence les statuts, accomplir toutes formalités requises et, généralement, faire le nécessaire pour la mise en œuvre de la présente autorisation; et
- Fixe à 18 mois à compter du jour de la présente Assemblée générale la durée de cette autorisation.

La présente autorisation prive d'effet, pour la fraction nonutilisée, l'autorisation donnée par l'Assemblée générale mixte du 5 avril 2012 dans sa vingt-quatrième résolution.

### **DIXIÈME RÉSOLUTION** (Pouvoirs pour formalités).

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée générale en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicité prévus par la législation en vigueur.

### 26.4 Fonctionnement du Conseil d'Administration et procédures de contrôle interne et gestion des risques

Le rapport du Président du Conseil d'Administration sur le fonctionnement du Conseil d'Administration, les procédures de contrôle interne, la gestion des risques et le gouvernement d'entreprise pour l'exercice 2012 figure à la section 16.4.1 du présent Document de référence.

Le rapport des Commissaires aux comptes afférent à ce rapport figure à la section 16.4.2 du présent Document de référence.



### 27. Table de concordance avec le règlement européen

La table de concordance ci-dessous renvoie aux principales rubriques exigées par le règlement européen (CE) n° 809/2004 pris en application de la Directive 2003/71/CE dite directive « Prospectus » d'une part, et aux paragraphes du présent document de référence. Les informations non applicables à Ipsos SA sont indiquées « N/A ».

Législation	européenne	N° de section	N° de pag
1.	Personnes responsables		1
1.1	Personnes responsables des informations	1.1	1
1.2	Déclaration des personnes responsables	1.2	1
2.	Contrôleurs légaux		1
2.1	Nom et adresse	2.1 ; 2.2	1
2.2	Démission/non renouvellement	2.1;2.2	1
3.	Informations financières sélectionnées		1
3.1	Présentation pour chaque exercice de la période couverte	3	1
3.2	Période intermédiaire	N/A	
4.	Facteurs de risques	4	1
5.	Informations concernant l'émetteur		2
5.1	Histoire et évolution d'Ipsos SA	5.1	2
5.1.1	Raison sociale et le nom commercial de l'émetteur	5.1.1	2
5.1.2	Enregistrement	5.1.2	2
5.1.3	Constitution	5.1.3	2
5.1.4	Siège/forme juridique	5.1.4	2
5.1.5	Evénements importants	5.1.5	2
5.2	Investissements	5.2	2
5.2.1	Décrire les principaux investissements (y compris leur montant) réalisés par l'émetteur durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques, jusqu'à la date du document d'enregistrement	5.2.1	2
5.2.2	Décrire les principaux investissements de l'émetteur qui sont en cours, y compris la distribution géographique de ces investissements (sur le territoire national et à l'étranger) et leur méthode de financement (interne ou externe)	5.2.2	2
5.2.3	Fournir des renseignements concernant les principaux investissements que compte réaliser l'émetteur à l'avenir et pour lesquels ses organes de direction ont déjà pris des engagements fermes	5.2.3	2
6.	Aperçu des activités		2
5.1	Principales activités	6.1	2
5.1.1	Nature des opérations	6.1.1 à 6.1.9	29 - 4
5.1.2	Nouveaux produits	6.1.1 à 6.1.9	29 - 4
6.2	Principaux marchés	6.2	4
6.3	Evénements exceptionnels	N/A	
6.4	Dépendance à l'égard de brevets, licences ou contrats	6.3	4
6.5	Position concurrentielle	6.4	4
7.	Organigramme		4
7.1	Organigramme	7.1	2
7.2	Liste des filiales	7.2 7.3	4
В.	Propriétés immobilières, usines, équipements		
3.1	Immobilisations corporelles importantes	5.3	2
8.2	Questions environnementales	8	5
9.	Examen de la situation financière et du résultat		8
9.1	Situation financière	9.1	8
9.2	Résultat d'exploitation	9.2	8

Législation	européenne	N° de section	N° de pag
9.2.1	Mentionner les facteurs importants, y compris les événements inhabituels ou peu fréquents ou de nouveaux développements, influant sensiblement sur le revenu d'exploitation de l'émetteur, en indiquant la mesure dans laquelle celui-ci est affecté	9.2	8
9.2.2	Lorsque les états financiers font apparaître des changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets, expliciter les raisons de ces changements	9.2	8
9.2.3	Mentionner toute stratégie ou tout facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur	6 ; 9.2 ; 12	29 ; 80 ; 8
10.	Trésorerie et capitaux		8
0.1	Capitaux de l'émetteur (à court terme et à long terme)	10.1	8
0.2	Source et montant des flux de trésorerie de l'émetteur et description de ces flux de trésorerie	10.2	8
0.3	Conditions d'emprunts et structure de financement de l'émetteur	10.3	8
0.4	Restriction à l'utilisation des capitaux	10.4	8
0.5	Sources de financement attendues pour honorer les engagements relatifs aux décisions d'investissement	10.5	8
1.	Recherche et développement	11	8
2.	Information sur les tendances		8
2.1	Principales tendances	12	8
2.2	Evénements susceptibles d'influencer sur les tendances	12	8
3.	Prévisions ou estimations du bénéfice	13	8
4.	Organes d'administration, de direction		9
4.1	Information concernant les membres des organes d'administration et de direction	14.1	9
4.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction	14.2	10
5.	Rémunération et avantages		10
5.1	Rémunération et avantages versés	15.1	10
5.2	Montant provisionné	15.2	11
6.	Fonctionnement des organes d'administration et de direction		11
6.1	Date d'expiration du mandat	16.1	11
6.2	Informations sur les contrats de service liant les membres	16.2	11
6.3	Conformité de l'émetteur au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur dans son pays d'origine	16.3	11
7.	Salariés		12
7.1	Nombre des salariés et répartition par principal type d'activité et par site	17.1	12
7.2	Participations stock-options et attribution gratuite d'actions	8.1.1 ; 21.1.4.2	56 ; 21
7.3	Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur	8.1.2	5
8.	Principaux actionnaires		12
8.1	Franchissements de seuils	18.1	12
8.2	Droits de vote différents	18.2	12
8.3	Contrôle	18.3	12
8.4	Accord relatif au changement de contrôle	18.4	12
9.	Opérations avec des apparentés	19	13
:0.	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur		13
0.1	Informations financières historiques	3 ; 20.2 ; 20.4	14 ; 138 ; 19
.0.2	Informations financières pro forma	N/A	
.0.3	Etats financiers	20.2 ; 20.4	138 ; 19
20.4	Vérifications des informations financières historiques annuelles	20.1 ; 20.3	136 ; 19
20.4.1	Fournir une déclaration attestant que les informations financières historiques ont été vérifiées	1.2	1
20.4.2	Indiquer quelles autres informations contenues dans le document d'enregistrement ont été vérifiées par les contrôleurs légaux	16.4.2 ; 19.2 ; 20.1 ; 20.3	127 ; 131 136 ; 19
20.4.3	Lorsque des informations financières figurant dans le document d'enregistrement ne sont pas tirées des états financiers vérifiés de l'émetteur, en indiquer la source et préciser qu'elles n'ont pas été vérifiées	N/A	

# Tables de concordance

Legislation	européenne	N° de section	N° de pag
20.5	Date des dernières informations financières	20.5	20
20.6	Informations financières intermédiaires et autres	N/A	
20.6.1	Si l'émetteur a publié des informations financières trimestrielles ou semestrielles depuis la date de ses derniers états financiers vérifiés, celles-ci doivent être incluses dans le document d'enregistrement. Si ces informations financières trimestrielles ou semestrielles ont été examinées ou vérifiées, le rapport d'examen ou d'audit doit également être inclus. Si tel n'est pas le cas, le préciser	N/A	
20.6.2	S'il a été établi plus de neuf mois après la fin du dernier exercice vérifié, le document d'enregistrement doit contenir des informations financières intermédiaires, éventuellement non vérifiées (auquel cas ce fait doit être précisé), couvrant au moins les six premiers mois du nouvel exercice. Les informations financières intermédiaires doivent être assorties d'états financiers comparatifs couvrant la même période de l'exercice précédent; la présentation des bilans de clôture suffit toutefois à remplir l'exigence d'informations bilancielles comparables	N/A	
20.7	Politique de distribution des dividendes	20.6	20
20.7.1	Pour chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques, donner le montant du dividende par action, éventuellement ajusté pour permettre les comparaisons, lorsque le nombre d'actions de l'émetteur a changé	9.2.2	8
20.8	Procédures judiciaires et d'arbitrage	20.7	20
20.9	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	20.8	20
21.	Informations complémentaires		2
21.1	Capital social	21.1	2
21.1.1	Montant du capital souscrit et, pour chaque catégorie d'actions	21.1.1	2
21.1.2	S'il existe des actions non représentatives du capital, leur nombre et leurs principales caractéristiques	21.1.2	21
21.1.3	Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par l'émetteur lui-même ou en son nom ou par ses filiales	21.1.3	2
21.1.4	Montant des valeurs mobilières convertibles échangeables ou assorties de bons de souscription, avec mention des conditions et modalités de conversion, d'échange ou de souscription	N/A	
21.1.5	Informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attachée au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	21.1.5	2
21.1.6	Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option et le détail de ces options, y compris l'identité des personnes auxquelles elles se rapportent	21.1.6	2′
21.1.7	Historique du capital social	21.1.7	22
21.2	Actes constitutifs et statuts	21.2	22
21.2.1	Objet social de l'émetteur et indiquer où son énonciation peut être trouvée dans l'acte constitutif et les statuts	21.2.1	22
21.2.2	Direction et surveillance	21.2.2	22
21.2.3	Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes	21.2.3	22
21.2.4	Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires et, lorsque les conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit, en faire mention	21.2.4	2:
21.2.5	Conditions régissant la manière dont les Assemblées générales annuelles et les Assemblées générales extraordinaires des actionnaires sont convoquées, y compris les conditions d'admission	21.2.5	2:
21.2.6	Disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement de l'émetteur qui pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle	21.2.6	22
21.2.7	Disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement fixant le seuil au- dessus duquel toute participation doit être divulguée	21.2.7	22
21.2.8	Conditions, imposées par l'acte constitutif et les statuts, une charte ou un règlement, régissant les modifications du capital, lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit	21.2.8	2:

Législatio	n européenne	N° de section	N° de page
22.	Contrats importants	22	223
23.	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	Í	224
23.1	Lorsqu'une déclaration ou un rapport attribué(e) à une personne intervenant en qualité d'expert est inclus dans le document d'enregistrement, indiquer le nom de cette personne, son adresse professionnelle, ses qualifications et, le cas échéant, tout intérêt important qu'elle a dans l'émetteur. Si cette déclaration ou ce rapport a été produit à la demande de l'émetteur, joindre une déclaration précisant que ce document a été inclus ainsi que la forme et le contexte dans lesquels il a été inclus, avec mention du consentement de la personne ayant avalisé le contenu de cette partie du document d'enregistrement	23	224
23.2	Lorsque des informations proviennent d'une tierce partie, fournir une attestation confirmant que ces informations ont été fidèlement reproduites et que, pour autant que l'émetteur le sache et soit en mesure de l'assurer à la lumière des données publiées par cette tierce partie, aucun fait n'a été omis qui rendrait les informations reproduites inexactes ou trompeuses. En outre, identifier la ou les source(s) d'information	23	224
24.	Documents accessibles au public	24 +Table de concordance RG	224 ; 249
25.	Informations sur les participations	25	225

# Table de concordance du rapport de gestion prévu par les articles L.225-100 et suivants du Code de commerce

Le présent Document de référence comprend tous les éléments du rapport de gestion tels qu'exigés aux termes de l'article L. 233-26 et L. 225-100-2 du Code de commerce

Rubrique	du Rapport de gestion	N° de paragraphe et chapitre	N° de page
1	Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé	6.1 ; 6.3 ; 9.1	29 ; 45 ; 80
2	Présentation des comptes consolidés du groupe Ipsos	9.2.1 ; 10	80 ; 84
3	Présentation des comptes sociaux d'Ipsos SA	9.2.2	83
4	Principaux risques et incertitudes auxquels le groupe Ipsos est confronté	4	15
5	Informations sur le capital d'Ipsos SA et sur l'action Ipsos	5.1.6 ; 18 ; 21.1	26 ; 128 ; 210
6	Direction d'Ipsos SA	14 ; 15 ; 17.1	90 ; 101 ; 128
7	Recherche et développement	11	85
8	Informations sociales et environnementales	8 ; 17	52 ; 128
9	Faits exceptionnels et litiges	20.7	207
10	Activité des filiales consolidées	7 ; 25	47 ; 22
11	Notations	5.1.6	26
12	Décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs	20.9	207
13	Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice 2012	20.2 (note 6.7) ; 20.8	181 ; 20
14	Evolution et perspectives d'avenir	12 ; 13	85 ; 87
15	Proposition d'affectation du résultat	20.6	207
Annexes			
	capitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée générale des es d'Ipsos SA au Conseil d'administration dans les domaines des augmentations de capital	21.1.4.1	213
Liste des r	mandats	14.1	90
	u Président sur le fonctionnement du Conseil d'administration et les procédures de contrôle de gestion des risques	16.4.1	11!

# Tables de concordance

Afin de faciliter la lecture du Rapport financier annuel, la table de concordance ci-dessous renvoie aux informations prévues par l'article 222-3 du Règlement général de l'AMF

Rubrique	s de l'article 222-3 du Règlement général de l'AMF	N° de paragraphe et chapitre	N° de page
1.	Comptes annuels 2012	20.4	191
2.	Comptes consolidés 2012	20.2	138
3.	Rapport de gestion	Table de concordance RG	249
3.1	Analyse des résultats, de la situation financière et des risques de la société mère et de l'ensemble consolidé (article L. 225-100 et L. 225-100-2 du code de commerce)	4;6.1;9	15 ; 29 ; 80
	Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé	9.1	80
	Présentation des comptes consolidés du groupe Ipsos	9.2.1 ; 10	80 ; 84
	Présentation des comptes sociaux d'Ipsos SA	9.2.2	83
	Principaux risques et incertitudes auxquels le groupe Ipsos est confronté	4	15
	Informations sur le capital d'Ipsos SA et sur l'action Ipsos	3 ; 5.1.6 ; 18 ; 21.1	14 ; 26 128 ; 210
3.2	Informations relatives à la structure du capital et aux éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique (article L. 225-100-3 du code de commerce)	21.2.9	223
3.3	Informations relatives aux rachats d'actions (article L. 225-211, alinéa 2 du Code de commerce)	21.1.3	210
4.	Déclaration des personnes responsables	1.2	10
5.	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels 2011	20.3	190
6.	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 2011	20.1	136
7.	Honoraires des Commissaires aux comptes	20.10	208
8.	Rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil d'administration et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques	16.4.1	115
9.	Rapport des Commissaires aux comptes établi en application de l'article L225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la société Ipsos SA	16.4.2	127

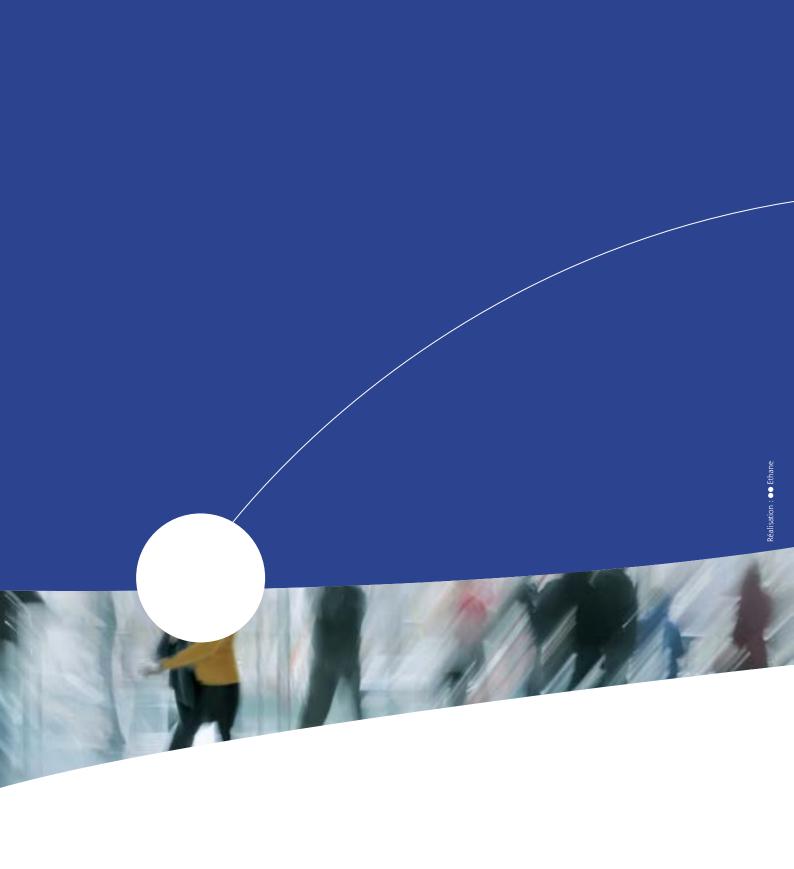
### Table de concordance du Rapport RSE

Le tableau de référence ci-dessous se réfère aux sections du Rapport RSE, inséré dans le rapport annuel, correspondant aux éléments différents de l'article R 225-105-1 du Code de commerce de la France

	Chapitre/section du Rapport RSE	Pages
I) INFORMATIONS SOCIALES		5
ı) EMPLOI		5
Effectif total (la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique)	8.1.1; 8.1.5	56 ; 6
Embauches et licenciements	8.1.1	5
Rémunérations et leur évolution	8.1.1	5
o) ORGANISATION DU TRAVAIL		5
Organisation du temps de travail	8.1.2; 8.1.5	59 ; 6
Absentéisme (raisons)	8.1.3	6
c) RELATIONS SOCIALES	55	5
Organisation du dialogue social (règles et procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci)	8.1.2	5
Bilan des accords collectifs	8.1.2	5
i) SANTE ET SECURITE	52	6
Conditions de santé et de sécurité au travail	8.1.3	6
e Bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	8.1.3	6
Fréquence et gravité des accidents au travail et le nombre des maladies liées au travail enregistré	8.1.3	6
e) FORMATION		(
Politiques mises en œuvre en matière de formation des employés	8.1.4	6
Nombre total d'heures de formation	8.1.4	(
) DIVERSITE ET EGALITE DE TRAITEMENT (POLITIQUE ADOPTEE ET MESURES DE PROMOTION)		6
Egalité entre les sexes	8.1.5	6
Emploi et insertion des personnes handicapées	8.1.5	6
Politique de lutte contre les discriminations	8.1.5	
5) RESPECT DES STIPULATIONS DES CONVENTIONS FONDAMENTALES DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL	05	(
respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	8.2.1	6
e élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	8.2.2; 8.2.3	64 ; 6
élimination de toute forme travail forcé ou obligatoire	8.2.4	6
abolition effective du travail des enfants	8.2.5	6
2) INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES		7
A) POLITIQUE GENERALE EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE		7
Organisation de la société et les procédures d'évaluation et de certification	Intro. Politique générale et organisation	7
Formation et information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	8.16	7
Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	8.16	7
Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement (sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours)	8.15	7
B) POLLUTION ET GESTION DES DECHETS		7
Prévention, réduction ou atténuation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	8.16	7
Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	8.10 ; 8.16	71;7
Prise en compte des nuisances sonores	8.16	7
Réduction de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	8.16	7
C) UTILISATION DURABLE DE RESSOURCES		7
Consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	8.12	7
Consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	8.10	7
Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	8.11	7
Utilisation des sols	N/A	
D) CHANGEMENT CLIMATIQUE		7
Rejets de gaz à effet de serre	8.14	7
Adaptation aux conséquences du changement climatique	8.16	7

# Tables de concordance

	Chapitre/section du Rapport RSE	Pages
E) PROTECTION DE LA BIODIVERSITE		72
Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	8.13	72
3) IMPACT TERRITORIAL, ECONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE		66
A) IMPACT TERRITORIAL, ECONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE		66
• En matière d'emploi et de développement régional	8.3	66
B) RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES PERSONNES OU LES ORGANISATIONS INTERESSEES PAR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE, NOTAMMENT LES ASSOCIATIONS D'INSERTION, LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT, LES ASSOCIATIONS DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT, LES ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS ET LES POPULATIONS RIVERAINES		66
Conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	8.3	66
Actions de partenariat ou de mécénat	8.3	66
C) SOUS-TRAITANCE ET FOURNISSEURS		68
• Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	8.4	68
• Importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	8.4	68
D) LOYAUTE DES PRATIQUES		68
Actions engagées pour prévenir la corruption	8.5	68
• Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	8.6	68
E) AUTRES ACTIONS ENGAGEES EN FAVEUR DES DROITS DE L'HOMME	Message d'introduction; 8.1.5; 8.9	52 ; 63 ; 64 ; 69





35, rue du Val de Marne 75013 Paris - France www.ipsos.com